INÈS PARKER

TROISIÈME PARTIE (1).

XIV.

Inès sortie, il courut sur ses pas. Puis, au bas de l'escalier, il s'arrêta, n'osant la rejoindre, n'osant affronter ce dédain implacable. Une voiture l'attendait. Elle y monta en jetant l'adresse au cocher, qui partit.

Marcel alors s'avança dans la rue. Devant le cercle, un remise stationnait.

— Vite, suivez cette voiture qui traverse la place, dit-il.

Il était une heure du matin. La grande avenue était maintenant déserte. Les longs rubans des globes éteints avaient cet aspect triste d'une fin de fête; comme une dévastation régnait; les massifs piétinés, des chaises renversées, des branches d'arbres cassées sous le poids des gamins qui s'y étaient suspendus, des lanternes de couleur trouées, gisantes à terre, parmi des rubans tricolores, des nœuds de drapeaux; enfin, tout ce mouvement évanoui d'une foule qui a passé bruyante, curieuse, enthousiaste. Plus un piéton. Nulle autre voiture que celles d'Inès et de Marcel.

Encore sous le coup de l'épouvantable scène qui l'avait tiré de son ivresse, sa pensée s'échappait, vague, confuse, égarée dans un chaos où tout se mêlait. Réveillé comme d'un étrange rêve, une idée âpre, poignante, dominait toutes les autres. Il comprenait qu'il venait de commettre une infamie... Il ne savait plus rien, sinon qu'elle était là, dans ce coupé qui l'emportait, qu'elle le fuyait, qu'il ne la verrait plus...

En moins de dix minutes, ils eurent atteint l'avenue Friedland. Il la regarda descendre devant son hôtel. Elle sonna. La porte s'ouvrit, puis se referma sur elle avec un bruit sourd.

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 mai.

Marcel eut un vertige et fut obligé de s'appuyer au mur pour ne pas tomber. Inès perdue pour lui ! tout son avenir lui parut s'effondrer soudain. Il renvoya sa voiture et marcha pour regagner sa maison.

A la fraîcheur de la nuit, peu à peu, ses nerfs pourtant se détendirent, un certain calme se fit dans son esprit. Il envisagea plus clairement la situation et la raisonna. Emportée par son caractère fougueux, dans l'effarement de sa chute, Inès avait été frappée d'un vertige. Épouvantée d'elle-même, elle s'en était prise à lui de sa propre faiblesse, l'accusant peut-être d'une odieuse préméditation. Mais ce n'était qu'un moment cruel à passer. La réflexion modérerait la violence de ses remords, et, le courroux apaisé, son cœur ne reviendrait-il pas?.. Comment croire qu'elle persistât dans cette haine? Malgré tout, elle l'aimait, n'en avait-il pas la plus irrécusable preuve?.. Si elle avait cédé, n'était-ce pas entraînée par cette passion plus forte que sa volonté, et sa faute même ne la faisait-elle pas toute à lui?.. Quel ressentiment de femme s'est jamais éternisé après pareil abandon?.. Se reprenant à l'espoir, il se laissa aller à cette confiance qu'en la revoyant le lendemain, elle ne saurait lui refuser son pardon. Il lui montrerait tant d'humilité, de repentir, de respect...

Une impression singulière le saisit, quand il se retrouva dans son logis. Là, rien n'avait bougé. Les épais rideaux de velours hermétiquement clos, les bougies des candélabres et des appliques achevaient de se consumer, la table était encore dressée. Sur le divan, les coussins de s[illegible] en désordre.

Un petit bouquet de roses, à demi fanées, traînait sur le tapis : le bouquet de son corsage. Il le ramassa, en aspira longuement le parfum, et tous les rappels de cette nuit lui montant au cerveau le jetèrent dans un effarement affreux. Menacé de ne plus la revoir, oublieux à cette heure de tout projet vil, il songeait que toute sa vie était désormais dans cet amour qui, jour à jour, avait envahi son cœur et son âme. Il se sentait perdu...

Le matin le surprit encore debout. Inquiet, agité, impatient, il attendit dans une anxiété douloureuse le moment de se présenter à l'hôtel. Vers dix heures, n'y tenant plus, il arriva à l'avenue de Friedland. Son cœur battait à se rompre. Il sonna. En l'apercevant, le concierge eut un geste d'étonnement et lui annonça que miss Parker était partie.

— Partie! répéta Marcel, dont les jambes fléchirent. Mais c'est impossible!

— Pardon, monsieur, par le train de neuf heures. C'est M. Tomaso qui l'a conduite lui-même à la gare avec sa femme de chambre.

— Elle n'a rien laissé pour moi? demanda-t-il, essayant d'assurer sa voix.

— Non, monsieur, rien.

La porte refermée, le malheureux resta un instant comme foudroyé. Partie!.. Inès était partie!.. Sans un mot! sans l'avertir! Mais il réfléchit qu'un autre train partait dans la journée. Le soir même il la rejoindrait.

Il courut chez lui dans une hâte fiévreuse. Les idées les plus étranges, les peurs les plus extravagantes lui traversaient l'esprit. S'il allait ne plus la retrouver à Deauville! Puis il se dit qu'Inès n'arriverait que quelques heures avant lui. En admettant un projet de fuite, encore fallait-il préparer un départ. Pressé par le temps, il boucla sa valise et sauta en voiture. Il arriva à la gare vingt minutes à l'avance. Son agitation s'était un peu calmée. En arpentant l'immense salle, il essayait de se raisonner, de reprendre courage. Inès avait voulu le punir, mais sans doute elle avait bien prévu qu'il serait près d'elle avant la fin du jour. Il s'avoua qu'il était fou de trembler et de se désoler ainsi. N'était-il pas trop tard maintenant pour rompre le lien qui l'attachait à lui?.. Il se moqua de ses craintes.

Le train partit. Seul, dans son coin, Marcel repassait tous les épisodes de ce voyage accompli l'avant-veille aux côtés d'Inès. Son souvenir était là, vivant auprès de lui, se rattachant aux mêmes paysages, renouvelé par chaque détail de la route. C'était le castel qu'elle lui avait montré, enviant cette solitude. Là, il avait arrangé les plis de son châle, ramené sa mantille sur son front. Et d'autres rappels plus navrans se mêlaient à ces retours. Il la revoyait si tendre et si fière en ces abandons qui révélaient tant d'amour et tant de confiance en sa loyauté!.. Hélas! acharné à sa perte, il avait tout détruit!..

XV.

Il était cinq heures quand le train s'arrêta à Trouville. Sans prendre le temps de rentrer chez lui, il courut à la villa Parker. La maison avait l'aspect accoutumé de chaque jour; il respira, presque allégé de ses inquiétudes. Les fenêtres du rez-de-chaussée étaient ouvertes. Il sonna à la petite porte qu'il connaissait si bien. Après quelques minutes d'attente qui lui parurent des siècles, le portier vint ouvrir.

— Ces dames ne reçoivent pas, monsieur, dit-il.

— Mais allez dire que c'est moi.

— Impossible, monsieur, Madame m'a donné des ordres formels, même pour monsieur.

Marcel subit le coup le sourire aux lèvres, en visiteur familier respectant une consigne. Mais une fois seul sur le chemin, il s'arrêta et se laissa tomber sur un des bancs de la terrasse. Inès et sa mère refusaient de le recevoir!.. Un horrible serrement de cœur le saisit. Il n'avait pas prévu ce qui lui arrivait, il en demeurait comme étourdi, se demandant naïvement ce qu'il allait faire. Il se décida enfin à regagner son chalet. Longtemps il rêva devant sa fenêtre ouverte, d'où il apercevait les tourelles de la villa Parker. Puis, tout habillé, il se jeta sur son lit. La veille des deux nuits précédentes, les émotions successives par lesquelles il avait passé, le mouvement même du voyage, tant de fatigues le terrassaient. Il s'endormit.

Le lendemain, la crise un peu apaisée, il retrouva dans son esprit quelque lucidité. La première pensée qui lui surgit fut de retourner à la villa. Il n'osa se risquer à cette démarche, craignant d'être encore rebuté. Après tout, elle n'avait point quitté Deauville, il pouvait la rencontrer. La plage était couverte de monde. Il passa la matinée à errer sur la terrasse. Elle ne vint pas. Incapable de supporter plus longtemps ses angoisses, il se décida à lui écrire.

Exhaler librement sa douleur, c'est déjà la soulager. Oubliant cette fois tout calcul, il laissa parler son âme, l'implorant dans les transports d'une passion désordonnée qui se rattachait malgré tout à un dernier espoir. Faisant bon marché de tout orgueil, il s'abîmait à ses pieds, la suppliant de se laisser adorer, consentant à tout, se soumettant d'avance aux plus rudes épreuves. Éperdu, fou, il la conjurait enfin de le recevoir.

Il envoya porter ce message avec ordre d'attendre une réponse. Un quart d'heure plus tard son domestique était de retour. Il lui rapportait sa lettre sans qu'elle eût été décachetée. Tout d'abord, le malheureux resta stupéfait devant ce traitement implacable.

Dans le désordre de ses pensées, il en venait naïvement à accuser Inès de le torturer par une aussi cruelle rigueur.

Le bruit de la porte qui s'ouvrait le surprit dans cette exaltation folle. Le comte Horace entrait.

— Vous, mon cher comte! s'écria Marcel en allant à lui et lui serrant les deux mains dans un élan désespéré.

— Je viens passer ici la semaine des courses, et je suis arrivé il y a une heure. Croyant savoir où je vous trouverais, je suis allé tout droit à la villa Parker. D'abord le domestique m'a répondu que ces dames ne recevaient personne. Mademoiselle était souffrante. J'ai fait passer ma carte et M[rs] Parker a donné l'ordre de m'introduire.

— Avez-vous vu miss Parker? demanda vivement Marcel anxieux.

— Non ; je n'ai vu que sa mère. Mais, dites-moi, qu'est-il donc survenu? Je n'avais pas plus tôt prononcé votre nom que Mrs Parker a éclaté en sanglots. Je n'ai pas osé insister et, voyant combien je la troublais, je suis parti presque aussi vite pour venir m'informer auprès de vous.

— Hélas! tout est perdu.

— Hein?

A cet instant seulement, le comte parut s'apercevoir de la pâleur de Marcel.

— Ah! çà, mon cher, vous avez une mine de déterré. Jouez-vous un mélodrame ici? Il y a quelques jours, vous m'avez adressé le plus radieux des billets, et je croyais déjà n'avoir plus qu'à signer au contrat. Voyons, quel est ce mystère?

Marcel, surpris par cet interrogatoire précis, ne trouva rien à répondre.

— Diable! reprit le comte, il paraît que c'est lourd.

— Oui, murmura Marcel, et si lourd que je ne puis rien vous confier.

Le comte lui prit affectueusement la main.

— Est-ce aussi grave que cela? Enfin, mon cher, vous savez que je suis un confesseur. Si c'est fini, n'en parlons plus. Si, au contraire, je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi.

Le caractère si connu du comte le défendait contre toute arrière-pensée de curiosité vaine. Choisi habituellement pour arbitre dans les différends les plus subtils, il s'en tirait toujours avec le plus grand tact, le jugement le plus droit et le plus loyal. A cet égard, sa réputation était faite. Il était du petit nombre de ceux auxquels on s'ouvre sans scrupule et sans crainte, sûr d'avance d'un conseil franc, d'une discrétion à toute épreuve.

Mais la confession de Marcel, cette fois, n'était point de celles qu'un galant homme ose aborder sans de rudes combats. Il préféra laisser instruire le comte par Mrs Parker. Pourtant, pressé par une douce insistance, il s'abandonna malgré lui à ce besoin d'épancher la peine qui l'oppressait. Comme dans un cruel retour sur les espérances qui l'avaient un instant leurré, il reprit le cours de ces quelques semaines écoulées. Il raconta le voyage à Paris, les incidens de cette journée de fête, leurs courses à travers la ville, les éblouissemens d'Inès et son ravissement à lui.

— C'est charmant tout cela! s'écria le comte. Mais, que diable! cette enfant-là vous adore, mon cher!.. Après?

Sur ce mot, Marcel, qui jusque-là avait parlé d'abondance, s'arrêta, presque surpris d'avoir été si loin dans sa confidence. Redoutant la pénétration du fin roué, il sauta par-dessus l'épisode du souper en son logis, se contentant de passer légèrement sur une

histoire de retour, qui ne révélait rien en somme de la cause du si grave événement au milieu duquel il se débattait. Avec un tact parfait, le comte n'insista point, et, de cet air de sérénité qui exprimait si bien sa foi en lui-même et son inébranlable confiance dans cette fortune qui n'avait jamais eu pour lui que des gâteries :

— Bah ! querelle d'amoureux sans doute ! dit-il ; tenez pour certain que d'ici à huit jours vous dînerez avec moi à la villa. En attendant, allons faire un tour !

Marcel se laissa consoler et calmer ; il l'accompagna au cercle du casino, où quelques amis lui demandèrent des nouvelles des Américaines, qu'on n'avait pas aperçues depuis trois jours. Il sut que le bruit courait d'une indisposition de la belle Inès. Il était naturel que la belle veuve restât auprès de sa fille. Rien n'avait donc transpiré de leur fugue.

Le lendemain, à l'heure du déjeuner, le comte arrivait chez Marcel.

— Je viens de la villa, lui dit-il.

— Ah !.. Et avez-vous vu miss Parker ? lui demanda Marcel un peu ému.

— Oui, je l'ai entrevue un instant. Mon cher, mais c'est une merveille que cette fille-là !

Néanmoins, le comte n'avait plus l'air souriant de la veille. Une sorte de gravité voilait son front. Marcel l'interrogea anxieusement.

— Sa mère m'a tout confié, répondit le comte... Mon pauvre ami, vous avez gâté vos affaires.

— Quoi !.. on vous a dit ?.. s'écria Marcel.

— Tout ce que, je le comprends maintenant, vous ne pouviez guère me dire vous-même. Dame ! c'est raide.

— Et que me conseillez-vous ?

— Pour le moment, de ne pas bouger et d'attendre la fin d'une crise que vous ne pourriez qu'exaspérer en essayant de reparaître.

Le comte raconta alors sa visite en détail : il avait trouvé la mère et la fille au jardin. Inès, triste, souffrante, accablée, s'était retirée presque aussitôt. Bref, après quelques questions discrètes où elle avait deviné le véritable intérêt d'un cœur ami, Mrs Parker n'avait pu résister à ce besoin d'épanchement d'une nature faible qui veut être guidée et consolée. Elle l'avait entraîné dans son boudoir, et là, fondant en larmes, elle lui en avait dit assez pour qu'il devinât tout.

— Inès me hait, n'est-ce pas ? ajouta Marcel quand le récit fut achevé.

— Peuh ! dans ces choses-là, on ne peut jamais savoir ! Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour l'heure, épouvantée, tremblant pour le salut de son âme, et sa conscience dévote accablée de remords, elle veut entrer dans un couvent...

— Au couvent! s'écria Marcel terrifié. Mais c'est impossible!

— Elles vont à *** demain pour voir l'évêque, à cette fin de choisir le cloître au fond duquel elle expiera votre forfait.

Marcel écoutait effaré.

— Allons, grand enfant, reprit le comte, ne suis-je pas là? Par bonheur, je connais monseigneur. C'est un homme du monde qui comprendra d'emblée qu'Inès n'est pas d'étoffe à faire une nonne. Il lui conseillera plutôt le grand voile blanc des mariées.

— Hélas! dit Marcel en poussant un soupir de découragement.

— Bon! s'il le faut, j'interviendrai, reprit le comte. Allons, calmez-vous; j'aurai vu l'évêque avant notre belle désolée.

XVI.

Marcel attendit le soir dans une anxiété folle. Tenant sa promesse, le comte était parti pour ***, où il avait aisément pénétré auprès du spirituel prélat.

Assuré de son concours, il avait regagné Deauville aussitôt, plein d'une confiance qu'il essaya de communiquer au pauvre amant.

Le lendemain, en effet, les dames Parker étant de retour, le comte fut appelé à la villa pour recevoir la confidence de l'entretien suprême qui devait décider du sort d'Inès.

L'évêque avait découragé ce projet désespéré de fille qui croyait devoir racheter sa faute par une immolation de sa vie; il lui avait fait entendre qu'une pareille expiation était inutile et qu'elle avait à demi effacé le péché par ses larmes. Enfin, il avait montré qu'une autre réparation était peut-être plus opportune, et, à son avis, satisferait mieux aux convenances du monde et à la loi de Dieu, qui ne demande pas la mort du pécheur.

— Pourtant, je ne vous cache pas, mon cher, ajouta le comte, que tout cela n'a aucunement convaincu miss Parker. Il y a là, d'abord, une imagination fougueuse à calmer. Le reste, ma foi, dépend du cours que prendront ses réflexions.

Plusieurs jours s'écoulèrent, Marcel ne vivant que dans la fièvre. Mrs Parker ni sa fille ne paraissaient plus sur la plage. Le comte seul les visitait, et les nouvelles qu'il rapportait étaient au fond peu rassurantes. En vain voilait-il les impressions que lui causait l'étrange ténacité d'Inès, aussi implacable qu'au premier jour, Marcel lisait clairement dans ses réticences, ses hésitations, ses détours. Il estimait lui-même la situation comme désespérée.

Enfin, un soir, le comte Horace arriva, lui apportant une lettre.

— C'est de miss Parker, dit-il au premier mot.

Tout tremblant, Marcel déchira l'enveloppe et lut ces deux lignes :

« Vous avez atteint votre but. Pour sauver mon âme, je suis contrainte de vous épouser. Dans deux mois je serai votre femme. Jusque-là, adieu !

« INÈS PARKER. »

A cette lettre étrange, toute pleine des cris d'une conscience effarée, et qui pourtant lui apportait une promesse inattendue, Marcel reçut un terrible coup. Le chagrin réel, la dureté, le mépris qu'Inès persistait à lui marquer dans cet acquiescement subit à un mariage qu'elle semblait presque à cette heure lui imposer par une injonction, le jetaient dans un désarroi extrême.

Bien qu'ayant pressenti les choses, le comte Horace, étonné lui-même de ces façons extraordinaires, était resté un peu déconcerté à la lecture de cet impérieux message.

— Après tout, la voilà convertie! dit-il. Et, ma foi, mon cher ami, il ne faut pas trop demander en un jour! Laissez s'apaiser ce grand courroux d'orgueil blessé. D'ailleurs, ajouta-t-il, ce sera à vous de la reconquérir à son retour.

— Elle est donc partie?..

— Avec sa mère, par le bateau du Havre.

— Mais où vont-elles?..

— Je l'ignore moi-même. En tout cas, miss Parker m'a chargé de vous dire que défense vous est faite de la suivre. On vous fera tenir, à Paris, les actes nécessaires à votre mariage, afin que vous puissiez tout préparer.

XVII.

Dès le lendemain, après s'être assuré que la villa était déserte, Marcel repartait pour Paris, où son premier soin fut de courir à l'avenue Friedland. Les gens ne savaient rien. Tant d'événemens pressés lui faisaient l'effet d'un songe... Il fallait la lettre d'Inès pour le convaincre qu'il n'était pas le jouet d'une illusion folle.

Malgré lui, pourtant, parfois encore il doutait. Si, revenant tout à coup sur ce scrupule de conscience qui, seul, semblait l'avoir guidée, Inès allait reprendre cette parole arrachée à ses remords? Son étrange disparition, sa fuite, tout ne semblait-il pas confirmer cette crainte? Tout ne lui criait-il pas que cet édifice de son avenir était bâti sur le sable, que ce rêve insensé n'était qu'une chimère dérisoire, un leurre absurde? Pendant ces deux mois d'absence, des conseils hostiles ne la détourneraient-ils pas aisément de ce mariage désespéré, auquel, après tout, il suffisait à sa mère de refuser son consentement?..

Qui la forçait à tenir un pareil engagement? Pouvait-il encore compter sur son amour? Avec le singulier caractère d'Inès, bien

qu'il fût certes convaincu qu'elle l'aimait avant ce fatal voyage, ne devait-il pas arriver que, loin de lui, loin de la séduction qu'il avait su exercer sur elle, soustraite enfin à l'entraînement des circonstances qui l'avaient perdue, le charme se rompît, brisant tout du passé?.. La réflexion, l'orgueil humilié, sa rancune enfin contre une apparence de déloyauté qui semblait l'avoir attirée dans un piège, ne lui ouvriraient-ils pas les yeux sur ce rôle de pourchasseur de dot qu'il avait d'abord joué près d'elle, et qu'allait d'ailleurs dévoiler, dans toute sa nudité, l'humiliant aveu de sa détresse?.. N'y avait-il même point là pour la mère un motif de tout rompre? Alors, comment convaincre Inès de cette passion profonde qui l'avait envahi jour à jour, et qui était à cette heure le tourment, le désespoir de sa vie?

Autour de lui, tout rappelait cette soirée de bonheur et de volupté dont le souvenir le brûlait. Il croyait la revoir dans sa grâce souveraine, gaie, malicieuse et tendre à la fois... On eût dit qu'un parfum de sa présence s'était conservé. Il la respirait, pour ainsi dire, dans ce milieu où tout encore lui parlait d'elle : le fauteuil où elle s'était assise au coin de la cheminée ; sur un coussin, à ses pieds, il s'était agenouillé pour lui ôter ses gants. Il avait tout gardé, à la même place, avec ce soin pieux d'amant qui veut revivre les heures de joies.

Mais les jours se passaient. Aucune nouvelle. Deux ou trois tentatives à l'avenue Friedland l'avaient convaincu qu'il n'apprendrait rien par les gens. Depuis deux semaines, elle était partie. Où était-elle? Pas un rappel de ce mariage si étrangement décidé, pas une ligne, pas un mot. Ce silence le plongeait dans les plus horribles angoisses.

Par instans, d'étranges idées le surprenaient tout à coup. Inès, peut-être souffrait comme lui ! Et il s'abandonnait à quelque nouvel espoir. Il lui surgissait des rêves insensés : s'il allait la voir apparaître, se jeter dans ses bras !.. Cette vision le hantait comme une de ces chimères extravagantes que l'esprit en délire s'acharne à caresser. Il ne sortait plus; il l'attendait, étonné, quand arrivait le soir, qu'elle ne fût point venue. Mais le temps passait. Quoi ! pas une lettre! Alors, accablé, il s'épouvanta à cette pensée que tout était fini, qu'il ne la reverrait plus... Qu'était-ce après tout, pour elle, que ce roman d'une saison ? Une aventure sans lendemain, un moment d'erreur, une chute ignorée de tous? N'était-elle pas assurée du secret ? Après lui avoir jeté son mépris à la face, n'avait-elle même pas le droit de passer devant lui sans daigner seulement le reconnaître?.. Pourquoi, d'ailleurs, reviendrait-elle à Paris? N'y était-elle pas en étrangère sans autre attache que sa fantaisie?

Dans ce courant d'incertitudes désespérées, parfois cette idée

terrible lui montait au cerveau : qu'elle était retournée en Amérique...

Affolé de remords, il songeait à se tuer. Hélas ! à cette heure, quels affreux retours sur son passé maudit !.. Régénéré par une douleur sincère, de tristes réflexions sur le vide de cette existence à laquelle il s'était abandonné assaillaient son esprit. Les purs instincts étouffés si longtemps sous un scepticisme de roué lui revenaient au cœur. Il s'étonnait d'avoir vécu si lâchement...

Trois semaines s'étaient écoulées dans ces tortures. Marcel vivait enfermé chez lui, accablé, n'ayant plus ni ressort ni énergie. Un matin, son domestique lui annonça qu'un monsieur, déjà venu la veille, et que, suivant l'ordre de ne recevoir personne, il avait congédié, se présentait de nouveau, insistant d'une façon formelle, et déclarant nettement que, si M. de Chabal était sorti, il attendrait son retour.

— Mais, quel est ce monsieur ? demanda Marcel.

— Je ne le connais pas, répliqua le valet, c'est la première fois qu'il vient dans la maison ; il a l'air d'un étranger.

Marcel eut un pressentiment. Il songea à quelque envoyé d'Inès.

— Allez lui demander son nom, dit-il. Le domestique revint avec une carte qu'il tendit à son maître. Marcel bondit en lisant ces deux mots :

DANIEL PARKER.

— Faites entrer, dit-il vivement.

Daniel Parker apparut presque aussitôt : c'était un homme d'une cinquantaine d'années, de haute taille, offrant le type le plus pur du Yankee, solide, sec, musculeux, l'allure raide. Une bonne figure, quoiqu'un peu rébarbative, des traits énergiques, une expression originale, à la fois narquoise et ouverte; sans moustaches, il portait sa barbe rousse et légèrement grisonnante à l'américaine, large et longue sous le menton. L'air froid et décidé, il entra le chapeau sur la tête, le souleva du geste en manière de salut, puis, sans autre préambule, il dit dans sa langue :

— Vous parlez anglais ?

— Très aisément, oui, monsieur.

— *All right !*

Marcel très ému lui montra un siège. Daniel Parker s'assit.

— Monsieur, reprit-il, je suis l'oncle et le tuteur de miss Inès Parker, fille de mon frère Josué Parker. J'arrive de Philadelphie, sur une lettre d'elle, pour m'entendre avec vous au sujet d'une affaire qu'elle me charge de régler.

Cet exorde précis formulé, l'Américain se tut, comme s'il attendait une réponse. Marcel hésita, embarrassé. Ne sachant rien de

ce qu'Inès avait écrit, ou de ce que le tuteur avait pu apprendre, il craignait de compromettre les choses. L'entrée en matière et l'air de Daniel Parker convenaient aussi bien à un cartel, ou à une demande de réparation qu'à un simple rappel d'engagemens résolus; il répondit en se tenant sur la réserve avec tant de soin, et par une longue phrase si équivoque, qu'il perdit lui-même le sens de son discours.

L'Américain le regardait la bouche ouverte, comme un homme surpris.

— Ah! çà, est-ce que vous n'épousez plus? demanda-t-il brusquement.

Marcel respira. Une joie immense l'inonda. Rassuré, retrouvant tout à coup l'espoir :

— Oh! vous m'avez mal compris, s'écria-t-il vivement. J'aime miss Parker, monsieur, je l'aime passionnément, follement, et je n'ai d'autre pensée que de lui consacrer ma vie. Aussi, pardonnez-moi cet éblouissement de bonheur que je ne sais vous cacher.

Parker l'écoutait comme s'il avait parlé chinois.

— Fort bien, dit-il. Alors, vous épousez?

Marcel se lança de plus belle dans une explosion de joie. Il parla avec émotion des grâces d'Inès, de ses espérances de félicités sans bornes, de sa volonté de la rendre heureuse.

L'oncle, toujours tranquille, le laissait dire. Enfin, quand il jugea le discours achevé, en homme qui va droit au fait, il tira son portefeuille.

— J'ai apporté les papiers nécessaires, que je vais faire viser à l'ambassade. On vous les enverra, ou je vous les rapporterai.

— En aucune façon, se hâta de dire Marcel. Je serais désolé d'un tel dérangement pour vous. J'irai moi-même les prendre.

— Parfait! répliqua l'Américain. Alors, les choses sont entendues. Je vais à Londres pour trois jours; à mon retour, je vous reverrai. — Oh! reprit-il, comme notant un point particulier, vous n'ignorez pas que ma nièce ne peut se marier avant le 7 novembre à midi. Arrangez-vous pour que, le 7, tout soit fini à quatre heures. Je repartirai le soir même par le train-poste qui communique avec le bateau du 8.

Là-dessus, il se leva comme ayant conclu. Marcel, surpris de cette concision, l'arrêta.

— Mais, vous oubliez, monsieur, dit-il en riant, de me donner l'adresse du notaire de Mrs Parker.

— Un notaire!.. Pourquoi faire?

— Mais, pour le contrat.

— Quel contrat?

— Le contrat de notre mariage, réglant les apports de fortune de miss Parker, ou la dot que peut lui donner sa mère.

— Mais sa mère ne lui donne aucune dot, monsieur, répondit le Yankee surpris. Ma nièce a ce que lui a laissé son père. C'est tout réglé.

— Vous me comprenez mal, se hâta d'ajouter Marcel, et en vous parlant de cet usage dans nos lois, je viens au contraire tout simplifier, car ces sortes d'actes ont précisément pour objet de déterminer entre époux leurs avantages personnels... sinon, le défaut de contrat entraînerait la communauté.

— Eh bien, entre mari et femme, comment cela peut-il être autrement? Du diable si je comprends vos complications! Enfin, si vous désirez absolument cette formalité pour vos héritiers, ou pour vous, faites comme il vous plaira. Quant à ce qui regarde ce que vous appelez les apports de ma nièce, et qui sont en Pensylvanie, je veux bien être pendu si jamais votre contrat valait là-bas un verre de gin.

— Pardonnez-moi, reprit Marcel, un peu interloqué de cette déclaration dénuée de tout artifice. N'ayant point touché cette question avec miss Inès Parker, je croyais que, en votre qualité de tuteur...

— Je suis tuteur pour opérer la remise de ce qui lui est dû. Pour le reste, c'est affaire à elle! — En tout cas, voici l'adresse de M. Delangre, solicitor du consulat, que je vais charger de s'entendre avec vous.

— Dès demain, monsieur, j'irai le voir.

— Parfait! Est-ce tout?

Marcel eut sur les lèvres une question pour demander des nouvelles d'Inès. Dans l'étonnante situation où il se trouvait, il n'osa la formuler.

— C'est tout, je pense, monsieur? dit-il.

— *All right!*

Comme Marcel le reconduisait.

— Ah! reprit l'Américain, je suis logé au Grand-Hôtel; si vous aviez à me voir, à mon retour, vous me trouverez là.

Et il sortit.

XVIII.

Il est des joies presque impossibles à décrire. Cet immense bonheur de Marcel, succédant tout à coup à l'accablement de sa détresse, le laissa dans une sorte d'étonnement, de stupéfaction douce et inconsciente, comme s'il eût assisté aux péripéties de quelque étrange roman. Et pourtant il ne s'agissait plus mainte-

nant d'une chimère. Quoi de plus décisif que cet entretien avec le tuteur d'Inès, arrivé exprès de Philadelphie pour arranger le mariage de sa pupille? N'était-ce pas là un de ces actes concluans, ne permettant même plus le doute? Aussi Marcel s'abandonnait-il à cette félicité inouïe qui lui paraissait tenir du prodige. Tout était sauvé. Inès serait sa femme! Comment ne point croire qu'à cette heure elle avait déjà pardonné? Pour la première fois, depuis qu'il l'avait quittée, il respirait, se sentant revivre. Il sortit. Dans ce besoin de retrouver quelque chose d'elle, il alla avenue Friedland contempler les fenêtres de sa demeure.

Cependant, s'il est une parole vraie au monde, c'est que rien n'est aussi rare qu'un ciel sans nuages ou qu'un bonheur parfait.

Quand Marcel eut suffisamment ressassé son délire, malgré lui, certaines questions plus prosaïques lui revinrent à l'esprit. Sorti des épouvantes de la perte d'Inès, sûr maintenant d'un bonheur dont il ne pouvait plus douter, au courant de sa rêverie, il se mit bientôt à commenter les paroles de cet oncle d'Amérique d'un nouveau genre et dont les aperçus en matière matrimoniale l'avaient tout d'abord fait sourire. Résolu à purifier du moins son amour par un loyal désintéressement, en abordant cette question d'un contrat dans lequel il entendait rejeter tout autre avantage que la possession d'Inès, il n'avait point songé à l'éventualité de cette absence de dot, qui réduirait leur ménage à des conditions peut-être médiocres dont elle aurait à souffrir...

En dépit de son intérêt très vif à se faire renseigner, il n'avait point osé interroger. Les déclarations si nettes du tuteur le jetaient à cette heure dans une perplexité quelque peu troublante. Miss Parker, avait-il dit, se mariait sans dot et sans autres avantages que l'héritage paternel. Il y avait certes là un point obscur qui ne laissait pas de le préoccuper. En somme, il ignorait absolument ce qu'était cette fortune d'Inès, et les insinuations qui semblaient d'avance faire si bon marché des stipulations d'un acte notarié n'étaient guère de nature à le rassurer beaucoup... Il démêlait tristement dans tout cela des restrictions préméditées, voulues, contre un mariage forcé; peut-être même quelque parti-pris, concerté pour essayer de le contraindre à se dégager, en froissant son orgueil... Néanmoins il se rasséréna bientôt en songeant qu'il était impossible que la tendresse de M[rs] Parker ne prît point souci du bonheur de sa fille... A quoi bon, d'ailleurs, de tels détours? Au courant des mœurs d'Amérique, il en arriva à se dire qu'il n'y avait, après tout, dans la tournure des choses, que la plus simple des traditions reçues chez ce peuple pratique, où les filles s'engagent à leur gré. Enfin une autre pensée lui surgit. — Si c'était un piège?

si M[rs] Parker, suspectant la sincérité de son amour, avait voulu l'éprouver ?

Cette triste réflexion lui donna un serrement de cœur. Pourtant, sûr de lui-même, à cette heure, confiant dans la ligne de conduite qu'il entendait suivre en ces froissantes questions d'intérêts, et certain de se réhabiliter du moins de ce côté, il se relança en plein rêve. Inès reconquise, apaisée, il se demandait où il l'emporterait durant ces premiers jours de ravissement. Il la voulait toute à lui. Il combinait cette fois un réel voyage de *honey moon*, s'appartenant tout entiers, loin du monde, vivant d'eux seuls. Il leur fallait un beau ciel, de jolis chemins embaumés, des eaux bleues et les soirées tièdes sur la terrasse de quelque villa, elle, bercée dans son rêve d'amour, lui aux pieds de la bien-aimée.

Le lendemain, très ému, Marcel se rendit chez le solicitor de l'ambassade, qui habitait faubourg Saint-Honoré. L'appartement était au second étage, dans une maison fort élégante. Marcel ayant remis sa carte au domestique, on le fit entrer dans un grand salon, meublé avec le luxe banal des gens occupés qui ne donnent guère de temps aux choses frivoles. Son examen, du reste, fut court. Il était à peine assis qu'une porte s'ouvrit en face de lui. Un homme encore jeune, d'allure distinguée, le visage soigneusement rasé, apparut :

— Veuillez entrer dans mon cabinet, monsieur, je vous prie, dit-il à Marcel.

Marcel s'était attendu à une réception raide, presque hostile ; il fut très agréablement surpris de cet accueil empressé et courtois. Le fondé de pouvoir des Parker était un Français de la Nouvelle-Orléans, un Parisien par le ton, de manières à la fois simples, aisées, engageantes, sous lesquelles on devinait l'importance du titre juridique et de l'emploi grave qu'il exerçait. Son cabinet, en velours vert, les murs disparaissant sous les nombreux casiers chargés de cartons. Il s'installa à son bureau, après avoir offert à Marcel un fauteuil en face de lui.

— Je vous suis envoyé, monsieur, dit Marcel, par M. Daniel Parker, qui a dû vous voir hier et vous annoncer ma visite.

— En effet, répondit M. Delangre avec un très aimable sourire, et je vous attendais. J'ai même déjà fait viser ce matin des actes civils que je dois vous remettre, pour les publications exigées en la forme pour votre mariage avec miss Inès Parker.

— M. Parker m'a dit aussi, monsieur, ajouta Marcel, que j'aurais à m'entretenir avec vous de la rédaction du contrat, qui me paraît à moi nécessaire, bien qu'il n'ait vu là qu'une formalité inutile.

— Ah ! ne vous étonnez pas, répliqua en riant le solicitor. Dans

nos coutumes où l'on connaît peu le régime dotal, par la bien simple seule raison que les filles n'ont pas de dots, les époux, se mariant généralement avec leurs droits respectifs, n'ont guère besoin de ces stipulations indispensables dans la loi française.

A ce mot, qui confirmait les déclarations de la veille, Marcel, préparé à son rôle, répondit par le plus aimable sourire.

— Je comprends fort bien, reprit-il avec un dégagement suprême, la superfluité de tous ces arrangemens. Pourtant, dans le cas présent, bien que je vous avoue n'avoir jamais abordé ces questions d'intérêt, ni avec Mrs Parker ni avec sa fille, je sais par M. Daniel Parker que sa pupille a une fortune particulière du chef de son père...

— Oui, et dont elle doit entrer en possession à l'âge de dix-neuf ans.

— Je sais aussi cela, ajouta Marcel plaisamment, comme s'il se fût agi de la chose la plus indifférente, et ici se bornent toutes mes notions, car j'avoue que j'ignore encore absolument, en prévision d'un contrat, de quelle façon y figurerait l'apport de ma fiancée.

— M. Parker m'a mis à même de vous renseigner à ce sujet, monsieur, répliqua le solicitor en prenant une note dans un tiroir de son bureau.

Bien qu'il se tînt très ferme, à cette réponse qui allait peut-être fixer son destin, Marcel eut un battement de cœur.

— Voici, monsieur, poursuivit tranquillement l'homme d'affaires, l'énoncé très simple des droits de miss Parker résultant du testament de son père... Ils consistent en un legs unique de la somme de sept cent mille dollars, en actions de Chemical Bank de New-York, et en fonds anglais. Comme vous le voyez, c'est un peu plus de quatre millions de francs, au cours du jour.

Un léger éblouissement traversa le cerveau de Marcel.

— Seulement je dois ajouter, reprit le solicitor, que, par une clause formelle dudit testament, les titres de ces valeurs, destinées à garantir miss Inès Parker contre tout événement, sont inaliénables et doivent rester déposés à Chemical Bank, jusqu'à la mort de sa mère.

Soupçonnant une épreuve, Marcel, en garde contre toute faute de tenue, eut presque peur un instant de laisser éclater sa joie; mais, trop fort pour ne point rester fidèle à l'attitude qu'il s'était imposée, il se remit bientôt d'un aussi doux émoi, et avec une grâce sans pareille, il se complut à approuver les dispositions heureuses du défunt. C'était en somme deux cent mille francs de revenus assurés. Il parla alors des actes préservatifs que pourrait désirer introduire au contrat le tuteur mieux éclairé sur nos lois. Déclarant ses intentions absolues de s'en rapporter en tout à la volonté de

Mrs Parker, exprimée par un aussi aimable conseil, il alla même jusqu'à faire entendre la nécessité d'une sorte de régime dotal fondée sur une disproportion de fortune de son côté, dont il fit galamment l'aveu, avec un désintéressement tout à fait chevaleresque... Il conclut enfin par l'assurance de son entière adhésion à tout ce qui serait résolu.

— Tout me paraît donc entendu d'avance, monsieur, reprit courtoisement le solicitor. Il ne me reste plus qu'à donner avis à Mrs Parker de mon intervention impromptue, car je n'ai encore été informé de cette affaire que par les quelques mots que m'en a dits hier son beau-frère. Demain elle aura ma lettre.

— Vous savez qu'elle n'est plus à Deauville, dit vivement Marcel, craignant quelque retard.

— Oui, oui; M. Parker m'a donné son adresse à Londres : Kensington-Road, n°... — C'est bien cela, n'est-ce pas? ajouta-t-il.

A cette révélation inattendue qui lui tombait comme du ciel, Marcel resta presque ébahi. Craignant de trahir son inexplicable ravissement d'apprendre où était sa fiancée, ce fut avec un aplomb parfait qu'il confirma l'exactitude du renseignement si imprévu et si inespéré pour lui.

— En effet, monsieur, c'est bien cela, dit-il.

XIX.

Marcel quitta le solicitor presque abasourdi de ce qui lui arrivait. Depuis vingt-quatre heures, il avait passé par tant d'émotions folles, qu'il avait peine à se reconnaître en ce conflit d'événemens qui se succédaient coup sur coup. Rassuré sur cette question d'affaires et de dot qui l'avait un instant véritablement fort troublé, il savait en outre que Mrs Parker était à Londres.

Tout en comprenant que ce n'était qu'à un hasard, ou à une surprise qui n'était point tout à fait à son honneur, qu'il devait cette nouvelle, il songea aussitôt qu'il pouvait du moins la mettre à profit. Il était évident que, pris à l'impromptu par l'idée d'un contrat qui n'était point dans les prévisions, Daniel Parker avait oublié, ou craint peut-être par convenance, de confier à l'homme d'affaires l'extraordinaire situation des fiancés. Il en résultait que M. Delangre, non prévenu, pouvait devenir pour lui un intermédiaire précieux. A coup sûr, il allait rapporter ce dégagement de toute préoccupation d'intérêt et faire valoir le prix d'un désintéressement qui proclamait la sincérité d'une passion sans bornes, et n'ayant en vue que la possession d'Inès. Conscient d'avoir habilement joué son rôle et vaillamment subi l'épreuve, si c'en était une, il n'avait plus qu'à attendre l'effet que ne pouvait manquer de produire une conduite aussi correcte. Certes, par un tardif effet d'un mauvais

levain, ce régime dotal, si allégrement proposé, lui laissait bien quelque mélancolie; mais Marcel, en posant l'équation du problème dont il avait maintenant tous les termes, l'avait, disons-le, aussitôt résolu, élaguant toute broussaille inutile. Les quelques paroles si limpides de Daniel Parker ne pouvant lui laisser aucun doute sur sa façon de comprendre l'hymen, il avait encore trop du roué lui-même pour ne pas saisir du premier coup la vanité d'un avantage de contrat, réussît-il à l'obtenir d'un gaillard de cette force, qui l'instruisait avec si peu d'ambages des bienfaits de la coutume américaine... Sur le terrain des faits pratiques, le Parisien était digne du Yankee. Suffisamment heureux de ce qu'il retrouvait soudain, après avoir tant désespéré, en l'éblouissement de ce brillant mirage, sa première pensée fut d'écrire à Inès à l'instant, de lui crier ses souffrances, son désespoir loin d'elle. Il saurait l'attendrir par ses remords, il lui demanderait à genoux le pardon d'un égarement de ses sens et de sa raison... rejetant tout sur le délire d'une passion folle. Il la supplierait enfin de mettre un terme à cette absence, de lui permettre de la voir, de la rejoindre.

Mais il réfléchit aussitôt que mieux valait d'abord laisser agir M. Delangre. La lettre du solicitor allait certainement produire une détente par l'exposé de son désintéressement loyal. Lorsqu'il eut philosophé sur l'heureux tour que prenait sa destinée, gai, le cœur en fête, il gagna les boulevards.

L'après-midi était tiède et ensoleillée; une de ces après-midi d'automne où le soleil jette à profusion ses derniers rayons, teintant de pourpre les feuilles jaunies.

Tout en songeant à Inès, il se disait que, grâce à ce mariage, il allait pouvoir continuer cette vie facile pour laquelle il était si bien fait. A sept heures, il s'en alla dîner au club, où il lui sembla rentrer un peu en conquérant. Quoiqu'il essayât de déguiser la joie de son triomphe, son attitude d'aimable et élégante réserve était celle d'un homme recueilli et modeste, portant en secret un bonheur caché avec la conscience d'un éclat prochain qui va lui faire mille envieux. Une sorte d'audace brillait dans ses yeux, comme la satisfaction, l'orgueil d'une grande victoire. Quel bruit, quel effet, quelle sensation allait bientôt produire la nouvelle de ce mariage fabuleux! Il savourait d'avance cette joie d'être proclamé parmi les plus forts, d'exciter l'admiration de la galerie, pour s'être tiré du naufrage en plongeur habile qui rapporte un trésor du fond du gouffre.

Le soir, de retour chez lui, Marcel, ne pouvant penser qu'à Inès, se décida à lui écrire. De cette lettre allait dépendre sa réconcilia-

tion, sa rentrée en grâce. Il s'installa à son bureau et passa une partie de la nuit à rédiger vingt brouillons remplis de flammes. Il s'arrêta enfin à une épître pleine de ces phrases désordonnées de la passion qui sont les mêmes pour les roués ou les naïfs:

« Un hasard m'a révélé votre retraite. Vous m'avez défendu de vous suivre, j'obéis. J'obéis, torturé, désespéré de votre absence, accablé de remords et de regrets. Vous m'avez jeté le mépris, vous me maudissez... J'ai mérité mon triste sort. Je vous adore à genoux implorant ma grâce. J'ai été fou! Ah! je suis bien puni. Inès, un mot qui me tire de ma nuit... Inès, pardonnez-moi, rappelez-moi... »

Quatre pages suivaient ainsi, plaintives, suppliantes. Les lieux-communs de la passion paraissent toujours neufs aux amans. En dépit de la banalité du tour, c'est comme une langue à part qui se résume dans un seul mot : Je vous aime! Le reste n'est qu'une variation de cette éternelle redite accommodée au goût littéraire du moment, et dans le style convenu.

Marcel, ayant relu vingt fois sa lettre, se décida à l'envoyer le lendemain. Après quoi, il se mit en campagne pour la publication des bans. Quatre jours plus tard, à la mairie, l'affichage était fait. Par convenance, il devait une visite au tuteur d'Inès. Bien que Daniel Parker l'y eût médiocrement engagé, il se rendit au Grand-Hôtel, voulant payer cette dette de politesse.

L'Américain occupait un superbe appartement au premier étage. Marcel le trouva qui déjeunait dans son salon, en compagnie de deux compatriotes. Ils en étaient aux liqueurs, tous trois un peu montés, mais en gens à têtes solides.

A l'entrée de Marcel, Daniel Parker l'acclama joyeusement, comme enchanté d'une bonne surprise, et le présenta à ses amis.

— Monsieur Marcel... Marcel... Comment, maintenant, votre diable de nom? demanda-t-il en s'arrêtant court.

— De Chabal, monsieur.

— Ah! oui Chabal! Chabal! Le fiancé de ma nièce, miss Parker.

— Miss Parker! *Splendid business, sir!* dit l'un d'eux, en lui secouant la main d'un coup sec.

— Un verre de gin, reprit Parker, en faisant asseoir son futur neveu.

Puis, sans plus se soucier de lui, l'Américain et ses deux convives, MM. Thornton et Messenger, continuèrent leur entretien interrompu. Ne pouvant guère prendre part à cette causerie tout intime, Marcel se contenta d'allumer un cigare et garda le silence.

Enfin, les deux Américains se levèrent et prirent congé. Resté seul avec Daniel Parker, le fiancé lui raconta qu'il avait vu Delangre.

— Il vous a donné les actes?

— Oui.

— *All right!* Arrangez-vous maintenant comme vous l'entendrez.

A ce ton dégagé, Marcel qui, dès leur première rencontre, avait cru entrevoir dans les allures de Parker des façons de Dieu vengeur, se rassura bientôt. En sondant avec habileté le tuteur d'Inès, qui venait de la voir avec sa mère à Londres, il ne tarda pas à se convaincre de sa complète ignorance de l'extraordinaire complication des faits, et cette découverte le mit plus à l'aise. Parker parla de choses et d'autres, comme s'il n'y avait plus rien à dire sur le mariage. Puis, prenant son chapeau :

— Qu'est-ce que vous faites? demanda-t-il à Marcel.

— Rien. Si je puis vous être bon à quelque chose, disposez de moi.

— Allons!

Ils sortirent.

Marcel, rassuré sur l'intervention de l'oncle et voulant s'en faire un allié, déploya en son honneur toutes les séductions de son esprit. Au bout d'une heure, ils étaient les meilleurs amis du monde. Ils dînèrent ensemble et passèrent la soirée à l'Opéra.

Cependant, depuis l'envoi de sa lettre, une semaine déjà s'était écoulée. Tout en promenant Daniel Parker, Marcel attendait dans une impatience extrême la réponse d'Inès. Il commença à s'inquiéter... Etait-il donc possible qu'elle ne fût point touchée d'une si humble supplique, de l'expression d'un si complet repentir?.. Dans son espoir, il s'était vu déjà rappelé près d'elle... Et rien ne venait annoncer ce pardon si longtemps attendu. Devant un aussi inexplicable silence, les plus cruelles terreurs le ressaisirent...

Touchant au but, par instans, il se demandait encore si tout cela n'était pas un leurre, s'il n'allait pas se réveiller désabusé, et si ce bonheur fou qu'il osait entrevoir ne s'évanouirait pas comme une hallucination dont l'objet se dérobe quand on croit l'atteindre. Daniel Parker, se souciant peu des choses de sentiment, ne savait rien de sa nièce.

Les choses en étaient là, lorsque, un jour que Marcel s'était rendu chez le solicitor, pour conférer sur un premier rendez-vous avec les notaires, l'heure et le jour choisis, comme il allait se retirer : — Ah! mon Dieu! s'écria tout à coup M. Delangre, ouvrant vivement son buvard et en retirant un pli cacheté, j'oubliais que M[rs] Parker m'a envoyé une lettre pour vous.

A ces mots, Marcel eut peine à contenir son émotion. Presque tremblant, il prit la lettre que le solicitor lui tendit et se sauva, craignant de trahir son trouble. — Inès avait répondu! — Qu'allait-il apprendre?.. Arrivé dans la rue, anxieux, frémissant, il déchira l'enveloppe. Il lut ces quelques lignes écrites en anglais :

« Monsieur,

« Ma fille a reçu votre lettre. Elle me charge de vous annoncer qu'elle n'a absolument rien à vous répondre.

« JOSÉPHA PARKER. »

Ce billet, si bref et si dur, laissa d'abord Marcel atterré. Mais la cruauté même des termes qu'il contenait lui parut à la fin si invraisemblable qu'il crut y démêler vaguement une influence étrangère. Il en vint à se dire qu'en lui faisant répondre par sa mère, Inès avait sans doute craint sa propre faiblesse.

Il écrivit une seconde, une troisième lettre. Comment croire qu'elle ne se laisserait pas désarmer? Mais les jours se suivirent; il attendit en vain.

Devenu le compagnon intime de Marcel, Daniel Parker n'avait aucun soupçon du drame secret que lui taisait le malheureux amant. En apparence, d'ailleurs, tout marchait à souhait. Une rencontre des deux notaires avait suffi. La seule condition imposée par Mrs Parker était que sa fille ne la quitterait pas. Les jeunes époux habiteraient l'hôtel. La convention du régime dotal entendue, le contrat n'était point compliqué. Tout suivait donc son cours, et dans quinze jours le mariage aurait lieu.

Cependant l'inexplicable silence d'Inès accroissait ses alarmes. Effrayé d'une aussi triste attente, il s'affermissait dans cette pensée qu'un tel dédain impitoyable ne pouvait venir d'elle. A coup sûr, on agissait sur son esprit troublé; qui sait même si elle n'était pas torturée, violentée?.. A cette idée, la terreur le prit. — Quoi! il n'avait pas deviné depuis longtemps qu'il y avait là une persécution acharnée et cruelle?.. Il était resté passif, inerte, sans songer à la protéger, à la sauver, alors qu'elle était déjà presque sa femme!.. N'était-il pas évident qu'on avait supprimé ses lettres, qu'elle ignorait tout de sa douleur?.. Exalté par ces réflexions, son parti fut bientôt arrêté. Il allait courir à Londres. A tout prix, il la verrait, dût-il l'enlever, l'arracher à quelque inflexible contrainte.

Le même soir, Marcel prenait le train de Calais. Mais, durant le trajet, sa résolution chancela. A mesure qu'approchait le moment de revoir Inès, l'hésitation grandissait en lui; un pressentiment vague lui montrait un réel péril dans cette désobéissance qui allait réveiller peut-être toutes les rancunes.

Arrivé à Londres de grand matin, il sauta dans un cab, et se fit conduire à Kensington pour reconnaître la maison, en attendant qu'il se sentît assez de courage pour s'y présenter. La matinée était belle, et les superbes pelouses vertes se moiraient sous les rayons d'un soleil tiède. Dans les larges avenues finement sablées, les

jeunes ladies chevauchaient en groupes, les boucles blondes au vent, et des roses sur les joues. Une espérance leurra un moment son esprit. — S'il allait la rencontrer en promenade du matin avec sa mère?.. L'incident aurait l'air d'un hasard, et il esquiverait ainsi ce coup d'audace de braver sa défense. Mais il atteignit Kensington-Road sans qu'une heureuse chance l'eût servi. Caché au fond du cab, il fit arrêter de l'autre côté de la rue, en face du numéro indiqué. L'hôtel était charmant, et d'assez belle apparence. Un détail frappa Marcel de prime-abord : toutes les persiennes du premier étage étaient fermées. On eût dit une maison déserte. — Étaient-elles parties?.. Ou cette demeure n'était-elle qu'une résidence feinte pour y faire adresser leurs lettres? Une nouvelle inquiétude l'étreignit. Immobile, il regardait cette porte close, attendant l'apparition de quelque domestique qu'il reconnaîtrait; mais nul ne se montrait, pas un bruit à l'intérieur. Il eût voulu interroger les voisins, mais il n'osa, tremblant d'être aperçu.

Enfin, au bout d'un quart d'heure, il vit une voiture s'arrêter devant l'hôtel. Un homme descendit : c'était le duc de Uriguën, qui entra dans la maison.

Uriguën à Londres!.. Ce coup terrible vint s'ajouter encore à toutes les tortures que Marcel avait subies depuis un mois. Uriguën près d'Inès, c'en était trop!.. Il eut un instant l'idée d'aller sonner à cette porte, de se la faire ouvrir. — Mais, que s'en suivrait-il? — Hors de lui, il recula pourtant à la pensée qu'un éclat pouvait tout perdre. Craignant de succomber à son transport fou, dans un éclair de raison, il ordonna brusquement au cocher de partir, sentant le besoin de s'arracher à une tentation funeste... Il revint à son hôtel, consterné, se moquant de ses rêveries, de ses douleurs, de ses espoirs, de sa foi imbécile. Quoi! tandis qu'il la croyait accablée, désolée de leur séparation, accordant les remords de sa chute et sa religion fanatique avec son train d'Américaine, elle vivait gaie, insouciante, entourée, riant de ses tortures...

La journée fut dure. Marcel ne savait que résoudre. Partagé entre les desseins les plus contraires, tantôt il voulait apparaître devant l'ingrate et la confondre, tantôt il pactisait avec sa lâcheté, craignant de briser ce mariage, le dernier enjeu de sa vie. Il songeait à repartir sur-le-champ, réservant de se venger quand il la tiendrait sous le joug... Puis, il s'abandonnait à une douleur sincère, à la colère, au désespoir de sa passion. Il voulait la voir, l'implorer, se traîner à ses pieds, la fléchir... La jalousie, l'amour, l'emportèrent enfin. Il se décida à tout braver.

Il était huit heures du soir, il courut à Kensington. Son cœur battait à se rompre quand il sonna à la porte de l'hôtel. Une servante anglaise vint lui ouvrir; il demanda M[rs] Parker et donna son

nom. La servante l'introduisit, ouvrant devant lui la porte d'un salon, et l'annonça. Un nuage couvrit ses yeux. Il fit appel à toute son énergie. Dans la pièce, à peine éclairée par deux lampes à abat-jour, Mrs Parker était seule. Au nom de Marcel Chabal, elle se leva avec un mouvement d'indicible surprise.

— Quoi! monsieur, c'est vous? Ici?.. dit-elle d'un ton brusque.

A ce mot, en dépit du courage amassé, il se sentit perdre contenance, étreint par une effroyable émotion. C'était la première fois qu'il se retrouvait en présence de la mère d'Inès, depuis le jour de ce départ pour Paris dont les suites avaient été si fatales. Comme un coupable, il balbutia cette excuse :

— Pardonnez-moi, madame, si j'enfreins la défense qui m'a été faite de vous suivre, mais j'ai tant souffert depuis deux mois!.. J'ai éprouvé de si vives, de si terribles inquiétudes, en ne recevant aucune réponse, aucune nouvelle... J'ai cru miss Parker malade... et je n'ai su résister...

Mrs Parker ne fit aucun signe pour inviter Marcel à s'asseoir, et, restant elle-même debout, comme pour un visiteur qu'on renvoie...

— Si vous l'aviez demandé, monsieur, répliqua-t-elle, vous pouviez savoir, par M. Delangre, ces nouvelles d'un si grand intérêt pour vous.

A ce ton décidé, presque injurieux, de cette mère ennemie, l'embarras de Marcel redoubla. Il fit un effort pourtant, et, timidement, s'informa d'Inès.

— Elle n'est point ici, monsieur, répliqua Mrs Parker. — Et vous ne comptez point la voir, je suppose?.. ajouta-t-elle.

La hauteur de cette réponse abasourdit Marcel à un tel point qu'il perdit tout à fait contenance. Mais la pensée d'Uriguën traversant son esprit, il essaya d'insister. Mrs Parker l'interrompit brusquement.

— Je vous ai dit qu'elle n'est point à Londres, monsieur. Votre présence ne serait pour elle qu'une émotion pénible. Et d'ailleurs vous ne seriez point admis dans la retraite où elle a voulu s'enfermer jusqu'au jour de son mariage.

— Elle n'est point avec vous? demanda Marcel inquiet.

— Elle est dans un couvent, monsieur.

Atterré de cette nouvelle, Marcel sentit toute son énergie l'abandonner. L'implacable mère, toujours droite devant lui, semblait attendre qu'il s'en allât.

— Je lui dirai que vous êtes venu, dit-elle en forme de congé.

En osant cette démarche, Marcel s'était attendu à quelque péripétie violente; il s'était préparé à soutenir quelque débat dramatique, véhément, passionné. Il y avait dans cette froideur, dans cette absence ou ce dédain de tout reproche, une sorte de résignation

hautaine mille fois plus dure, plus humiliante pour lui qu'un éclat. Il se sentait traité comme un fauteur de détresse entré dans la famille et qu'on subit par force; sous le poids de ce regard indifférent, inexorable, il ne savait que dire. Un affreux découragement l'étreignit. A bout de forces, il essaya pourtant de formuler quelque phrase et ne trouva rien que ces mots :

— Oui, dites-lui que je suis venu, répéta-t-il après elle d'une voix brisée.

Mrs Parker ne répondit que d'un signe de tête, qui était en même temps une sorte de froid salut, et sonna. La servante reparut. Marcel s'inclina et sortit, piteux, accablé, déconfit. En rentrant à son hôtel, il tomba dans un fauteuil et fondit en larmes de rage, écœuré de se sentir tant de lâcheté, dans les angoisses de cet amour qui le brûlait.

De retour à Paris, il revit l'oncle Parker.

— Eh bien! vous arrivez de Londres? dit simplement le Yankee.

— Oui, répondit-il.

Ce fut tout. Marcel reprit son attente étrange. Chaque jour, à tout hasard, il écrivait à Inès. Avec son caractère prompt aux revirements et aux exagérations, depuis qu'il la savait enfermée dans une pieuse retraite, il se forgeait un nouvel espoir. Évidemment Mrs Parker lui était hostile. Son soin pour l'empêcher de voir sa fille dénonçait certainement qu'elle avait craint une entente des deux amans. Se fût-elle placée entre eux avec tant de dureté si elle avait été sûre de la résolution d'Inès?

Une semaine à peine le séparait du jour si longtemps attendu, et pourtant, dans cette situation singulière, Marcel ignorait tout de la façon dont les choses allaient s'accomplir. Il lui semblait marcher au milieu de ténèbres qui s'épaississaient à mesure qu'il avançait. Réduit à toutes les hypothèses les plus extravagantes, il ne savait rien, sinon qu'Inès allait enfin revenir et que tout était prêt pour leur union.

Il avait été entendu seulement que l'on éviterait tout bruit : une sorte de mariage secret en présence des seuls témoins. On arriva à l'avant-veille. Marcel eut une dernière entrevue avec M. Delangre et les notaires.

Il fut convenu que tous se trouveraient le surlendemain, à dix heures, à l'hôtel Parker, où la mère et la fille seraient arrivées dans la nuit. On signerait le contrat avant la cérémonie.

XX.

Enfin! le matin du grand jour se leva. La joie de Marcel était mêlée pourtant d'une douloureuse inquiétude. Il allait la revoir!

Quel accueil lui réservait-elle?.. Et lui-même, surtout, quelle attitude allait-il prendre en cet étrange dénoûment si bizarrement amené? Effrayé à l'idée de l'aborder en présence de témoins, il partit avant le moment fixé... A neuf heures et demie, il arrivait à l'hôtel. Comme il passait devant la loge du concierge, le timbre résonna deux fois.

Dans l'antichambre, il reconnut un des valets de Deauville qui l'introduisit en lui disant qu'il allait avertir M. Tomaso.

— Ces dames sont arrivées en bonne santé? demanda Marcel.

— Oui, monsieur, hier soir, à minuit.

Resté seul, Marcel, affreusement ému, regarda autour de lui. Rien qui annonçât l'événement qui se préparait. Aucun mouvement dans l'hôtel, un silence complet, un calme morne. On eût dit une demeure enchantée.

Il vit bientôt entrer M. Tomaso.

L'intendant venait se mettre à ses ordres au sujet des dispositions à prendre pour son installation, et lui proposa de le conduire à son appartement.

— Allons! dit Marcel, ne sachant que répondre, de peur de trahir devant les gens son étonnante situation.

L'intendant le précéda à travers les salons; puis, par un escalier particulier, il le fit monter au premier étage, et, ouvrant une porte, ils entrèrent.

Le splendide logis se composait d'une grande chambre à coucher somptueuse, en rapport avec le superbe ameublement de l'hôtel, et d'une sorte de salon-bibliothèque arrangé comme un cabinet de travail.

— C'est l'ancien appartement du père de mademoiselle, dit Tomaso; monsieur n'aura qu'à me donner ses instructions pour l'aménagement qu'il désirera y faire pour lui.

— Merci, monsieur Tomaso, répondit Marcel, j'aurai recours à vous pour tout cela.

— Le domestique de monsieur est logé au-dessus...

— Fort bien!.. Pour l'instant, je vous serais obligé de faire demander à ces dames si elles veulent bien me recevoir.

— Je pense qu'elles doivent être en bas, monsieur, car elles descendaient le grand escalier, au moment où je traversais le péristyle.

Marcel suivit l'intendant pour regagner le rez-de-chaussée. Un trouble invincible s'était emparé de lui. Marchant presque dans une sorte de vertige, il atteignit la porte du salon et entendit un valet annoncer: « M. de Chabal! »

Mrs Parker et Inès étaient assises, en toilettes de ville et en chapeaux, comme prêtes à sortir pour quelque course. A l'entrée de Marcel, ni l'une ni l'autre ne bougèrent.

Devant cet accueil de glace, il resta un instant muet, interdit. Pourtant il fallait parler pour rompre cette inexprimable gêne.

— J'ai voulu devancer l'heure, madame, dit-il enfin en s'inclinant, désireux de vous marquer d'avance ma soumission à tout ce qu'il vous plairait d'exiger de moi.

Sa voix était si tremblante qu'il ne put continuer.

— Je comptais sur cette assurance, monsieur, répliqua Mrs Parker froidement en lui montrant un siège; mais les choses sont suffisamment convenues, je pense, pour n'avoir point à y revenir. La condition formelle de mon consentement à ce mariage de ma fille, c'est qu'elle ne se séparera pas de moi. C'est aussi sa volonté... et vous y avez accédé...

— Ah! madame, s'écria-t-il avec empressement, croyez que ses moindres vœux seront sacrés pour moi.

— Ce point fixé, les conditions de contrat nous importent peu. Elles resteront ce que vous avez vous même désiré qu'elles fussent. A moins pourtant, ajouta-t-elle avec un air d'indifférence souveraine, que à cette heure, votre intention ne soit d'y apporter quelque changement.

— A Dieu ne plaise! madame, dit-il vivement, touché au vif par un tel mot. — Hélas! ne voyez-vous donc pas ce que j'éprouve à la pensée que je vous ai donné le droit de me parler d'une façon si cruelle?.. Ne comprenez-vous donc pas que j'ai déjà peut-être payé bien cher mon pardon par tout ce que j'ai souffert depuis deux mois?

Comme s'il eût fait appel contre tant de dureté, Marcel leva les yeux sur Inès. Le coude appuyé sur une petite table de peluche grenat, le menton dans sa main, elle regardait machinalement du côté de la croisée, étrangère à ce débat qui réglait son avenir.

La pensée lui revint encore une fois que, subissant la contrainte de sa mère, elle tremblait de rencontrer son regard. Il fut presque tenté de se jeter à ses pieds, de la forcer de tourner son visage vers lui, de la supplier de lui parler, de le défendre... mais il eut peur de l'exposer elle-même à quelque nouvelle rigueur, ou de tout compromettre au moment décisif si longtemps attendu...

N'allait-elle pas d'ailleurs être sa femme?..

A cet instant, du reste, la porte du salon s'ouvrit : Daniel Parker apparut.

Il s'avança vers sa belle-sœur, la main tendue, comme s'il l'avait vue la veille. Puis s'adressant à sa nièce :

— Vous permettez, ajouta-t-il en tirant de sa poche un petit écrin de velours bleu, que j'ajoute ce cadeau à votre corbeille?

Inès prit l'écrin avec un sourire et fit jouer le ressort... C'était un diamant de la plus belle eau.

L'arrivée successive de M. Delangre et du notaire mit fin à la scène de famille. On annonça enfin le comte Horace de Fierchamp, principal témoin du futur. Marcel respira à cette diversion rompant la froideur de ces étranges préliminaires de mariage. Les complimens échangés, on procéda à la lecture du contrat aux clauses duquel M[rs] Parker et Inès, assises l'une près de l'autre, n'apportèrent qu'une attention distraite. Quand le notaire eut achevé, les signatures apposées, on se leva pour se rendre à la mairie. La mère et la fille montèrent dans leur voiture avec Daniel Parker et le solicitor; Marcel suivit avec le comte dans son coupé.

— Eh bien! mon cher, nous voilà au grand jour! dit le comte gaîment. Dans une heure les destins seront accomplis.

— Oui, répondit Marcel, essayant de secouer son émotion secrète, et je suis bien heureux!.. Mais je vous avoue que je marche dans un effarement tel de ce bonheur dont j'ai tant douté, que, en ce moment surtout,.. j'ai encore peine à y croire, comme si quelque obstacle allait se dresser tout à coup.

— Bah!.. toutes les noces ne sont pas gaies! reprit le comte. Vous avez le lendemain!

On arriva à la mairie, où les autres témoins des deux partis attendaient... Marcel avait obtenu du magistrat un jour spécial, et la cérémonie du mariage s'accomplit dans ces formes graves et austères d'un échange de sermens devant la loi, après lesquels on est uni. La consécration qui suivit à l'église eut la même simplicité... Une messe basse, sans nul assistant étranger, à une chapelle latérale, la bénédiction du prêtre, et l'exhortation aux époux.

A midi, tout était achevé, et de retour à l'hôtel de l'avenue Friedland, les nouveaux époux et leurs témoins prenaient place devant un déjeuner, présidé par l'oncle Parker avec toute la solennité américaine.

Grâce à l'enjouement du comte Horace, qui lui tenait tête, le repas s'anima... et devint presque familial.

Dans l'accomplissement sans bruit de ce mariage dont personne, excepté l'élégant sceptique, ne pénétrait le drame secret, la réserve des convives n'excédait point ce flegme de bon ton, depuis longtemps substitué, dans nos mœurs, à la grivoiserie de nos pères. L'élément étranger dominant à cette fête, Daniel Parker prononça le discours obligé du *chairman*, en portant au jeune couple un toast mêlé, que le comte reprit aussi en anglais, pour répondre aux vœux d'alliance des deux peuples amis, scellant leur fraternité dans une union dont ils fêtaient l'heureux avenir...

Cependant Marcel, assis au côté de M[rs] Parker qui le séparait d'Inès, était ému d'un trouble qu'il ne pouvait réprimer que par un effort de volonté.

Tant de circonstances invraisemblables et bizarres avaient précédé ce couronnement final, que ce n'était qu'en fixant sa pensée qu'il en arrivait à se convaincre que tout était parachevé, qu'il était réellement marié, et que ce toast au *bridegroom* s'adressait positivement à lui... Inquiet, enivré, impatient, il attendait le moment où il allait être affranchi de cette horrible contrainte; où, délivré de cette mère hostile, à laquelle il devait tant de transes et d'angoisses cruelles, seul enfin *avec sa femme*, il allait se jeter à ses pieds... Ils retrouveraient alors cette liberté de se parler, de s'entendre qui leur était depuis deux mois refusée... Cœur à cœur, Inès allait apprendre que, éperdu, désespéré, il lui avait écrit presque chaque jour, qu'il l'avait suivie à Londres pour tenter d'arriver jusqu'à elle, de la sauver d'une séquestration indigne, complotée sans doute pour briser sa constance... Quelle joie lorsque, dans quelques heures, déposant enfin ce masque de dissimulation et de froideur, que la peur d'éveiller le ressentiment de sa mère clouait encore sur son visage, évadée de cette dure tutelle, elle allait tomber dans ses bras!.. Elle était sa femme!.. Et, maître désormais de leur destinée, son premier soin serait de la soustraire à cette oppression maternelle, dont il avait dès longtemps deviné l'intervention jalouse...

Il songeait vaguement à décider, peut-être le jour même, quelque fugue d'amans époux qui, les affranchissant de tout joug immédiat, établirait du coup leur indépendance, et romprait cette influence maudite dont ils avaient tant souffert... Une fois leur liberté reconquise et le cœur d'Inès affermi par le bonheur, ils reviendraient alors, unis et forts, asseoir leur jeune ménage désormais en possession de ses droits, à ce foyer où M[rs] Parker serait trop heureuse de les revoir pour ne point désarmer de ses prétentions tyranniques.

Quoi qu'il en fût, durant ce déjeuner dont les formes étaient forcément un peu cérémonieuses au courant de la causerie générale, il eût été difficile de saisir la moindre nuance d'un dissentiment que le tact du monde seul eût suffi à voiler. Inès, sans être embarrassée plus qu'il ne convenait de son rôle, avait cette attitude pleine de grâce de jeune mariée de grand ton, accoutumée aux représentations mondaines. Elle accueillait avec des sourires les galanteries du comte, placé auprès d'elle, et suivait avec son oncle Parker un entretien où ils achevaient de faire connaissance. Marcel, en lui voyant cette liberté d'esprit, et se rappelant la froideur qu'elle lui avait marquée, devant sa mère, à son arrivée à l'hôtel, ne put plus douter... N'y avait-il point là l'indice d'une joie que lui inspirait le sentiment de sa délivrance?..

XXI.

Vers quatre heures, les convives ayant pris congé, Daniel Parker était seul resté, et l'on n'était plus cette fois qu'en famille. L'oncle devant partir le soir même, l'entretien s'était engagé entre M[rs] Parker et son beau-frère, sur des questions d'affaires communes auxquelles Inès se mêlait, par une discrétion de bon goût, autant que pour se délivrer d'une contenance un peu gênante, Marcel se leva, et, répondant à une excuse que lui adressait courtoisement sa belle-mère, prétexta un motif pour se retirer... Enfin, après des adieux très chaleureux échangés avec le tuteur, il remonta chez lui, heureux de trouver une occasion de se recueillir avant l'action décisive qu'il allait engager.

Il faut le dire, quoique Marcel fût marié, tant d'émotions avaient marqué ce jour, qu'il n'avait pas encore la sensation bien nette des événemens qui venaient de s'accomplir.

Tout cela lui faisait tellement l'effet d'un songe que, retiré dans cet appartement de l'hôtel Parker qu'il allait désormais habiter, ce n'était que par un entraînement de réflexion qu'il se séparait suffisamment de la veille, pour ressaisir la notion du présent. Rien autour de lui ne se rattachait à sa vie passée. Tout lui était si complètement étranger que la vue de son valet de chambre venant lui demander ses ordres le surprit. Il se rappela que, dans son ignorance de ce qu'il allait advenir, il était sorti de chez lui, le matin, sans avoir même songé qu'il n'y rentrerait pas. Il pourvut aussitôt au bagage nécessaire pour être prêt en toute occurrence, soit pour un départ subit qu'il espérait, soit pour un emménagement suffisant du moins au confort immédiat de la situation, en attendant qu'il organisât d'une façon définitive l'installation de son train conjugal.

Cependant, tout en parcourant en imagination les perspectives fleuries de l'avenir, il attendait impatient la fin de cette conférence maudite qui retardait son bonheur. Inès sans doute devait à son oncle cette marque de déférence, et ne pouvait s'échapper pour le rejoindre. Déjà le jour baissait, un domestique avait apporté des lampes lorsque enfin le bruit d'une voiture roulant sur le sable de la cour l'attira à la fenêtre... Il aperçut sur le perron Daniel Parker embrassant sa belle-sœur et sa nièce. Il le vit monter dans le coupé qui partit. Inès était libre... Il s'agissait maintenant de la rejoindre et de la soustraire, armé de ses droits s'il le fallait, à l'importunité de sa mère, qui ne pouvait en conscience exercer plus longtemps ce *veto*, suffisamment respecté jusqu'au dernier instant, de son autorité... Il délibérait encore sur la façon dont il allait s'y prendre

pour ravir sa femme à l'ennemi, quand un domestique vint lui dire que « Madame de Chabal lui faisait demander s'il voulait bien la recevoir. » Son cœur bondit. Quelques minutes après, il entendit un bruissement de soie, des pas légers qui s'arrêtèrent à la porte de la bibliothèque : Inès parut.

Marcel s'élança avec un transport de joie; mais à la froideur qu'il rencontra dans ce premier accueil, à l'attitude, au regard qu'elle lui jeta, il s'arrêta presque interdit. Sans marquer aucun trouble, d'un geste calme, elle lui montra un fauteuil et, s'asseyant sur un petit divan :

— J'ai tenu, monsieur, dit-elle en fixant sur lui ses grands yeux, à ne point retarder un entretien nécessaire, à cette heure où nous sommes mariés, et qui doit décider de notre vie en des termes qui sauvegardent notre dignité commune. Ma mère et moi, nous avons résolu de retourner à Naples, et de nous y fixer... Mais une séparation, le jour même de notre mariage, aurait assurément ce fâcheux effet de révéler à tous les yeux une triste situation que nous avons intérêt à cacher. J'ai donc pensé qu'il vous paraîtrait, ainsi qu'à moi, que le souci de votre considération et de la mienne exige, de notre part, ce sacrifice de dissimuler, pour le monde, notre désaccord d'époux, en vivant quelques mois l'un près de l'autre, de façon à voiler du moins une rupture à laquelle, aujourd'hui, on attribuerait une cause certainement préjudiciable à tous deux. Cependant, en faisant appel à ce seul recours qui nous reste, il importe que nous soyons assurés de n'avoir point trop à souffrir, en nous allégeant mutuellement, s'il se peut, les rapports forcés que cette épreuve comporte, et que, réserve faite de mon entière liberté, je m'efforcerai, je vous l'assure, de vous rendre faciles, autant qu'il dépendra de moi, pendant le temps que nous lui assignerons.

Marcel avait écouté interdit.

— Mon Dieu, que dites-vous là, Inès? murmura-t-il. Mais je ne vous comprends pas... Quoi!.. vous êtes ma femme! et vous me parlez de votre liberté!..

— Oh! je serai toujours prête à vous en rendre compte, interrompit-elle avec hauteur.

— Non, non, reprit-il, ce n'est pas vous que j'entends!.. Ah! je vous en conjure, quittez ce ton qui me fait mal, qui m'épouvante, qui me torture. Nous séparer!.. Mais, malheureuse enfant, ne voyez-vous donc pas que je sais tout, que je devine, sous ce langage, l'oppression qui vous accable, et cette influence de votre mère qui nous a déjà tant fait souffrir!..

Elle le regardait étonnée.

— Vous vous méprenez tout à fait, poursuivit-elle de son même

air résolu, et c'est précisément pour vous ôter toute illusion à cet égard, que j'ai voulu vous parler seule et sans retard. Il ne faut pas qu'un malentendu puisse subsister entre nous, que vous croyiez à cette pression, dont vous me parliez dans vos lettres comme violentant mon sentiment...

— Quoi! mes lettres, vous les aviez reçues?..

— Sans doute, puisque vous me les adressiez... Mais, rassurez-vous, ajouta-t-elle, ma mère n'a jamais su ce qu'elles contenaient. Et vous n'aurez point à craindre d'elle une hostilité qui serait d'ailleurs froissante pour moi autant que pour vous. Pour apaiser ma conscience et pour me sauver d'une honte, il m'a fallu devenir votre femme. En acquérant ainsi l'absolution de ma faute, j'ai contracté le devoir de trouver dans mon cœur la force de l'oubli. Je m'adresse donc à vous, pour définir entre nous ce mode d'existence séparée, dont vous réglerez vous-même les convenances et auquel, ma mère et moi, nous saurons nous conformer.

Marcel tombait des nues, atterré par ce calme d'une volonté si précise qu'il la sentait trop implacable pour que le cri de sa passion pût l'émouvoir. Comme elle restait froide et silencieuse, attendant qu'il lui répondît, il fit un effort pour secouer sa pensée.

— Voyons, Inès, reprit-il, tout ce que vous me dites là est si impossible, si effrayant, si cruel, que, je vous le jure, je vous écoute sans comprendre, comme si j'étais un insensé... Quoi! à cette heure même, où le bonheur commence pour nous, vous me parlez d'une séparation de nos deux existences, de nos deux cœurs, et de nos deux âmes?..

— Je vous offre d'arranger notre vie avec ce qui peut rester d'affection et d'estime entre nous, pour n'avoir point à révéler aux yeux du monde l'apparence même d'un dissentiment que notre respect envers nous-mêmes exige que l'on ignore.

— Mais vous ne m'aimez donc pas? s'écria-t-il éperdu. Vous ne m'avez donc jamais aimé?

— Oh! cette question-là est devenue, je le pense, assez inutile entre nous! répliqua-t-elle sans se départir de son calme assuré. Je vous ai aimé, comme je le pouvais du moins... et il n'eût dépendu que de vous de faire de ce sentiment, alors confiant et sûr, un bonheur vrai... Par caractère, vous le savez, et malgré cette soif d'indépendance que mes habitudes d'éducation justifiaient, j'ai toujours eu besoin de m'appuyer sur une affection amie, de la tyranniser peut-être, mais en donnant franchement de mon cœur tout ce que j'en pouvais donner. Je vous avais rencontré dans un moment où, souffrante en mon orgueil, je me sentais trop seule pour ne point vous accueillir avec joie... Je vous étais presque reconnaissante de rompre un isolement dont je comprenais l'in-

jure... Oui, je vous aimais alors... ou j'étais près de vous aimer, peut-être à vous donner tout de ma vie : je croyais encore en vous, j'attendais l'heure où, libre de disposer de mon sort, j'aurais le droit de me choisir un avenir... En m'abandonnant, imprudente, à mes imaginations folles, j'ignorais tout de moi-même, et, étant ce que j'étais, si j'eusse soupçonné un péril, que je ne croyais pas fait pour une fille comme moi, j'eusse certainement compté sur vous pour m'en sauver.

— Eh bien, oui, j'ai été fou et lâche, contre un délire que je n'ai pas su prévoir, que je n'ai pas su vaincre; mais, Inès, n'ai-je point été assez cruellement puni par vous, par le remords que j'ai gardé de mon crime?.. Si vous saviez ce que je suis devenu pendant ces deux mois!..

— Si vous avez souffert, j'ai eu ma part de l'expiation, répondit-elle nettement. Mais, en amenant cette nécessité d'un mariage entre nous, sur lequel il ne nous était même plus permis de délibérer, vous avez détruit ce pur orgueil d'un lien sacré, cette foi de deux époux, fiers de se donner l'un à l'autre, et sans lequel nul amour ne saurait subsister.

— Mais je vous aime, Inès, s'écria-t-il éperdu... mais je vous adore à genoux, comme j'adorerais un ange!..

Elle eut un haussement d'épaules, et le regardant en face :

— Vous m'aimez, vous?.. dit-elle incrédule; mais à quel gage le reconnaîtrais-je?.. Est-ce à ce moyen odieux que vous avez employé pour devenir mon mari?.. M'avez-vous laissée libre de vous supposer un autre but que de m'obtenir par la contrainte?.. Je valais mieux que cela, en vérité, et vous ne m'avez point estimée à mon prix. — Aujourd'hui, il est trop tard pour me rendre la foi perdue. Je suis votre femme et, vous n'en doutez pas, je le suppose, je porterai votre nom comme je le dois. Mais je ne vous crois plus, je ne vous crois plus!.. Est-ce ma faute, à moi, alors que vous m'avez inspiré le mépris de moi-même, si je ne puis plus voir en vous que le complice d'un action honteuse, et si je ne puis plus vous estimer?..

— Oh! non, non, je vous en conjure, Inès, ne prononcez pas de pareils mots!.. Voyons, écoutez : je me soumets, j'obéirai à votre volonté... Imposez-moi une épreuve, si dure qu'elle soit, je la subirai sans me plaindre... Oui, j'ai mérité vos mépris, votre haine... Oui, j'ai perdu tout droit à votre amour peut-être; mais je vous aime, et je veux racheter ma faute, et ce crime de vous avoir méconnue... J'ai mal vécu, livré à la dépravation d'un monde sans vertus et sans devoirs, ignorant tout des pures chastetés d'une âme comme la vôtre... Inès, je veux redevenir digne de vous... Puisque vous l'exigez, je vivrai près de vous dans votre ombre, sans jamais

me révolter, jusqu'à ce que vous me trouviez assez puni... Laissez-moi seulement l'espoir que vous me pardonnerez un jour...

— Non, répliqua-t-elle froidement, je vous tromperais si je ne vous désabusais pas sur une telle espérance. Mon pardon, je vous l'ai donné devant Dieu et devant le prêtre qui nous a mariés; mais mon amour n'est plus... Vous voyez donc bien que je ne puis plus être votre femme, car je ne pourrais l'être qu'au prix d'un mensonge qui m'avilirait même à vos yeux. C'est là ce que j'ai voulu vous dire en faisant appel à votre loyauté. Pendant trois mois, terme qui vous paraîtra comme à moi suffisant pour le monde, nous demeurerons ici, ma mère et moi. Nous pourrons alors nous séparer sans scandale. Étrangères, nul ne saurait suspecter notre préférence pour le séjour de Naples... La moitié de ma fortune vous appartient, et le monde, en vous voyant habiter cet hôtel...

— Vivre ici, sans vous!.. s'écria Marcel, frappé au cœur par ces mots accablans.

— Vous ne me contesterez pas, je suppose, reprit-elle fièrement, le droit de vous demander de couvrir du moins de votre nom le seul titre à la considération qui me reste... et que pourrait entamer la divulgation de cet état de femme séparée, que la calomnie est toujours prête à condamner...

— Hélas! hélas! dit Marcel confondu.

Inès demeura calme et froide.

— Si vous voulez accepter ce pacte qui dissipera pour moi toute crainte, ajouta-t-elle lentement, vous me trouverez prête à vivre près de vous en des rapports amis, dont nous aurons besoin tous deux pour alléger notre chaîne.

Marcel avait écouté, accablé, interdit devant ce regard noir et profond où se devinait l'impitoyable décision d'une âme volontaire et résolue.

— Vous me faites bien mal, dit-il d'une voix défaillante... Et ma douleur est d'autant plus affreuse que je l'ai méritée...

— Acceptez-vous ce pacte que je vous propose? reprit-elle.

— J'accepte tout de vous, Inès, heureux encore de souffrir par votre volonté. Je vivrai près de vous comme vous l'ordonnez... Mais je vous aime et j'espère.

Elle ne répondit point.

— Voulez-vous me donner la main? ajouta-t-il, comme elle se levait.

— La voici, répondit-elle.

Et elle sortit, le laissant atterré.

MARIO UCHARD.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LE

SALON DE MME NECKER

D'APRÈS DES DOCUMENS TIRÉS DES ARCHIVES DE COPPET.

IV.

LES AMIS. — MOULTOU, BUFFON, THOMAS.

« L'amitié, chez les femmes, est peut-être plus rare, disait un écrivain du siècle dernier, mais il faut convenir que lorsqu'elle s'y trouve, elle doit être aussi plus délicate et plus tendre. Les hommes en général ont plus les procédés que les grâces de l'amitié. Quelquefois en soulageant ils blessent, et leurs sentimens les plus tendres ne sont pas fort éclairés sur les petites choses. Les femmes au contraire ont une sensibilité de détail qui leur rend compte de tout. Rien ne leur échappe : elles devinent l'amitié qui se tait; elles encouragent l'amitié timide; elles consolent doucement l'amitié qui souffre. Avec des instrumens plus fins, elles manient plus aisément un cœur malade; elles le reposent et l'empêchent de sentir ses agitations. Elles savent surtout donner du prix à mille choses qui n'en auraient pas. Il faudrait donc peut-être désirer un homme pour ami dans les grandes occasions, mais pour le bonheur de tous les jours, il faut désirer l'amitié d'une femme. »

Celui qui, dans un *Essai sur les Femmes,* écrivait ces lignes, dictées par un sentiment si fin et si noble, avait dû à Mme Necker de connaître et il lui avait fait goûter en échange ce bonheur de

tous les jours. Cependant ce n'est point en parlant de Thomas que je commencerai une étude destinée à nous faire pénétrer un peu plus avant dans l'intimité de Mme Necker, car l'ordre qui doit nous guider est un peu celui de ses préférences, et, si Thomas a été pour elle un ami fidèle et passionné, si Buffon l'a environnée d'une adoration respectueuse qu'elle a payée de retour en tendresse filiale, tous deux n'en passaient pas moins dans ses affections bien après celui dont le nom est déjà revenu plus d'une fois dans ces pages, bien après Moultou. On n'a pas oublié ce jeune ministre, beau-frère d'une amie d'enfance de Mme Necker, qui avait été mêlé aux circonstances les plus difficiles de sa vie de jeune fille. Mme Necker avait avec lui une de ces intimités dont rien ne remplace la perte, où deux âmes ont à peine besoin de s'expliquer et de se raconter l'une à l'autre parce que de tout temps elles se sont connues et devinées. Lorsqu'un rare concours de circonstances a fait naître cette intimité entre un homme et une femme, et lorsque chacun peut s'y livrer avec la sécurité que des sentimens plus orageux n'en viendront pas troubler le calme, c'est une exquise jouissance qui est connue seulement des natures fines, et qui, sans avoir les ivresses de l'amour, en fait goûter du moins toutes les plus délicates douceurs. Tel fut le lien qui unit Mme Necker et Moultou, lien étroit autant que solide, et que vingt-trois années d'une séparation presque complète ne parvinrent jamais à relâcher. Durant ces vingt-trois années, une correspondance active fut entretenue entre eux, et cette correspondance, dont le recueil forme un gros volume, m'a été singulièrement précieuse pour l'étude du caractère de Mme Necker. C'est en quelque sorte un miroir où se reflètent, dans toute leur sincérité et leur vivacité première, les impressions successives qu'elle a ressenties au cours d'une existence si remplie et si variée. Le premier échange de lettres remonte à l'époque où elle était encore aux prises avec les difficultés croissantes de sa situation chez Mme de Vermenoux :

Que vous êtes injuste, mon cher ami! lui écrivait-elle à cette date. Moi me défier de vous! Moi vous cacher le fond de mon âme! Ce seroit être à la fois ingratte et injuste. S'il y a eu un moment où j'ai voulu vous voiler mes sentimens, c'étoit bien plus par dégoût de moi-même que par injustice pour vous. Je croyois vous être devenue indifférente, et dès lors il me sembloit que je ne valois plus la peine d'interresser personne; c'étoit par excès d'amitié que je semblois y manquer; mais ce moment est passé; s'il revenoit, à quoi me serviroit la vie?.. C'est la jalousie qui m'a dicté ces expressions que vous avez si mal interprétées; et j'en suis bien punie; je n'ai jamais pu supporter qu'on m'eût enlevé mes premiers droits à votre amitié, et mon cœur

s'est révolté contre tous les efforts que j'ai faits pour détruire ce sentiment blâmable; pardonnez-moi, je vous conjure, mais je ne me pardonnerai jamais.

Le mariage de Mme Necker ne devait rien changer ni au fond, ni à l'expression d'une relation si tendre. « Un sentiment, lui écrivait-elle, loin d'en détruire un autre, ne fait que le ranimer. » Aussi continua-t-elle toujours de s'adresser à lui avec le même abandon; c'était surtout dans ses momens de tristesse qu'elle le prenait pour confident, soit qu'elle sentît son âme ployer sous le fardeau de la vie qui est parfois si lourd, même pour les heureux, soit que l'état incertain de sa santé offrît à son imagination de sombres perspectives :

Mon cher Moultou me justifie au fond de son cœur; c'est à lui que j'en appelle. Il doit sçavoir que rien ne peut l'effacer de mon souvenir et que la mort même, en changeant la nature de mon être, ne pourra jamais rien sur celle de mes sentimens. Car si en perdant la vie nous devons acquérir un nouveau degré de perfection, un attachement fondé sur la reconnoissance, sur l'admiration, sur toutes les vertus doit prendre encore de nouvelles forces. Depuis un mois ma grossesse est devenue insupportable et j'en attens le terme avec impatience, dut-il être celui de ma vie. Il l'est quelquefois, mon cher ami, et cette réflexion me fait prendre la plume malgré la douleur qui me poursuit; je n'ai pu attendre une époque toujours dangereuse sans vous répéter ici avec cette candeur qui ne m'a point abandonnée, que mon âme est tout entière dans vos mains; que le charme de votre caractère bien plus encore que la sublimité de votre génie m'ont attachée à vous pour jamais. Assurez votre chère et délicieuse femme que le souvenir de ses bontés est gravé dans ma mémoire d'une manière ineffaçable qui ne se réveille jamais sans faire couler mes larmes. Si je meurs, regrettez-moi quelques fois, l'un et l'autre, comme la plus tendre de vos amies, et si Dieu me conserve la vie, pensez quelques fois que votre affection me la rend précieuse. Adieu, mon cher ami, je n'ai pas la force de continuer. Je serai longtemps sans vous écrire; je ne serai pas un moment sans vous aimer.

Cette lettre causait à Moultou une vive émotion, et il s'empressait, pour dissiper la tristesse de son amie, de lui rappeler tout ce qui devait la rendre heureuse. « Tronchin m'écrit, lui disait-il, que votre mari vous adore. Cela est nécessaire : qui vous connoît doit plus que vous aimer. Qui vit avec vous ne doit vivre que pour vous. » Mais ce n'était pas fréquemment qu'il répondait avec autant

d'empressement aux lettres de Mme Necker. Souvent elle était obligée de lui écrire deux ou trois fois pour obtenir une réponse, et sa correspondance est pleine de plaintes affectueuses, mais incessantes, sur les trop longs silences de son ami. « Si vous pouviez imaginer, lui écrivait-elle, avec quel plaisir j'ai apperceu des caractères que votre main avoit tracés, vous auriez des remords de m'en avoir privée aussi longtemps. Votre amitié est une des bases essentielles de mon bonheur. Comment avez-vous pu m'en ravir si longtemps les marques? » A ces tendres reproches, Moultou répondait en s'excusant sur ses occupations, sur l'ardeur qui l'emportait tantôt à se consacrer à la défense de son ami Rousseau, tantôt à intervenir dans les querelles des *bourgeois* et des *natifs*. Mais il y avait dans ces longs silences quelque chose de systématique. Nature sensible et fière, Moultou portait à ses amis un intérêt passionné, lorsqu'il pouvait quelque chose pour adoucir leurs peines; au contraire, lorsqu'il les sentait heureux, un instinct que comprendront certaines natures le poussait à se retirer en quelque sorte de leur bonheur et à ne rien leur demander pour lui-même. Il finissait cependant par confesser à Mme Necker les motifs secrets de sa réserve, ce qui lui valait de nouveaux et tendres reproches :

Vous sçavez si bien réparer vos fautes qu'on seroit tenté de vous les pardonner, mais, mon cher Moultou, je ne puis les oublier. L'instant que vous avez paru cesser de m'aimer a laissé dans mon cœur de profondes traces. Quoi, vous abandonnez vos amis quand ils sont *tranquilles!* Voilà ce que j'ai toujours craint! Quelle est cette bienfaisance cruelle qui ne vit que dans les douleurs, et qui, loin de partager le bonheur de ses amis, le diminue autant qu'il dépend de lui! Oui, je vous trouve dur, barbare même dans les raisons que vous m'alléguez. Voulez-vous me contraindre à ne considérer mes plaisirs qu'accompagnés de votre indifférence, vous scavez, mon cher ami, que ce seroit les empoisonner et que je n'en connus jamais de réels que ceux qui prennent leur source dans un cœur sensible. Mais vous scavez aussi que toutes mes peines ont eu la même origine et vous me le rappelleriez bien cruellement si vous cessiez de m'aimer, je dirai même de me regretter, car quelqu'illusion que puisse vous faire votre ardente imagination, jamais, non jamais, vous ne me remplacerez. J'ai la conscience de cette vérité parce que mon cœur a celle d'un attachement indéfinissable qui a résisté à tout et même aux injustices que cette imagination vous a fait commettre; mon amour propre auroit dû en être blessé, mais mon cœur affligé ne m'en laissoit pas le temps.

Bien que l'absence fût, au dire de Mme Necker, « un burin qui gravoit plus profondément dans son cœur les traits de ses amis, »

cependant elle ne prenait pas aisément son parti de cette séparation habituelle du compagnon de sa jeunesse, et elle caressait avec ardeur le projet de l'attirer à Paris. Lorsque M. Necker, en arrivant au contrôle général, dut résigner les fonctions de ministre de la république de Genève à Paris, Mme Necker conçut à l'instant la pensée de lui faire donner Moultou pour successeur par le Magnifique Petit Conseil, et elle s'adressait à Moultou pour lui demander quels étaient les meilleurs moyens à employer. « Souvenez-vous, lui disait-elle, que c'est mon bonheur que je mets entre vos mains, que c'est pour moi pour qui vous traitez et que cette obligation sera une des plus grandes parmi toutes celles dont j'aime tant à me rappeler. » Mais soit que Moultou n'eût pas beaucoup secondé le zèle de Mme Necker, soit que sa qualité de fils d'un réfugié français ne lui conciliât pas la faveur de ces anciennes familles de l'aristocratie genevoise, qui, depuis Calvin, se partageaient un peu étroitement entre elles le pouvoir et les honneurs, la négociation échoua, et Mme Necker dut se rabattre sur l'espérance d'attirer au moins Moultou à Paris pour quelque temps. Il y avait onze ans qu'ils ne s'étaient vus lorsque Moultou lui annonça qu'il se rendait enfin à ses instances, et elle lui répondait sur-le-champ :

Est-il bien vrai, monsieur, vous viendrez auprès de nous? Je pourrai montrer à l'ami de mon enfance combien tous les sentimens qu'il m'inspiroit alors se sont accrus dans mon cœur. Je vais recommencer à vivre. Tous les objets que j'observerai avec vous reprendront pour moi le piquant de la nouveauté. Votre appartement est tout prêt au contrôle général. Vous y logerez, vous et M. votre fils; vous y serez libre ou esclave, car si vous le désirez je m'emparerai de votre volonté; je vous mènerai partout; je serai votre ombre aux spectacles, aux bibliothèques, en société, à la campagne. Je déterminerai l'emploi de toutes les heures de votre journée. Si cet esclavage ne vous plaît pas, vous entrerez, vous sortirez, vous verrez une société différente, vous dînerez ou vous souperez dehors sans m'en prévenir, et j'ignorerai que vous êtes chez moi, à moins qu'un sentiment confus du bonheur ne m'en avertisse quelquefois.

Ils sont rares et courts ces instans dans la vie où le bonheur est si complet et si doux que l'âme n'en est plus avertie que par un sentiment confus, et ce bonheur-là ne saurait être la récompense que d'une conscience pure et d'une vie sans reproche. Après un séjour de quelques mois à Paris durant lequel Moultou (s'il faut en croire les lettres adressées par Mme Necker à sa femme) obtint le plus grand succès dans la meilleure compagnie et « enchanta tout le monde par son esprit, ses lumières et sa politesse, » il dut

enfin retourner à Genève. Mme Necker s'était si bien habituée à jouir de la présence du meilleur ami de sa jeunesse que M. Necker, dans son affectueuse sollicitude pour une santé facile à ébranler, redouta pour elle l'émotion des adieux, et que, d'accord avec Moultou, il lui cacha le jour fixé pour le départ. Quand Mme Necker apprit la vérité, elle écrivit à Moultou une lettre où se peint toute l'amertume de ses regrets :

Je n'essayerai pas de vous peindre l'état où je me suis trouvée quand après avoir demandé plusieurs fois pourquoi vous ne veniez point, M. Necker a prononcé enfin que vous étiez parti. Je suis sortie immédiatement et je me suis livrée à toute l'amertume de ma douleur. Les idées les plus noires se sont présentées à mon cœur désolé, et des torrens de larmes ne pouvoient diminuer le poids qui me suffoquoit. Il est donc bien vrai, mon aimable ami, je vous ai revu après cette longue mort que les âmes indifférentes osent nommer l'absence; je vous ai revu pour vous reperdre encore. Où êtes-vous? Dans quel cœur puis-je à présent reposer les pensées qui m'agitent? Ma société n'a plus d'attrait pour moi depuis qu'elle a perdu un si cher ornement. A présent, mon aimable ami, me voilà de nouveau seule dans ce désert que vous étiez venu peupler. Ah! si quelque chose peut adoucir l'horreur de votre éloignement, c'est de vous sçavoir entouré d'une famille qui vous adore, de vous voir dans les bras d'une femme digne de vous par son caractère, par sa raison, par ses agrémens, par mille vertus, et surtout par cette sensibilité exquise que je n'ai jamais vue qu'à elle. Vous m'avez écrit une lettre comme vous-même j'ai cru vous entendre parler. Hélas! que cette illusion a été courte! On vous a laissé partir. Votre retour n'est plus qu'une espérance vague, car qui peut prévoir les événemens, à cet intervalle de temps et de lieu? Mais réunis ou séparés, songez que jamais on ne rendit un hommage plus tendre, plus sensible, plus déchirant que dans ce moment-cy à toutes les qualités qui vous distinguent et que nous idolâtrons, M. Necker et moi. Il parle et sent avec moi quand je vous écris; je ne crois pas que vous ayez au monde un ami plus tendre.

Lorsque M. Necker eut acheté Coppet en 1783 et lorsqu'il eut pris l'habitude d'y faire d'assez longs séjours, Mme Necker jouit beaucoup de ce rapprochement avec les amis de sa jeunesse, qu'elle retrouvait au bord du lac de Genève. Mais elle ne devait pas en jouir longtemps. Moultou, qui avait à peine quelques années de plus que Mme Necker, fut emporté en 1788 par une maladie aiguë, et on peut penser si ce coup fut vivement ressenti par elle : « L'état de mon âme, écrivait-elle au jeune Moultou, me fait sentir encore avec plus d'effroi ce que vous devez éprouver. Ah! vous m'aviez dit qu'il

étoit sans danger, je vivois tranquille, et la mort est entrée dans mon cœur sans y être attendue. » Lorsque la mort est entrée dans un cœur, suivant la forte expression de Mme Necker, le vide qu'elle a fait ne peut plus être rempli que par les souvenirs de l'être aimé, et de tous ces souvenirs les plus vivans et les plus chers sont les êtres qu'il a aimés lui-même. Aussi, durant les quelques années qu'elle survécut à Moultou, Mme Necker partagea-t-elle entre sa femme, son fils et ses filles tous les sentimens qu'elle avait eus pour lui, et elle pouvait avec vérité écrire à Mme Moultou que tout la rattachait à elle, « l'estime, la reconnoissance, le souvenir, et tous les tendres et mélancoliques pensers, » ces pensers qui deviennent, lorsque commence la lente destruction des années, la loi et l'amère douceur de la seconde moitié de la vie.

II.

La relation de Mme Necker avec Buffon n'est pas un des traits les moins curieux de la vie de cet homme illustre, auquel on s'était plu, sur la foi de documens hostiles et trop facilement acceptés, à faire une réputation de dureté et de sécheresse jusqu'au jour où la publication entreprise par son arrière-petit-neveu, M. Nadault de Buffon, est venue rétablir la vérité sur bien des points méconnue. Lorsque Buffon connut Mme Necker, il avait soixante-sept ans. Depuis cinq ans, il était veuf d'une femme beaucoup plus jeune que lui, dont il s'était épris en la voyant, à peine âgée de dix-huit ans, dans le parloir du couvent des ursulines de Montbard, et dont la tendresse, la fidélité, la douceur avaient payé de retour son affection passionnée. « Cette mort, disait-il, lui avait laissé au cœur une plaie incurable. » Son fils voyageait par ses ordres avant qu'un brevet d'officier, obtenu dans le régiment des gardes, le retînt presque toujours dans des garnisons lointaines. Buffon vivait donc à Montbard de cette existence solitaire, laborieuse et sevrée de tous les plaisirs (au moins des plaisirs du cœur) dont la régularité majestueuse, si mal à propos raillée, l'aidait peut-être à contenir les élans d'une nature fougueuse. Mais dans ce corps athlétique se cachait un cœur ardent et sensible, et ce cœur tenait en réserve des tendresses qui demandaient à s'épancher. Peut-être, durant les quelques heures de repos qu'il s'accordait chaque après-midi, lorsqu'il se promenait de son pas lent et régulier sous l'ombre des allées ou au soleil des terrasses qu'il avait embellies, la peinture des merveilles et la poursuite des secrets de la nature n'occupait-elle pas entièrement sa pensée, et peut-être les nobles jouissances du génie qui se complaît dans son œuvre ne lui faisaient-elles pas oublier les tristesses d'une vie dépouillée de ces doux et austères

devoirs, qui sont pour le commun des hommes l'intérêt, le charme et la loi de la vie. Buffon vivait depuis cinq ans de cette existence solitaire lorsque, pendant l'un des séjours que ses fonctions d'intendant du Jardin du roi l'obligeaient de faire à Paris, il eut l'occasion de rencontrer Mme Necker. Ce fut Mme de Marchais qui ménagea la rencontre. « Je vous avoue, lui avait écrit Mme Necker, que j'ai la plus grande curiosité de connoître M. de Buffon, et que je serai enchantée de vous devoir ce plaisir entre mille autres. » Mme de Marchais devait probablement elle-même la connaissance de Buffon à son ami M. d'Angeviller, qui était, on s'en souvient, directeur des jardins et bâtimens royaux. Bien que celui-ci en eût assez mal usé avec Buffon en sollicitant à son insu et au détriment de son fils la survivance de sa charge, cependant Buffon n'avait pas rompu toute relation avec lui. Mme de Marchais put donc les réunir à souper tous les quatre, et de cette rencontre naquit une relation qui dura quatorze années et qui embellit d'un dernier rayon la vieillesse de Buffon, en même temps qu'elle fit goûter à Mme Necker tout ce qu'il y a de flatteur pour une femme dans l'hommage enthousiaste d'un grand génie. Buffon s'était épris en effet pour elle, en quelque sorte à première vue, d'une affection à la fois respectueuse et passionnée dont plus de quatre-vingts lettres attestent la constance et la vivacité croissante. On a pu dire en parlant de ces lettres de Buffon à Mme Necker, dont quelques-unes ont déjà été publiées par M. Nadault de Buffon, qu'elles révèlent chez celui qui les a écrites l'absence totale du sentiment du ridicule. A prendre en effet les choses par un certain côté, mais qui serait, je crois, un peu mesquin, on pourrait être tenté de sourire en lisant ces lettres, d'un ton constamment emphatique, où Buffon appelle tour à tour Mme Necker sa noble, sa grande, sa sublime, sa première amie, et où il épuise, pour exprimer son enthousiasme, toute la série des métaphores qu'il peut tirer des trois règnes de la nature. Mais si l'on veut bien ne pas s'arrêter à cette impression un peu superficielle, il est impossible de ne pas être touché en voyant un homme comme Buffon s'épancher en témoignages de tendresse et de reconnaissance vis-à-vis d'une femme plus jeune que lui de trente ans, comparer avec humilité la nature morale de Mme Necker avec la sienne, et dans ses relations avec elle oublier la distance que mettait entre eux ce noble génie dont il était si fier. Je choisirai, parmi les lettres de Buffon à Mme Necker qui n'ont point encore été publiées, quelques-unes de celles où ses sentimens se sont exprimés avec le plus de chaleur, et on ne laissera pas, je l'espère, que d'être ému par la profondeur et la vivacité de l'affection qui se révèle sous leur forme un peu solennelle.

Montbard, le 23 juillet 1779.

Ma très respectable amie,

J'ai pris congé avec bien du regret; j'avois la larme à l'œil en vous quittant tous deux, et cet attendrissement s'est souvent renouvellé depuis sans s'être attiédi, car c'est pour la vie que je me suis dévoué et à l'une et à l'autre; je m'en fais une gloire et j'y attache mon bonheur. J'aurois pu et peut-être dû vous l'écrire, mais je fais peu de cas du sentiment en recit, et souvent ceux qui en ont le moins ont le plus de paroles. Je vais vous consulter; croiés-vous, ange de mes lumières (car vous les avés souvent rectifiées), croiés-vous que le sentiment puisse s'exprimer autrement que par les faits? Le papier, ce me semble, ne peut recevoir l'empreinte de ce qui se grave au fond du cœur, on n'y trace que le produit de l'esprit et non les sensations de l'âme; je l'éprouve en voulant vous peindre celles qui me sont le plus chères, et vous-même, ma belle et noble amie, vous qui êtes mon guide et mon modèle en sentimens, avés-vous jamais pu rendre autrement que par de grandes actions les sublimes élans de cette tendresse divine qui fait le fond de vos vertus et qui se répand par votre bienfaisance sur l'humanité toute entière? et même en amitié, n'est-ce pas encore par les faits que vous vous exprimés? m'avés-vous jamais dit autant que vous avés fait pour moi? Mais pourrai-je à mon tour faire quelque chose pour vous? J'ai beau tenir mémoire de vos bienfaits, de vos insignes bontés, de vos attentions particulières, je ne vois nul moien de m'acquitter que dans votre propre cœur auquel je voudrois joindre le mien, mon adorable amie.

Bien que Mme Necker répondît avec exactitude à toutes les lettres de Buffon, cependant celui-ci mettait une sorte de discrétion à solliciter d'elle des témoignages trop fréquens de son affection. Mais lorsqu'il avait gardé le silence quelques mois, ce silence lui paraissait trop pénible, et il prenait la plume pour le rompre :

Montbard, ce 9 février 1781.

Ma noble amie, vous dont les jours peuvent être comptés par vos bienfaits, vous que j'aime et j'estime beaucoup plus que moi-même, accordés-moi quelques-uns de ces instans qui font tout mon bonheur; après deux mois de silence, mon cœur a besoin d'effusion; la tendre amitié veut, comme l'amour, jouir de temps en temps. Votre lettre du 14 décembre est toujours sous mes yeux, j'en jouis encore pleinement, et cependant je vous en demande une autre qui suffira pour me faire

vivre heureux jusqu'à mon retour. La discrétion devient cruelle lorsqu'on la porte à l'excès, et néanmoins c'est par discrétion que je ne vous écris qu'à de si longs intervalles ou seulement lorsque vos bontés en font naître l'occasion. Aujourd'hui même je reçois une lettre de M. d'Angevilier qui me pénètre en me faisant sentir tout ce que je dois à votre amitié. Permettés-moi de la copier ici parce que je crois pouvoir être garant de ce qu'elle contient et que j'aime à présenter à la plus noble des âmes les sentimens d'un cœur reconnoissant. . . .

Recevés mes actions de grâce avec celles de mon ami; toute ma tendresse et tout mon dévouement vous sont dûs depuis longtemps et acquis à jamais, ma très illustre amie.

Parfois la vivacité des sentimens qu'il éprouvait pour Mme Necker dictait à Buffon des dissertations d'une nature assez délicate qu'il s'excusait d'écrire de la même plume avec laquelle il avait écrit l'*Histoire naturelle*.

Ce 18 juillet 1781.

J'ai joui trop délicieusement de votre lettre, mon adorable amie, pour différer plus longtemps de partager ces délices de mon cœur; je n'ai pu me lasser de la lire et relire; les hautes pensées et les sentimens profonds s'y trouvent à chaque ligne et sont exprimés d'une manière si noble et si touchante que non-seulement j'en suis pénétré, mais échauffé, exalté au point que j'en ai pris une idée plus élevée de la nature de l'amitié. Ah, dieux! ce n'est point un sentiment sans feu, c'est au contraire une vraie chaleur de l'âme, une émotion, un mouvement plus doux, mais aussi vif que celui de toute autre passion; c'est une jouissance sans trouble, un bonheur encore plus qu'un plaisir; c'est une communication d'existence plus pure et néanmoins plus réelle que celle du sentiment d'amour; l'union des âmes est une pénétration, celle des corps n'est que de simple contact (pardonnez, bonne amie, ces expressions physiques, je suis dans ma vieille tour de negromancien, je vous écris avec la même petite plume et du même caractère que j'ai écrit l'*Histoire naturelle;* vous excuserez donc les deffauts de l'écriture et les libertés d'expression en faveur de ma situation); mais pour l'union intime de deux âmes ne faut-il pas qu'elles soient de niveau, et puis-je me flatter que la mienne s'élève jamais aussi haut que la vôtre? Je le crois quelquefois parce que je le désire, parce que vous êtes mon modèle, parce que je vous aime et respecte au-delà de tout ce que j'ai jamais aimé. Je me le persuaderois encore plus, ma tendre et noble amie, en vous voiant passer comme moi sur les choses majeures et dans les circonstances les plus épineuses de la vie. Mais combien, grande

amie, n'êtes-vous pas au-dessus de moi, au-dessus de tout le monde par le calme que je vous ai vu conserver dans les momens du plus grand trouble? Votre lettre de ce moment me paroitra toujours un monument divin de la plus haute fermeté d'âme (1). Continués à communiquer à notre grand homme cette même tranquillité qui feroit son bonheur; se souciant peu ou point du tout d'avoir plus de fortune, n'a-t-il pas assez de gloire? et cependant il peut encore en acquérir tranquillement en mettant par écrit ses idées et ses vues; il faut persuader à sa grande âme qu'il doit ce bienfait à la postérité. Mais, ma généreuse amie, à mesure que mon cœur s'échauffe, mes yeux se lassent et je ne puis continuer d'écrire, et je cesse sans cesser de vous adorer.

L'émotion que causaient à Buffon les cruelles souffrances nerveuses de Mme Necker lui arrachaient aussi des témoignages d'intérêt dont elle aurait probablement réprimé la trop vive expression chez tout autre que chez un vieillard de soixante-quatorze ans.

Depuis votre lettre du 20 août, ma très chère et tendre amie, j'ai perdu mon bonheur; après les larmes qu'elle m'a fait répandre, je ne pouvois y répondre que par mes gémissemens sur les douleurs atroces que vous avez souffert, le cœur en presse et l'esprit, en écharpe. La stupeur succedoit aux sentimens trop vifs dont j'étois affecté; je craignois (helas avec raison) le retour de ces cruels accès de nerfs, et quoique votre dernière lettre me rassure l'esprit mon cœur tremble toujours. — J'aurois voulu voler auprès de vous, et je serois en effet arrivé des le 12 de septembre si le ciel et la terre ne s'y étoient opposés... je suis desolé de ce surcroit de delay et d'absence forcée. Je vous le repète, chère amie que j'adore, je voudrois être auprès de vous, je le voudrois par ce double motif; je suis faché de vous entendre dire que vous *abandonnés à la voracité du temps ou à son inconstance vos liaisons, vos goûts et vos penchans*. Oh! ma noble et trop vertueuse, trop courageuse amie, *les affections profondes* que vous *êtes sure de luy derober* sont en effet le fonds de notre bien; mais les gouts et les penchans en sont le revenu; et le bonheur consiste à ne rien perdre de ce dont on a jouï. Et quelle personne au monde mérite plus que vous d'être parfaitement heureuse? qui jamais eut plus de droit à la reconnoissance de touttes les ames sensibles? qui ne vous éleveroit pas des autels si tout le monde vous connoissoit comme moi? Je me trompe ici par trop de sentiment, car vous en avés en effet des autels dans le cœur de tous les gens honetes, et le mien a de plus que les autres le désir ardent de vous voir jouïr en paix et en santé de tout ce que vous avez acquis par vos

(1) M. Necker venait de quitter le ministère.

hautes vertus; il a de plus un sentiment qui tient à votre personne; je ne pouvois me representer cette maigreur, cette perte de votre embonpoint d'albâtre sans pleurer de desespoir; ce n'est donc pas votre âme seule que j'aime; vous serés assez genereuse pour me pardonner cet aveu, j'en ai pour garand les vœux que vous avez la bonté de faire pour la conservation de mon triste corps.

Montbard, ce 1er octobre 1781.

Je reprends pour vous dire après avoir relû et baisé vos lettres que comme vous avez trop de vertu, vous avez aussi trop d'esprit. Que d'ingénieuses images, quelle tournure charmante dans votre dernière lettre et sur des choses désagréables quel vernis de beauté! quel fond de bonté! que je vous dois donc aimer; mais aussi combien donc je vous aime! chaque jour je vous vois plus aimable et tous les jours egalement spirituelle et sensible, les miens vous sont consacrés, et tous ensemble ne m'acquiteront pas de ce que je dois à la tendresse de ma divine amie. C'est en le luy protestant que j'ose l'embrasser.

Mme Necker, comme on peut le penser, n'était point insensible à l'expression des sentimens de Buffon. Ce qui brillait d'un certain éclat littéraire avait toujours eu beaucoup de prestige à ses yeux. Mais qu'étaient-ce que les hommages d'un Marmontel, d'un Grimm, d'un Diderot, auprès de ceux d'un homme avec lequel Voltaire acceptait sans trop de mauvaise grâce de partager « le temple de Mémoire, » suivant un vers célèbre de Lebrun :

Partage avec Buffon le temple de Mémoire.

Le culte public que Buffon rendait à Mme Necker l'enveloppait en quelque sorte dans cette gloire :

O de Buffon illustre et digne amie,
Vous dont il m'a vanté l'âme et les agrémens,

lui disait le même Lebrun (qui était bien le poète qu'il fallait à tous deux), et elle devait singulièrement jouir de voir ainsi leurs deux noms associés. Aussi donnait-elle à Buffon une large place dans ses préoccupations et dans sa vie. Ce nom illustre revient à chaque page des cinq volumes de *Pensées et Mélanges* qui après la mort de Mme Necker ont été extraits de ses journaux intimes. On voit que la pensée de Buffon était toujours présente à son imagination et qu'il était à ses yeux la plus haute expression de l'humanité. « M. de Buffon, disait-elle, est inimitable en tout, et cepen-

dant il doit en tout servir de modèle. » Les moindres opinions de Buffon, les jugemens littéraires qu'il portait sur ses contemporains et ses rivaux, ses pensées sur le style, sur la composition, dont quelques-unes paraissent singulièrement justes et profondes, ont été recueillies par elle avec un soin religieux. Buffon, de son côté, en la voyant si attentive aux soins de sa gloire, ne lui dissimulait pas la haute opinion qu'il avait conçue de lui-même. Lorsque, pour dédommager Buffon de l'affront qu'on lui avait fait en disposant de sa survivance, le roi eut permis qu'on élevât de son vivant sa statue au Jardin du roi, la question se posa de savoir quelle inscription il convenait de mettre sur le socle de cette statue, œuvre de Pajou. Celle qu'on avait adoptée d'abord : *Naturam amplectitur omnem*, ayant inspiré à un mauvais plaisant ce commentaire : « Qui trop embrasse mal étreint, » Lebrun avait proposé ces deux vers :

Buffon vit dans ce marbre. A ces traits pleins de feu,
Vois-je de la nature, ou le peintre, ou le dieu ?

Mais on avait décidé qu'une inscription latine était préférable, et au lendemain d'une soirée où les termes de cette épigraphe avaient été discutés chez Mme Necker, Buffon prenait son parti d'y travailler lui-même :

Vous avés, ma noble amie, si fort exalté mon amour-propre hier soir, que j'ai rêvé cette nuit ces deux vers pour le portrait :

Buffoni os insigne videns mirabere. Quid si
Virtutes, nec non præcordia candida noris ?

Cela n'est pas bien bon ; cependant je préfererois ce latin à la phrase tirée de mes ouvrages. Bonjour, mon adorable amie ; depuis vingt-quatre heures je n'ai pas cessé de penser à vous.

Mais quelques jours de réflexion lui faisaient apercevoir que ces vers n'étaient pas irréprochables, car il écrivait encore à Mme Necker :

Au Jardin du Roy, ce 11 février.

Peu content des derniers vers latins que j'ai envoyés à ma noble amie, j'en ai rêvé quatre autres qui me paraissent moins mauvais, mais que je soumets à son jugement, mille fois plus exquis et plus sûr que le mien.

Ingenio sublimi, menteque diviniore
Intima Naturæ victæ penetralia scrutans
Buffonus verbo terram et cœlos patefecit,
Felix! nam potuit rerum dignoscere causas.

Il faut croire que le jugement de Mme Necker n'avait pas été très favorable à ces fruits de la muse de son illustre ami (bien que, dès le lendemain, il se fût empressé d'en corriger les fautes de quantité à l'aide d'un dictionnaire), car elle lui suggérait à la place de cette épigraphe une inscription qu'elle-même avait composée, et Buffon lui répondait aussitôt :

Ma noble amie, ce que vous rencontrés vaut mieux que ce que j'imagine et puis que vous voulés louer l'éloquence et le genie, il faut substituer votre épigraphe à la mienne :

Cedite, Romani scriptores, cedite, Graii (1),
Nostro Buffonio cui mens divinior atque os
Magna sonaturum. . . .

et finir à ces mots. Je n'ai point du tout de regret de mes deux vers dans lesquels j'aurois voulu exprimer mes sentimens d'adoration pour vous. Le cœur devroit parler toutes les langues, mais le latin ne m'a pas obéi et ces sentimens sont si profonds qu'il me seroit même impossible de les traduire en françois.

Ce n'était pas seulement dans l'intérêt de sa propre gloire que Buffon s'escrimait un peu péniblement, comme on le voit, en vers latins. La pensée de célébrer en style lapidaire les grâces et les vertus de son incomparable amie n'échauffait pas moins son imagination. Mme Necker avait fait peindre son portrait, en miniature, sur une petite boîte en émail pour le donner à Buffon, et Buffon avait composé, pour être gravés à l'entour, en lettres d'or, les vers suivants :

Angelica facie et formoso corpore Necker
Mentis et ingenii virtutes exhibet omnes.

Mais l'éloge ne tardait pas à lui paraître insuffisant, et un matin il écrivait à Mme Necker, du Jardin du roi :

(1) Le premier vers est tiré de Properce, qui l'avait composé avant la publication de l'*Enéide*.

11 avril 1786.

Ce mardy, cinq heures du matin. Nuit plus calme que les précédentes pendant la quelle j'ai rêvé trois vers que je veux ajouter aux deux premiers qui sont autour du portrait de mon adorable amie :

Fulget enim Necker, miseris auxilia et opes
Suppeditans, fulget tradens hospitia sana
Ægrotis, nec non captivis ostia pandens.

Mme Necker, qui était elle-même souffrante à ce moment, écrivait à Buffon pour le remercier de ses vers, et comme elle annonçait l'intention de lui faire visite, Buffon s'empressait de lui répondre :

Ce 13 avril 1786, au Jardin du Roy.

La nuit a été bonne et le rhume est fort diminué. J'aurois fort désiré que mon adorable amie m'eût dit un mot de sa santé. Je la supplie de ne pas se donner la peine de venir. Mes vers ne méritent pas un remerciement. Je viens de les faire copier et j'ai changé le dernier. J'en ai fait aussi quatre en français. Bons ou mauvais, les voici :

Ce visage angélique avec un beau corsage
Annoncent de Necker et l'âme et le génie.
De la divinité vive et fidèle image,
Tu sus aux malheureux rendre ou donner la vie.

Buffon, on le sait, n'aimait pas beaucoup la poésie. Selon lui (et ce jugement est peut-être plus profond qu'on ne pense) le plus bel éloge qu'on pût faire d'une pièce de vers était de dire : « C'est beau comme de la belle prose. » Mais il était lui-même trop connaisseur en belle prose pour se faire illusion sur le mérite de ses vers, et il ne faut voir, dans ceux que j'ai cités, qu'un monument curieux de son orgueil, de sa tendresse et de sa bonhomie.

Durant les heures que Buffon et Mme Necker passaient à converser ensemble soit en se promenant dans la longue allée d'arbres qui traversait le Jardin du roi, soit assis par les belles soirées d'été sur les fraîches terrasses de Saint-Ouen, il y avait un sujet que la nature élevée et méditative de leurs deux esprits ramenait souvent entre eux et sur lequel ils avaient quelque peine à s'entendre. Plus d'une discussion s'est engagée sur la question de savoir quelles étaient les véritables opinions religieuses de Buffon. On

sait qu'il avait le parti-pris de ne pas s'exposer aux censures de la Sorbonne, et qu'après avoir publié, en 1750, sa théorie de la Terre, il s'empressa, sur les observations qui lui furent faites par la faculté de théologie, de publier une réponse où il déclarait expressément « n'avoir eu aucune intention de contredire le texte de l'Ecriture et croire très fermement tout ce qui y étoit rapporté sur la création, soit pour l'ordre des temps, soit sur les circonstances des faits. » Mais, sans attacher plus de créance qu'il ne faut à ce propos que lui attribue formellement Hérault de Séchelles : « J'ai toujours nommé le Créateur, mais il n'y a qu'à ôter ce mot et à mettre à la place la puissance de la nature, » on ne saurait cependant méconnaître que, si les mots de Dieu, de créateur du monde, d'auteur des choses reviennent fréquemment sous sa plume, ces mots paraissent n'avoir dans sa pensée d'autre portée que celle d'une forme de langage un peu conventionnelle. Lorsque avec cette vue de l'esprit dont il s'enorgueillissait à bon droit, il promène sur les révolutions de l'univers un regard pénétrant dont quelques erreurs ne doivent pas faire oublier la sagacité, lorsque (suivant une métaphore hardie) à cette question que Dieu adressait autrefois à Job : « Ou étais-tu lorsque je jetais les fondemens du monde? » il semble répondre : « J'y étais! » il semble aussi, à travers la réserve prudente de son langage, qu'il ne sente pas la nécessité d'une puissance intelligente et directrice et que, pour expliquer ces évolutions successives, il lui suffise de cette force de la nature dont il parlait avec une éloquence si chaleureuse et si convaincue : «C'est , disait-il, une puissance vive, immense, qui embrasse tout, qui anime tout... C'est en même temps la cause et l'effet, le mode et la substance, le dessein et l'ouvrage... un ouvrier sans cesse actif qui sait tout employer, qui travaillant d'après soi-même, toujours sur le même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable; le temps, l'espace et la matière sont ses moyens, l'univers son objet, le mouvement et la vie, son but. » Il lui manque, en un mot, ce que Sainte-Beuve (le Sainte-Beuve de 1854) dans l'étude sagace qu'il lui a consacrée appelait si bien : « le rayon, l'humble désir qui appelle la bénédiction d'en haut sur l'humaine sueur et lui fait demander le pain quotidien. » D'un autre côté, on savait, et les documens publiés par M. Nadault de Buffon n'ont fait que compléter d'autres témoignages, que Buffon n'a jamais cessé de se conformer aux pratiques extérieures du culte et qu'au moment de sa mort, dans la plénitude de son intelligence, sans pression d'aucune sorte, il a non-seulement accepté, mais réclamé avec ardeur les secours de l'église. Il y a quelque chose qui répugne profondément à croire que cette haute nature se soit abaissée jusqu'à jouer toute sa vie une longue comédie, et

que la ferveur religieuse témoignée par lui à sa dernière heure n'ait été qu'un calcul destiné à assurer le repos de sa sépulture. N'y a-t-il pas là un de ces problèmes sur le seuil desquels on devrait s'arrêter? De quel droit en effet pénétrer dans les profondeurs d'une conscience peut-être combattue pour y donner le dernier mot aux résistances de l'esprit ou aux soumissions de la volonté? Mais invincible est la tentation qui dans ces temps de doute conduit à demander aux grandes intelligences ce qu'elles ont pensé de ces terribles problèmes qui sont au fond de toutes nos querelles. Aussi n'ai-je pu m'empêcher de chercher si, dans cette correspondance intime, les véritables sentimens de Buffon ne se trahiraient pas par quelque endroit. Ces hautes questions paraissent avoir été soulevées entre Buffon et Mme Necker dès la première année de leurs relations (1). « Je vous proteste, madame, lui écrivait Buffon, de retour à Montbard, que je m'estimerois moi-même davantage si je pouvois penser en tout aussi bien que vous et M. Necker; mais la première de toutes les religions est de garder chacun la sienne, et le plus grand de tous les bonheurs est de la croire la meilleure. Je n'en ai pas moins eu un plaisir délicieux dans ces conversations où nous n'étions pas tout à fait d'accord, et vous reconnoîtrez, madame, par mon empressement à chercher les occasions de vous faire ma cour, la sincérité des sentimens que je vous ai voués. » Le souvenir de ces discussions était probablement encore présent à la pensée de Buffon lorsque, quelques mois après, il lui adressait les lignes suivantes :

Montbard en Bourgogne, ce 13 juillet 1774.

M. de Buffon a l'honneur d'envoyer à Mme Necker un petit écrit qu'il n'a pas publié et que probablement il ne publiera pas, mais qu'il soumet bien volontiers à son jugement en lui demandant néanmoins indulgence et vérité. Il prend la liberté de lui offrir ses respectueux hommages et tous les sentimens de sa haute estime.

Le petit écrit que Buffon adressait à Mme Necker est un opuscule de quelques pages où il s'efforce de concilier le récit de la Genèse avec sa propre théorie de la formation du globe. Ces quelques pages ont été plus tard insérées par lui dans ses *Époques de la nature*. Mme Necker ne serait donc pas demeurée tout à fait étrangère à cette tentative de conciliation dont la pensée première aurait été inspirée à Buffon par le désir d'apaiser dans l'âme de sa

(1) La lettre d'où je tire ce fragment a déjà été publiée par M. Nadault de Buffon.

noble amie les scrupules qu'elle éprouvait à admirer la hardiesse de ses hypothèses. Si ce fut là son but, il y réussit pleinement, car cette conciliation, qui ne nous paraît aujourd'hui qu'à moitié satisfaisante, rassura cependant Mme Necker.

Je conserverai précieusement, lui écrivait-elle, le présent inestimable dont vous me croyez digne. C'est un modèle du respect qu'on doit avoir pour les idées reçues quand elles sont utiles. J'y verrai comment on peut sacrifier l'orgueil et l'opiniâtreté du génie en l'obligeant à user de ses forces contre ses propres opinions quand elles peuvent être dangereuses, et je ne serai jamais humilliée en faisant devant vous les aveux d'une âme honnête qui cherche un appui dans le ciel, comme un sentiment dans le cœur de ses amis.

Mais cette concession que Buffon faisait aux opinions reçues ne suffisait pas pour éteindre entre Mme Necker et lui toute controverse. J'en trouve la preuve dans une lettre postérieure de quelques années où Buffon fait allusion à ses dissentimens avec elle sur un sujet bien autrement grave que les évolutions successives du globe, sur l'existence même et la survivance de l'âme. Celui qui a écrit après saint Paul et après Racine une si belle page sur l'*homo duplex*, l'homme double que chacun sent au dedans de soi, ne paraît pas dans cette lettre très persuadé que de ces deux hommes l'un soit formé d'un principe et puisse compter sur un avenir distincts de l'autre. Je citerai en entier cette lettre deux fois curieuse parce qu'on y trouve ensemble l'expression des hésitations de Buffon sur ce point capital de toute croyance philosophique et celle d'une tendresse dont les années ne faisaient qu'accroître l'ardeur :

Je ne vous verrai donc qu'à mon retour à Paris. Ah! mon adorable amie, que ce prolongement d'absence est cruel à mon cœur! Je comptois fermement que de Lyon à Paris vous ne prendriés pas d'autre route que celle de Montbard, et je ne me console de m'être trompé qu'en pensant que vous y comptiés aussi et que cela n'a pas dépendu de votre volonté; je vous adore si sincèrement que je crois être sûr que vous m'en savés gré, je vous aimerai toute ma vie, et même dans l'autre et pour l'éternité, si, comme je le désire, votre opinion est meilleure que la mienne. Avec quelle finesse de tact, avec quelle grâce vous me donnez cette leçon de philosophie dans votre dernière lettre! Elle contient en quatre pages plus d'un volume de sublime morale; chaque ligne est un axiôme, et toujours le sentiment exquis précède la profonde pensée; oui, divine personne, vous êtes tout esprit et tout âme; plus le corps est affaibli, plus votre tête a de force; les deux substances sont donc bien distinctes chez vous tandis que chez moi elles n'en font

qu'une; je sens les facultés de l'esprit décroître avec celles du corps, et voilà le fondement de la différence de nos opinions; la tendresse de cœur est la seule qui me paroisse augmenter au lieu de diminuer. Car je vous aime d'autant plus que je languis ou souffre davantage, mais je ne puis vous l'exprimer avec la même énergie. Mon pauvre individu surchargé par l'âge, affaibli par une incommodité habituelle, se consume encore en mouvemens forcés pour des procès, des affaires malheureuses et surtout par les regrets d'une aussi longue absence et mes inquiétudes sur votre santé qui m'est plus chère que la mienne. Votre tendre amitié fait toute la douceur de ma vie, je ne serai pas heureux tant que vous ne vous porterez pas bien, tant que je ne vous verrai pas : combien de sentimens n'aurai-je pas à vous offrir, sans compter ceux de la reconnaissance pour les secours d'argent que j'aurois accepté si j'en avois eu besoin, mais j'ai reçu et placé dans une terre la dot de ma belle-fille; je viens de vendre les meubles du château de cette terre, ils m'étoient inutiles, et j'en ai tiré onze mille livres; ainsi j'ai plus d'argent qu'il ne m'en faut pour la vie d'anachorète que je mène ici. — Voilà un beau cadeau du prince Henry en porcelaine avec des cuillères d'or; vous lirez et me renverrez sa lettre qui est ingénieuse et sensible. Adieu, mon adorable amie; pardonnés ma très mauvaise écriture (1).

Cette lettre est sans date; mais si l'allusion au cabaret de porcelaine qui fut envoyé à Buffon par le prince Henri de Prusse, l'année qui suivit le voyage de ce prince en France, ne la rattachait à l'année 1785, il suffirait du tremblement de l'écriture et de l'allusion que fait Buffon à ses infirmités croissantes pour montrer qu'elle se rapporte aux dernières années de sa vie. Buffon était en effet atteint de la pierre, et chaque année cette douloureuse maladie rendait pour lui plus pénible le voyage périodique qu'il faisait de Montbard à Paris. Pour adoucir les souffrances que lui causaient les cahots du chemin, Mme Necker avait fait fabriquer et lui avait envoyé de Paris une voiture dont la suspension particulière était destinée à adoucir les secousses de la route. Ce fut dans cette voiture que Buffon fit son dernier voyage au commencement de l'année 1788. Mais bientôt ses souffrances croissantes ne lui laissèrent plus d'illusion sur l'approche de sa fin. Un jour, par une chaude après-midi du mois d'avril, il voulut faire une dernière et mélancolique promenade à travers ce Jardin du roi auquel il avait consacré tant de soins. Enveloppé de fourrures et

(1) Il était assez rare que Buffon écrivît de sa propre main et il se servait ordinairement de celle d'un secrétaire. Cependant presque toutes les lettres que j'ai citées, sans doute à cause de leur caractère intime, sont de son écriture.

appuyé sur deux laquais, il parcourut la longue allée d'arbres qu'il avait si souvent montée et redescendue en compagnie de Mme Necker, et en rentrant il se coucha pour ne plus se relever. Dès qu'il se sentit mortellement atteint, il fit mettre sur une table voisine de son lit la petite boîte que Mme Necker lui avait donnée surmontée de son portrait, et il ne cessait de tourner ses regards vers cette image chérie. C'était le moment où l'ouvrage de M. Necker sur l'*Importance des opinions religieuses* faisait grand bruit à Paris. Buffon se fit lire à haute voix ce livre, et il trouva encore assez de force pour dicter à son fils une lettre où il chargeait Mme Necker d'exprimer à son mari les transports d'admiration que cette lecture lui avait causés; le jeune Buffon ajoutait ensuite : « J'ai présenté la plume à papa, et il a encore eu la force de signer. Il m'a fait appeler après dîner et m'a dicté sans hésiter et sans balancer. Il y a seize jours qu'il est malade, et vous avez vu vous-même hier au soir son état. Mes larmes coulent si abondamment que je ne puis continuer. » En effet, au bas de cette lettre, on ne peut voir sans émotion, tracé en caractères à la fois distincts et tremblans, le nom, l'illustre nom de Buffon.

Lorsque Mme Necker connut que l'état de Buffon était désespéré, sa tendresse n'hésita pas. Elle quitta sa propre maison et vint s'installer au Jardin du roi. « Que de bonté! lui dit Buffon en la voyant entrer. Vous venez me voir mourir. Quel spectacle pour un cœur sensible! » Elle s'installa à son chevet, qu'elle ne devait plus quitter, et surmontant les répugnances d'une nature faible et nerveuse, elle assista, cinq jours durant, à son agonie qui fut affreuse. Lorsque l'excès de la souffrance baignait d'une sueur froide tout le corps de Buffon, c'était la main de Mme Necker qui essuyait son front et elle lui rendait les soins intimes qu'une fille aurait pu rendre à son père. Parfois, lorsque ses terribles spasmes lui laissaient quelque repos et lorsque Mme Necker s'approchait de son lit pour lui rendre quelque service, Buffon lui prenait les mains et lui disait : « Je vous trouve encore charmante dans un moment où l'on ne trouve plus rien de charmant. » Mme Necker a laissé de cette agonie un récit simple, sobre, pathétique comme tout ce qui est profondément senti. Dans ce récit écrit jour par jour, on sent que ce qui préoccupe surtout Mme Necker, c'est les sentimens que Buffon exprimera au moment de sa mort. Elle a passé sous silence les témoignages de reconnaissance qu'il lui prodiguait; mais elle note les moindres circonstances qui attestent que c'est dans la plénitude de son intelligence et de sa liberté que Buffon a parlé et agi. Aussi ce dut être une grande joie pour son âme pieuse que de l'entendre d'une voix forte et claire prononcer ces mots : « Je déclare que je meurs dans la religion où je suis né et atteste publi-

quement que je crois en Jésus-Christ, descendu du ciel sur la terre pour le salut des hommes; je demande qu'il daigne veiller sur moi et me protéger, et je déclare publiquement que j'y crois. » Elle donne ensuite des preuves de l'impatience avec laquelle Buffon, craignant toujours d'expirer dans quelque convulsion de souffrance, demandait qu'on lui administrât les sacremens. Puis, après avoir raconté avec quelle ferveur il les reçut, elle ajoute : « Ce terrible spasme de la mort s'est calmé en partie; mais il lui est resté une suffocation excessive. La respiration étoit fréquente et gênée. Puis le pouls a diminué graduellement, sa bouche est demeurée ouverte : les extrémités se refroidissoient. Il a serré plusieurs fois la main de Mlle Blesseau (1) (et sans doute aussi celle de Mme Necker). La respiration devint presque insensible, et à minuit quarante minutes il a rendu le dernier soupir. »

Mme Necker fut plusieurs jours à se remettre de l'émotion que ces tristes scènes lui avaient causée, et elle dut aller chercher un peu de repos et de calme à Saint-Ouen. Le souvenir de cette agonie fut longtemps présent à sa pensée; et Buffon était déjà mort depuis plusieurs mois qu'elle écrivait dans son journal : « M. de Buffon, dans les derniers jours de sa vie, disait encore des choses fort tendres qui sembloient sortir du fond de son tombeau. Le spectacle de ses douleurs sera présent à jamais à mon cœur et à ma pensée. Il m'a montré jusqu'au néant des grands talens. L'homme n'est rien : Dieu est tout, et c'est dans son sein qu'il faut chercher un asile contre sa propre pensée. »

Mme Necker trouva dans le testament de Buffon l'expression concise, mais touchante de la tendresse qu'il lui portait. Presque en tête de ce testament et avant les legs faits par lui à son frère et à sa sœur, Buffon avait inscrit ces mots : « Je prie ma très respectable et plus chère amie Mme Necker d'agréer le legs que je prends la liberté de lui faire du déjeuner de porcelaine qui m'a été donné par le prince Henri de Prusse. On remettra aussi à Mme Necker la boîte sur laquelle elle a eu la bonté de me donner son portrait. » Ce déjeuner en porcelaine, dont les différentes pièces reproduisent toute l'histoire du cygne, se rapportait à un souvenir demeuré cher au cœur de Buffon. Durant un des séjours qu'elle avait faits à Montbard, Mme Necker avait pris un soir un des volumes du grand ouvrage de Buffon et s'était plu à lire à haute voix cette histoire du Cygne, qui en est une des pages les plus poétiques et les plus gracieuses (2). Buffon avait été ravi d'entendre le charme de sa

(1) Mlle Blesseau était depuis longues années la gouvernante de Buffon.

(2) L'histoire du Cygne serait, à ce qu'il paraît, en grande partie de l'abbé Bexon. Mais Buffon revoyait le manuscrit de ses collaborateurs et y mettait, quoi qu'on en ait dit, la touche du génie.

prose relevé par l'accent d'une voix aimée, et par le legs qu'il priait sa très respectable et plus chère amie d'agréer, il avait voulu graver ce souvenir dans son cœur (1). Sa très respectable et plus chère amie! Ces deux mots dans lesquels il renfermait à la fois l'expression de sa vénération et celle de sa tendresse sont bien la traduction fidèle du sentiment que Buffon portait à Mme Necker. Cet attrait du génie d'un homme pour la vertu d'une femme est assez rare pour mériter le respect, et un peu d'enflure dans l'expression ne doit pas faire oublier ce que cette relation avait à la fois de touchant et de noble.

III.

Il y a des noms malheureux, des noms que la postérité prend, si j'ose dire, en grippe, et qui ont le privilége de provoquer le sourire ou l'ennui. De ce nombre est celui de Thomas, le vertueux Thomas, comme l'appelaient, non sans une nuance de raillerie, ses contemporains, et j'hésiterais peut-être à marquer la place occupée par lui dans le cercle qui environnait Mme Necker, si ce n'était y laisser un vide trop sensible. Thomas a succombé sous un mot méchant de Voltaire, le *galithomas*, sous le dédain des encyclopédistes, qui ne lui pardonnaient pas de demeurer étranger à leurs passions sectaires, enfin, il faut bien le dire, sous le poids de ses propres œuvres en sept volumes in-octavo. Si lourde a été sa chute qu'il y a peut-être quelque témérité à prétendre l'en relever. Comment en effet intéresser les enfans d'un siècle qui se pique d'avoir inventé la critique à un auteur qui n'a écrit que des éloges et faire goûter aux lecteurs de *Rolla* le chantre de *la Pétréide?* Et cependant Thomas mérite d'être étudié comme le type le plus élevé de ce qu'on pourrait appeler l'honnête homme en littérature. A côté des Grimm, des Diderot, et même des Marmontel, c'est une figure qui nous paraît assez effacée, voire un peu ridicule. Mais de leur vivant à tous, il passait pour être doué d'un génie supérieur; ils le respectaient tout en le raillant un peu, et en tout cas aucun d'eux ne s'avisait de lui disputer la première place dans le cœur de Mme Necker.

Thomas connut Mme Necker, qui était de quelques années plus jeune que lui, dès les premiers temps de son mariage. Jusqu'alors il avait vécu assez péniblement d'une vie de travail constant dont l'austérité ne laissait pas que de provoquer de temps à autre les

(1) Dans son testament, Mme Necker chargea son mari de rendre ce déjeuner de porcelaine au fils de Buffon. Mais celui-ci ayant péri sur l'échafaud avant la mort de Mme Necker, le legs ne put être exécuté, et le déjeuner de porcelaine se trouve encore aujourd'hui à Coppet.

railleries de ses confrères en littérature : « Frère Thomas, disait Grimm, dans ses *Bans et Publications de l'église philosophique,* fait savoir qu'il a composé un essai sur les femmes qui fera un ouvrage considérable. L'église estime la pureté des mœurs et les vertus du frère; mais elle craint qu'il ne connaisse pas encore les femmes et elle lui conseille de se lier plus intimement, s'il se peut, avec quelques-unes des héroïnes qu'il présente, pour le plus grand bien de son ouvrage. » La seule femme en effet dans l'intimité de laquelle Thomas eût encore vécu était sa mère, qui demeurait avec lui. Rude bourgeoise auvergnate, elle s'était consacrée avec dévoûment à l'éducation de dix-sept enfans dont Thomas était un des plus jeunes; mais il était rare qu'elle adressât à aucun d'entre eux un mot de tendresse, et son fils disait avec raison que « par ses goûts austères et ses habitudes spartiates, elle était faite pour être la mère de Léonidas ou de Phocion. » Une santé délicate, une pauvreté honorable, l'avaient tenu à part du monde que fréquentaient les gens de lettres, en même temps que son imagination ardente, sa nature fière et sensible, faisaient de lui un être à part. Il avait donc vécu assez solitaire jusqu'au jour où M. d'Angeviller, avec lequel il était intimement lié, l'introduisit chez Mme Necker. Ce jour marque une date et une révolution dans la vie morale et dans les habitudes de Thomas. Il ne tarda pas en effet à trouver chez Mme Necker, avec une admiration sans bornes pour son génie, dont elle n'était pas femme à redouter la forme un peu ampoulée, une intelligence affectueuse des côtés profonds et tendres de sa nature, à laquelle il avait manqué jusque-là d'être comprise. En retour, Thomas rendit à Mme Necker un culte assidu, et ce culte se serait peut-être traduit par des hommages trop passionnés, si dès le début Mme Necker n'y avait mis bon ordre et si elle n'avait contenu l'expression des sentimens de Thomas dans des limites qu'elle ne lui permit jamais de franchir. « Je ne vous dis rien, lui écrivait-il au début de leurs relations, de mes sentimens. Bien que vous les ayez condamnés à n'être que tendres et jamais passionnés, je sens bien qu'auprès de vous ils auront beaucoup de peine à vous obéir. » Mais quand elle fut bien assurée que Thomas, quoi qu'il pût lui en coûter, s'était rangé à cette obéissance, elle se livra sans scrupule et avec abandon à tout l'attrait qu'elle éprouvait pour une nature dont la droiture, l'élévation, convenaient à la sienne en même temps qu'elle était assurée de n'être jamais froissée par lui dans ses convictions et ses délicatesses. « Dans tous les temps, lui écrivait-elle au bout de quelques années, j'ai besoin de votre amitié, mais elle est surtout délicieuse à mon cœur lorsqu'il est accablé sous le poids des inutilités de la vie : c'est auprès de vous qu'il cherche un asile, c'est auprès de vous qu'il vient ranimer des

sentimens et rappeler des principes que l'habitude des idées reçues voudroit en vain affaiblir. Votre conversation est toujours pour moi comme le réveil après un songe confus. Je me dis : Voilà le beau, le vrai, l'honnête, et tout le reste n'est qu'illusion et mensonge. »

Cette amitié s'est épanchée de part et d'autre dans un grand nombre de lettres; car, bien que Thomas résidât habituellement à Paris, il faisait de fréquens séjours soit à la campagne, où il cherchait le repos qui lui était nécessaire pour travailler, soit dans le Midi. Si l'on veut bien me permettre de citer quelques-unes des lettres de Thomas, on sera peut-être étonné de voir que non-seulement, dans ces lettres, il se dépouille presque entièrement de la pompe oratoire de ses ouvrages, mais que de toutes celles que j'ai eu occasion de citer ce sont peut-être les plus modernes. Ce philosophe, ce rhéteur est en effet dans l'intimité un mélancolique, un malade. Il a sur la nature, sur la solitude des enthousiasmes qui rappellent Rousseau, et sur la vie, sur ses tristesses, ses mécomptes, des accens qui semblent animés d'un souffle avant-coureur de Werther. En effet, cette riche époque des dernières années du XVIIIe siècle n'a pas produit seulement des philosophes insoucians ou des grands seigneurs débauchés qui menaient gaîment les funérailles d'une société dont cependant ils n'avaient point tant à se plaindre et qui jouissaient des ivresses de la vie sans porter leurs regards au-delà; elle a engendré aussi quelques hommes qui, pressentant la ruine de l'ordre de choses qui les environnait, cherchaient d'un œil anxieux à pénétrer les obscurités de l'avenir et qui, croyant assister aux derniers soupirs de la dernière des religions, se demandaient avec inquiétude à quelle source l'humanité puiserait désormais ses consolations et ses espérances. Ceux-là partageaient les pressentimens de Buffon s'écriant : « Je sens venir un grand mouvement et je ne vois personne pour le diriger, » ou les tristesses de Ducis, le meilleur ami de Thomas, lorsqu'il disait : « Notre plus grand bonheur n'est jamais qu'un malheur consolé. » Ils sont bien nos précurseurs et nos pères, car au lieu de s'étourdir dans l'insouciance de leur temps, ils comparaient comme nous l'angoisse des questions à l'obscurité des réponses, et ils sentaient déjà peser sur eux le poids des problèmes qui troublent notre siècle. Thomas était, quoi qu'on en puisse penser, au nombre de ces ancêtres d'Oberman et de René, et quelques-unes de ses lettres vont nous le montrer sous cette face assurément peu connue, en même temps qu'elles nous feront pénétrer (spectacle toujours digne d'intérêt) dans l'intimité de deux nobles âmes. Je commencerai par celle-ci, qui date des premières années de leurs relations et que Thomas écrivait à Mme Necker de Saint-Germain-en-Laye, où il avait loué une petite maison pour y passer l'été avec sa mère et sa sœur :

Samedy, à six heures.

Il est matin, et sûrement vous n'êtes point encore levée. Peut-être quelque songe vous rappelle en ce moment, ou les idées agréables que vous avés eu la veille, ou les idées agréables que vous avés données. Pour moi, après avoir passé une nuit tranquille, je viens de m'éveiller en pensant à vous. Je vous écris près d'une fenêtre qui donne sur mon petit jardin rustique; le soleil levant m'envoie quelques rayons. J'ay sous les yeux des espaliers qui me promettent des fruits pour cet automne, et j'entends dans un jardin voisin le bruit d'une bèche qui ouvre la terre. L'homme travaille et la nature se réveille; c'est pour moi un jour de plus où je penserai à votre amitié et à mon bonheur. Oui, cette amitié fait et fera le charme de ma vie. J'y trouve à la fois ce qui élève l'âme et ce qui la console. La mienne est plus tranquille et plus calme depuis que je suis à la campagne. Je m'y suis pourtant fort ennuyé les premiers jours. J'y ay porté des chagrins qui me sont sensibles, et la solitude qui, à la longue, calme les peines, les irrite d'abord. Éloignée de ce qui peut la distraire, l'âme pèse plus sur elle-même, mais la réflexion vient, et ce qu'on appelle philosophie est enfin de quelque secours. Loin de toutes ces misères de société, on sent mieux que ce sont des misères. Les grands objets effacent les petits. En pensant aux amis qu'on a, on se console de ceux qu'on n'a pas; on pardonne à l'indifférence, et même à la fausse amitié, plus cruelle cent fois que l'indifférence même. Pourquoi vous parlé-je encore de tout ceci? Je vous en ai trop fatiguée peut-être; mais l'amitié, et la vôtre surtout, est indulgente. D'ailleurs, en vous en parlant, je sens mieux tout ce que vous êtes, par ce que les autres ne sont pas. Il n'y a pas de jour ici où je ne vous aye regrettée, où je n'eusse désiré vous voir et causer avec vous. Je n'ay pas fait de promenade que vous n'eussiez embellie pour moi. Je vous cherchois, mais vous étiés toujours à quatre lieues de moi. Oui, j'aime à être auprès de vous, à respirer le même air, à connoitre vos idées, à partager vos sentimens. Si c'est un mal, je sens que je ne me corrigerai pas sitôt. Parlés moi un peu de ce que vous faites. Pour moi, j'écris, je lis, je me promène, je monte à cheval. Je parcours souvent une grande et belle forêt. Les vastes forêts sont pour moi un des beaux objets de la nature. Je trouve qu'elles reposent et agrandissent l'âme. On peut vous parler ce langage. Votre imagination sent la nature et votre esprit sçauroit la peindre. Quoy que je fusse bien charmé de recevoir une lettre de vous, ne vous gênés pas cependant pour m'écrire. Ne m'écrivés même pas, si vous voulés. Ne scais-je pas que vous avés quelque amitié pour moi? Votre silence m'en seroit encore une nouvelle preuve. Non, mon cœur ne veut calculer qu'avec ceux qui calculent tout et ne sentent rien.

Recevés les témoignages d'un attachement égal à mon tendre respect, et offrés, je vous prie, les mêmes sentimens à M. Necker de ma part. Ils seront mieux reçus si vous les présentés vous-même.

A St-Germain, 21 may 1768.

Cette maison rustique au soleil levant, les espaliers garnis de fruits, le jardinier qui bêche la terre, « l'homme qui travaille et la nature qui se réveille, » « les forêts qui reposent et qui agrandissent l'âme, » n'est-ce pas un petit tableau à la Rousseau ou à la Bernardin de Saint-Pierre? On trouverait dans beaucoup de lettres de Thomas des traits semblables. Mais comme tous ceux qui avaient à cette époque le goût de la nature et de la solitude, comme Rousseau, comme Bernardin de Saint-Pierre, Thomas avait dans le caractère un coin de sauvagerie et de morosité. Aussi faisait-il assez maussade figure dans le salon de M[me] Necker ; parfois il demeurait silencieux, sévère, témoignant par son attitude que les propos qui se tenaient devant lui n'avaient point son approbation ou que les interlocuteurs ne lui plaisaient pas. Voici comment il se justifiait ensuite auprès de M[me] Necker :

Pourquoi me voler les quatre pages où vous me grondiés? pourquoi les déchirer, puisque vous avés bien voulu vous y occuper de moi? C'est le cas de dire comme dans Molière : *Je veux qu'on me batte, moi!* Les coups de ce qu'on aime valent mieux, dit-on, que les caresses des autres. Eh! quels éloges, quels tristes panégyriques de l'univers entier me flatteroient autant que le mal même que vous voudriés bien me dire de moi? Ce mal, c'est encore de l'intérêt, c'est de l'amitié, c'est quelque chose de vous. En amitié comme en amour, un peu d'orage vaut cent fois mieux que l'oubli : quand vous n'aurés rien de mieux à faire, écrivés moi pour me gronder. Le sujet est riche et ne vous manquera point sitôt. Parlés moi de cette sensibilité inquiète, qui redouteroit votre indifférence comme le plus grand malheur, et pour qui dans ce genre, la crainte, même la plus ridicule, est encore une crainte. Parlés moi du tort affreux que j'ai de ne pouvoir estimer beaucoup de monde quand je vous ai vue, de devenir difficile sur les caractères en les comparant au vôtre, de ne pas goûter l'esprit de beaucoup de femmes d'esprit quand j'ai conversé quelque temps avec vous. Reprochés moi le travers odieux de ne pouvoir m'amuser et sourire au milieu de vingt personnes qui vous entourent et me séparent de vous, de ne pouvoir les écouter en patience quand vous vous taisez, de ne pas chercher à leur plaire quand elles m'ennuyent : ne me ménagés point, et tâchés, si vous le pouvés, de me guérir de toutes mes erreurs. Surtout persua-

dés moi qu'il faut que je vous aime beaucoup moins; car, je vous en avertis, beaucoup de mes défauts tiennent à ce vice-là. Ah! comme dans l'indifférence on est content de tout le monde! comme on est calme, tranquille et toujours froidement égal! comme on a le bonheur de ne rien comparer, de ne rien voir! comme les lieux, les tems et les personnes, tout se ressemble! La verdure de vos tilleuls n'en est pas moins belle, que ce soit M. d'Angeviller et vous, ou un paysan de Saint-Ouen qui se promène sous leur ombre. Dans leur végétation tranquille, ils ne changent pas; voilà comment il faut être. Je n'en suis pas encore à ce degré de perfection; mais à force de soins et d'années j'y pourrai peut-être parvenir. En attendant, permettés que je sente avec transport tout ce qui vous intéresse, tout ce qui vous touche, tout ce qui tient à votre amitié, dont je m'honore et qui me donne pour le moins autant de plaisir que d'orgueil.

Ce vendredi, 29 mai 1772.

A mesure que l'intimité s'accroît, Thomas exprime plus librement à Mme Necker la chaleur de ses sentimens. « Votre âme, lui dit-il, est nécessaire à la mienne : partout ailleurs elle est errante; elle ne se retrouve elle-même et ne se repose qu'auprès de vous. » Plus librement aussi, il lui confie ses tristesses, ses mécomptes, et le regret que laisse aux ambitions de sa jeunesse le rôle trop effacé à son gré qu'il a joué « sur cette scène cruelle et passagère qui s'appelle la vie. » Parfois, comme s'il avait senti ce que sa réputation avait d'éphémère, il regrettait de s'être consacré aux lettres, de n'avoir pas cherché davantage le bonheur et de n'avoir pas laissé aller sa vie « à une pente insensible et douce qui lui auroit permis de recueillir sur son chemin les plaisirs tranquilles qu'offre l'amitié. » Il aimait alors se figurer ce qu'aurait été cette vie s'il avait connu Mme Necker dans une autre situation et dans un autre pays :

Il faut que je vous fasse part d'un songe ou d'un rêve délicieux que j'ay fait quelquefois, et que j'aime souvent à me représenter. Si dans le temps que vous étiés dans votre patrie, lorsque dans une campagne tranquille, dans une maison retirée et solitaire, entre les plus respectables parens vous cultiviés en paix par la réflexion et par l'étude cette raison que nous admirons aujourd'hui et cette âme si élevée et si sensible, j'avois pu par hazard voyager de ce côté, si j'avois pu vous connoître, il me semble que dans ce moment votre patrie seroit devenue la mienne. Je n'aurois pas voulu la quitter; je serois resté dans l'heureux désert où vous avoit placée la nature; mon âme se seroit formée auprès de la vôtre; mon esprit tous les jours se seroit

éclairé de vos lumières. Je n'aurois rien désiré, rien regretté; une foule importune ne seroit jamais venue vous arracher à moi et mesler ses insipides lieux-communs au charme de nos entretiens. Mon bonheur eut été de jouir du vôtre, et dans cette solitude oubliant le reste de l'univers, tous les jours auprès de vous n'auroient été qu'un moment. Voilà le roman de ma vie, roman qui ne m'étoit pas destiné. Vous deviés être plus heureuse, vous deviés du moins avoir un bonheur qui a plus d'éclat. Je souhaite que ce bonheur ne soit pas trop inquiet, et que pour le suivre il n'exige pas trop d'activité de vous. L'activité n'est un bien qu'autant qu'elle exerce les forces et ne les épuise pas. Pour moi qui suis né avec des passions ardentes et un corps foible, moi que tous les objets tourmentent et fatiguent, je suis souvent obligé d'avoir recours à l'uniformité et à la vie calme de la campagne. J'oublie auprès de la nature ce Paris qui y ressemble si peu ; mais je ne puis oublier ce qui m'intéresse et ce que j'aime. Je substitue des souvenirs à ce que je n'ai plus et je jouis de mes regrets, ne pouvant jouir de ce qui les cause.

L'imagination de Thomas, naturellement portée à la mélancolie, ne lui présentait pas toujours des rêveries aussi agréables. Comme toutes les natures à la fois nerveuses et sensibles, il était envahi parfois par la tristesse, par le découragement, par le dégoût de ses occupations habituelles. Il souffrait alors des barrières que la société, les convenances élevaient entre M[me] Necker et lui, et il s'étonnait que quelqu'un pût passer sa vie auprès d'elle et désirer encore autre chose :

Je ne suis plus à Saint-Ouen, madame, c'est à dire dans une maison charmante au milieu d'un beau parc, sur une magnifique terrasse, vis à vis d'un bras de riviere qui entoure une grande ile sur laquelle les yeux se reposent. Je ne vous entends plus, je ne vous vois plus au milieu de tout cela; j'habite une petite maison champêtre, un petit jardin, une petite chambre; j'y fais peu de choses, mais je m'occupe de vous et je rêve à vous. Cela seul m'embellit la saison et le lieu où je suis. Je cherche en vain à travailler, à penser, à me rendre une ardeur et une activité que je n'ay plus. On ne se ressuscite pas comme on veut. Le czar, la poësie, les ouvrages d'imagination, tout cela m'intéresse peu. J'ai presque le malheur de survivre à mes gouts. Je me vois sans espérances, comme sans désirs, condamné à une espèce de néant. Je ne scais à quoi tient cet état, si c'est maladie, fievre, dégout, paresse; mais j'ay souvent de ces attaques. Je préfère un moment près de vous à quinze siècles de cette posterité dont vous me parlés si souvent et que vous me faites oublier si vite. J'irai vous rejoindre à la fin de la semaine. J'irai retrouver la sensibilité et l'esprit, la naïveté avec la

finesse, l'esprit d'observation avec l'indulgence de caractère, toutes les graces qui touchent, et toutes les vertus qui élèvent. Ah ! que faites-vous dans Paris ? Vous y êtes égarée, vous y êtes perdue. Votre âme à chaque instant dément tout ce qui vous environne, et deux ou trois âmes isolées et éparses sont dignes de vous sentir et de vous connoitre. Vous repoussés les autres; elles n'osent vous approcher. Qu'est-ce qui a le courage d'être humilié vingt fois par jour ! Quoy il y a quelqu'un pour qui vous vivés, pour qui vous respirés, et à qui vous ne suffisés pas, et qui a encore besoin que l'univers existe autour de lui ! Logés dans un désert, et soyés y même pour un autre que moi, j'aurai encore du plaisir à y être seul témoin de votre bonheur. J'ay déjà été dans cette situation, et elle a été une des plus douces de ma vie. Il faudra l'oublier, et revenir vous voir dans la foule, dans le monde, à des diners, à des soupers. J'entendrai des dissertations, des contes, des riens, et je penserai dans ces momens à tout ce que vous ne dirés pas. Recevés mes plus tendres respects, et placés pour moi deux ou trois souvenirs à travers les distractions qui vous entourent.

Mme Necker, dont la nature était également portée à la tristesse et qui ressentait vivement les moindres peines de la vie, prenait de son côté Thomas pour confident de ses accès de mélancolie et de lassitude :

Que mon âme, lui écrivait-elle, puisse se reposer sur la vôtre ; qu'au milieu de cette tristesse involontaire attachée à des contraintes de tout genre, au milieu de cette secrète anxiété que nos réflexions font naître, quand on se dit : Qui suis-je ? Où vais-je ? D'où suis-je tiré ? je puisse m'assurer au moins que j'ai sur cette terre si mobile un asile invariable au fond de votre cœur.

Et Thomas lui répondait en s'efforçant de la rattacher à la vie par la pensée des heureux qu'elle faisait autour d'elle :

J'ai vu avec bien de la peine, lui écrivait-il, que vous n'êtes point heureuse, que votre santé vous afflige, et que vous sentez plus vivement les peines que les douceurs de la vie. Est-ce donc à vous à penser ainsi ; vous qui n'êtes environnée que de personnes qui vous aiment, vous qui faites le bonheur de tous ceux qui vous connoissent ? Aimés du moins la vie pour le bien que vous faites, pour tous les malheureux que vous soulagés. Aimés-la pour les amis les plus tendres et pour tous ceux qui ne seroient rien si vous n'étiés plus.

Ce penchant commun à la tristesse les conduisait fréquemment à s'entretenir de sujets plus graves, et sur ce point Mme Necker

se trouvait encore en sympathie avec son ami. Bien que Thomas n'eût pas la fermeté des croyances chrétiennes de Mme Necker, il partageait cependant avec elle ce déisme attendri qui était au XVIIIe siècle la foi des âmes religieuses. Dieu, l'âme, la mort, l'éternité, ces graves questions revenaient incessamment dans leur correspondance. L'imagination assombrie de Thomas se complaisait à ces pensers sévères, et il trouvait un écho dans celle de Mme Necker : « Voilà donc, lui écrivait-il à propos de la mort de Mme Geoffrin, voilà donc le terme de tout! C'est pour arriver là qu'il faut faire un voyage souvent pénible à travers les passions, les faiblesses et les ridicules des hommes. » Mais il ajoutait aussitôt : « Heureusement on rencontre quelquefois sur la route des âmes douces et sensibles qui charment l'ennui du voyage. On n'est point à plaindre quand on a aimé quelqu'un, et la vie à ce prix-là vaut la peine d'être acceptée. » Lorsqu'il envisageait cependant ce terme de tout sur lequel un pressentiment secret de sa fin prématurée ramenait incessamment ses yeux, Thomas ne trouvait point au dedans de lui-même cette foi qui animait Mme Necker et qui, disait-elle, « étoit assez vive pour anéantir la crainte de la mort. » Dans sa sincérité il ne cherchait pas à lui dissimuler les anxiétés qui se mêlaient à ses confuses espérances :

Ma vie s'écoule, lui écrivait-il, et les années se précipitent avec une grande rapidité. Que je perde le moins de momens qu'il me sera possible, pour aimer ce que je dois aimer, pour vivre du moins avec son image lorsque je ne peux vivre avec elle-même. Plus j'avance dans ma carrière et plus la vie me paroît un songe. Ce songe est heureux pour moi, puisqu'il m'a fait rencontrer sur la terre celle qui devoit m'inspirer des sentimens si doux. Quand il finira, je remercierai le ciel de me l'avoir donné. Ah! qui sait ce qui succèdera à ce rêve si extraordinaire? Rousseau en mourant contemploit de ses yeux prêts à s'éteindre cette belle nature qui lui échappoit. Il regardoit encore ce soleil, image de l'être éternel qui les avoit créés tous deux, et emblème de la vie qu'il alloit perdre Où est-il maintenant? Son âme prend-elle plaisir à errer autour des peupliers qui couvrent sa cendre? ou son génie ardent et rapide a-t-il été se rejoindre à la divinité qu'il a peinte quelquefois avec tant de dignité et de grandeur? Ah! le pouvoir de la mort est-il suffisant pour rapprocher deux êtres que l'infini sépare! L'imagination humaine abandonnée à elle-même se perd et se confond dans ces idées. Il faut qu'elle contemple la dignité de la vertu, pour oser reprendre quelque espérance, et appercevoir un lien de communication entre Dieu et l'homme. Non, une âme telle que la vôtre ne peut être étrangère à celui qui l'a formée. L'esprit humain dans sa faiblesse a cherché une

révélation; l'image des grandes vertus en est une que Dieu donne à la terre.

Qui vous connoit, voudroit être immortel,
Qui vous imite, un jour est sûr de l'être.

L'impossibilité qu'une aussi belle âme que celle de Mme Necker fût anéantie en même temps que sa frêle enveloppe était un argument sur lequel Thomas se plaisait à revenir pour répondre aux incertitudes de son esprit, en même temps que l'espérance de la retrouver un jour lui paraissait une des meilleures parts de l'immortalité :

Oh! qu'il est doux de croire à cette communication des mondes, à ces rapports invisibles et toujours subsistans des âmes avec nous! qu'il est doux de penser que ce silence éternel n'est qu'apparent, que la tombe n'est qu'un passage dans une autre province de l'univers, que ceux qui nous ont inspiré des sentimens si chers peuvent encore les entendre, même sans y répondre; que leur âme peut quelquefois descendre dans la nôtre pour y jouir de nos regrets; que la sensibilité et la vie existent au-delà des limites des sens pour n'être plus ni arrêtées, ni bornées, et qu'il y a un port éternel où se rassemblent tous les débris de naufrages sur lesquels nous pleurons! D'après ces douces et consolantes idées, du moins n'avons-nous pas tout perdu; ceux que nous avons aimés ne sont qu'absens. La vie, partout où elle est, communique et touche à la vie par la pensée. Nos parens, nos amis, enlevés à nos yeux, existent pour nous comme Dieu même, loin de nous par la nature, près de nous par la conscience et le sentiment. Nous sommes sûrs que du cercle où nous sommes, quoy que nous ne puissions en mesurer la circonférence, il y a un point qui aboutit jusqu'à eux. Ne pensés-vous pas, comme moi, que de toutes les idées de l'homme celle de la mort est peut-être la plus active et la plus étendue? A peine elle s'offre à notre esprit, qu'elle nous entraîne dans les idées du temps, de l'espace, de l'éternité, du fini et de l'infini. Elle nous jette dans les profondeurs de la nature divine dont nous cherchons à deviner les desseins et vers laquelle nous tendons toutes nos pensées, comme ceux qui sont prêts à être engloutis par la mer tendent leurs bras vers le rivage. L'idée de la vie nous arrête sur les objets qui frappent nos sens et pour ainsi dire sur la surface de l'existence; l'idée de la mort nous ouvre le monde de la pensée, de l'âme, d'une existence plus profonde et plus inconnue. Elle nous fait parcourir les cieux, les mondes, Dieu même, pour y trouver un abri contre la destruction qui nous menace. Il y a eu des âmes sur la terre qui ont dû faire naître le dogme de l'immortalité. Elles étoient trop grandes pour qu'on pût les confondre avec ce qui doit périr. Le soupçon même qu'elles pouvoient cesser d'être un

jour eût semblé accuser la Divinité, et l'homme ne pouvoit séparer de l'idée de Dieu ce qui lui ressemble, car les vertus sublimes sont-elles autre chose que les idées divines elles-mêmes mises en action et qui viennent se représenter sur la terre? Il eût suffi de vous connoitre pour concevoir et adopter sur l'homme ces grandes idées. Je le sentois quand j'avois le bonheur de vivre avec vous; je le sens encore en vous lisant et en me rappelant dans la solitude tout ce que j'ay vu; car votre vie entière m'est présente, et toutes vos années remplissent les jours et les momens que je passe loin de vous. Votre tendre amitié adoucit le sentiment de mes peines. De toutes les consolations c'est la plus douce et celle qui pénètre le plus à l'âme quand elle est blessée.

C'était des côtes de Provence que Thomas adressait à Mme Necker cette lettre où s'épanchait son âme blessée. Le mauvais état de sa santé le força, en effet, à passer dans le Midi, loin de Mme Necker, les dernières années de sa vie. Elle ne devait point voir exaucer le vœu qu'elle formait lorsqu'elle lui écrivait : « J'aime à penser dans mes rêves romanesques qu'on m'élèvera un monument parmi les beaux arbres de Saint-Ouen. Vous en ferez l'inscription et dans vos promenades solitaires vous le regarderez. Insensiblement alors mon idée viendra se présenter à votre imagination. Mes défauts seront effacés par la mort; vous direz : Elle n'est plus pour moi, et elle eut pour moi la plus tendre amitié. C'est ici que cette âme trop tendre déposoit dans mon sein ses pensées et ses sentimens. Rien ne l'afflige plus à présent, mais elle ne peut changer de nature, et elle doit jouir de mes regrets. » A peine âgé de cinquante ans, Thomas mourut à Oullins, près de Lyon, dans la maison de campagne de l'archevêque, M. de Montazet. Il mourut entre les bras de son ami Ducis, non sans tourner sans doute, même à cette heure solennelle, une pensée de tendresse et de regret vers l'amie qui avait tenu tant de place dans sa vie; il mourut comme elle aurait voulu le voir mourir, demandant à la religion le dernier mot des problèmes qui avaient agité son esprit et la confirmation des espérances qui avaient soutenu son cœur. La douleur de Mme Necker fut profonde et les lettres qui lui furent adressées de tous côtés en portent témoignage. « Une amitié de vingt ans, un cœur comme le vôtre! lui écrivait Moultou. Ah! j'ai senti toute l'amertume de votre douleur. Ses ouvrages feront respecter sa mémoire, et l'amitié que vous eûtes pour lui dira qu'il leur était encore supérieur. » D'un commun accord, on la considérait comme chargée de veiller aux soins de la gloire de son ami et c'était à elle que Saint-Lambert, chargé de recevoir à l'Académie le successeur de Thomas, s'adressait pour rassembler les matériaux de son discours : « Je ne songois pas, madame, à vous prier de vous occuper en ce moment du soin de

rassembler les traits qui caractérisent M. Thomas. Je crois que votre âme souffriroit trop d'une pareille occupation. Mais j'ai pensé qu'il y auroit un temps où elle vous seroit douce et où elle ôteroit à vos regrets leur plus grande amertume. » C'était à elle également que les amis de Thomas soumettaient les différens projets de l'épitaphe que, selon la coutume du temps, ils comptaient faire graver sur sa tombe. Parmi ces épitaphes, il y en avait une qui était faite pour plaire à Mme Necker et qui, après les éloges d'usage, se terminait ainsi :

Amicitiæ serviens, ac pie moriens, æternitatem occupavit.

L'amitié, la religion, l'éternité c'étaient bien les graves sujets qui, dans cette relation d'une nature si particulière, avaient occupé leurs âmes et en lisant ces mots sur la tombe de son ami, Mme Necker aurait pu croire qu'elle entendait encore un écho de leurs conversations sous les tilleuls de Saint-Ouen.

Quelle était donc la véritable nature de cette femme qui, malgré la réputation de froideur et de sévérité qu'on lui a faite, avait le don d'inspirer des sentimens si vifs et si profonds, qui, jeune fille, avait recueilli ces hommages frivoles dont le souvenir demeure cependant cher à la mémoire d'une femme, qui, dans un âge plus mûr, inspirait un égal enthousiasme à la tendresse de Mme d'Houdetot, au génie de Buffon, à la sévérité de Thomas, et qui, épouse passionnée autant que chérie, trouvait cependant le moyen de faire à d'autres dans son cœur une place aussi large? Jusqu'à présent je me suis complu surtout à décrire le cercle brillant dont elle était environnée et je ne l'ai peinte en quelque sorte que de profil dans ses rapports avec des hommes qui étaient assurément bons juges en fait de mérite et de grâces; mais si l'on trouve, comme je le voudrais, que cette figure ne manque ni d'originalité ni d'attrait, peut-être qu'il est temps d'essayer un portrait de face et de montrer en particulier, à l'aide de quelques documens intimes, ce qu'elle était dans la vie de chaque jour et comment elle s'acquittait de ces devoirs dont l'humble accomplissement fait la gloire et la douceur de la vie des femmes. On verra quelles ardeurs se cachaient sous cette apparence un peu compassée, et je serais étonné si on n'était pas amené à reconnaître en elle, sous le rapport des agitations de la nature et de la vivacité des sentimens, la véritable mère de sa fille.

OTHENIN D'HAUSSONVILLE.

L'APOTRE

DE LA

DESTRUCTION UNIVERSELLE

BAKOUNINE.

Lorsque Dante descend les cercles de l'enfer, arrivé au plus profond de la « cité sans espérance, » il s'y trouve face à face avec l'effroyable souverain des anges révoltés,

L'imperador del doloroso regno.

Ainsi, quand on pénètre jusqu'aux dernières couches du socialisme révolutionnaire, on y rencontre Bakounine. On ne peut aller au-delà, car il est l'apôtre de la destruction universelle, de l'anarchisme absolu ou, comme il a lui-même nommé sa doctrine, de « l'amorphisme. » C'est lui qui, empruntant le nom et l'organisation de l'Internationale, a répandu le socialisme anarchique dans tous les pays latins. Ce sont ses idées qui, comme nous le prouverons, ont dominé dans la commune de Paris. Ce sont elles qui forment maintenant le fond des programmes qu'adoptent les associations socialistes en Italie, en Suisse, en Belgique, en Espagne et même en France. Quelles sont ces idées, d'où viennent-elles, et qui est Bakounine? Il importe de le savoir; car c'est là l'ennemi que longtemps encore on aura à combattre.

I.

Proudhon est un dialecticien étincelant, mais il n'a eu d'idées nettes sur rien, et par suite il est plein de contradictions. D'une part,

il supprime la propriété et ne laisse aux individus que la possession; quelle possession, — viagère, trentenaire ou à chaque instant révocable, — il ne le dit pas; mais, en tout cas, le propriétaire collectif sera l'état, qui centralisera tous les instrumens de travail. D'autre part, poussant à bout l'hostilité des économistes contre l'intervention de l'état, il aboutit à préconiser « l'anarchie, » c'est-à-dire la suppression de l'état. Il exalte l'individualisme et la liberté. L'ordre résultera, prétend-il, de l'initiative des individus débarrassés des entraves de toutes sortes qui aujourd'hui les accablent et les ruinent. Bakounine reproduit ces idées, seulement il les habille à la russe. Il réclame la propriété collective du sol et des instrumens de travail, mais il la confère à la commune, comme cela existe pour les terres dans les villages de la grande Russie. Il veut « l'anarchie, » mais avec une sorte d'enthousiasme mystique très étranger à Proudhon. Il rêve la destruction totale de toutes les institutions existantes et une société « amorphe, » c'est-à-dire sans forme aucune, ce qui signifie en réalité le retour à l'état sauvage. Pour y parvenir, il lui faut une révolution sans pitié, qui, par le fer et le feu, extirpera jusqu'aux dernières traces de l'ancien ordre social. Le but final est donc le collectivisme, ou mieux encore « l'amorphisme, » et le moyen d'y parvenir la « pan-destruction. »

Ces imaginations, qu'on dirait d'un fou furieux, ne sont cependant pas sans précédens dans l'histoire de la pensée humaine. A certaines époques troublées, les âmes avides d'idéal gémissent et s'indignent des maux et des iniquités qui affligent l'espèce humaine. Elles entrevoient un ordre meilleur où régnerait la justice, mais elles croient qu'il est impossible d'y arriver par des réformes lentes et successives. Alors elles aspirent à la destruction de l'ordre ancien, afin que de ses ruines sorte la palingénésie. Telle était l'idée du christianisme primitif. Pour que vînt « le royaume de Dieu, » ce monde pervers devait périr, non il est vrai par une révolution politique ou sociale, mais par un bouleversement cosmique. Tout devait être consumé, non par la torche des incendiaires, comme le veulent les anarchistes aujourd'hui, mais par le feu du ciel.

Dies iræ, dies illa
Solvet sæclum in favilla (1).

(1) L'idée palingénésique est née du problème du mal. Le juste souffre, le méchant triomphe, la terre est rebelle. D'où cela vient-il, si Dieu est bon et équitable? La question est traitée à fond dans l'admirable poème de Job, comme l'a si bien montré M. Renan. L'éternel débat entre l'optimisme et le pessimisme est repris par Voltaire et Rousseau à propos du fameux poème sur le tremblement de terre de Lis-

Les premiers chrétiens attendirent longtemps la « pan-destruction » et la venue du royaume. Mais l'événement n'arrivant pas, ceux qui s'obstinèrent dans ces espérances, les millénaires, furent déclarés hérétiques. Les pères du désert et les ascètes fuyaient aussi un monde définitivement voué au mal. Enfin la même pensée inspire Rousseau dans ses fameux Discours sur les lettres et sur l'origine de l'inégalité. Jean-Jacques est frappé des maux et des iniquités de l'ordre social. Les institutions civiles consacrent l'inégalité et la propriété, d'où sortent le servage et la misère du plus grand nombre. Les lettres, les sciences et les arts, dont nous sommes si fiers, ne sont que des agens de démoralisation. La civilisation est la source de tous les maux. Quel remède ? Rousseau n'en voit qu'un et il le croit impossible : le retour à la vie primitive. Il fallait donc, comme le disait Voltaire, rentrer dans les forêts pour y marcher à quatre pattes.

La même suite de déductions s'est produite de nos jours chez les révolutionnaires. Autrefois ils réclamaient, comme panacée contre le désordre social, le suffrage universel et la république. Ils existent en Amérique en même temps que l'autonomie communale et que

bonne. La croyance que ce monde foncièrement mauvais doit périr dans les flammes pour faire place à de « nouveaux cieux et à une nouvelle terre » se trouve dans toutes les religions antiques. Dans le mazdéisme, les cycles successifs du développement de l'humanité sur cette terre aboutissent à un embrasement général suivi d'un renouvellement universel. Dans la *Vôluspâ* de l'Edda, la palingénésie est conçue presque exactement comme dans nos Évangiles. « Le soleil commence à s'assombrir. Le continent s'affaisse dans l'Océan. Elles disparaissent du ciel les étoiles brillantes. La fumée tourbillonne autour du feu destructeur du monde. La flamme gigantesque s'élève jusqu'au ciel même. Vala voit surgir de nouveau de l'Océan une terre couverte d'une admirable verdure. Les ases se retrouvent dans la plaine d'Idi; ils siègent en juges puissans sous l'arbre du monde. Les champs produisent sans être ensemencés. Tout mal disparaîtra. Baldur reviendra pour habiter avec Hodur dans les demeures sacrées des dieux. Les peuples fidèles jouiront d'une paix éternelle. Alors il viendra d'en haut présider aux jugemens des grandeurs, le souverain puissant qui gouverne l'univers. Il calmera les dissensions et donnera des lois inviolables à jamais. » Dans les admirables vers de la quatrième églogue de Virgile, on trouve l'écho des aspirations palingénésiques de toute l'antiquité et surtout des chants sibyllins.

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam nova progenies cœlo dimittitur alto.
. . . . . Ac toto surget gens aurea mundo
. . . . . Omnis feret omnia tellus.

Dans Virgile, c'est le renouvellement de la nature; dans l'Edda et dans l'Évangile, plutôt le renouvellement social et le triomphe de la justice. Fourier a aussi sa palingénésie avec ses anti-lions, ses anti-baleines et son océan de limonade; mais on peut préférer la Vôluspâ et l'Écriture.

toutes les libertés, et néanmoins le progrès de la civilisation y crée la même situation que dans l'Europe monarchique. Les systèmes utopiques d'Owen, de Fourier, de Cabet et de Louis Blanc ont été essayés et ils ont échoué. La difficulté des réformes économiques est démontrée par la science et par les faits. Faut-il attendre que le développement graduel de l'instruction et de l'égalité amène une situation meilleure? Mais alors il faudrait donc subir peut-être encore pendant des siècles l'enfer actuel. Non, c'en est trop. Maudite soit la société! A bas ses institutions et ses lois! Renversons tout ce qui existe et, comme le voulait Rousseau, revenons plutôt à la vie sauvage.

Cette genèse de l'idée révolutionnaire extrême de notre Occident prend chez Bakounine une teinte particulière d'exaltation et de mysticisme qui vient, je crois, du caractère russe. Soit effet de la race, soit influence du milieu social, nous voyons se produire en Russie des phénomènes sociaux qui paraissent impossibles chez les autres peuples. Ainsi on sait qu'il y existe une secte assez nombreuse qui, malgré des pénalités sévères, pratique systématiquement la mutilation que s'était infligée Origène. J'ai visité à Saint-Pétersbourg, près de la halle aux grains, une rue habitée presque exclusivement par de petits banquiers appartenant à cette secte bizarre. La persistance, l'abnégation et l'audace des conspirateurs nihilistes, auprès desquels les complots du carbonarisme ne sont que jeux d'enfant, sont un fait si étranger à nos mœurs que nous pouvons à peine le comprendre. Et cependant ces sentimens, qui semblent contre nature, Bakounine est parvenu à les inspirer à tous ses séides dans les pays occidentaux comme dans sa patrie. N'est-il pas étrange que ce Moscovite, dont l'intelligence et l'instruction étaient loin d'être remarquables, ait pu devenir l'initiateur d'un mouvement d'idées qui joue un rôle si important dans la marche des événemens contemporains? Non-seulement il est le père du nihilisme en Russie, mais il a été l'apôtre du socialisme international anarchique dans tout le midi de l'Europe, et c'est le fond de ses doctrines qu'on retrouve dans celles de la révolution du 18 mars.

Michel Bakounine était né en 1814, dans le gouvernement de Twer, près de Moscou. Sa famille appartient à l'aristocratie russe. Un de ses oncles avait été ambassadeur sous Catherine II. Il était cousin par alliance de ce général Mouravief, que les Polonais ont appelé le bourreau de la Pologne. Il fit ses études à l'école d'artillerie de Saint-Pétersbourg et entra au service comme officier. Séjournant dans les provinces polonaises avec sa batterie, la vue du régime de compression à outrance auquel elles étaient soumi-

ses fit pénétrer dans son cœur la haine du despotisme. Il donna sa démission et vint se fixer à Moscou, où il étudia la philosophie avec Belinsky. Vers 1846, il se rendit en Allemagne. Les idées hégéliennes le séduisirent; il se jeta dans l'extrême gauche de l'école où fermentait alors un puissant levain révolutionnaire. En 1847, il vint à Paris, où il rencontra George Sand et Proudhon. Mais il fut expulsé, probablement à cause de la violence de ses discours. Revenu en Allemagne, il prit une part active aux insurrections qui éclatèrent alors de divers côtés, et, au printemps de 1849, il fut un des chefs de celle de Dresde, qui occupa la ville pendant trois jours. Il fut fait prisonnier et condamné à mort. Cette peine étant commuée en celle de la détention perpétuelle, il la subit d'abord dans une forteresse autrichienne. Réclamé par la Russie, il fut enfermé dans le fort de Petropaulowsk à Saint-Pétersbourg. Il y resta huit ans. La prison produisit sur lui le même effet que sur Blanqui. Elle transforma chez lui l'idée révolutionnaire en fanatisme et en une sorte de religion. Il se comparait volontiers à Prométhée, le Titan bienfaiteur des hommes, enchaîné sur un rocher du Caucase par les ordres du tsar de l'Olympe. Il songea même, dit-on, à faire un drame sur ce sujet, et il chantait parfois, plus tard, la plainte des Océanides venant apporter leurs consolations à la victime de la vengeance de Jupiter. Naturellement Bakounine était le Prométhée moderne qui apportait aux hommes la lumière et la vérité.

Alexandre II commua la détention perpétuelle en un exil en Sibérie, où Bakounine arriva en 1857. Il y trouva comme gouverneur Mouravief-Amourski, cousin de l'autre Mouravief et qui, par suite, était aussi son parent. Il jouit ainsi, paraît-il, de faveurs exceptionnelles et d'une liberté complète. Le grand journaliste de Moscou, Katkof, ancien ami de Bakounine, a prétendu avoir des lettres de lui, prouvant qu'il recevait de l'argent des marchands pour qu'il les recommandât au gouverneur. Il obtint l'autorisation de visiter toute la Sibérie pour en faire connaître les ressources. Arrivé au port de Nikolaiefsk, il parvint à s'embarquer, et, par le Japon et l'Amérique, arriva en Angleterre en 1861. Il écrivit dans le fameux journal, le *Kolokol,* que rédigeaient Herzen et Ogaref. Lors de l'insurrection de la Pologne en 1863, il voulut se rendre en Lithuanie pour y soulever les paysans, mais il ne put aller plus loin que Malmoe en Suède. Bientôt après, vers 1865, nous le voyons en Italie fomenter et organiser le socialisme. Il mit alors pendant quelque temps son activité au service de l'Internationale, mais il n'admettait pas, comme elle, qu'il fallût attendre un avenir meilleur de la réforme des institutions existantes. Ce qu'il rêvait, c'était leur destruction.

Au congrès de la *Ligue de la Paix et de la Liberté*, réuni à Rome en 1869, sous la présidence de Victor Hugo, il fit avec quelques-uns de ses amis une tentative pour faire voter des résolutions communistes. Il n'obtint que 30 voix contre 80. Indigné de l'imbécillité et de la lâcheté des démocrates bourgeois, il fonda une société nouvelle qui devait être l'organe de ses idées, l'*Alliance de la démocratie socialiste.*

Un extrait de son programme suffira pour en faire apprécier les tendances. « L'*Alliance* se déclare athée. Elle veut l'abolition définitive et entière des classes et l'égalisation politique, économique et sociale des deux sexes. Elle veut que la terre, les instrumens de travail comme tout autre capital, devenant la propriété de la société collective tout entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations agricoles et industrielles. Elle reconnaît que tous les états politiques et autoritaires actuellement existant devront disparaître dans l'union universelle des libres associations. »

Comment réaliser ce changement radical? Évidemment par la force employée sans trêve et sans merci. Les bakounistes ne le cachaient point. L'un d'eux, Jaclard, s'écria dans ce congrès destiné à fonder la paix universelle : « Vous voulez conserver les institutions actuelles pour les améliorer? Vaine tentative. Elles ne peuvent être que des instrumens de tyrannie et de spoliation. Nous, nous sommes logiques : nous voulons tout détruire. Nous nous séparons de vous, et nous vous le disons : Vous aurez la guerre, et elle sera terrible. Elle se dressera contre tout ce qui existe. Oui, il faut en finir avec la bourgeoisie et ses institutions. Ce n'est que sur leurs ruines fumantes que s'assoira la république définitive. C'est sur les ruines couvertes, je ne dirai pas de leur sang, — il y a longtemps qu'ils n'en ont plus dans leurs veines, — mais de leurs détritus accumulés, que nous planterons le drapeau de la révolution sociale. » L'*Alliance* déclara adhérer à l'Internationale, mais le conseil général refusa de l'admettre, disant que l'*Alliance*, qui se proclamait aussi internationale, ne pouvait comme telle entrer dans ses cadres. L'*Alliance* prononça alors sa dissolution et ses sections furent admises isolément dans la grande association. Fixé à Genève, Bakounine y fonda le journal *l'Égalité*. Par ses articles dans le *Progrès* du Locle, il poussa les socialistes du Jura à se séparer des radicaux de la Suisse romande. Il y créa ainsi le groupe des « autonomistes, » adversaires des « autoritaires » marxistes. Ses idées, apportées en Espagne par les internationaux, s'y répandirent avec une rapidité extraordinaire. Les « anarchistes » gagnèrent aussi du terrain parmi les socialistes français. Le 28 septembre 1870, il organisa

une insurrection à Lyon, qui échoua par une accumulation d'inepties. Il avait préparé le décret qui prononçait l'abolition de l'état. Mais, comme le dit son adversaire Marx, deux compagnies de gardes nationaux bourgeois suffirent pour le remettre vivement sur la route de Genève. Dans une brochure intitulée *Lettres à un Français* (septembre 1870), il expose le programme d'action qu'il aurait voulu voir adopter par les révolutionnaires en France et que la révolution du 18 mars devait en effet suivre à la lettre. Voici les points principaux de ce programme : « La capitale insurgée se constitue en commune. La fédération des barricades se maintient en permanence. Le conseil communal est formé de délégués, un par barricade ou par quartier ; députés responsables et toujours révocables. Le conseil choisit dans son sein des comités exécutifs séparés pour chaque branche de « l'administration révolutionnaire de la commune. » — La capitale déclare que, tout gouvernement central étant aboli, elle renonce à gouverner les provinces. Elle invitera les autres communes urbaines et rurales à se réorganiser révolutionnairement et à envoyer dans un endroit désigné des délégués avec mandat impératif et révocable, pour constituer la fédération des communes autonomes et organiser la force révolutionnaire nécessaire pour triompher de la réaction. Cette organisation n'est pas limitée au pays insurgé. D'autres provinces ou d'autres pays peuvent en faire partie. Les communes qui se prononceront pour la réaction en seront exclues. »

Sauf ce dernier point, négation du principe des nationalités, ce facteur des unités ethnographiques, qui, loin d'être arrivé au terme de ses conséquences, est en pleine activité aujourd'hui, le régime proposé ici par Bakounine n'est autre que celui qui est en vigueur en Suisse et aux États-Unis. Par un singulier retour, les révolutionnaires actuels veulent pousser jusqu'au morcellement de la patrie, le fédéralisme, ce crime contre « la France une et indivisible » qui a fait envoyer les girondins à l'échafaud.

En 1872, comme nous l'avons vu, Marx fit expulser Bakounine de l'Internationale. L'année d'après, quand la *Fédération du Jura* eut constitué une nouvelle association universelle, il se retira de la vie militante et vécut près de Locarno, dans une villa que ses ennemis disaient bien luxueuse pour un si farouche adversaire de l'inégalité. Sa santé était fortement ébranlée. Venu à Berne pour se faire soigner par son ami le docteur Vogt, il y mourut le 2 juillet 1876. Ses écrits sont peu nombreux et peu importans. Les deux principaux sont intitulés : *l'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale* et la *Théologie politique de Mazzini et l'Internationale*. Comme tous les apôtres, c'est par la propagande orale, par

les disciples enthousiastes qu'il a formés et par les institutions qu'il a créées que son influence s'est fait sentir. Voyons quelles sont ces institutions et quelles doctrines elles devaient répandre.

L'*Alliance de la démocratie socialiste* que Bakounine a fondée en 1869, était une société à moitié publique, comme l'Internationale, et à moitié secrète comme le carbonarisme. Elle se composait de trois sections. La première est formée des « frères internationaux, » au nombre de cent. Ils sont les chefs du mouvement, ils se connaissent entre eux, mais ne se font pas connaître aux profanes. « Ils n'ont d'autre patrie que la révolution universelle et d'autres ennemis que la réaction. » Ils doivent accepter le programme dans toutes ses conséquences théoriques et pratiques, joindre à l'intelligence et à la discrétion la plus absolue la passion révolutionnaire, et « avoir le diable au corps. » La seconde section est formée des « frères nationaux, » désignés par les « frères internationaux » pour préparer la révolution dans chaque pays d'une façon indépendante. Ils ne doivent pas soupçonner l'existence d'une organisation internationale. La troisième section comprend les simples adhérens qui s'enrôlent dans les associations socialistes locales, figurent dans les congrès et constituent la grande armée de l'insurrection.

L'*Alliance* part de l'idée que « les révolutions ne sont faites ni par les individus, ni par les sociétés secrètes. Elles se font comme d'elles-mêmes, produites par le mouvement des idées et des faits... Tout ce que peut une société secrète, c'est répandre dans les masses les idées qui les poussent à la révolution, et ensuite constituer un état-major révolutionnaire capable de diriger le soulèvement quand il éclatera. Pour l'organisation internationale de la révolution, cent hommes dévoués et intimement unis suffisent. » — Par une contradiction flagrante, Bakounine, qui prêchait l'anarchie et qui s'insurgeait contre Marx et son conseil général parce qu'ils s'attribuaient trop d'autorité, revient ici aux idées de Mazzini et crée une organisation centralisée, sur le modèle de celle des jésuites, ayant, comme celle-ci, la poignée aux mains d'un homme et la pointe partout. Les nominations et l'initiative partent d'en haut. L'Internationale poursuivait la hausse du salaire et la réforme sociale par la discussion, par la propagande, par la presse, en un mot, par la publicité. Bakounine, au contraire, en revient aux vieux procédés de la conspiration. Ce système peut aboutir dans un gouvernement despotique auquel on espère substituer un autre régime politique meilleur; mais dans des pays libres, comme la Suisse et la France, qui se gouvernent eux-mêmes et où il ne reste plus à accomplir que des réformes économiques, qui donc voulez-vous renverser?

Les élus du suffrage universel? Au lieu de l'anarchisme, c'est donc la dictature que vous établiriez. Vous auriez découvert l'ordre social le plus parfait, par exemple l'amorphisme absolu et le collectivisme sans limites : comment l'établir et le faire fonctionner, si les masses qui doivent le pratiquer n'en ont même pas l'idée? Un dictateur, fût-il tout puissant, y perdrait sa peine.

Le programme de l'*Alliance* n'est autre que celui du nihilisme. Le voici : « L'association des frères internationaux veut la révolution universelle sociale, philosophique, économique et politique à la fois, afin que de l'ordre des choses actuel, fondé sur la propriété, sur l'exploitation, sur le principe de l'autorité, soit religieuse, soit métaphysique, bourgeoisement doctrinaire ou même jacobinement révolutionnaire, il ne reste pas pierre sur pierre dans toute l'Europe d'abord et ensuite dans le reste du monde. Au cri de : « Paix aux travailleurs! liberté à tous les opprimés! » et de : « Mort aux dominateurs, exploiteurs et tuteurs de toute sorte! » nous voulons détruire tous les états et toutes les églises, avec toutes leurs institutions et leurs lois religieuses, politiques, juridiques, financières, policières, universitaires, économiques et sociales, afin que tous ces millions de pauvres êtres humains, trompés, asservis, tourmentés, exploités, — délivrés de tous leurs directeurs et bienfaiteurs officiels et officieux, associations ou individus, — respirent enfin avec une complète liberté. » Ceci est manifestement l'idée de Rousseau exprimée avec l'emphase de l'Oriental et la violence du Tatar. L'homme, le travailleur surtout, est écrasé par l'immense superstructure de l'édifice social qu'ont élevé les siècles. Comment le délivrer? Il n'y a qu'un moyen : il faut jeter tout bas et tout raser à niveau du sol. Il faut tout détruire « pour produire l'amorphisme parfait, » car si une seule forme ancienne était conservée, « elle deviendrait l'embryon d'où renaîtraient toutes les anciennes iniquités sociales. »

Cependant, quelque parfait que soit « l'amorphisme, » et si loin que soit poussée la destruction, il restera encore des hommes vivant et travaillant les uns à côté des autres. Quel lien politique les unira? Comment seront réglés et la propriété et la répartition des produits? Nous ne trouvons dans le programme de l'*Alliance* que des indications assez vagues à ce sujet. L'idéal de l'avenir est évidemment emprunté à ce qui existe en Russie. La terre sera la propriété collective de la commune, qui la répartira entre ses habitans. Les travailleurs de l'industrie s'associeront en « artel, » c'est-à-dire en sociétés coopératives. Mais c'est déjà un crime que de chercher à prévoir. « Tous les raisonnemens sur l'avenir sont criminels, parce qu'ils empêchent la destruction pure et entravent la marche de la révolution. »

Dans ses *Paroles adressées aux étudians*, Bakounine, comme Rousseau, s'élève contre la science et l'instruction, et vante « la sainte et salutaire ignorance. » Le peuple russe, dit-il, se trouve actuellement dans les mêmes conditions qu'au temps du tsar Alexis, père de Pierre le Grand, lorsque Stenka Razine, Cosaque, chef de brigands, se mit à la tête d'une formidable insurrection. La masse des jeunes hommes déclassés qui vivent déjà de la vie populaire, deviendront le Stenka Razine collectif, et par conséquent invincible, qui accomplira l'émancipation définitive. Mais il faut qu'ils quittent les écoles et les universités et qu'ils vivent avec le peuple, afin de favoriser sa délivrance spontanée. « Ne vous souciez pas de cette vaine science au nom de laquelle on veut vous lier les mains. » — « Le brigand est le vrai héros, le vengeur populaire, l'ennemi irréconciliable de l'état, le véritable révolutionnaire en action sans phrases et sans rhétorique puisée dans les livres. » On s'aperçoit que Bakounine a lu Schiller et qu'il se souvient de Karl Moor. Marx, qui se moque de la rhétorique ampoulée de son adversaire, fait remarquer qu'en fait de brigands, il n'y a plus en Russie, — en dehors de l'administration, — que de pauvres diables qui font le métier de voleurs de chevaux au profit de certaines entreprises commerciales, donnant du reste d'assez beaux dividendes. Toutefois il est certain que, quand le mécanisme social réduit les populations au désespoir, les brigands se multiplient et deviennent populaires, comme ils le sont depuis longtemps en Sicile et dans les Calabres. Mais, en Russie, c'est la classe moyenne, et non le peuple, qui se sent opprimé. Or la bourgeoisie fournit des révolutionnaires et non des brigands.

Dans une autre feuille volante imprimée à Genève en russe pour la Russie et intitulée *les Principes de la révolution*, Bakounine indique les moyens à employer pour tout abattre et fonder l'amorphisme. « N'admettant, dit-il, aucune autre activité que celle de la destruction, nous déclarons que les formes dans lesquelles doit s'exprimer cette activité peuvent être extrêmement variées : poison, poignard, nœud coulant. La révolution sanctifie tout sans distinction. » Ces moyens paraîtront aujourd'hui un peu surannés, mais il y a dix ans, le pétrole et la dynamite n'occupaient pas encore, dans l'arsenal révolutionnaire, la place que leur assure aujourd'hui leur efficacité désormais bien prouvée. Pour arriver à la « pandestruction, » ce qu'il faut d'abord, c'est « une série d'attentats et d'entreprises audacieuses, insensées même, épouvantant les puissans et réveillant le peuple jusqu'à ce qu'il ait foi dans le triomphe de la révolution. » Ce programme infernal ne paraît-il pas un mauvais rêve ou une gageure, et cependant les divers

attentats qui ont lieu presque chaque jour en Russie, prouvent qu'il est exécuté à la lettre. On ne comprend pas que cette œuvre effroyable de la pan-destruction puisse inspirer à des personnes appartenant à la classe aisée ce fanatisme farouche qui les porte à sacrifier leur vie pour tuer ceux que la vehme condamne à mort. En Occident, les régicides ne manquent pas, et ils agissent sous l'empire de cette même haine de l'ordre social, mais ils n'ont pas de complices, et l'idée du crime naît d'une sorte de fermentation maladive dans des cerveaux mal équilibrés : les deux régicides de Berlin, les deux de Madrid, et celui de Naples présentent le même caractère. En Russie, les assassins sont des gens intelligens, instruits, dévoués, et ils obéissent à une vaste association, partout présente et qui cependant échappe aux recherches les plus persistantes de la police. Il faut qu'il y ait dans le caractère russe une puissance d'exaltation mystique qui a disparu ailleurs. Pour trouver un phénomène semblable, il faut remonter aux séides du *vieux de la Montagne* au XIIIe siècle (1).

L'organisation de la secte n'est pas restée inconnue ; elle a été formulée par Bakounine, dans le *Catéchisme révolutionnaire*, écrit en chiffres, mais dont l'accusation a donné lecture dans la séance du procès Netchaïef, du 8 juillet 1871. En voici quelques extraits : « Le révolutionnaire est un homme voué. Il ne doit avoir ni intérêts personnels, ni affaires, ni sentimens, ni propriété. Il doit s'absorber tout entier dans un seul intérêt exclusif, dans une seule pensée et une seule passion : la révolution... Il n'a qu'un but, qu'une science : la destruction. Pour cela, et rien que pour cela, il étudie la mécanique, la physique, la chimie et parfois la médecine. Il observe dans le même dessein les hommes, les caractères, les positions et toutes les conditions de l'ordre social. Il méprise et hait la morale actuelle. Pour lui, tout est moral qui favorise le triomphe de la révolution, tout est immoral et criminel qui l'entrave... Entre lui et la société, il y a lutte à mort, incessante, irréconciliable. Il doit se préparer à mourir, à supporter la torture et à faire périr de ses propres mains tous ceux qui font obstacle à la révolution. Tant pis pour lui s'il a dans ce monde des liens de parenté, d'amitié ou d'amour ! Il n'est pas un vrai révolutionnaire si ces attachemens arrêtent son bras. Cependant il doit vivre au milieu de la société, feignant

(1) Dans l'excellente étude publiée par la *Revue* du 15 février 1880, M. Anatole Leroy-Beaulieu dépeint très clairement le caractère des nihilistes russes et les causes qui favorisent leurs progrès. Dans le nihilisme, tout se trouve confondu, depuis les aspirations de ceux qui réclament simplement le régime constitutionnel jusqu'à ceux qui rêvent la destruction universelle.

d'être ce qu'il n'est pas. Il doit pénétrer partout, dans la haute classe comme dans la moyenne, dans la boutique du marchand, dans l'église, dans les bureaux, dans l'armée, dans le monde littéraire, dans la police secrète et même dans le palais impérial. — Il faut dresser la liste de ceux qui sont condamnés à mort et les expédier d'après l'ordre de leur malfaisance relative. — Un nouveau membre ne peut être reçu dans l'association qu'à l'unanimité et après avoir fait ses preuves, non en paroles, mais en action. Chaque compagnon doit avoir sous la main plusieurs révolutionnaires du second ou du troisième degré non entièrement initiés. Il doit les considérer comme une partie du capital révolutionnaire mis à sa disposition et il doit les dépenser économiquement et de façon à en tirer tout le profit possible. — L'élément le plus précieux sont les femmes complètement initiées et qui acceptent notre programme tout entier. Sans leur concours nous ne pouvons rien faire. » — Les instructions de Bakounine sont encore exactement suivies en ce point. En effet, dans toutes les conspirations, on trouve des femmes riches et instruites, même des filles de fonctionnaires, de militaires et de nobles. Le secret est si bien gardé que, quand la police met la main sur des nihilistes, elle ne parvient pas à remonter du tronçon qu'elle saisit au corps même de l'association. Ils pénètrent partout; ils ne reculent devant aucun moyen pour exécuter la sentence du tribunal secret. Quand ils sont fusillés ou pendus, ils meurent sans repentir et en bravant les juges et les exécuteurs. Ils font peser sur la haute société russe une véritable terreur. La vie du souverain est sans cesse menacée. On ne sait vraiment ce qui étonne le plus, l'audace des sectaires ou l'impuissance de la répression.

Dans le procès de Netchaïef, nous voyons aussi comment l'association racole ses séides. Netchaïef était le lieutenant de Bakounine. Ogaref lui avait dédié dans le *Kolokol* d'Herzen une poésie intitulée *l'Étudiant*, qui a exercé une grande influence sur la jeunesse révolutionnaire russe. Chacun l'apprenait par cœur; c'est le modèle qu'elle s'efforce de réaliser. Dans ce petit poème, l'étudiant se voue à la science et à la rédemption du peuple. Il est traqué par la police du tsar et par la haine des boyards. Il adopte la vie pauvre et nomade du vagabond (*skitanie*), disant aux paysans du levant au couchant : « Rassemblez-vous, levez-vous courageusement! » Il est condamné aux travaux forcés en Sibérie, et il y meurt en répétant: « Le peuple doit conquérir la terre et la liberté. *Zemlia e volyia.* » Ce mot d'ordre est devenu le titre du journal clandestin publié jusque dans ces derniers temps par les nihilistes. En septembre 1865, Netchaïef, que la poésie d'Ogaref entourait d'une auréole

d'apôtre et de martyr, arrive à Moscou. Il s'y met en relation avec les élèves de l'académie d'agriculture. Il y fait des recrues et forme un comité qu'il intitule : *Branche russe de l'association internationale des travailleurs.* Il leur donne connaissance de l'organisation de la société secrète. La pièce fut saisie et figura au procès. En voici un curieux extrait : « L'organisation est fondée sur la confiance envers l'individu. Aucun membre ne sait à quel degré il se trouve du centre. L'obéissance aux ordres du comité doit être absolue, sans objection et sans hésitation. » — Quatre des jeunes initiés reçurent l'ordre de recruter de nouveaux adhérens et de former chacun une petite section indépendante. Parmi ceux-ci se trouvait un étudiant de l'académie d'agronomie qui mettait dans l'exercice de la charité l'exaltation d'un saint. Il s'appelait Ivanof; il était très estimé et très influent parmi ses camarades. Il avait organisé des caisses de secours pour les étudians pauvres, et il consacrait tout son temps libre à instruire les enfans des paysans; il se privait de tout pour donner aux autres, et ne prenait jamais d'alimens chauds. Il crut que la révolution sociale pouvait seule mettre un terme à la misère, la bienfaisance individuelle pouvant tout au plus venir en aide à quelques malheureux.

Netchaïef et Ivanof ne marchèrent pas longtemps d'accord. Netchaïef fit afficher des proclamations révolutionnaires dans les pensions alimentaires qu'Ivanof avait organisées pour les étudians pauvres. Celles-ci furent fermées, et les délégués qui les administraient, exilés. Ivanof, au désespoir, annonça l'intention de quitter l'association. Alors de crainte qu'il ne trahît le secret, Netchaïef et deux autres initiés, Pryof et Nicolaïef, amis cependant d'Ivanof, l'attirèrent le soir dans un jardin écarté, sous prétexte d'y déterrer une imprimerie clandestine. Ils le tuèrent à coups de revolver et jetèrent le cadavre dans un étang. — Autre fait du même genre : le congrès de l'association internationale qui devait se réunir à La Haye en 1872, sous l'inspiration de Marx, voulait exclure Bakounine, et pour le convaincre d'avoir fondé une société secrète dont les statuts étaient contraires à ceux de l'Internationale, on avait chargé un exilé russe, Outine, de rédiger un rapport sur l'affaire Netchaïef. Outine, pour faire son travail, s'était fixé à Zurich. Un soir qu'il se promenait près du lac, il fut assailli par huit individus parlant slave qui, après l'avoir, croyaient-ils, assommé, allaient le jeter à l'eau, lorsqu'il fut sauvé par l'arrivée de quelques étudians de l'Université. On peut donc affirmer, en invoquant non-seulement les statuts de la secte, mais ses actes, qu'elle ne recule pas devant l'assassinat même de ses initiés.

Lorsque Alexandre II décréta, en 1861, l'abolition du servage,

Bakounine avait espéré qu'il deviendrait le tsar des paysans, *Zemsky tsar*. C'est lui qui lui donna ce nom dans le *Kolokol*. Il devait rompre avec les traditions de Pierre le Grand, qui avait introduit dans la sainte Russie les odieuses institutions de l'Occident, et y substituer les lois égalitaires des Slaves. « Malheureusement, disait-il, Alexandre est Allemand, et comme tel il ne comprendra jamais la Russie des paysans, *Zemskouiou Rossiou*. » Dans la brochure intitulée : *Romanof, Pougatchef ou Pestel* (1862) (1), il expose avec un enthousiasme sauvage le programme du pan-slavisme : « Oh ! la guerre aux Allemands, s'écrie-t-il, est une œuvre bonne et indispensable pour les Slaves. Il faut rendre la liberté à nos frères de la Pologne, de la Lithuanie et de l'Ukraine, et marcher ensemble à la délivrance des Slaves qui gémissent sous le joug des Teutons et des Turcs. Alliance avec l'Italie, la Hongrie, la Roumanie et la Grèce contre la Prusse, l'Autriche et la Turquie. Réalisation de ce rêve chéri de tous les Slaves ! constitution de la grande et libre fédération pan-slave. » A cette époque, Bakounine était encore imbu de l'idée « étroite » des nationalités. C'est plus tard qu'il s'est élevé à la conception plus haute de la suppression des états, remplacés désormais par l'amorphisme des communes autonomes et fédérées. Cependant la haine de l'Allemand était pour ainsi dire dans son sang. Elle ne s'est jamais éteinte, et elle s'est révélée surtout, âpre et implacable, dans sa lutte contre Marx. C'est Bakounine qui domina dans l'Internationale à partir de 1870 et quand, par ses divisions, elle perdit toute influence, c'est l'*Alliance* bakouniste qui organisa la propagande du socialisme révolutionnaire en Europe.

II.

C'est dans les deux pays où les classes laborieuses étaient le plus fortement organisées pour la lutte, en Angleterre et en Allemagne, que l'Internationale a exercé le moins d'influence. Elle s'est fondée à Londres ; elle a compté dans son conseil général quelques-uns des chefs du mouvement ouvrier en Angleterre, entre autres Odger, Applegarth, Lucraft et Hales ; beaucoup de *Trade-Unions* ont exprimé des sympathies pour l'association et plusieurs même y ont adhéré. Mais elles ne lui ont fourni que très peu d'argent

(1) « Qui suivrons-nous, demande Bakounine, Romanof, c'est-à-dire Alexandre II, Pougatchef, c'est-à-dire un chef militaire comme celui qui dirigea l'insurrection des Cosaques contre Catherine, ou Pestel, c'est-à-dire un conspirateur qui aura tué l'empereur ? » Pestel était l'un des chefs de la conspiration contre Nicolas Ier en 1825. Il fut arrêté et pendu.

et ne lui ont pas emprunté l'esprit révolutionnaire. Ceci est parfaitement mis en lumière dans une lettre de l'un des sociétaires de l'Internationale, Eugène Dupont du 1er janvier 1870 : « L'initiative de la révolution. écrit-il, doit partir de la France, mais c'est en Angleterre qu'elle s'accomplira de la façon la plus radicale. Le paysan propriétaire y a disparu. La propriété est dans un petit nombre de mains. Toute l'industrie s'exerce par la centralisation de grands capitaux; c'est ici que le capitalisme a pris tout son développement et a préparé ainsi les causes de sa destruction; mais ce seront les étrangers qui devront donner le branle. Les Anglais ont toute la matière nécessaire à la révolution sociale; mais il leur manque l'esprit généralisateur et la passion révolutionnaire. » Dans un livre de Onslow York : *the Secret History of the International*, le contraste entre Français et Anglais est bien dépeint, tel qu'il se manifesta dans les premiers congrès de l'association : « Je veux, dit le Français, exposer les vrais principes et fonder une société où règne la justice. — Moi, dit l'Anglais, ce que je réclame, ce sont de meilleurs salaires et le bill réduisant la journée de travail à neuf heures. — Le Français murmure à part lui : « Cet Anglais est un stupide animal; pas d'idées générales, pas d'imagination, pas l'ombre d'une synthèse. *What a sorry beast this John Bull; no ideas, no imagination, not a bit of a synthese.* »

Dès 1867, l'Internationale comptait près de trente mille membres en Angleterre. Le congrès général des *Trade-Unions*, réuni à Birmingham, engagea toutes les associations anglaises à s'y affilier. Une des résolutions portait « que l'extension du principe du libre échange produit la concurrence universelle, dont la baisse de salaire des ouvriers est l'arme principale; que les sociétés de défense doivent pour aboutir s'entendre avec celles des autres pays et que les principes de l'Internationale conduiront à une paix durable entre les nations. »

Le principe de la collectivité du sol, adopté au congrès de Bruxelles (1868) et de Bâle (1869), fut inscrit dans le programme du groupe extrême du parti de la réforme agraire (*Land reform*) : « Attendu que le monopole de la propriété foncière est la source de tout le mal, social, moral et politique dont souffre la société; qu'on ne peut y porter remède qu'en restituant le sol à son héritier légitime, le sol sera détenu par l'état, qui en cédera l'usage aux conditions à déterminer ultérieurement, les propriétaires actuels recevront en indemnité des rentes sur l'état. La suppression de l'armée permanente, les bénéfices de la banque nationale et l'impôt direct progressif, remplaçant toutes les autres taxes, fourniront les ressources nécessaires à cette réforme. » Même dans ces pro-

positions excessives, on retrouve l'esprit juridique des Anglais. Sur le continent, quand on propose de confisquer la propriété, il n'est guère question d'indemniser les propriétaires. Comment! ces bandits volent le peuple depuis tant de siècles, et il faudrait encore les payer! Ils peuvent s'estimer très heureux si on leur laisse leur peau. En Angleterre, le respect de la propriété survit, même au moment où on la supprime, et on accorde une équitable indemnité en consolidés.

Au congrès de Bâle, le président de la grande association des menuisiers, Applegarth, annonça que les huit cent mille membres des *Trade-Unions* étaient tous dévoués à l'Internationale. On affirmait qu'en 1870 deux cent trente sociétés ouvrières avec quatre-vingt-quinze mille membres, s'étaient affiliés. Mais ces adhésions toutes platoniques n'apportaient guère de ressources ni de puissance à l'association. Elle tenta de fonder directement des sections dans les villes manufacturières. Dans un congrès tenu à cet effet à Manchester au mois de juillet 1873, sous la présidence de Vickery, on adopta le drapeau rouge pour la fédération britannique. « Le drapeau rouge, disaient les considérans, est le symbole du sang versé par le peuple pour la liberté. Adopté par les socialistes de tous les pays, il représente l'unité et la fraternité des races humaines, tandis que les bannières nationales représentent l'hostilité et la guerre entre les différens états. » Jusqu'à présent, John Bull, *this sorry beast,* ne semble pas encore avoir compris la beauté de cette théorie des couleurs. Le drapeau rouge, quand il paraît dans les *meetings* ou dans les processions, est presque toujours porté par des étrangers. Après la scission de La Haye, Eccarius et Hales abandonnèrent Marx. Les plus enragés se firent bakounistes. La grande masse des ouvriers, bornant leurs vues au temps présent et à l'horizon de leur île, restèrent dans le mouvement local des *Trade-Unions*. Ce que l'Internationale leur a inculqué, c'est une sympathie pour les agitations révolutionnaires à l'étranger et l'idée de la propriété collective du sol pour l'intérieur. On prétend que maintenant ils deviennent plus socialistes et qu'ils s'élèvent « à la synthèse. » Mais il n'est pas facile de mesurer la réalité de cette évolution souterraine. L'annuaire du socialisme (*Jahrbuch der Sozialwissenschaft*) du docteur Ludwig Richter, passant en revue les progrès du socialisme dans tous les pays civilisés, ne mentionne pas l'Angleterre, parce qu'il n'a rien à en dire.

Quoique l'Internationale soit issue du socialisme allemand, puisque c'est Marx qui en a formulé les principes et créé l'organisation, son influence en Allemagne a été moindre encore qu'en Angle-

terre. En parlant ici même (1) de Lassalle et de Marx, nous avons esquissé le développement des idées socialistes en Allemagne ; nous n'avons donc pas à y revenir. Le mouvement était trop autonome et trop puissant pour obéir à l'action d'une association qui n'avait dans le pays ni son siège ni ses racines. Beaucoup de sociétés ouvrières envoyèrent à l'Internationale des vœux et même des adhésions, mais elles n'en reçurent ni doctrines ni mot d'ordre.

Pour l'Amérique il en est autrement. L'introduction et le progrès du socialisme militant y est dû en grande partie à l'Internationale. Depuis longtemps différens systèmes d'organisation sociale y avaient été essayés, les uns sortant des sectes protestantes, comme les mormons et les communistes d'Oneida, les autres des sectes françaises de 1848, comme les icariens de Cabet et les phalanstériens de Considérant. Mais ces tentatives de réforme visaient à donner l'exemple d'un ordre social plus équitable et non à organiser la lutte du travail contre le capital. Ce fut là ce que fit l'Internationale. Des *Trade-Unions* s'étaient établies dans les différens métiers. Au mois d'août 1866, soixante-six délégués des unions se réunirent en congrès à Baltimore (2). On résolut qu'il fallait affranchir les ouvriers de « l'esclavage du salaire. » Bientôt une fédération générale des sociétés ouvrières se constitua sous le nom de *National Labour-Union*. Elle entra en relations avec le conseil général de l'Internationale et envoya des délégués à ses congrès. Les émigrans allemands, imbus des idées de Lassalle et de Marx, les répandirent dans tous les états de l'Union. Un Badois fonda à San-Francisco, dès 1868, une section de l'Internationale qui y publia un journal, l'*Abendpost*. — D'autres Allemands créèrent des sections à Chicago dont l'organe fut : *Der deutsche Arbeiter*. La *National Labour-Union*, qui comptait alors plus de huit cent mille membres, dans son cinquième congrès, tenu à Cincinnati, le 15 avril 1870, déclara adopter les principes de l'Internationale. La fédération américaine des sections de l'Internationale se réunit aussi en congrès à Philadelphie du 11 au 12 avril 1874. Elle déclara se rallier aux résolutions de La Haye et proposa un congrès universel à réunir en 1875. Mais il n'eut pas lieu. Des grèves malheureuses, l'intensité de la crise industrielle et surtout les dissensions personnelles entre les meneurs amenèrent une décadence rapide. Le conseil général qui, d'après la décision du congrès de La Haye, avait fixé son siège à New-York, n'y exerça

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre et du 15 novembre 1876.

(2) Pour l'histoire de l'Internationale le meilleur livre à consulter est sans contredit *Der Emancipations-Kampf des vierten Standes*, de Rudolph Meyer, socialiste conservateur et bismarkien. L'œuvre est mal proportionnée, mais elle contient une masse considérable de faits rassemblés avec une patience vraiment remarquable.

aucune influence et bientôt il cessa d'exister. Néanmoins les germes déposés par l'Internationale se développèrent rapidement. La lutte des travailleurs contre les capitalistes est organisée aujourd'hui partout. Les sociétés ouvrières se multiplient, et beaucoup d'entre elles fêtent l'anniversaire de la naissance de la commune le 18 mars. Les journaux industriels signalent constamment des grèves. On se rappellera celle des mécaniciens de chemins de fer, qui aboutit à des combats sanglans. Aux dernières élections en Californie, un grand nombre de socialistes ont été élus. La fameuse prédiction de Macaulay sur les barbares qui apparaîtraient un jour au sein des cités américaines ne paraît plus aussi étrange qu'il y a trente ans. Un livre curieux publié récemment par M. Henry George à San-Francisco, *Progress and poverty*, montre bien ce qui les fait naître.

Le seul préservatif efficace contre le socialisme révolutionnaire, c'est la diffusion de la propriété. En voici une preuve nouvelle. Dans les pays scandinaves, l'Internationale s'est répandue d'autant moins que le régime agraire était plus démocratique, c'est-à-dire pas du tout en Norvège, peu en Suède, davantage en Danemark. L'Internationale pénétra en Danemark au printemps de 1871, peu de temps après la chute de la commune. L'apôtre de l'association, Pio, était un militaire retiré du service. Il avait été placé comme précepteur par le chef de la mission catholique, Grüdner, chez une dame de la cour, la baronne Berling, dont la conversion au catholicisme avait fait rumeur dans un pays exclusivement protestant. Pio quitta cette maison et alla à Genève s'affilier à l'Internationale. Revenu à Copenhague, il y publia des brochures pour exposer son but, forma une section et édita un journal, le *Socialisten*, qui ne tarda pas à devenir quotidien. Il trouva un lieutenant dévoué dans Paul Geleff, qui écrivait dans le journal ultramontain *Heimdal*. Geleff parcourut les différentes villes, prêchant la bonne nouvelle. Il parvint à fonder des sections dans la plupart d'entre elles, à Aalborg, Randers, Aarhuus, Skanderborg, Horsens, Odense et Naskov. Au commencement de 1872, ces sections comptaient déjà huit mille membres, dont cinq mille dans la capitale. Beaucoup de femmes étaient entrées dans le mouvement. De nombreuses grèves eurent lieu à partir de cette époque. Pio et Geleff ayant convoqué un grand *meeting* en plein air sur le Nordenfeld, la police l'interdit. On en vint aux mains et le sang coula. Les meneurs furent arrêtés et condamnés à plusieurs années de prison. En même temps, un arrêté du ministre de la justice, visant l'article 87 de la constitution, interdit l'*Association internationale des travailleurs*, en Danemark. La mesure se trouva illusoire. Les socialistes se constituèrent sous le nom d'*Association démocratique des ouvriers* et trouvèrent dans l'ébéniste Pihl un chef actif et habile.

Des réunions nombreuses en plein air à la façon anglaise ont encore lieu de temps en temps. Le 5 juin 1874, plus de quinze mille ouvriers appartenant aux différentes sections de l'Internationale se rassemblèrent au Dürgarten, aux environs de Copenhague. Les bannières des métiers et vingt-deux drapeaux rouges flottaient au vent. Le suffrage universel existe en Danemark, mais il n'y a qu'une grande ville, la capitale, et les paysans, dont beaucoup sont propriétaires, forment à la chambre le parti démocratique. Ils réclament l'économie la plus stricte, la simplicité des mœurs, et s'élèvent contre les dépenses faites dans les villes. Ils constituent une barrière solide contre les innovations brusques et violentes. Le parti libéral a fait aussi des efforts pour obtenir de l'influence sur les ouvriers. MM. Rimestod et Sonne ont favorisé la création d'associations ouvrières dans le genre de celles fondées en Allemagne sous l'inspiration de Schulze-Delitsch et de Max Hirsch. Il en existe déjà plus de cent répandues dans tout le pays. Le parti socialiste a été très ébranlé par l'improbité de ses deux chefs Pio et Geleff, qui, sous prétexte de fonder une colonie d'expérimentation en Amérique, ont enlevé la caisse de l'association. Une femme-auteur, Jacquette Lilyenkrantz, s'est mise à la tête du mouvement ouvrier, à qui elle consacre tout son temps et ses ressources. De divers côtés, les femmes commencent à prendre une part très active aux menées socialistes. La Russie a donné l'exemple.

En Suède, le terrain est encore moins favorable pour le développement du socialisme, car 85 pour 100 de la population habitent la campagne, et les familles des cultivateurs fabriquent encore eux-mêmes beaucoup des objets qu'ils consomment : ustensiles, outils, instrumens aratoires, toile, étoffes grossières. La grande industrie n'existe que dans quelques districts. Le pays est admirablement administré. Le bien-être est réel et général. L'instruction est répandue dans toutes les classes. La Suède et la Norvège m'ont paru les pays les plus heureux de l'Europe et les plus dignes de l'être. Sans doute les idées socialistes y ont pénétré comme partout, et il y éclate de temps en temps des grèves, notamment parmi les ouvriers des mines. Mais l'Internationale n'a pu y prendre de fortes racines. Un émule de Schulze-Delitsch, M. Axel Krook, a provoqué la création de sociétés coopératives de production et de consommation. En septembre 1873, un ouvrier sellier de Copenhague, Jansen, se rendit à Christiania pour y prêcher le socialisme. Personne ne voulut lui louer de local, pas même les aubergistes. Enfin aux environs, à Tyreholmen, il put annoncer un *meeting*. On y compta trente assistans. Un ouvrier norvégien, menuisier de son métier, Hagen, se joignit à lui pour répandre les idées socialistes, mais en s'appuyant sur le christianisme. Quelques étudians les suivirent, et une société

fut fondée. Néanmoins ces efforts de propagande n'eurent aucun succès. Un journal socialiste allemand de Hambourg résumait ainsi, assez mélancoliquement, les résultats de cette campagne : « Il se montre de plus en plus que la Norvège est un champ très ingrat pour les tentatives d'amélioration du sort de l'humanité. »

L'exemple de la Suisse et de la Belgique prouve que rien n'est plus efficace que la liberté pour atténuer les dangers du socialisme. C'est dans ces deux pays que l'Internationale a tenu ses congrès. Rien n'y a entravé sa propagande. Elle y a joui de la liberté absolue de réunion, de la presse, de l'association et de la parole, et cependant l'ordre n'a jamais été sérieusement troublé. En France, le droit de réunion et d'association n'existait pas; l'Internationale a subi deux procès et a été définitivement interdite : on a abouti à la commune. En Italie, les poursuites, les procès, les condamnations, les mesures exceptionnelles n'ont pas manqué, et on a eu des troubles, des insurrections et d'effroyables attentats. En Espagne, compression plus rigoureuse encore : la plupart des grandes villes tombent aux mains des cantonalistes insurgés. En Allemagne, tentatives répétées de régicides; enfin en Russie, où toute liberté est supprimée, crimes inouïs et une situation pire qu'une révolution, car c'est la société elle-même qui est en état de siège. En tout pays, il existe deux partis, celui qui veut conserver ce qui est ou même retourner en arrière et celui qui vise à réformer et parfois, dans son impatience, à tout détruire. De même que le mouvement qui transporte notre globe est la résultante de la force centripète et de la force centrifuge, ainsi la société avance sous l'action combinée de l'esprit de conservation et de l'esprit de réforme. Tentez-vous de les comprimer, vous provoquez alternativement des révolutions et des réactions : donnez-leur un libre essor, et le progrès s'accomplira par une série de transactions et d'améliorations, comme en Angleterre, en Belgique et en Suisse.

La Suisse semblait un terrain admirablement préparé pour le socialisme. Dès 1843, Weitling y avait prêché le communisme. Les réfugiés des insurrections de 1848 y avaient fondé des associations, entre autres celle des « frères allemands » (*Deutsche Brüder*). Le *Grütliverein*, qui avait un journal, le *Grütlianer*, et des sections dans la plupart des cantons, était acquis aux idées démocrates socialistes. Les Russes Bakounine et Outine, les Italiens Rosetti et Ghalino, les agitateurs bannis de tous les pays arrivaient en Suisse, le seul asile qui leur restât sur le continent. L'apôtre de l'Internationale ici fut un ami de Marx, Joh. Phil. Becker. En 1864, il parvint à fonder la première section de l'association. Bientôt il s'en établit dans la plupart des villes et des centres industriels. Un moment on en compta trente-

deux, rien qu'à Genève. Becker publia aussi un journal qui exerça une grande influence, *der Vorbote*, et il y rattacha un comité central dont l'action ne se borna pas à la Suisse. Elle s'exerça par des correspondances et des émissaires en Autriche, en Italie et en Espagne.

Dans les cantons de langue française, les sections se groupèrent sous la désignation de *Fédération de la Suisse romande*. Mais bientôt la lutte entre Marx et Bakounine y trouva de l'écho. Les sections du Jura se prononcèrent pour Bakounine, et la majorité de celles de Genève contre lui. Ainsi deux fédérations se constituèrent. Les sociétés ouvrières de la Suisse allemande se réunirent en congrès général à Olten en 1873 et à Winterthur en 1874. Le programme adopté fut très modéré. Il n'y est pas question de collectivisme, mais de la réglementation du travail dans les manufactures et des moyens de culture intellectuelle et technique. L'organe de ce groupe très nombreux fut le *Tagwacht*. Le journal *Felleisen* représentait une nuance plus radicale. Ces deux feuilles eurent très peu d'abonnés. Les socialistes du Jura, dirigés par James Guillaume, ont adopté les idées extrêmes du bakounisme. C'est dans ce centre que se publiait *l'Avant-garde*, où un réfugié, Brousse, fit paraître à propos du régicide un article qui l'a fait condamner à Genève. Pour ce groupe, détruire et tuer semble le seul moyen d'améliorer les choses humaines. Voici à ce sujet un passage curieux que je note dans le numéro du *Bulletin de la fédération jurassienne* du 4 mars 1876. Un groupe de réfugiés français résidant à New-York et se disant révolutionnaires autoritaires demandaient, dans un manifeste, qu'à l'avenir on tuât sans pitié tous les réactionnaires. Le *Bulletin* répond que la haine est mauvaise conseillère, et que les réactionnaires se compteraient par millions, attendu que ce seraient non-seulement les magistrats, les prêtres, les fonctionnaires et les propriétaires, mais même la grande masse du peuple, qui ne comprendrait rien au collectivisme humanitaire. Au suffrage universel, dit le *Bulletin*, nous n'aurions guère qu'un demi-million de voix : il faudrait donc égorger tous les autres, ce qui serait impossible. L'essentiel est de se débarrasser des chefs : quelques milliers de têtes suffiraient.

Ces violences n'inquiètent guère en Suisse. On laisse dire et faire. A chaque instant, on voit naître et périr de nouveaux journaux et de nouvelles sociétés socialistes. Le plus clair de leurs forces est employé à s'entre-détruire. L'ordre social ne paraît nullement en danger. Il est vrai qu'il repose ici sur des bases très larges et très démocratiques. La Suisse a non seulement le suffrage universel, mais le gouvernement direct par l'assemblée populaire (*Landsgemeinde*), comme dans les cantons primitifs, ou par le *refe-*

rendum, c'est-à-dire par le plébiscite, comme dans les autres cantons. La révision de la constitution fédérale de 1874 a été votée par 334,000 oui, contre 195,000 non. Sur 580,000 électeurs, 535,000, soit 90 pour 100, ont pris part au scrutin. La propriété collective de la commune se trouve aussi réalisée dans l'antique institution des *Allmends*. Point d'armée permanente, presque pas d'impôts, très peu de police, la commune autonome, le canton formé de la fédération des communes et la nation de la fédération des cantons. Que peut exiger de plus « l'anarchisme? » Il est vrai que ce n'est pas encore « l'amorphisme » de Bakounine.

L'Internationale prit pied en Belgique dès 1865. Mais ce n'est qu'en décembre 1866 que se constitua la première section, et ce fut à Liège. Nous voyons dans le rapport du délégué de Paepe, au congrès de Lausanne, qu'une section très active s'était fondée à Bruxelles et qu'elle se rattachait les sociétés ouvrières de Gand et d'Anvers. Au congrès de Bruxelles de 1868, le délégué Frère annonça que plusieurs sections très nombreuses s'étaient formées dans le bassin houiller de Charleroy et qu'à Verviers « les francs ouvriers » avaient adhéré et même créé un journal, *le Mirabeau*, qui, chose rare, a vécu jusqu'à ce jour. A Bruges, se forma une section avec un journal, le *Vooruit*, et bientôt, à Anvers, parut le *Werker*, qui exerça une grande influence sur les ouvriers des villes flamandes. En décembre, toutes les sections se fédérèrent. Un conseil général de seize membres fut choisi et un journal créé, *l'Internationale*. Les sections se groupèrent par bassins. Elles devaient toutes envoyer des délégués au congrès général annuel. C'était à peu près la reproduction de l'association-mère. Les grèves et les conflits qui en résultèrent aux environs de Charleroy et à Seraing apportèrent à l'Internationale une grande notoriété. Cependant les meneurs n'étaient pas disposés à encourager les grèves, par crainte d'y échouer. Ainsi, au second congrès national d'Anvers (du 1er au 15 août 1873), il fut résolu que les fédérations devaient tout préparer pour la grève universelle, mais qu'il fallait complètement renoncer aux grèves partielles, sauf « en cas de légitime défense. »

A l'époque de sa plus grande diffusion en Belgique, l'Internationale a compté huit fédérations : celles de Bruxelles, de Gand, d'Anvers, de Liége, de la Vesdre, du Borinage, du Centre et de Charleroy. Quant au nombre des adhérens, on l'a porté de cent mille à deux cent mille. Mais comme la qualité de membre s'acquiert par une adhésion toute platonique, une statistique exacte est impossible. Cependant l'organisation a été ici plus complète que partout ailleurs. Après la scission de La Haye, les internationalistes belges se prononcèrent contre l'exclusion de Bakounine, sans cependant

adhérer à ses doctrines. Depuis que l'association universelle a cessé de fonctionner, le parti socialiste belge a tâché de se reconstituer sur une base nationale. Deux tendances existent : les uns veulent, comme les socialistes allemands, s'emparer du pouvoir par l'élection et ils réclament le suffrage universel, de commun accord avec les radicaux de la bourgeoisie ; les autres, représentés par le journal *le Mirabeau*, prétendent, comme les nihilistes, qu'il faut d'abord tout détruire. « Quiconque, disent-ils, n'a pas porté les haillons de la misère ne peut vouloir la vraie révolution. L'ouvrier seul la fera. On emploie contre lui toutes les armes ; soit : œil pour œil, dent pour dent. Mettons en œuvre le feu, le fer, le poison et le pétrole. Faisons table rase. Abattons cette société pourrie dont notre misère et notre ignorance sont la base. Vainqueurs, nous élèverons une société nouvelle fondée sur le travail et la justice. »

Les poursuites contre ces appels à la force n'ayant abouti qu'à leur donner un retentissement qu'elles n'avaient pas, on y a renoncé. Dans ces dernières années le socialisme ne semble pas avoir gagné de terrain. Cependant la Belgique présente des conditions exceptionnellement favorables à son développement. Le nombre des ouvriers est très considérable, et la population étant la plus dense de l'Europe, le salaire est moins élevé que dans les autres pays occidentaux.

L'Internationale pénétra en Hollande seulement vers 1869. Une section se constitua à Amsterdam, avec un journal *de Standaart des Volks*. Elle ne tarda pas à rayonner et à en fonder d'autres dans les principales villes, à Arnhem, à Utrecht, à Harlem, à Leeuwaarden et à Rotterdam. Puis des émissaires visitèrent les petites villes et y réunirent des adhésions individuelles. Deux nouveaux journaux parurent : le *Werkman* et le *Volksblad*. On établit une association générale destinée à grouper toutes les sociétés ouvrières du pays *Het Nederlandsch Werklieden-Verbond*. Mais l'esprit local et individualiste, très prononcé en Hollande, fit naître de nombreuses résistances. Après le premier moment d'expansion et d'enthousiasme, l'Internationale, même avant de disparaître, perdit une partie de ses conquêtes. Toutefois, le mouvement socialiste est encore représenté par quelques groupes et par les journaux *Oost en West* et *Recht voor allen*. Ici aussi la liberté absolue a prévenu toute explosion.

III.

Le socialisme s'était infiltré d'Allemagne en Autriche dès 1866. L'Internationale s'y greffa vers 1868, principalement par l'apostolat

de Bernhardt Becker. Elle provoqua à différentes reprises des meetings auxquels assistaient des milliers d'ouvriers pour réclamer le suffrage universel. Son organe était l'*Arbeiter-Blatt*. En janvier 1869, le nombre des adhérens était au moins de vingt mille, dont dix mille pour Vienne seulement. En février de cette même année, la grande association des ouvriers tchèques adhéra et étendit ses ramifications à Prague. Le 30 mai, les socialistes convoquèrent un grand rassemblement auquel prirent part plus de trente mille personnes. Le 13 décembre, jour de l'ouverture du parlement, plus de cent mille ouvriers se groupèrent devant le palais où il était réuni, et onze délégués furent admis à présenter une pétition au président du conseil, le comte Taaffe. On prit peur. Des poursuites furent ordonnées et quelques condamnations prononcées. La police ne laissa plus de trêve aux journaux et aux associations socialistes. Les deux feuilles principales, *Gleichheit* et *Volkswille*, fréquemment saisies et suspendues, durent cesser de paraître. En Hongrie, où la liberté est plus grande, un comité de propagande se constitua et un journal, l'*Allgemeine Arbeiter Zeitung*, fut publié en allemand et en magyar. En juin 1871, une grande démonstration eut lieu en l'honneur de la commune. Les ouvriers, suspendant le travail, formèrent de longues colonnes qui parcoururent les rues de Pesth, en portant des crêpes et des drapeaux noirs. Il s'ensuivit un procès de haute trahison. Le principal meneur, Sigmund Polliker, fut condamné à six mois de prison. Néanmoins la propagande socialiste pénétra dans toutes les villes de l'empire. Chose rare, elle parut même un moment envahir les campagnes; des sociétés socialistes de paysans se formèrent dans les villages de la Karinthie sous le nom de *Freie Bauernvereine*. Elles eurent un organe, *der Bauernwille*, rédigé par le fils d'un cultivateur, Karl Achar. Mais les animosités et les accusations réciproques des deux principaux chefs du socialisme, Oberwinder et Scheu, arrêtèrent ses progrès. Les idées répandues par l'Internationale comptent encore un nombre considérable de partisans parmi les ouvriers des diverses provinces de l'Autriche-Hongrie, seulement dans ces derniers temps leur attitude est devenue moins révolutionnaire. L'agitation des nationalités, toujours si ardente, vient faire diversion.

Ce que l'on appelle le mouvement ouvrier est très actif en Italie. Quand je visitai ce pays, l'an dernier, je trouvai dans les villes un grand nombre de sociétés ouvrières: banques populaires sous la direction du Schulze-Delitsch italien, l'éminent député Luzzatti, sociétés de secours mutuels souvent sous le patronage de quelque grand nom, comme Pepoli à Bologne et Teano à Rome, sociétés coopératives, sociétés d'études sociales, associations de métier et *Trade-*

Unions, sans compter les cercles républicains, les sociétés secrètes et les fameux *circoli Barsanti* (1), qui ont déjà fait tomber un ministère. Chose exceptionnelle en Europe, sauf peut-être en Espagne, le socialisme envahit les campagnes. Les paysans sont réduits à une extrême misère par la rente et par l'impôt également excessifs. Le salaire est complètement insuffisant. Les ouvriers agricoles vivent accumulés dans les bourgades et ne trouvent qu'un emploi intermittent. Il se forme ainsi un prolétariat rural plus misérable que celui de l'industrie. Exclu de la propriété par les *latifundia*, il devient l'ennemi d'un ordre social qui l'écrase. Ailleurs, en France notamment, « les ruraux » dans les comices, dans les assemblées et dans l'armée sont les soutiens dévoués du régime actuel. Mais le danger deviendrait sérieux le jour où les idées de bouleversement seraient portées dans les régimens par les fils des campagnards.

Deux procès récens nous montrent bien les deux aspects du socialisme en Italie : le socialisme rural produit par la misère et le socialisme cosmopolite du nihilisme. Voici le premier fait. Au commencement d'avril 1877 une trentaine de personnes venues, on ne sait d'où, se réunissaient tous les soirs dans une maison d'un village du Bénévent, San-Lupo, qu'ils avaient louée. La nuit du 6 avril, les carabiniers qui surveillaient la maison reçoivent des coups de fusil et deux d'entre eux tombent gravement blessés. Après cet exploit, la bande se dirige vers le village voisin de Letino. Un drapeau rouge et noir la précède. Elle occupe le bâtiment municipal. Les conseillers demandent décharge. Elle leur est donnée en ces termes : « Nous, soussignés, déclarons avoir occupé le municipe de Letino, à main armée, au nom de la révolution sociale. » Suivent les signatures. On apporte sur la place publique, au pied de la croix qui s'y élève, les registres du cadastre et de l'état civil et on y met le feu. Les paysans accourent en foule. L'un des insurgés fait un grand discours. Il explique que le mouvement est général et que le peuple est affranchi. Le roi est déchu et la république sociale proclamée. On applaudit. Les femmes demandent qu'on procède immédiatement au partage des terres. « Vous avez des armes, leur répondent les chefs, vous êtes libres. Faites donc le partage entre vous. » Le curé Fortini, qui est en même temps conseiller muni-

(1) Il y a six ans, une émeute eut lieu dans une caserne de Pavie, et le sergent Barsanti, considéré comme le meneur de l'affaire, fut fusillé. On prétendit qu'il n'y était pour rien, attendu qu'il était absent de la caserne, et pour le réhabiliter, des révolutionnaires créèrent des associations portant son nom : *Circoli Barsanti*. Leur but était d'y attirer les soldats et les sous-officiers afin de les enrôler dans leur parti.

cipal, monte sur le piédestal de la croix et dit que ces homme, qui sont venus pour établir l'égalité sont les vrais apôtres du Seigneur, et qu'ainsi le veut l'Évangile. Il se fait le guide de la bande et la conduit au village peu éloigné de Gallo en criant : « Vive la révolution sociale! »

Le curé de Gallo, Tamburini, vient les recevoir et les présente à ses ouailles : « Ne craignez rien, dit-il, ce sont de braves gens, on change le gouvernement et on brûle les registres » (*Buona gente; non temete. Cambiamento di governo et incendio di carte.*) La foule paraît ravie. On lui distribue les fusils de la garde nationale. Les registres apportés sur la place publique font une grande flambée. Dans le moulin, on détruit le compteur de l'impôt si détesté de la mouture. L'enthousiasme est au comble. Le vicaire embrasse le chef qui porte la ceinture rouge. Les femmes pleurent de joie. Plus d'impôt, plus de fermage; tous égaux; émancipation générale. Mais on apprend bientôt que les troupes approchent. La bande se sauve dans la grande forêt du Matesa. Malheureusement les élémens sont moins clémens que les paysans. La neige couvre tout. Le froid devient intense. Les libérateurs meurent de faim. Ils sont pris, et, au mois d'août 1878, ils paraissent devant les assises à Capoue. Les chefs étaient le comte G***, d'Imola, C***, docteur en droit, et M***, un chimiste. Les deux curés figurent parmi les trente-sept accusés.

Le dénoûment de l'aventure n'est pas moins extraordinaire que ses incidens. Les avocats plaident qu'il s'agit d'un délit politique, lequel est couvert par l'amnistie qu'a accordée le roi Humbert en arrivant au trône. Le jury acquitte. Cependant un des carabiniers était mort et un autre définitivement estropié. Ne dirait-on pas un chapitre de roman? Toutefois il donne à réfléchir. Il prouve combien l'idée d'une révolution sociale, même quand elle se présente sous une forme presque burlesque, est facilement accueillie par les populations et par le clergé des campagnes. A chaque instant éclatent au nord comme au midi de petites insurrections agraires où le sang coule. Récemment celle de Calatabiano, en Sicile, menaçait de s'étendre. Comme le dit le marquis Pepoli en parlant des troubles de Budrio et de Molinella, ce sont les estomacs creux qui s'insurgent. Le capitaine des carabiniers qui a réprimé ces désordres répond au préfet : *E questione di fame.* « C'est une question de faim. » Il n'est pas rare de voir les autorités municipales les favoriser. Un fait caractéristique noté entre beaucoup d'autres. A San Giovanni-Rotondo, dans la Pouille, le maire donne des conférences socialistes, et la municipalité les fait imprimer et répandre à ses frais. A San-Nicandio et à Lesina, les maires poussent les paysans à se

partager les terres. Quand la propriété est le privilége de quelques-uns, la spoliation devient le vœu du plus grand nombre.

Voici maintenant le socialisme cosmopolite et nihiliste. Récemment se jugeait à Florence un procès contre une association d'internationalistes. Les accusés, au nombre de quinze, étaient presque tous des ouvriers très intelligens. Ils avaient été embrigadés par deux dames, dont l'une est Russe, Mme Koulischof, et l'autre Italienne, Mme Pezzi. Mme Koulischof est très instruite. Elle parle plusieurs langues et s'occupe de sciences. Elle suivait les cours de l'université de Pise. A la cour d'assises elle fait des mots. Quand on distribue l'acte d'accusation : « C'est juste, dit-elle, il faut faire circuler le libretto avant la représentation. » Elle expose hardiment ses théories communistes en toute matière. Mme Pezzi est à la tête de la section florentine des dames internationalistes. Le principal accusé, Natta, est un mécanicien très capable. Il développe le programme du parti socialiste auquel il appartient. Il veut l'anarchie, le collectivisme, la destruction de la famille juridique et l'abolition de toutes les religions officielles. On reconnaît aussitôt les doctrines de Bakounine. — Partout en Italie on m'a affirmé que le socialisme s'emparait des ouvriers et de la jeunesse. A Naples, les étudians me disaient : « Les avancés ne sont plus guère républicains. A quoi bon renverser un roi plus dévoué à son pays que le meilleur président? Mais beaucoup d'entre nous sont socialistes. » A Bologne, le préfet, le marquis Gravina, me disait : « Je ne pense pas qu'il y ait plus de cinq cents ouvriers affiliés à l'Internationale, mais presque tous en ont adopté les idées. Dans les sociétés ouvrières que je visite, on me répète sans cesse : « Ceux qui ne font rien vivent dans l'opulence; nous travaillons et nous sommes dans l'indigence. Cela ne peut pas durer. »

Les premières sociétés ouvrières ont été fondées en Italie sous l'inspiration de Mazzini. Elles datent de 1848. En 1863, on en comptait 453 avec 111,608 membres, et en 1875 plus de 1,000 avec environ 200,000 affiliés. Un grand nombre d'entre elles, — plus de 300, — se sont fédérées pour constituer « l'union fraternelle des sociétés ouvrières, » *Società operaie italiane affratellate.* Elles ont un comité directeur siégeant à Rome. Elles y tiennent presque chaque année un congrès. Mazzini, après sa sortie de l'Internationale, lui était devenu de plus en plus hostile à mesure qu'elle subissait davantage l'influence de Bakounine. Il lui reprochait premièrement de nier la notion de Dieu, la seule base du droit au nom de laquelle les travailleurs puissent réclamer justice; secondement, de supprimer la patrie, la forme essentielle de la fraternité humaine, et enfin, troisièmement, d'abolir la propriété, le

seul motif qui porte les hommes à produire ce qui dépasse les besoins immédiats, et par conséquent le seul agent du progrès économique. Il ne repoussait pas les réformes sociales. Il cherchait, disait-il, un système qui assurerait l'union du capital et du travail et qui transformerait la propriété sans l'abolir; mais il avait horreur du communisme. Il condamna avec indignation la commune de Paris, comme en 1848 il avait maudit les journées de juin. Les « anarchistes » le lui reprochèrent durement, et Bakounine se chargea de l'exécuter dans sa brochure intitulée : *la Théologie politique de Mazzini et l'Internationale* (1871, sans nom d'imprimeur ni de ville). Mazzini n'était pas économiste. Il attendait le salut des influences moralisatrices des institutions républicaines. Ses disciples ont hérité de sa haine contre l'Internationale. L'un des chefs les plus en vue du parti républicain, Alberto Mario, ne manque pas une occasion d'attaquer avec la plus grande violence les internationalistes, qu'il appelle des incendiaires et des assassins. Récemment, le cercle républicain d'Ossimo se défendait d'être socialiste : il se disait mazzinien. Le journal socialiste de Milan, *la Plebe*, conclut : *E poi dite che i mazziniani non son divenuti codini*. « Après cela, qu'on dise encore que les mazziniens ne sont pas des réactionnaires. » Garibaldi tenait moins à la république, mais inclinait plus vers le socialisme, sans se rattacher à aucun système particulier. Il regretta la chute de la commune. Dans une lettre publiée par la *Gazettina rosa* en 1873, il dit : « La défaite de la commune de Paris est un malheur pour l'humanité, car elle nous laisse le fardeau d'une armée permanente, dont se servira chaque parti qui voudra dominer... Je le dis avec orgueil : je suis internationaliste, et s'il se constituait une association de démons pour combattre les prêtres et le despotisme, je m'enrôlerais dans ses rangs. » Après la mort de Mazzini, mazziniens et garibaldiens s'unirent pour fonder une vaste association qui devait réunir tous les démocrates de la péninsule. Ils prirent le nom de *I franchi cafoni*. Leur journal était le *Spartacus*. Ce grand projet ne put se réaliser et les *cafoni* dérivèrent presque tous vers le socialisme.

C'est Bakounine qui a apporté l'Internationale en Italie. En 1865, il y constitua un groupe de socialistes très actifs, qui publièrent le journal *Libertà e Giustizia*. Ils créèrent la section napolitaine de l'Internationale, la première en Italie. En 1867, des sections s'établirent à Gênes et à Milan. Les « fils du travail, » de Catane, s'affilièrent en 1868. En 1869, une section centrale fut fondée à Naples; elle adressa un appel aux autres sections pour constituer une fédération nationale ; mais la police entama des poursuites. En 1870 et 1871, de nombreuses sections s'établirent dans les Roma-

gnes et se fédérèrent sous le nom de *Fascio operaio*. Le 12 mars 1872, elles tinrent un congrès à Bologne, où treize villes furent représentées. Le 6 août, les délégués du *Fascio operaio* se réunirent de nouveau à Rimini pour déclarer « à la face des travailleurs du monde entier » que la fédération italienne rompait avec le conseil général de l'Internationale. Les socialistes italiens se séparaient définitivement de Marx et se prononçaient pour Bakounine, qui avait été en effet leur messie. Depuis que l'Internationale a cessé d'exister, on a continué à donner ce nom aux associations socialistes, et du reste elles s'appellent elles-mêmes *Sections de la fédération italienne de l'association internationale des travailleurs*. Leur nombre n'a cessé de croître en Italie. On peut affirmer qu'il en existe dans presque toutes les villes. Dans ces derniers temps, pour échapper aux rigueurs de la police, elles prennent le nom de « Cercle pour les études sociales. » Elles publient de temps en temps des manifestes et se réunissent parfois en congrès régionaux. Elles font une propagande active. Quoique le statut italien n'ait pas proclamé la liberté d'association en même temps que les autres libertés nécessaires, l'exercice de ce droit est entré dans les mœurs et il est reconnu en pratique comme garanti par la constitution. Pour atteindre les associations dites internationales, la jurisprudence a dû les considérer comme des associations de malfaiteurs préparant des crimes de droit commun, l'assassinat et le vol (1). C'est à ce titre qu'on les dissout et qu'on fait le procès à leurs membres. En 1874, on procéda à l'arrestation de toutes les commissions provinciales, à la dissolution forcée de toutes les sections et au séquestre des registres et des papiers. Mais souvent le jury acquitte. Ces poursuites ne servent qu'à les transformer en sociétés secrètes, ce qui augmente beaucoup leur prestige, leur influence et leur popularité, car elles répondent bien mieux ainsi

(1) Le 14 août 1871, un arrêté ministériel déclarait dissoute la section de Naples, « considérant que la société internationale des travailleurs, par ses principes et par ses actes, constitue une attaque permanente contre les lois et les institutions fondamentales de la nation et est un péril pour l'ordre public, que le gouvernement doit maintenir. » La jurisprudence des cours suprêmes a admis cette interprétation des lois existantes. Récemment encore la cour de cassation de Florence, par un arrêt en date du 5 février 1879, décidait que : « A tout individu appartenant à une association internationaliste on peut infliger l'admonition, attendu que ces associations peuvent être considérées comme composées de malfaiteurs, et leurs membres sont par conséquent soupçonnés de préparer des attentats à la vie et à la propriété des personnes. » Pour l'histoire de l'Internationale en Italie, outre le livre déjà cité de Rudolph Meyer, on peut consulter Eugenio Forni, l'*Internazionale è lo Stato*; Tullio Martello, *Storia dell' Internazionale*, et *Jahrbuch der Sozialwissenschaft*, von Dr Ludwig Richter, 1879.

aux habitudes de conspiration invétérées dans le pays. Dans une lettre écrite de Locarno, le 5 avril 1872, à Francesco Mora à Madrid, Bakounine décrivait ainsi le mouvement socialiste en Italie : « Vous savez sans doute qu'en Italie, dans ces derniers temps, l'Internationale et notre chère *Alliance* ont pris un grand développement. Jusqu'à présent, ce qui avait manqué, ce n'étaient pas les instincts, mais l'organisation et l'idée. L'une et l'autre se constituent, de sorte que l'Italie, après l'Espagne, est peut-être actuellement le pays le plus révolutionnaire. Il y a en Italie ce qui manque ailleurs : une jeunesse ardente, énergique, sans carrière, sans issue, et qui, malgré son origine bourgeoise, n'est pas moralement et intellectuellement épuisée comme dans les autres pays. Aujourd'hui elle se jette à tête perdue dans le socialisme révolutionnaire avec tout notre programme, le programme de l'*Alliance*. Mazzini, notre « génial » et puissant antagoniste, est mort. Le parti mazzinien est complètement désorganisé, et Garibaldi se laisse de plus en plus entraîner par cette jeunesse qui porte son nom, mais qui va et court infiniment plus loin que lui. »

Comme le dit Bakounine, en Italie les élémens révolutionnaires existent, mais ce qui y rend une révolution presque impossible, c'est qu'il manque une capitale révolutionnaire. Les Américains bien avisés placent le chef-lieu de leurs états dans de petites villes. Les républicains français, plus imprévoyans, ont ramené les chambres à Paris, faute énorme. La malaria, qui rend Rome inhabitable une partie de l'année, la préservera longtemps encore du péril de devenir le siège d'une nouvelle commune.

Les journaux socialistes ont pullulé en Italie grâce à la liberté illimitée de la presse. Mais ils ont eu la vie courte faute d'abonnés : ils meurent après avoir dévoré le petit fonds qu'un groupe enthousiaste avait constitué. La *Plebe* de Milan fait exception : elle existe depuis quinze ans. Un jeune et savant professeur de l'Université de Palerme, M. Cusumano, a fait la liste des journaux « rouges » qui ont paru et disparu. Le total dépasse quatre-vingts. Il s'en trouve qui ont des noms bien caractéristiques : ainsi *il Communardo*, de Fano ; *Satana*, *l'Ateo* et *il Ladro* « le Voleur, » de Livourne ; *la Canaglia*, de Pavie ; *il Lucifero*, d'Ancône ; *Spartaco* et *la Campana*, de Naples ; *l'Eguaglianza* et *la Giustizia*, de Girgenti ; *il Petrolio*, de Ferrare ; *il Povero*, de Palerme ; *l'Anticristo*, de Milan ; *il Proletario*, de Turin. J'emprunte à M. Rudolf Meyer quelques extraits de journaux qui montrent les tendances du socialisme extrême. D'abord, guerre à toute idée religieuse : « Dieu, dit le *Proletario*, est le plus grand ennemi du peuple ; car il a maudit le travail. » « Plus de foi ni d'obéissance au surnaturel, dit l'*Al-*

manaco republicano, c'est à cette condition seulement que la démocratie matérialiste pourra construire une société nouvelle. » Plus de patrie, plus de nation : rien que la commune et l'humanité. « La patrie, dit *la Campana*, est une idée abstraite et creuse au nom de laquelle les rois poussent les peuples à s'entr'égorger... La patrie est « un fait physiologique » qui est représenté par la maison que tu habites, par la commune où tu travailles. Au-delà il ne faut voir que le cercle où règnent les mêmes principes et où s'étend la solidarité des mêmes besoins. » Parlant de l'idée cosmopolite, *la Plebe* s'indigne du mouvement de l'*Italia irredenta:* « Quoi! dit-elle, vous voulez faire la guerre à l'Autriche pour lui enlever une partie du Tyrol et Trieste, mais contemplez donc nos *terre redente*, notre territoire affranchi : on y meurt de la pellagre et de faim. » — Plus de gouvernement, plus d'autorité; l'anarchie, tel est le but final. « L'ère nouvelle, dit *la Campana*, consacrera la libre expansion de toutes les aspirations humaines. Toute autorité humaine ou céleste doit disparaître, depuis Dieu jusqu'au dernier agent de police. »

Voici maintenant quelques extraits de manifestes socialistes. Dans celui des internationalistes de la Pouille (août 1878) nous lisons : « Le but à atteindre est d'assurer aux hommes la félicité la plus complète possible par le plein développement de toutes leurs facultés. La femme doit être la compagne de l'homme, non une esclave ou un instrument de plaisir. L'amour doit être libre et soustrait aux codes et aux rituels. Chacun doit recevoir une instruction intégrale, afin de pouvoir choisir la fonction à laquelle il est propre. La libre fédération des individus, des groupes, des associations et des communes forme la confédération du genre humain. La révolution n'est pas une conspiration qui aspire à changer en un jour la face de la société. C'est une lutte permanente, matérielle, morale et intellectuelle contre l'organisation actuelle pour y substituer l'association libre. » — Le 6 mai 1877, les dames internationalistes des sections féminines de la Romagne et de Naples adressent un manifeste à toutes les ouvrières de la Péninsule : « Notre salaire, disent-elles, étant insuffisant, nous dépendons des hommes pour vivre. L'émancipation de la femme est au fond l'émancipation de l'ouvrier. L'une et l'autre sont les victimes du capital. La société actuelle nous dit : « Vends-toi ou meurs de faim. » La société de l'avenir nous dira : « Vis, travaille, aime. » — Le cercle des études sociales de Rome publie son programme (juillet 1878); ses principes sont : « 1° abolition de tout privilège; 2° le travail productif, unique source légitime de la richesse; 3° les instrumens de travail propriété des travailleurs; 4° émancipation et « réintégration de l'homme individuel et collectif. » — En juin 1878, la fédération internationaliste de Rimini lance

un manifeste où il est dit : « Plus de propriété privilégiée, mais collectivisme, c'est-à-dire possession en commun de la terre et de tous les instrumens de travail. Plus de maîtres, plus d'usuriers, plus de voleurs; travail, pain, richesse, instruction, justice, liberté pour tous. La terre à qui la cultive, la machine à qui l'emploie, la maison à qui l'habite. » Mélange inconscient de communisme et d'individualisme. — Le programme du cercle socialiste de Plaisance (avril 1878) porte : « La terre et tous les instrumens de travail doivent devenir la propriété collective de la société tout entière afin d'être utilisés par les associations agricoles et industrielles : où commence la science cesse la foi. Chacun a droit au nécessaire. Nul n'a droit au superflu. Pas de droit sans devoir, pas de devoir sans droit. » — Dans un manifeste des internationalistes de Montenero, Antignani, Ardenza et San-Jacopo, la théorie de l'anarchisme est nettement formulée : « L'état est la négation de la liberté; car n'importe qui commande, tous servent. L'autorité ne crée rien et corrompt tout. Tout état même démocratique est un instrument de despotisme. Le meilleur gouvernement est celui qui parvient à se rendre inutile. Changer de régime politique est inutile. Un homme a une épine dans le pied : il croit se soulager en changeant de bottes; mais il souffre tout autant. C'est l'épine qu'il faut ôter. L'homme libre dans la commune libre; et dans l'humanité, rien que des communes fédérées, voilà l'avenir. » Ces extraits suffisent pour montrer que le programme du socialisme militant en Italie n'est autre que celui de Bakounine et du nihilisme. Il en est de même en Espagne.

IV.

L'histoire de l'Internationale en Espagne est aussi tragique qu'instructive. Quoiqu'il y ait dans ce pays peu d'ouvriers engagés dans la grande industrie, l'association y a fait des conquêtes rapides. Un moment, à la suite d'insurrections victorieuses, elle a eu en ses mains plusieurs grandes villes, mais bientôt elle a succombé, dans le désordre et dans l'anarchie qu'elle avait créés. Jusque vers 1867, le mouvement ouvrier dirigé par le journal l'*Obrero* n'avait rien de révolutionnaire; on fondait des sociétés de secours mutuels, d'épargne et de production. Après le renversement du trône d'Isabelle, l'Internationale envoya en Espagne des délégués qui y furent bien accueillis. Le 21 octobre 1868, le conseil général adressa un manifeste aux ouvriers espagnols pour les pousser à réclamer des réformes sociales. « Sans l'égalité économique, y était-il dit, la liberté politique qu'on vous offre est un leurre. La république même, sans le renversement des institutions civiles actuelles, ne

vous servirait à rien. Ce qu'il faut poursuivre, c'est la révolution sociale. » Au premier congrès de l'Internationale, à Bruxelles, paraît un délégué espagnol, Sarro Magallan, de Barcelone. Le 2 mars 1867, dans cette grande ville industrielle, la première section est fondée et un journal est publié, *la Federacion*. Bientôt une section centrale est créée à Madrid. Les principaux meneurs sont Morago et Francesco Mora. Ils rédigent aussi un journal, *la Solidaridad*. La police commence les poursuites. Néanmoins le nombre des sections augmente rapidement; à la fin de 1869, on en comptait 195 avec plus de 20,000 membres (1). Chose curieuse, il s'était établi une section très active, à Palma, dans l'île de Majorque, qui avait aussi son organe, *la Justicia sociale*. Les ouvriers agricoles prenaient part au mouvement et se groupaient, surtout en Andalousie, où les *latifundia* excluent les cultivateurs de la possession du sol et les réduisent à un salaire insuffisant. En février 1873, le ministre Sagasta, effrayé des progrès si rapides de l'association, envoie une circulaire aux gouverneurs de province afin de l'extirper à tout prix et il s'adresse même aux gouvernemens étrangers pour organiser une croisade européenne. Les chefs de l'Internationale sont obligés de chercher un refuge en Portugal. En même temps la division se met dans le parti socialiste. Les adhérens de l'*Alliance* de Bakounine veulent arriver à la direction du mouvement. Ils créent un journal à Madrid, *el Condenado*, dont le programme se résumait en ces trois mots : athéisme, anarchie, collectivisme.

Après la scission de La Haye entre Marx et Bakounine, la grande majorité des internationalistes espagnols se déclarèrent pour ce dernier. Un congrès régional fut convoqué à Cordoue en décembre 1872, et il en sortit une fédération indépendante. Celle-ci lança un manifeste adressé aux frères du monde entier, dont on invoquait le secours. Elle se terminait ainsi : « Vive la liquidation sociale ! vive l'Internationale ! Salut et solidarité, anarchie et collectivisme. » Les partisans de Marx, Lafargue, son gendre, et Farga fondèrent à Madrid la « nouvelle fédération madrilène, » à laquelle ils essayèrent de rallier leurs troupes ébranlées par les anathèmes et les accusations que se lançaient les deux partis aux prises. Seulement les marxiens voulaient rester sur le terrain économique, tandis que les bakounistes s'alliaient aux radicaux bourgeois pour renverser le

(1) Visitant l'Espagne en 1869, j'assistai à plusieurs séances de ces clubs socialistes. Elles avaient lieu ordinairement dans des églises enlevées au culte. Du haut de la chaire, les orateurs attaquaient tout ce qui y avait été exalté, Dieu, la religion, les prêtres, les riches. Les discours étaient chauffés à blanc, mais les assistans très calmes. Beaucoup de femmes étaient assises à terre, travaillant, nourrissant leurs nouveau-nés et écoutant avec attention, comme au sermon. C'était bien l'image de 93.

nouveau roi Amédée et pour établir la république. Lors de l'insurrection réprimée de décembre 1872 à Madrid, *l'Emancipacion* des marxistes la jugea ainsi : « Nous connaissons assez le personnel du parti républicain pour dire que ce mouvement n'est qu'une de ces tentatives révolutionnaires par lesquelles les élémens déclassés de la bourgeoisie cherchent à faire leurs affaires, et qui coûtent tant de sang aux ouvriers, sans qu'ils puissent en tirer aucun profit. Nous ne pouvons que répéter à nos amis : L'émancipation des ouvriers ne peut s'accomplir que par les ouvriers. Toute révolution conduite par des bourgeois ne peut être utile qu'à la bourgeoisie. » Ces paroles ne furent pas écoutées. Après l'abdication du roi Amédée qui eut lieu le 10 février 1873, le parti anarchiste entraîna les travailleurs à s'allier aux radicaux pour préparer une nouvelle révolution.

Le rapport du délégué espagnol, Garcia Vinas, au congrès de Genève de septembre 1873, nous fait connaître la force de l'Internationale à ce moment. Elle comptait 270 fédérations régionales comprenant 537 sections de métier et 117 sections d'ouvriers divers : total 674, avec environ 300,000 affiliés. — Les journaux étaient : *la Solidaridad* et *la Federacion* de Barcelone; *el Orden* de Cordoue; *el Obrero* de Grenade; *la Internacional* de Malaga; *el Condenado*, *los Decamisados* et *el Petroleo* de Madrid; et *la Rivista social* de Gracia. — Tous défendaient le programme de Bakounine, l'anarchie ou le communalisme, c'est-à-dire l'indépendance absolue de chaque commune. Les attaques contre la religion étaient d'une violence inouïe (1). La plupart parlaient de renouveler les flambées de Paris, comme on le voit dans la conclusion d'un article emprunté au *Petroleo :* « Et si la force nous fait défaut pour atteindre notre but, qui est de nous asseoir, à notre tour, au banquet de la vie, alors viendra le vengeur que craignent les privilégiés, le pétrole, non pour accomplir seulement l'œuvre de la destruction, mais pour exécuter un acte de sainte et souveraine justice. Le nivellement, au besoin par la hache et le feu, voilà ce qu'exige la dignité si longtemps foulée aux pieds du prolétaire. »

En Andalousie, dans l'Estramadure et dans la province de Ba-

(1) Voici un extrait du journal *los Decamisados* : « Délivrons-nous enfin de ce fantôme appelé Dieu, bon pour effrayer des petits enfans. Les religions ne sont que des industries destinées à engraisser, aux dépens du peuple, ces saltimbanques de prêtres, comme les appelle Dupuis. Voilà notre programme. Toutefois avant de le mettre à exécution, il faudra une bonne saignée, courte mais abondante. Il faut couper les rameaux pourris de l'arbre social afin qu'il se développe. Tremblez, bourgeois engraissés de nos sueurs. Faites place aux « sans-chemises, » aux *decamisados*. Votre tyrannie va finir. Notre bannière noire est déployée et marchera à la victoire. »

dajoz, les paysans opéraient le partage des terres. Les insurrections cantonalistes commencèrent. Ce fut une contrefaçon de la commune de Paris. Dès le 13 février 1873, à Barcelone, trente mille ouvriers se rassemblent, proclament la république fédérale et fixent d'autorité la durée du travail et le taux des salaires. Le 8 mars, soulèvement à Malaga : la garnison se laisse désarmer ; le feu est mis aux casernes. Cependant les républicains de la veille gouvernaient la république espagnole. Castelar, Suner, Pi y Margall et Salmeron sont au pouvoir, mais ils sont dénoncés comme des traîtres. Le 7 juillet, grève générale dans la ville industrielle d'Alcoy. On en vient aux mains. L'alcade et quelques gendarmes se défendent pendant deux jours dans les bâtimens de la municipalité. Les insurgés prennent comme otages des prêtres et des fabricans. L'alcade et les gendarmes, faits prisonniers, sont égorgés par la foule, et six bâtimens sont livrés aux flammes.

Le 12 juillet, éclate la grande insurrection de Carthagène. Les matelots et les soldats de marine fraternisent avec les socialistes. Les vaisseaux cuirassés tombent entre leurs mains. Le général Contreras se met à leur tête et bombarde la ville d'Almeria. Il se serait probablement emparé des autres ports de mer sans l'intervention des flottes étrangères. Le 20 juillet les cantonalistes, avec qui la gendarmerie et les troupes ont fraternisé, sont maîtres de la province de Castellon. Un comité de salut public règne à Séville. La durée de la journée de travail est limitée à huit heures. Les relations entre maîtres et ouvriers doivent se régler en vertu de « la liberté absolue. » Pour préparer la « liquidation sociale » tous les loyers sont réduits de moitié, les biens des églises sont confisqués, toutes les pensions supprimées. Les fabriques et les ateliers fermés, ainsi que les terres non exploitées, sont attribués à ceux qui peuvent les faire valoir. A Grenade, les cantonalistes décident qu'on vendra les églises, qu'on fondra les cloches pour en faire du billon et qu'un impôt écrasant sera levé sur les riches. A Carmona, bataille dans les rues qui dure tout un jour. Cadix, Murcie, San-Fernando, Valence, Salamanque adhèrent aussi au mouvement cantonaliste. Il semble sur le point de triompher partout. Mais ces révolutionnaires qui proclamaient l'anarchie devaient tomber par elle. Au milieu de la désorganisation générale les ordres des chefs n'étaient pas obéis. Ils n'avaient aucune force réelle. Il suffit au général Pavia de rassembler quelques troupes fidèles et de les mener à l'attaque, du dehors, pour soumettre en très peu de temps toutes les villes insurgées. A Séville, les anarchistes se défendirent avec une grande ténacité, et pour imiter en tout leurs frères de Paris, « ils flambèrent, » au moyen du pétrole, les bâtimens qu'ils devraient abandonner. Pour reprendre

Carthagène, place très forte, dont l'arsenal de marine fournissait des moyens de défense formidables, il fallut un siège en règle qui dura jusqu'en janvier 1874. Le dernier épisode du drame, pendant ce même mois, fut un sanglant combat dans les rues de Barcelone, où les cantonalistes combattirent avec l'énergie du désespoir.

Le mouvement finit comme d'ordinaire par un 18 brumaire. Vainqueur des cantonalistes, le général Pavia s'était entendu avec le général Serrano. Il fait passer à Salmeron, président des cortès, un billet le priant de dissoudre l'assemblée. Les députés nomment Castelar dictateur au milieu de transports d'enthousiasme indescriptibles. Ils jurent de mourir sur leurs bancs. Une compagnie de fusiliers entre dans la salle; des coups de fusil partent; la confusion est au comble. Une demi-heure après, tout est terminé : Serrano est dictateur, et bientôt le roi Alphonse remonte sur le trône de ses pères. Cet épisode est instructif. Il montre une fois d eplus comment l'anarchie conduit à un coup d'état.

L'Internationale pénétra en Portugal vers 1872, et depuis lors elle y a compté un assez grand nombre de sections et différens organes, entre autres le *Jornal do trabalho*, la *Tribuna* et *o Rebate* à Lisbonne, le *Clamor do povo* et *o Protesto* à Porto. Chaque année, les socialistes portugais se réunissent en congrès. Leur programme est un « anarchisme » modéré, sans menaces d'expropriation, de massacres et de pétrole. Différentes causes expliquent cette attitude moins agressive. Le Portugais est moins violent que l'Espagnol, la situation économique du pays est meilleure et enfin la liberté étant très grande a prévenu l'explosion des fureurs populaires ailleurs exaspérées par la compression.

Il résulte de cette esquisse rapide de l'histoire de l'Internationale que le socialisme, fût-il victorieux en un jour de surprise, ne peut tirer parti de son triomphe momentané. Une révolution politique est devenue facile; une évolution sociale est inévitable; mais une révolution sociale est impossible, parce qu'on ne change pas en un jour et par la force la constitution économique des sociétés. Toutefois, il est certain que beaucoup de gouvernemens font précisément ce qu'il faut pour provoquer de redoutables bouleversemens. En effet, d'une part les armemens sans cesse accrus et les impôts de plus en plus accablans ruinent les populations et les réduisent au désespoir. D'autre part, on comprime sans merci toute manifestation de leurs souffrances et de leurs vœux de réforme.

Le socialisme, on l'a vu, existe maintenant partout, mais tandis que, dans les pays libres, comme en Angleterre, en Suisse ou en Belgique, il organise des congrès et des banquets où il discourt,

chante, boit et fume, dans les états où on le persécute à outrance, il a recours au poignard, à l'incendie, au poison et à la dynamite. Le gouvernement qui refuse la liberté a contre lui tous ceux qui la réclament, depuis les meilleurs citoyens jusqu'aux pires scélérats. Qu'il l'accorde, et il n'a plus pour ennemis que ceux qui méritent les galères, c'est-à-dire heureusement encore le très petit nombre. Voici comme preuve à l'appui un extrait d'une brochure écrite par un communard qui sur ce point voit juste (1). « Notre but, dit-il, étant la destruction de l'état, nous ne devons pas désirer la république, qui donnerait à l'état cette base solide qu'elle a en Suisse et aux États-Unis. La forme de gouvernement la plus avantageuse pour nous est celle que nous pourrons le plus facilement détruire, c'est-à-dire la restauration de la légitimité... Nous soutenons, appuyé sur les résultats de la science sociologique, que l'état républicain conservateur qui va s'établir en France sur les ruines du radicalisme, étant le dernier progrès de l'état, consacre, au grand détriment du prolétariat européen, l'alliance indissoluble de tous les élémens de la bourgeoisie. Au contraire, le retour à un régime d'un autre âge perpétuerait les divisions de la bourgeoisie et les luttes intestines, rouvrant ainsi à notre profit l'ère des révolutions. » Rien n'est plus vrai. Le socialisme isolé n'est pas à craindre, mais supposez une révolution politique ou de grands revers dans une guerre extérieure, et les anarchistes seront de nouveau prêts à profiter de la défaillance du pouvoir. Les souverains veulent-ils désarmer le socialisme? ils n'y parviendront ni par des lois d'exception, comme en Allemagne, ni par des casemates et la Sibérie, comme en Russie. Mais qu'ils mettent un terme à ce détestable antagonisme d'état contre état, qui est le fléau de notre temps; qu'ils réduisent les armées, qu'ils diminuent les impôts et qu'alors ils donnent sans crainte toute liberté aux peuples plus heureux. L'utopie ne disparaîtra pas, car elle est plus ancienne que Platon, et la société continuera à se transformer comme elle le fait depuis les temps préhistoriques, mais l'utopie ne sera plus le rêve de la destruction universelle, et les transformations pourront être pacifiques.

ÉMILE DE LAVELEYE.

(1) *L'État à Versailles et dans l'association des travailleurs*, par Brousse; Londres, 1873, sans nom d'éditeur. — Brousse est l'auteur de l'article de *l'Avant-garde* sur le régicide, condamné à Genève en 1878.

ESQUISSES LITTÉRAIRES

M. SAINT-RENÉ TAILLANDIER

Nul homme, disait le vieux Solon, ne doit être estimé heureux avant sa mort; mais il n'y a pas de règle si vraie qui ne souffre quelque exception, et l'éminent collaborateur dont nous voudrions aujourd'hui retracer les traits sympathiques eut la fortune d'être de ce petit nombre qui dans chaque génération semble né pour contredire l'aphorisme si sombre du législateur d'Athènes. On pouvait l'estimer heureux avant sa mort en toute confiance et sans crainte d'être démenti par les événemens du lendemain, tant il avait sagement construit sa demeure à distance de toutes les voies qui mènent aux obstacles. Heureux dès sa naissance par toutes ces circonstances de fortune, de famille et d'éducation qui jouent un rôle si considérable dans le cours de la vie de tout homme, il lui avait été donné, selon un mot du cardinal de Retz, de remplir tout son mérite dans la double carrière qu'il a parcourue jusqu'à sa mort avec un succès constant. Il a été tout ce qu'il devait être sans avoir jamais à accuser le sort d'une lenteur ou d'une malveillance. Professeur longtemps applaudi à la faculté des lettres de Montpellier, il est venu à l'heure précise occuper à la Sorbonne la chaire à laquelle le désignait l'éclat de son enseignement. Écrivain constamment apprécié, il n'a connu ni les injustes retours de l'opinion ni les dénigremens des envieux, et lorsque, recommandé par la voix de l'estime publique aux suffrages de l'Académie, il est entré dans l'illustre assemblée, son élection n'a causé aucun étonnement et n'a rencontré aucune opposition sérieuse, tant elle apparaissait comme le couronnement

naturel d'une vie littéraire dont chaque pas avait été récompensé par les témoignages les plus variés de considération. Ce n'est donc pas une réparation que nous avons à faire; nous n'avons aucune injustice à dénoncer, aucune mauvaise chance à déplorer, et nous sommes loin de nous en plaindre, étant de ceux qui aiment à voir le talent et la vertu récompensés. C'est pour les dieux seulement que le spectacle le plus agréable est celui du juste aux prises avec l'adversité; pour les simples mortels, le spectacle contraire est infiniment plus consolant et nous osons dire plus moral. Oui, plus moral. Je ne sais quelle manière de philosophe effrontément facétieux a émis un jour l'opinion que les personnes belles, bonnes et intelligentes devaient être la proie légitime de ceux qui ne possèdent aucune de ces qualités, et le vulgaire, seigneur de ce monde sublunaire, n'a que trop montré en tout temps par sa conduite envers l'élite de l'humanité qu'il n'était pas éloigné de partager cet aimable avis. Il est donc bon que le spectacle le plus agréable aux dieux lui soit montré le plus rarement possible, et il y a lieu de se réjouir chaque fois qu'une âme honnête a pu accomplir sa destinée sans user son temps et ses forces dans des luttes stériles contre le malheur ou l'iniquité. Une existence réellement heureuse est d'ailleurs chose si rare qu'il n'est pas à craindre que l'exemple en soit jamais assez contagieux pour que le talent et la vertu ne soient pas toujours assurés de cette dose d'infortune qui, au dire de certains, est leur stimulant le plus actif.

Ce bonheur, Saint-René Taillandier en était digne, car il est aisé de comprendre qu'il en était en partie l'auteur. Une fortune aussi constante ne va pas sans certaines qualités qui la déterminent, la fixent et en assurent la durée, et Saint-René Taillandier possédait toutes celles qui font le parfait galant homme. Si l'on nous demandait de définir le galant homme, nous répondrions que c'est l'homme dont le cœur est cultivé à l'égal de l'intelligence, dont les sentimens châtiés par le sens moral, comme l'esprit est châtié par le goût littéraire, ont acquis cette science des délicatesses sans laquelle les vertus les plus sérieuses gardent toujours quelque chose de pédantesque ou même de barbare, et cette définition s'appliquerait en toute exactitude à l'écrivain que nous regrettons. La bienveillance était chez lui un penchant presque irrésistible, il aimait à être utile comme d'autres aiment à nuire; c'était là son machiavélisme et sa diplomatie. Ce que sa plume a rendu de services littéraires, défendu de nobles causes étouffées, mis en lumière de talens inconnus ou mal jugés, les lecteurs de la *Revue* le savent, ce que ses amis seuls pourraient dire, c'est à quel point sa bienveillance envers les personnes était désintéressée, exempte de toute arrière-pensée égoïste ou de toute préoccupation de vanité.

Et cette bienveillance s'exerçait sans bruit, sans démonstration empressée, sans affectation de sensibilité, avec cette exacte mesure qui, il faut le reconnaître, est presque exclusivement le privilège des Parisiens de race. Cette mesure d'ailleurs ne l'abandonnait jamais en rien; sa nature portait en elle un certain élément modérateur qui en réglait toutes les manifestations et la garantissait contre tout écart. Il y avait en toute chose un certain degré de vivacité qu'il ne se permettait jamais, bien qu'il fût loin de lui déplaire de le rencontrer chez autrui et qu'il fût capable même à l'occasion d'en admirer et d'en louer les effets. Il était enthousiaste et curieux, mais son enthousiasme était sans tumulte et sa curiosité sans fièvre. Il aimait d'instinct les larges horizons et les nobles cimes, et son talent l'y portait spontanément dès qu'il les entrevoyait, mais il s'y portait d'un vol égal et comme d'un coup d'aile silencieux. Son talent revêtait le forme oratoire plus volontiers que toute autre, ce qui implique la présence d'un certain feu, mais la chaleur était chez lui toute de l'esprit et n'avait rien de commun avec cette chaleur du tempérament qui ne va jamais sans une véhémence de sentimens voisine de l'exagération. Sa conversation, une des moins fatigantes et des plus instructives dont j'aie fait l'expérience, était d'un courant large et facile, sans accident de verve ni brusque saillie d'originalité, mais aussi sans ralentissemens ni momens de langueur ou d'atonie. Il discutait quelquefois, il ne disputait jamais; rarement causeur sut plus généreusement ménager l'amour-propre de ses interlocuteurs aux dépens du sien propre. Son urbanité, de même substance que ses autres qualités, ne se démentait en aucune circonstance. Vous tous qui l'avez connu pendant de si longues années, ses collègues de l'Université, ses confrères de la *Revue,* dites si vous avez jamais surpris chez lui un excès ou un oubli de parole, un mot hors de ton, une expression de violence ou d'aigreur, dites surtout s'il lui échappa jamais un trait pouvant faire blessure. Comme les très honnêtes gens, ceux qui le sont *intus et in corde,* Saint-René Taillandier savait se refuser ces malices où il est si facile d'exceller, pour peu qu'exempt de scrupule, on accorde toute liberté aux boutades de la nature, et, même lorsqu'il méprisait, sa sévérité se gardait soigneusement de ces formes d'ironie mauvaise qui ont en elles quelque chose de satanique, et présentent l'inconvénient de châtier le mal avec les armes même des méchans.

Il puisait sa vie morale aux principes les plus féconds et les plus nobles. Les deux grands courans de pensées et de sentimens qui se partagent notre siècle, courans d'ordinaire divergens, souvent ennemis, s'étaient unis en son âme comme en un paisible confluent; il avait eu le don de savoir être à la fois libéral avec fermeté et chrétien avec sincérité, et de tous les bonheurs de sa

vie celui-là n'avait pas été le moindre. Il avait passé de la foi naïve de la jeunesse aux convictions raisonnées de la science sans que la fréquentation des doctrines philosophiques lui fût malsaine; il ne permit jamais à ses doutes inévitables ce degré de témérité qui pouvait provoquer une de ces crises de déchirement intérieur d'où l'âme ne sort même victorieuse qu'amoindrie ou mutilée; ce qui est plus certain encore, c'est qu'il ne traversa jamais ces étapes d'aridité et ces états de sécheresse dont parlent tous les mystiques et qu'ils dénoncent comme l'accompagnement ordinaire de tout ralentissement de la foi, protégé qu'il fut toujours contre de tels accidens par la vertu de l'espérance. Nature instinctivement confiante, il ne s'était pas senti découragé par les contradictions apparentes qui séparent la science et la foi, et il s'était dit dès ses premiers pas qu'il était impossible que l'esprit humain ne découvrît pas un jour le pont par où ces deux grandes puissances pourraient se rejoindre sans crainte de péril pour l'équilibre de l'âme humaine, sans crainte de naufrage pour les sociétés. Ainsi soutenu par cette ferme assurance intérieure, il avait livré exempt d'inquiétudes sa barque aux vagues de cette mer houleuse des systèmes que tous doivent traverser aujourd'hui, merveilleusement orienté dans sa navigation par la double boussole qu'il portait avec lui, et préservé contre les récifs, les bancs de sable et les côtes insalubres par une instruction solide, de nombreuses lectures, une prudence perpétuellement attentive, un art remarquable de jeter la sonde et de reconnaître sous la profondeur des eaux les parages dangereux. Cette réconciliation qu'il cherchait, il la sentait possible par son propre exemple; ce point de jonction rêvé par tant de nobles esprits il le trouvait dans le passage, graduellement opéré par la science, du christianisme tel que les siècles nous l'ont légué à un christianisme plus universel encore. Le jour où ce passage serait accompli, l'antique Jérusalem laissée sur la rive du départ apparaîtrait sur la rive d'arrivée, rajeunie et éblouissante de nouvelles splendeurs. Toute sa vie littéraire et philosophique n'a été qu'un long voyage à la recherche des faits soit favorables, soit hostiles à cette double cause qu'il s'était donné mission de soutenir. Il allait interrogeant les systèmes, les littératures, les mœurs étrangères, les sectes, voire les coteries morales où la vie est souvent d'autant plus intense qu'elle est contenue dans un moindre corps, trouvant sur sa route plus de combats à livrer que de traités d'alliances à signer, embarquant toutefois par compensation mainte recrue au service de l'harmonie désirée. Que son esprit fût devenu de plus en plus compréhensif à mesure qu'il accomplisait ce voyage, cela n'avait rien que de naturel; ce qui est plus particulier, c'est que son rêve de concorde n'ait jamais reçu aucune atteinte. Si invincible était restée

en lui cette union que je ne puis mieux en faire comprendre l'intime énergie qu'en disant qu'il ressentait et poursuivait toute impiété philosophique comme un acte antilibéral et toute doctrine chrétienne illibérale comme une impiété.

Cette double préoccupation qui a été le tourment de sa vie entière et se manifesta dès sa première jeunesse le sacrait d'avance écrivain; cependant il hésita quelque temps avant de faire choix d'une carrière. Au sortir du collège où il avait fait les plus brillantes études, nous le voyons entre les années 1837-1840 prendre à la fois ses grades de licencié ès-lettres et de licencié en droit, indécis qu'il était encore entre la magistrature et le professorat. En tout cas, il n'y eut à aucun moment hésitation sur les idées qu'il était décidé à servir; nous en avons pour preuve son œuvre de début, un long poème intitulé *Béatrice*, où il a déposé les nobles rêves de sa jeunesse. Ce poème, publié en 1840, est peu connu aujourd'hui, bien qu'à l'origine il n'ait pas passé inaperçu. Dans la page de critique la plus remarquable qu'il ait jamais écrite, cette brillante charge à toute outrance qu'il exécuta ici même contre *la Divine Épopée* d'Alexandre Soumet, Théophile Gautier mentionna *Béatrice* avec éloges en l'opposant aux conceptions mystiques mal venues de l'auteur de *Saül*. Par la nature de son sujet, l'œuvre n'était pas de celles qui sont faites pour retentir et fut bientôt oubliée; mais nous oserons dire qu'elle est indispensable à quiconque veut écrire sur Saint-René Taillandier, car elle nous initie d'une manière si complète à sa vie morale d'alors qu'elle a pour nous la valeur d'un véritable document autobiographique. Nous entrons dans sa chambre de laborieux étudiant, nous nous asseyons entre ses amis, dont nous pouvons au moins nommer un avec certitude, tant il est reconnaissable, l'infortuné Alexandre Thomas, si différent de lui par le caractère et les tendances; nous lisons les titres des livres favoris jetés sur sa table de travail, livres de foi et livres de doutes, Dante et Goethe, les poésies franciscaines et les poètes de la Souabe, les mystiques du moyen âge et les doctrines de la moderne Allemagne; nous surprenons sur le fait l'action des influences contemporaines préférées de son jeune esprit. La principale de ces influences, celle d'Edgard Quinet, à qui le poème est dédié, fut sur Saint-René Taillandier des plus considérables et des plus persistantes, ce qui n'étonnera aucun de ceux qui ont suivi ses travaux avec attention. Assurément ce n'était ni une philosophie bien précise, ni une doctrine religieuse bien établie que Quinet pouvait lui donner; mais il trouvait chez lui nombre de séductions qui répondaient bien mieux à l'état d'âme qu'il traversait que le plus logique des systèmes, de nobles aspirations, d'éloquentes inquiétudes, une foi vibrante dans les destinées fu-

tures de l'humanité, un sentiment profond de l'immanence du divin dans le monde, une confiance enthousiaste dans la fécondité de l'infini, et enfin l'assurance prophétique que, si les noms particuliers des religions étaient destinés à disparaître, le nom même de religion ne serait jamais aboli dans les langues humaines. C'était d'ailleurs l'époque où Quinet n'avait pas tellement rompu avec la tradition chrétienne qu'il ne fût capable d'essayer cette éloquente réfutation du docteur Strauss que tous nos anciens lecteurs connaissent, et où, par conséquent, un jeune disciple, à la fois traditionaliste et rationaliste, pouvait aisément contempler dans ses écrits l'image d'un christianisme latitudinaire, semblable à celui qu'il rêvait lui-même. Ce christianisme, Saint-René Taillandier l'y découvrit en effet, et le transporta avec bonheur dans ce poème de *Béatrice* où se reconnaissent sans peine les traces laissées par les fréquentes lectures d'*Ahasvérus* et du *Génie des religions.*

Le thème de *Béatrice* n'est autre que cette espérance dans l'union future de la science et de la foi que nous venons de marquer comme le sentiment en quelque sorte central des travaux de Saint-René Taillandier. Trois jeunes gens engagés dans la poursuite laborieuse de la vérité échangent dans une modeste chambre d'étudians leurs confidences de catéchumènes. Leurs caractères habilement présentés répondent à trois variétés de la nature philosophique : le rationaliste, le mystique, l'éclectique ou, pour mieux parler le syncrétiste. Le rationaliste n'est autre que notre ancien collaborateur Alexandre Thomas déjà nommé ; nous n'oserions nommer le mystique; le syncrétiste, nous avons à peine besoin de le dire, est l'auteur du poème. Ces confidences ne sont rien moins que joyeuses. Les amis se plaignent que cette science qu'ils servent avec un si brûlant enthousiasme paie mal leurs aspirations et qu'ils ne trouvent point en elle ce que tout jeune cœur cherche avant tout sous une forme ou sous une autre, l'amour. Est-ce donc qu'il y a un divorce irrémédiable entre la vie de l'intelligence et la vie de l'âme? En a-t-il toujours été ainsi et n'y a-t-il pas eu des époques bénies où l'idéal n'était pas une sèche abstraction, où la réalité était autre chose qu'un chaos malsain de notions empiriques, où la vérité en se communiquant remplissait à la fois l'esprit de certitude et le cœur de divine tendresse, où l'être de l'homme pouvait, dans chacune de ses manifestions harmonieuses, atteindre à cette perfection qui, selon la belle définition de saint Bernard, consiste à brûler et à briller à la fois: *ardere et lucere perfectio est?* Alors ils en viennent à songer à cette Béatrice qui ouvrit à Dante l'une après l'autre toutes les portes du paradis, et ils l'évoquent par l'irrésistible incantation du fervent désir. Ah! qu'il descende et qu'il demeure à jamais avec nous ce savant esprit d'amour, cet

aimant esprit de science! Béatrice apparaît et leur explique longuement comment a été possible le merveilleux édifice des beaux siècles du moyen âge. Une divine pensée d'amour fut un jour jetée parmi des hommes simples, cette semence bénie germa de proche en proche, des milliers d'âmes la reçurent, et chacune ajouta à cette richesse première le petit trésor de sa vie morale. La croyance chrétienne, ainsi grossie de tous les rêves d'amour dont elle avait été le principe, devenue la maîtresse absolue de l'âme humaine, inspira chacun de ses mouvemens, en sorte qu'il n'y eut pas un seul de ces mouvemens qui ne fût déterminé par l'amour. C'est par l'amour qu'elle devint habile, ingénieuse et savante. Ce Dieu dont elle était pleine, elle voulait l'adorer, et pour l'adorer elle devint architecte et artiste inspirée; elle voulait le comprendre, et pour le comprendre, elle éleva l'édifice de la scolastique, et enfin, tout cela fait, ne se trouvant pas encore assez près de lui, la poésie, d'un dernier effort d'amour, l'emporta sur ses ailes jusqu'à son trône inaccessible à la pensée réduite à ses seules ressources. Si cher est ce souvenir à Béatrice, que volontiers elle consent à un nouveau séjour sur la terre pour guider, si c'est possible, un nouveau Dante dans les régions du paradis. Mais hélas! cette fois le séjour lui paraît si dur qu'il ressemble à une expiation, et qu'elle croit descendre ou monter les spirales de ces mondes consacrés aux pécheurs que son pied ne foula jamais. Le moderne scepticisme lui est une insulte quotidienne, la science aride un sujet de larmes, il n'est pas d'heures où elle ne sente passer en elle le frisson de l'épouvante, et quand enfin elle veut regarder le ciel dont elle connaissait toutes les provinces, elle le trouve fermé et croit alors qu'il ne lui reste qu'à mourir, proie dévolue au néant qui triomphe. Une scène imitée à la fois du fameux songe de Jean-Paul et de l'*Ahasvérus* d'Edgard Quinet vient écarter cette conclusion désespérante. Les grands morts des époques croyantes se lèvent du tombeau pour maudire les générations qui ont défait leur œuvre; mais lorsqu'ils sont en face d'elles et qu'ils voient marqués sur tous ces fronts les signes de l'étude, du désir, de la bonne volonté, ils reconnaissent leurs fils légitimes, il leur est révélé que les hommes de cette terre renouvelée sont en quête d'un ciel plus haut que celui qu'ils avaient atteint, et les anathèmes se changent en bénédictions. Morts et vivans se réconcilient; c'est comme un baiser Lamourette du moyen âge et du XIX[e] siècle. Les siècles passés étaient partis de l'amour pour aboutir à la science; les siècles nouveaux sont partis de la science pour aboutir à l'amour; l'humanité refera en sens inverse le voyage qu'elle a déjà fait. Écrit au lendemain de l'*Ahasvérus* et du *Prométhée* d'Edgar Quinet, et contemporain de la *Psyché* de Victor de Laprade, ce poème porte bien la

date de ces dernières années de tendances spiritualistes où les dogmes religieux du passé trouvèrent un suprême et frêle refuge dans les formes du symbolisme avant de subir l'assaut froidement irrespectueux des doctrines du positivisme.

Si cette tentative poétique que Saint-René Taillandier appelait gaîment son péché de jeunesse ne fut pas renouvelée, il faut en faire honneur au sens critique supérieur de notre collaborateur, car elle n'avait rien qui fût fait pour décourager, et tout autre moins judicieux n'aurait pas manqué de récidiver. *Béatrice* en effet n'est ni une œuvre manquée, ni une de ces erreurs si fréquentes chez les jeunes talens qui cherchent leur voie; la pensée en est élevée, bien conduite et bien déduite, l'exécution en est soutenue et la forme nombreuse témoigne dans son abondance d'un sentiment très sûr des lois du développement poétique. Seulement, parmi toutes ces qualités, il n'y en a aucune de celles qu'on peut appeler conquérantes et qui sont faites pour s'emparer du peuple des lecteurs. Le seul inconvénient qu'il y eût pour l'auteur à recommencer sur nouveaux frais était donc de se résigner à écrire des poëmes pour un public de cent personnes; mais Saint-René Taillandier pensa justement qu'il avait mieux à faire de son temps. En abandonnant la muse, il n'en déserta d'ailleurs ni le culte fervent ni la fréquentation assidue. En se consacrant à la prose, il y fit passer le plus qu'il put de cette poésie qu'il se refusait désormais; ses travaux critiques et historiques sont pleins de fragmens ou, pour mieux dire, d'écoulemens d'une matière condamnée à ne plus se rassembler et qui s'insinue dans la critique à la manière des métaux dans le dur rocher, par veines et infiltrations. Jamais avec lui l'analyse n'est sèche et décharnée; un certain lyrisme toujours prêt à se montrer, une grande indulgence pour l'image, une tendance très marquée à laisser glisser l'idée dans le domaine du sentiment y témoignent à chaque instant que l'écrivain possède non-seulement le goût, mais la pratique de la poésie, surtout qu'il a vécu dans le commerce familier des poètes. Ils composaient en effet sa lecture favorite; il se dédommageait de ne plus faire de vers en admirant ceux des autres, et rarement admiration fut plus entière. Il portait les poètes contemporains jusqu'aux plus petits dans sa mémoire, et savait l'art de les retrouver jusque dans leurs œuvres les plus imparfaites ou les plus justement dédaignées. En le perdant, — tel ou tel de ses confrères de l'Académie le sait certainement et pourrait l'attester, — ils ont perdu un des propagandistes les plus zélés et les plus désintéressés de leur gloire.

Un an après la publication de *Béatrice* (1841), ses hésitations ayant pris fin, il fit décidément choix du professorat et, ayant accepté du ministère de M. Villemain une place de suppléant à la

faculté de Strasbourg, il se fit recevoir docteur ès-lettres. Dans la thèse qu'il soutint à cette occasion, thèse qui est devenue un livre intéressant et qui avait pour sujet la vie et la doctrine de Scot Érigène, reparaît cette croyance en l'union future de la science et de la foi qui fait le sentiment dominant de son poème. Préoccupé de trouver dans le passé des ancêtres à son espérance, il lui avait paru que le penseur original et énigmatique qui éclata au milieu des ténèbres du IXe siècle comme un météore philosophique sans précurseurs immédiats, n'avait jamais été droitement compris. L'homme qui avait exprimé cette forte idée : « La vraie religion n'est que la vraie philosophie, et la vraie philosophie n'est que la vraie religion, » s'il n'avait pas résolu le problème de l'union de la science et de la foi, n'en avait-il pas compris, avec une pleine exactitude, la nature et les conditions? Saint-René Taillandier s'ingénia donc à séparer le disciple de l'apocryphe Denys l'Aréopagite et du moine Maxime de toute étroite parenté avec le néo-platonicisme d'Alexandrie, l'amnistia de tout délit de panthéisme et s'attacha à montrer en lui un philosophe strictement chrétien en dépit de la défiance que l'église eut de ses opinions dès l'origine et qu'elle conserva toujours depuis ; le père non reconnu, mais authentique, de la philosophie du moyen âge dans son double mouvement, la scolastique et les mystiques. Nous voudrions pouvoir dire que le jeune écrivain réussit à prouver ces conclusions ; malheureusement, l'exposé très complet et très lucide qu'il fait des doctrines de Scot Érigène, les citations abondantes dont ses analyses sont accompagnées et les fragmens importans dont il a composé l'appendice de sa savante thèse ne nous permettent pas d'être aussi affirmatif.

Il nous est impossible de voir en Scot Érigène autre chose qu'une apparition excentrique et solitaire comme l'histoire en présente quelquefois pour rompre, dirait-on, la monotonie de la logique des siècles. Tout en lui indique nettement que nous sommes bien en face, non d'un chrétien philosophant, mais d'un véritable libre penseur, animé d'une pieuse déférence à l'égard du christianisme, il est vrai, sincèrement désireux de le trouver d'accord avec sa philosophie, travaillant en toute bonne foi à cet accord, mais qui a pris d'avance son parti pour le cas où les deux doctrines ne s'ajusteraient pas exactement. La sienne, très hardie et très complète, se suffit en effet par elle-même, porte en elle-même son principe et ses conclusions. Elle côtoie le christianisme, mais sans s'y confondre jamais, et si les deux doctrines vont ensemble, c'est à la manière de deux fleuves qui voyagent de compagnie vers la même mer, mais s'y jettent par deux embouchures différentes. La qualité essentielle du vrai philosophe, l'intrépidité intellectuelle, est visible chez Scot Érigène ; quelles que soient les conséquences où la vérité

le conduit, son cœur ne tremble pas plus que sa raison ne recule. Lorsque Descartes, avant de commencer à philosopher, enfermait la théologie dans son arche sainte, était-il plus radical que Scot Érigène débutant par établir la prééminence de la raison sur l'autorité et réservant pour le seul enseignement des simples les témoignages des pères et de la tradition? Certains critiques allemands, nous dit Saint-René Taillandier, ont essayé d'établir la parenté de la doctrine de Scot Érigène avec les plus modernes systèmes de la philosophie germanique, et cette entreprise n'a rien qui soit pour beaucoup étonner, tant les ressemblances sont frappantes. Jusqu'à quel point le Dieu et l'Univers de Scot Érigène, ce rien absolu qui est au-dessus de toute détermination, ces idées qui sont à la fois créées et créatrices, cette distribution incessante de la vie à travers les domaines de la nature par l'action du Saint-Esprit remplissant l'office de l'éternel *devenir,* diffèrent du Dieu et de l'Univers de Hégel, nous ne nous arrêterons pas à le chercher, mais à coup sûr ils diffèrent sensiblement du Dieu et de la création des chrétiens. Et que dire de cette explication symbolique de l'Écriture qui substitue l'interprétation individuelle selon l'esprit au sens textuel déclaré bon pour les hommes de chair, ou de cette hardie négation de l'éternité des peines, conséquence de la négation plus hardie encore de l'existence réelle du mal? Ce qui en dit plus long sur les tendances de sa doctrine que toutes les plus ingénieuses apologies, c'est le silence que l'église du moyen âge s'obstina toujours à garder sur son compte. Comme le dit excellemment M. Guizot, en parlant de ce même grand esprit, on n'abuse pas des adversaires intellectuels, et ce caractère flottant, prêtant à l'illusion, qui a permis à Saint-René Taillandier de voir en lui un chrétien véritable, est précisément ce qui mit l'église à son égard dans une attitude de muette réserve. Le critique réussit donc imparfaitement à établir d'une manière étroite les liens qui rattachent Érigène aux scolastiques et aux mystiques du moyen âge, dont aucun ne songea d'ailleurs jamais à se réclamer de lui; en revanche, il réussit à merveille à établir ses rapports très directs avec tous les adversaires de l'orthodoxie, qui, eux, l'ont tous avoué pour maître, et l'équivoque Amaury de Chartres, et le batailleur Bérenger de Tours, et les albigeois parmi lesquels il était en grand renom, et l'évangile éternel de l'abbé Joachim de Flore, qui est mieux qu'en germe dans le commentaire sur l'Évangile de saint Jean retrouvé par M. Ravaisson. Un tel fait parle assez haut. Si Scot Érigène n'est pas l'ancêtre lointain des philosophes modernes, tenons-le en toute assurance pour le père véritable de cette curieuse race mixte de libres penseurs sous robe chrétienne qui n'a disparu qu'au commencement du XVIIe siècle et dont les derniers furent Giordano

Bruno et Campanella. Dans ce livre ingénieux et instructif, une des tendances les plus marquées de l'esprit de Saint-René Taillandier se laisse voir à découvert. Très complaisant aux manifestations du génie vrai et en même temps très constant dans les principes qu'il s'était donnés, il lui en coûtait de voir tel homme qu'il admirait aller à des conséquences qu'il n'admettait pas. Par cette même faiblesse, qui était presque de sentiment, dès qu'une doctrine se rattachait par quelque côté aux idées qui lui étaient chères, il faisait effort pour la tirer tout entière à lui en dépit de ce qu'elle pouvait avoir de suspect, et c'est là justement ce qui lui est arrivé avec Scot Érigène.

Deux ans après la publication de cette thèse, Saint-René Taillandier, quittant le poste de noviciat qu'il occupait à Strasbourg, allait prendre possession de la chaire de littérature française à la faculté des lettres de Montpellier et envoyait à la *Revue* ses premières études sur l'Allemagne, résultats d'un voyage exécuté entre son poème de *Béatrice* et son entrée dans l'université. Ce voyage a joué dans la carrière littéraire de Saint-René Taillandier un rôle capital. Ce n'est pas, il l'a par la suite mainte fois déclaré, qu'il fût alors attiré vers l'Allemagne par aucune sympathie particulière, mais c'était là que, depuis Kant et Goethe la pensée humaine avait accompli ses dernières évolutions mémorables, là qu'elle avait forgé de nouvelles armes et renouvelé ses méthodes d'investigation, et le jeune critique avait voulu connaître de près l'actif atelier d'où tant de systèmes étaient sortis depuis cinquante ans. Il séjourna un an et demi à l'université de Heidelberg, où il se rencontra avec son ami Alexandre Thomas et M. Laboulaye, visita le Wurtemberg et la Bavière, fréquenta le plus qu'il put d'hommes célèbres, et vit notamment M. de Schelling à Munich. Quelle que fût l'ardeur de sa curiosité, il fut en plus d'une occasion obligé de la tempérer de discrétion, tant la défiance était grande à notre égard et tant les haines allumées par les guerres de l'empire couvaient encore ardentes sous les cendres dont les avaient recouvertes les traités de 1815. Dans la préface d'un de ses derniers livres, *Dix Ans de l'histoire d'Allemagne*, il nous a gaîment raconté comment le fameux auteur de *la Symbolique*, Frédéric Kreuzer, les avait pris, lui et les deux compagnons d'étude que nous venons de nommer, pour trois agens envoyés par M. Thiers pour sonder les dispositions des Allemands et préparer les voies à quelque noir complot. La défiance de Frédéric Kreuzer l'aurait moins égaré si, au lieu de soupçonner des agens politiques dans les trois jeunes Français, elle avait tout simplement deviné des observateurs sagaces capables d'informer la France des dangers que lui préparait cette romantique Allemagne, alors idole de nos dilettantes et de nos artistes. On le vit bien lorsque Saint-René Tail-

landier publia peu après ses premiers tableaux du mouvement contemporain dans les pays d'outre-Rhin.

Ce fut, il nous en souvient encore, un véritable étonnement chez beaucoup de lecteurs. Le jeune critique ruinait de fond en comble cette illusion d'une Allemagne rêveuse et mystique dont le public avait reçu jadis l'image de Mme de Staël et qu'il se plaisait à garder comme définitive. Avant lui cependant les avertissemens n'avaient pas manqué, et ici même le tocsin d'alarme avait été sonné à plusieurs reprises par divers esprits d'ordre supérieur, mais sans parvenir à tirer l'opinion de son obstination à ne voir dans l'Allemagne que le dernier asile des souvenirs chevaleresques et des songes poétiques partout ailleurs dissipés par une raison prosaïque. Les éblouissantes révélations de Henri Heine, mises sur le compte de l'humour et de la fantaisie, avaient amusé sans convaincre; dans les protestations d'Edgard Quinet contre la teutomanie et les audaces de la théologie négative, on avait vu surtout des pages éloquentes qui faisaient honneur au talent de l'écrivain; enfin les philosophes, public toujours peu nombreux, avaient été à peu près seuls à remarquer l'admirable exposé qu'un écrivain de grand mérite, prématurément enlevé aux lettres, Lèbre, avait tracé de la crise effroyable dans laquelle la pensée allemande s'agitait depuis la mort de Hégel. Il fallut bien cependant se rendre à l'évidence lorsque, pendant plus de sept années, Saint-René Taillandier vint exposer presque chaque mois les phases successives du long et sinistre carnaval que les muses allemandes ont mené jusqu'aux révolutions de 1848 et 1849, cette littérature aux fantaisies sensuelles renouvelées du saint-simonisme qui renvoyait aux Philistins toute vieille morale, cette philosophie qui aboutissait à la négation de tout ordre social, cette théologie qui abolissait toute notion du divin. Eh bien! telle est la ténacité d'une opinion longtemps enracinée que nombre d'esprits éminens refusaient de se rendre et reprochaient à Saint-René Taillandier de dépenser son attention aux produits scandaleux et malsains d'une littérature qu'ils déclaraient sans importance. Ampère surtout, paraît-il, n'en revenait pas de surprise. Continuant à voir l'Allemagne dans les grands génies qui l'avaient illustrée il se refusait à la reconnaître dans ces nouveau-venus dont on lui parlait. A quoi bon, demandait-il, s'occuper d'un Arnold Ruge ou d'un Feuerbach, d'un Bruno Bauer ou d'un Stirner, d'un Gutzkow ou d'un Herwegh? Tous ces gens-là ne comptaient pas; inconnus hier, ils étaient assurés d'être oubliés demain. C'était juger tout de travers l'œuvre utile que Saint-René Taillandier accomplissait alors. A coup sûr, l'importance de ces écrivains eût été fort secondaire s'il s'était agi de comparer leurs œuvres à celles qui sont assurées de l'immor-

talité et dignes d'être présentées comme classiques; mais il s'agissait de toute autre chose. Ce que Saint-René se proposait, ce n'était pas de faire œuvre d'esthétique, c'était de faire œuvre de critique sociale, et il s'était trop bien rendu compte des conditions nécessaires de cette critique pour ignorer que les dédains d'un goût trop exclusif non-seulement y étaient déplacés, mais y étaient une cause d'erreurs. En critique littéraire, les œuvres n'ont d'intérêt que par leur beauté et leur perfection; en toute critique qui se propose un but social elles ont un intérêt même par leurs difformités et leurs vices, surtout, pourrait-on dire, par leurs difformités et leurs vices. Que penserait-on aujourd'hui d'un critique allemand qui, voulant rendre compte à son pays de la France du temps de Louis-Philippe, aurait négligé la littérature socialiste, le mouvement des sectes communistes, les productions fiévreuses et corruptrices du romantisme dégénéré? Henri Heine écrivant alors pour la *Gazette d'Augsbourg* les lettres qui ont formé depuis le volume de *Lutèce* n'a eu garde de négliger tous ces phénomènes des régions inférieures, et il avait, à coup sûr, le goût aussi fin et aussi dédaigneux qu'aucun de ceux qui reprochaient à Saint-René Taillandier d'expliquer l'Allemagne aux Français de la même façon qu'il expliquait, lui, la France aux Allemands.

Réunies en 1849 sous le titre de: *Histoire de la jeune Allemagne*, ces premières études de Saint-René Taillandier conservent encore aujourd'hui toute leur valeur et forment une lecture des plus attachantes. La personnalité de l'auteur y est présente plus qu'en aucun autre de ses travaux peut-être; les heureuses années de la jeunesse qui ont le privilège d'échauffer tout ce qu'elles touchent ont mis dans ces pages au service du bien moral une verve vengeresse, une ardeur pétulante, une spontanéité d'indignation tout à fait remarquables. Ce n'est pas un critique spectateur que nous avons devant nous, un critique se bornant à raconter les péripéties de la bataille à laquelle il assiste, à juger des coups portés et reçus, c'est un critique militant qui se jette dans la mêlée pour son propre compte dès qu'il aperçoit qu'il y a sur quelque point péril pour la morale ou le bon sens. Pas un sophisme qu'il consente à laisser sans réponse, pas un scandale de talent qu'il laisse sans flétrissure. Deux sentimens très vifs le portaient à prendre dans ces débats une part plus directe que ne le fait d'ordinaire la critique lorsqu'il s'agit de doctrines et d'œuvres étrangères, un sentiment politique et un sentiment littéraire. Dans ces années d'avant 1848, années heureuses et aveugles où le véritable avenir de l'Allemagne restait caché sous des voiles impénétrables, Saint-René Taillandier pensait, comme tous ses contemporains éclairés, que les destinées de ce pays s'accompliraient par voie de

révolution et non par voie d'autorité, par les idées et non par le glaive, c'est-à-dire par les moyens qui devaient rendre ces destinées chères à la France d'alors; aussi se portait-il bravement partout où il lui semblait voir quelque erreur par laquelle la cause de la liberté pouvait être compromise ou souillée. Il avait reconnu avec perspicacité dans les hommes de cette première agitation une tendance funeste à l'imitation presque servile des acteurs de notre révolution française, même des plus équivoques ou des plus détestables, et il s'efforçait de toute son âme à prémunir l'Allemagne contre les fautes et les crimes qui avaient eu chez nous des conséquences si déplorables et encore plus durables. Et puis cet entêtement d'irréligion, cet étalage d'impiété, n'étaient-ils pas une offense à cette concorde espérée de la raison et de la foi où il voyait le meilleur avenir des sociétés? De même que, devant les audaces révolutionnaires des jeunes hégéliens, Saint-René Taillandier tremblait pour la cause de la liberté, devant le carnaval littéraire de la jeune Allemagne, il tremblait pour l'idéal et le grand art. Dans les œuvres publiées par les écrivains de cette phalange, Saint-René Taillandier constatait avec tristesse l'abandon insultant de tout ce qui avait fait la grandeur de la période précédente, la dépravation calculée et charlatanesque de tout ce qui constituait le génie allemand, la substitution d'une littérature matérialiste et athée à une littérature idéaliste, toujours pure même dans ses fantaisies les plus excessives, toujours religieuse même dans ses hérésies les plus prononcées. Il est certain en effet que l'impression générale que laisse cet exposé des incartades de l'Allemagne littéraire d'alors est celle d'un XVIII[e] siècle réduit à la période de fermentation malsaine du règne de Louis XVI, période qui n'aurait pas été précédée des grands mouvemens d'opinion et de pensée qui se rattachent aux grands noms de cette époque, Naigeon sans Diderot, Beaumarchais sans Voltaire, Mably sans Montesquieu. Je ne sais trop cependant s'il y avait entre cette nouvelle littérature allemande et la précédente un désaccord aussi formel que croyait l'apercevoir Saint-René Taillandier, et si, comme tant d'autres esprits élevés, il n'a pas été quelque peu dupe d'une certaine magie trompeuse propre à la littérature allemande même dans ses productions les plus nobles, magie qui, sous les illusions de l'idéalisme, cache un naturalisme si robuste, un réalisme si concret, une morale si pleine d'humaine superbe, des passions si terrestres en dépit de leurs lyriques appels à l'infini. Le XVIII[e] siècle allemand avait existé cependant, il avait existé avec Lessing et Herder, Kant et Hégel, Goethe et Schiller; seulement ce XVIII[e] siècle, on s'obstinait à l'appeler le XVII[e] siècle allemand, et de là cette contradiction apparente qui affligeait Saint-René Taillandier.

En même temps que le mouvement littéraire, Saint-René Taillandier suivait avec attention le mouvement politique de l'Allemagne. Les études qu'il a publiées sur ce sujet, réunies en 1853 sous le titre de : *Études sur la révolution en Allemagne*, forment deux volumes considérables aussi riches de faits que judicieusement sobres de réflexions. Ici l'auteur redevient spectateur, intervient rarement et laisse les événemens parler d'eux-mêmes. Il s'écarte aussi beaucoup moins de l'opinion régnante alors en France qu'il n'avait dû le faire pour le mouvement littéraire; cependant il est plus d'une erreur funeste qu'il s'applique à discréditer, plus d'un aveuglement de l'esprit de parti qu'il s'efforce de dissiper. Quel était l'état de cette opinion générale française à l'époque où Saint-René commença ces études, c'est-à-dire en 1845? La France, qui croit les autres nations oublieuses parce que, dans sa générosité, elle est prompte à oublier, voyait avec sympathie et sans en prendre aucunement ombrage pour sa sécurité ces aspirations de l'Allemagne vers un meilleur avenir. Le gouvernement monarchique constitutionnel était alors debout avec ses libertés judicieusement limitées et ses garanties apparentes d'ordre, objet de haine et de jalousie pour tous les despotismes, objet d'envie et d'émulation pour tous les peuples. On se plaisait donc à penser que la régénération de l'Europe, et très particulièrement de l'Allemagne, se ferait par la contagion bienfaisante de l'exemple donné par la France, et dès lors qu'avait-on à craindre de cette liberté allemande qui naîtrait de l'imitation du spectacle que nous donnions à l'Europe? Beaucoup allaient plus loin et voyaient dans cette future liberté, non-seulement un triomphe de l'influence française, mais un gage de sécurité pour notre pays. Ce qui nous est ennemi en Allemagne, disaient ceux-là, ce ne sont pas les populations, ce sont les gouvernemens. Les despotismes prussien et autrichien, l'arbitraire des gouvernemens princiers, voilà ce qui est pour nous redoutable, car c'est là ce qui conserve contre nous la tradition des haines, le souvenir des défaites, l'antipathie pour la cause que la France a faite sienne. Ce sont les gouvernemens qui ont à se venger de nous et non les populations, lesquelles d'ailleurs trouveront dans l'avènement de la liberté politique une revanche intérieure analogue à celle que nous avons prise nous-mêmes en 1830 de nos défaites de 1814 et de 1815. Saint-René Taillandier était loin d'être aussi confiant. Il s'associait de tout cœur à ceux qui faisaient des vœux pour le triomphe de la liberté constitutionnelle en Allemagne, mais ses espérances n'allaient pas plus loin. Il avait vu de trop près les populations allemandes pour ignorer qu'elles n'étaient pas exemptes de ces haines que nos libéraux se plaisaient à attribuer aux seuls cœurs des souverains; il avait étudié trop attentivement les manifestations de l'opinion alle-

mande sous toutes ses formes pour ignorer les périls que cette métamorphose politique pouvait faire courir non-seulement à la liberté, mais au système européen. Il montra donc en perspective une anarchie non moins belliqueuse que tumultueuse, d'un patriotisme exclusif et agressif, et derrière elle, surgissant à la fois, comme un appui et une menace, la Prusse toute prête à la contenir et à la châtier, mais reprenant pour son compte et à son profit ses rêves d'unité nationale et de suprématie européenne. Les révolutions de 1848 et 1849 ne vinrent que trop vite justifier le bien fondé de ces craintes et la sagesse de ces avertissemens.

Il est un point cependant sur lequel les premiers pronostics de l'auteur ne se réalisèrent pas entièrement. Il avait parfaitement deviné l'impuissance où se trouverait l'Autriche, et à sa suite les gouvernemens qui tournaient dans son orbite, d'imprimer une direction quelconque à ce mouvement dont il la voyait d'avance victime. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est que ce pouvoir condamné aurait encore assez de vie non-seulement pour mettre à néant les aspirations de l'Allemagne, mais pour faire reculer le champion même que les destins lui montraient depuis Frédéric II. Rien de plus inattendu que ce réveil. Ce fut un instant comme une résurrection du saint-empire, avec sa hautaine arrogance, son altier esprit de conservation dédaigneux de toute politique roturière, ses traditionnelles prétentions à la monarchie universelle. La dynastie des Habsbourg ressaisissait son pouvoir sur l'Allemagne au moment même où, mutilée et sanglante, on la croyait restée agonisante sur les champs de bataille de la Hongrie révoltée. Depuis le jour mémorable où Ferdinand II, entouré dans sa capitale par les rebelles qui le serraient presque à la gorge, entendit retentir les clairons des hussards de Bucquoy, la maison d'Autriche n'avait pas connu pareil miracle. Ce n'était pas un vrai miracle cependant, c'était un simple prestige dû à un magicien doué du génie de l'audace, Félix de Schwartzenberg, et qui cessa d'être, aussi subitement qu'il était né, avec la mort prématurée de son auteur. Ses effets ne furent donc pas et ne pouvaient être durables; il en eut deux considérables toutefois : le premier c'est que s'il a été impuissant à conserver sa vieille suprématie à la maison d'Autriche, il lui a du moins permis quelques années plus tard de disparaître de l'Allemagne comme elle y avait vécu, avec dignité et grandeur; le second, c'est que s'il ne put pas parvenir à détruire le mouvement unitaire de l'Allemagne, il eut au moins assez de force pour briser et enterrer son expression momentanée, l'œuvre du parlement de Francfort.

L'histoire de ce parlement célèbre forme la partie la plus considérable et aujourd'hui la plus intéressante des deux volumes

consacrés par Saint-René Taillandier aux révolutions allemandes. Un diplomate distingué, juge fort autorisé en de telles matières, M. Thouvenel, déclarait cette excellente étude un document indispensable à quiconque avait affaire politique en Allemagne ou voulait comprendre quelque chose à l'état de cette partie de l'Europe. L'auteur y suit pas à pas, à travers toutes ses phases, l'existence tourmentée de cette aventureuse assemblée, et en met en lumière les fautes et les incohérences. Il nous est arrivé parfois de gémir sur les violences infligées à la réalité par un certain excès de logique qui est dans l'esprit français; il faut avouer cependant qu'il est certains genres d'aberration dont nous préservera toujours cette dangereuse tendance, et de ce nombre sont les aberrations qui signalèrent l'entreprise du parlement de Francfort. Tout est bizarre dans son histoire depuis son origine jusqu'à sa fin. Sorti de décrets émanant d'une assemblée de notables, issue elle-même d'une réunion de citoyens sans autre mandat que celui que leur donnait leur zèle patriotique, ce parlement eut-il jamais une légitimité bien certaine? En réalité, il n'en eut d'autre que celle qui lui fut donnée par les acclamations des multitudes, le silence des gouvernemens interprété comme adhésion et la confusion des événemens. Le voilà cependant venu au monde, il parle et légifère au nom de la nation, mais quand il regarde autour de lui, il ne parvient à saisir d'aucun côté cette nation qui reste à l'état de conception idéale. A sa place, il trouve devant lui, et en nombre considérable, des gouvernemens régulièrement établis, mais sur des bases fort différentes de la souveraineté populaire et dont l'existence logiquement ne semble pas pouvoir coïncider avec la sienne. Né comme il l'est d'un mouvement populaire, et rassemblé comme il l'est pour fonder l'unité nationale, la logique et le sens commun permettent de craindre qu'il agira conformément à son origine, et qu'appelant partout la révolution comme alliée, il commencera par faire table rase de ces gouvernemens, ou du moins refusera de reconnaître plus longtemps leur raison d'être. Heureusement il n'en fait rien, mais alors, puisque la loyauté conservatrice l'emporte dans ses rangs, il va sans doute traiter avec ces gouvernemens et les admettre à coopérer avec lui à ce grand œuvre d'alchimie politique d'où leur sort ultérieur dépend, car, s'il reconnaît leur légitimité, il faut bien qu'il avoue qu'ils ont voix au chapitre. Au lieu de les consulter, il préfère leur commander; mais lorsqu'il leur donne des ordres, il se trouve qu'il ne dispose ni d'un homme, ni d'un écu et qu'il rend des décrets qui ne sont exécutoires nulle part. Avec son omnipotence abstraite, il est la faiblesse même, et toute sa vie s'écoule entre la menace de la révolution qui un jour est sur le point de l'anéantir et la menace de la réaction politique

qui finit par le disperser. Enfin voilà la constitution faite, l'unité votée, il ne reste plus qu'à nommer le chef de l'état, tâche facile en apparence, puisque, l'assemblée ayant déclaré que le gouvernement était monarchique, il n'y a en présence que deux candidats sérieux, dont un condamné d'avance. Le parlement offre donc la couronne au roi de Prusse, lequel s'empresse de la refuser en exprimant le peu de confiance que lui inspirent la révolution et ses présens, tandis que l'empereur d'Autriche, ralliant autour de lui tous les gouvernemens allemands, fait signifier au parlement qu'il n'a pas mission pour faire un souverain et qu'il ne reconnaît pas la validité de sa constitution. Devant ce refus et cette injonction, l'unité s'évanouit comme une fumée. Alors ces députés naguères si pleins d'exigences, maintenant si déconfits, obligés de s'avouer qu'ils n'ont rien fait et qu'ils n'ont plus qu'à partir, sortent un à un de la salle des séances, bouclent leurs malles et regagnent leurs foyers, tandis qu'un petit nombre ridiculement opiniâtres vont essayer de s'établir à Stuttgart et de s'y déclarer en permanence. Ce parlement qui comptait tant d'hommes éminens, finit comme un conciliabule d'aventuriers éconduits, dont les uns se retirent en silence et la tête basse, et dont les autres sont jetés par les épaules hors des portes auxquelles ils se cramponnent. Jamais ambitions plus exaltées n'eurent plus piteuse fin, et cependant, arrivé au terme de son long récit, notre historien n'a pas le courage de maltraiter trop durement cette assemblée, car il prévoit qu'en dépit de toutes ses mauvaises chances, son œuvre n'aura pas été stérile. Hélas! non, elle n'a pas été stérile. Il est trop certain que tout ce que cette assemblée a voulu a été réalisé, même ce qu'on appelait ses chimères, même ce qu'on appelait ses brutalités. Annexion du Schleswig et du Holstein, unité allemande, empire fédéral avec la Prusse au sommet, oui, tout cela a été accompli, mais non par les mains du parti libéral, et ce n'est pas la liberté qui en a profité.

Dans ces études sur la révolution en Allemagne, Saint-René Taillandier s'est montré, à mainte reprise, très sévère pour le souverain qui occupait alors le trône de Prusse. Il n'a pas craint, par exemple, de donner son approbation au pamphlet où le docteur Strauss comparait ce souverain à Julien l'Apostat, et cette sévérité parut alors excessive à certains esprits, très libéraux d'ailleurs. Saint-René Taillandier en jugea lui-même ainsi, et vingt ans plus tard, lorsque la correspondance de Frédéric-Guillaume IV avec le baron de Bunsen fut mise au jour, il y trouva une occasion de revenir sur cet ancien jugement et n'hésita pas à l'adoucir. Nos lecteurs se souviennent assurément de l'heureux parti que notre ami a su tirer de cette correspondance, qu'il a traduite presque en entier, en l'entourant de commentaires et en en reliant les diffé-

rentes pièces par des récits qui comblent les intervalles qui les séparent. Imprimé sous le titre de *Dix Ans de l'histoire d'Allemagne. — Origines du nouvel empire*, ce travail, un des derniers de Saint-René Taillandier, en est aussi un des plus instructifs en bien des sens; l'intérêt en est multiple, et le psychologue y trouve son compte aussi bien que l'historien. Frédéric-Guillaume IV a été passionnément accusé de chimères d'esprit et d'irrésolution de caractère. Ce jugement reste vrai en grande partie, mais dans quelle mesure doit-il être accepté, voilà ce qu'il était difficile de fixer avant que la publication de cette correspondance eût découvert les mobiles intimes auxquels obéissait la conscience du roi. Prenons, par exemple, ce refus de la couronne impériale qui l'a rendu un certain temps l'objet des railleries de toute l'Europe et qui faisait bondir d'indignation jusqu'à son ami Bunsen lui-même. Peut-être ce jour-là manqua-t-il de résolution, mais il ne manqua pas de perspicacité pratique. Il vit très bien que l'œuvre à laquelle on le conviait à s'associer ne serait jamais solide ainsi fondée, et il refusa autant par terreur de la compromettre que par horreur de la révolution qu'il exécrait de toute la puissance de son âme et dont l'offre lui apparaissait comme une sorte de grandiose contrefaçon du 20 juin 1792 avec la couronne impériale remplaçant le bonnet rouge de Louis XVI. Cet embarras du roi entre l'Allemagne dont il ne voulait pas déserter la cause, et la révolution dont il ne voulait accepter les services à aucun prix avait été deviné depuis longtemps; voici des raisons plus particulières et que la correspondance avec le baron de Bunsen permet parfaitement de démêler. D'abord une raison de race et de vieil aristocrate. Cette mission qu'on le pressait d'accomplir, c'était une cause nationale, mais c'était aussi une ambition de famille. Cette cause, depuis Frédéric II, la maison royale de Prusse se l'était identifiée, et il était importun à Frédéric-Guillaume IV que ce fussent des gens du dehors qui vinssent lui rappeler qu'il devait veiller sur son bien ou lui offrir comme un présent une chose qu'il regardait comme lui appartenant par héritage. Un jour de ces orageuses années, un député de la droite, alors fort inconnu et répondant au nom d'Otto von Bismarck, se leva au parlement de Berlin pour déclarer qu'il ne voulait pas que son roi fût le vassal de M. Simon de Trèves. Saint-René Taillandier trouvait alors le sentiment touchant et l'argumentation médiocre; c'était pourtant à peu près une argumentation de même sorte que faisait dans l'intimité le roi de Prusse. Une autre raison de nature analogue, c'est que l'acceptation des offres de Francfort établirait entre les deux couronnes une contradiction dont un souverain athée pouvait bien ne pas se soucier, mais à laquelle un souverain qui se piquait comme lui de principes chré-

tiens ne pouvait se résigner. Il était déjà souverain par la grâce de Dieu, et voilà qu'on lui offrait une couronne relevant de la souveraineté populaire. De quel droit dépendrait-il et se couvrirait-il désormais? car enfin les deux titres se niaient l'un l'autre, et s'il acceptait d'être roi par la grâce de la révolution, il était difficile de comprendre qu'il restât roi par la grâce de Dieu au même degré que par le passé. Sans doute ce sont là des raisons qui d'ordinaire ne préoccupent guère les politiques, mais la conduite de Frédéric-Guillaume IV cesse d'être sans mystère lorsqu'on a reconnu et nommé dans la correspondance avec le baron de Bunsen le singulier mobile intérieur qui dirigeait la conscience du roi.

Un homme d'un talent original qui toute sa vie a combattu avec une infatigable activité pour rapprocher l'église anglicane, dont il était membre, des principes des sociétés modernes, Charles Kingsley, dans son roman historique de *Westward ho!* cherchant le point répréhensible des puritains, l'a trouvé dans ce souci exagéré du salut qui était le ressort de toute leur conduite. Par là, dit-il, ils mettaient l'intérêt individuel de leur âme avant tout intérêt général, ils établissaient une sorte d'égotisme chrétien, antisocial dans ses conséquences, où le devoir envers soi-même passait avant tout devoir envers la communauté. La remarque est d'une finesse profonde et nous est restée présente à l'esprit pendant toute notre lecture de cette correspondance. Le secret de toutes les faiblesses de Frédéric-Guillaume IV, c'est qu'il eut une âme éminemment et uniquement protestante, c'est-à-dire scrupuleuse avec excès. Cette âme, il en avait un souci constant, veillait avec une minutieuse attention à ce qu'aucun atome de doctrine malfaisante ne s'y insinuât pour en altérer l'orthodoxie, observait avec soin ceux qui l'approchaient de crainte qu'à leur contact elle ne gagnât quelque contagion de libéralisme. Aussi, quand il devait agir, que d'hésitations, que de débats prolongés avec lui-même! S'il marchait d'accord avec la France, même redevenue monarchique, s'il cédait un droit suranné sur la principauté de Neufchâtel, s'il faisait un accueil favorable à un mouvement même avouable de l'opinion populaire, s'il obéissait aux avances d'un patriotisme même respecteux, n'allait-il pas se faire complice de cette révolution qu'il détestait à l'égal de Satan, de cette révolution qui glorifiait et amnistiait *tant de choses que Dieu ordonne*, disait-il, *de regarder positivement comme des crimes?* Une parole des Psaumes revient significativement à chaque page de cette correspondance comme pour bien marquer sa préoccupation constante : *Dixi et salvavi animam meam*. Assurément le cri est beau, quoique la portée en soit affaiblie par une répétition trop constante. Eh bien! c'est une question que de savoir si un souverain ou un chef d'état de n'importe quelle dénomination doit

avoir à ce point souci de son âme et s'il n'est pas mieux qu'il l'oublie en la remettant aux mains de Dieu. Dans le discours qu'il prête à l'un des conjurés contre Venise, Saint-Réal a trouvé un mot profond,« Souvenez-nous, dit l'orateur, en traçant le tableau des malheurs qui vont fondre le lendemain sur la cité des lagunes, souvenez-vous si votre cœur se trouble que *rien n'est pur parmi les hommes.* » Le mot vaut d'être médité par tout politique, bien qu'émanant d'un conspirateur. Si rien n'est pur parmi les hommes, celui qui est chargé de les conduire ne doit pas craindre de se compromettre avec le limon dont l'espèce humaine est faite. Le vice politique de Fr édéric-Guillaume IV fut d'obéir trop docilement à ses aversions et à ses répugnances; mais, cela dit, il faut avouer que cet excès de scrupules est fait pour honorer singulièrement le souverain qui l'a ressenti et que voilà un péché dont les politiques de son royaume se sont médiocrement rendus coupables depuis sa mort.

Les révolutions qui troublèrent l'Europe de 1845 à 1852 ne pouvaient étonner Saint-René Taillandier, qui les avait prévues en partie; en revanche, il en fut plus d'une fois profondément attristé. Heureusement l'étude des choses de l'humanité est si vaste qu'elle tient toujours au service du travailleur dévoué la consolation dont il a besoin dans tel état d'âme déterminé. Quel que soit en effet le démenti que donnent à nos opinions particulières à tel moment donné les événemens, il y a toujours quelque coin de terre où fleurit tout ce que nous regrettons, quelque groupe d'hommes dont les sentimens répondent aux nôtres, quelque voix de poète ou de moraliste qui nous arrive comme un écho de notre propre cœur. Ce genre de consolation, Saint-René Taillandier ne pouvait manquer de le rencontrer dans sa vaste enquête des choses contemporaines. En face du cosmopolitisme révolutionnaire qui semblait l'incarnation même de cet *humanismus* de Feuerbach et d'Arnold Ruge, contre lequel il s'était si souvent élevé, il lui sembla apercevoir qu'un courant tout contraire se prononçait, et il se plut à en opposer les symptômes rassurans aux triomphes de cette violente expansion. Un volume d'attachantes études, *Écrivains et Poètes contemporains,* publié en 1861 seulement, mais dont les différentes parties ont été écrites entre 1848 et 1856, consacré tout entier à des écrivains *particularistes* et à des peintres de mœurs locales, conserve le résultat de cette recherche de symptômes anticosmopolites. Pendant que l'idée de patrie, même sous la forme la plus vaste, était proclamée une gêne pour l'humanité, ne voyait-on pas, au contraire, tel petit peuple s'efforcer de la faire plus étroite encore, comme pour la tenir plus près de son cœur? Cette préférence de la petite patrie sur la grande qui a été l'unique inspiration de Brizeux, — un ami très cher

de Saint-René Taillandier, par parenthèse, et qui a eu sur lui une influence sensible, — n'était-elle pas l'âme de ce mouvement de renaissance flamande dont Henri Conscience s'était fait l'interprète? On déclarait factice le lien qui constituait la nationalité; quelle plus éloquente réponse à ce sophisme que l'existence de cette nationalité juive dont M. Léopold Kompert se faisait en Autriche l'avocat et le peintre à la fois, de cette nationalité sans feu ni lieu depuis des siècles, qui ne subsiste que par le lien tout moral de la religion et que rien n'a pu détruire, ni la dispersion, cet agent souverain de faiblesse pour les familles humaines, ni la persécution, ni même la tolérance, le plus puissant de tous les dissolvans? Les doctrines socialistes répandaient partout leurs propagandistes humanitaires; cependant il y avait encore plus d'une oasis heureuse où ils étaient presque inconnus, l'Oberland bernois, par exemple, où le pasteur Bitzius, de son nom littéraire Jérémie Gotthelf, pieux douanier des pures doctrines protestantes, veillait aux défilés des montages par où d'audacieux contrebandiers pouvaient introduire mainte denrée capable d'altérer les vieilles mœurs. Cet amour des petites patries, des centres resserrés de culture morale, a toujours été très prononcé chez Saint-René Taillandier; personne n'a mieux parlé que lui de la Bretagne de Brizeux, de la renaissance provençale de Roumanille et de Mistral, et c'est cette préférence qui se marque encore dans ses études sur les peuples de l'Autriche et les Slaves de la Serbie.

Saint-René Taillandier était aimé des jeunes poètes, et il en recevait souvent des vers. Parmi les pièces qui lui ont été dédiées j'en distingue une signée d'un nom modeste et aimable, qui s'appelle : *les Gardiens du feu*. Jamais dédicace n'alla mieux à son adresse et ne dit mieux le nom véritable des fonctions que Saint-René exerça toute sa vie au service des choses de l'esprit. Il fut essentiellement un gardien de phare, un veilleur chargé d'allumer à l'heure précise et d'entretenir pendant la nuit la flamme destinée à préserver les navires contre les écueils et les tempêtes. En dépit de tous les entraînemens de l'étude, jamais, à aucun moment de sa carrière, il ne s'est relâché un seul jour du rôle de guetteur attentif des choses contemporaines, et l'histoire même n'était d'ordinaire pour lui qu'un moyen d'éclairer le présent d'un surcroît de lumière. Malgré sa vive curiosité, il n'a jamais connu ce culte du passé pour le passé qui est le dilettantisme en histoire; lorsqu'il touchait à quelque épisode des âges écoulés, c'était toujours pour en faire une application directe à quelque événement contemporain. Un des plus heureux témoignages de cette tendance de son talent fut une série d'études publiées pendant la guerre de Crimée et réunis sous le titre de *Allemagne et Russie*. A cette époque, la

malveillance de l'Allemagne en général et du gouvernement prussien en particulier à l'égard des puissances alliées avait irrité l'opinion française, qui ne parvenait pas à comprendre comment un si grand amour de la paix pouvait s'accorder avec tant de complaisance pour une politique de conquête aussi franchement avouée que l'était la politique russe, et comment tant de bon vouloir pour un gouvernement autocratique au premier chef pouvait s'accorder avec cette frénésie de liberté qui, si peu de temps auparavant, emplissait l'Allemagne entière de ses clameurs. Saint-René Taillandier se donna pour tâche d'expliquer cette politique équivoque et, armé des documens allemands, il en révéla l'origine.

Il montra que, depuis des siècles, il y avait comme une invasion réciproque des deux peuples l'un chez l'autre, que de ces deux invasions la mieux masquée, la plus subtile comme la plus efficace, était l'invasion russe, et que dans ce double jeu séculaire le rôle véritable de dupe était pour l'Allemagne. Ah! sans doute, en apparence l'invasion allemande avait réussi. Les écoles qu'elle avait fondées en Russie n'étaient-elles pas les plus florissantes? les colons qu'elle y avait jetés ne laissaient-ils pas bien au-dessous d'eux, pour les qualités morales, les populations slaves? les aventuriers qu'elle y avait envoyés au XVIII[e] siècle, les Ostermann, les Biren, les Munnich, n'avaient-ils pas à leur gré gouverné l'empire, et enfin les révolutions de palais n'avaient-elles pas abouti à l'avènement d'une dynastie allemande de race comme de nom? Oui, mais c'était une série de bienfaits que cette invasion allemande avait conférée à la Russie. C'était par des mains allemandes qu'avait été continuée l'œuvre colossale de Pierre le Grand qui, sans ces instrumens étrangers, aurait peut-être sombré après lui, que le tsarisme avait été transformé en despotisme administratif, que la Russie avait reçu toute la civilisation dont elle était susceptible. En tout cela l'Allemagne n'avait rien gagné pour elle-même. En était-il de même des envahissemens politiques que la Russie, depuis plus d'un siècle, pratiquait en Allemagne? Elle avait aidé Frédéric II à démembrer la Pologne; à laquelle des deux puissances l'avenir réservait-il le bénéfice réel de ce crime politique? Elle avait paru comme alliée de l'Allemagne dans la croisade dirigée contre la révolution française; si, dans cette triste aventure, il y avait eu profit pour quelqu'un, n'était-ce pas pour elle qui y avait trouvé l'occasion de porter ses armes plus loin qu'elle ne les avait encore portées, et de faire sa première apparition au cœur du monde civilisé, comme une menace de future domination? Enfin lorsque, déjà vengée de Napoléon par l'incendie de Moscou et l'hiver de 1812, elle avait été appelée par l'Allemagne à s'associer étroite-

ment à la lutte contre le maître de l'Europe, qui donc avait bénéficié des avantages moraux de la chute de l'empire français? qui donc avait été l'arbitre des événemens et réglé le sort de la France? C'était au nom de la liberté des peuples que le *Tugenbund* avait soulevé les populations allemandes, mais était-ce donc la liberté européenne que se proposait de protéger la sainte-alliance des trois empereurs? Cette sainte-alliance, œuvre propre de l'empereur Alexandre, assisté d'une illuminée courlandaise, n'a eu d'autre résultat véritable que d'amener la Russie au cœur même de l'Europe en rivant les cours allemandes à la politique de Saint-Pétersbourg et en soumettant les populations allemandes à la vigilance de la diplomatie et de la police russe. De 1815 à 1854 s'écoula pour l'Allemagne une période de dépendance voisine de la servitude; or c'est cette dépendance si étroite qui expliquait la singulière timidité de l'Allemagne devant l'événement qui devait la faire et qui la fit en effet cesser. La guerre de Crimée eut le privilège de rompre cet enchantement de quarante années; ce sont les succès de nos armes à cette époque qui ont délivré l'Allemagne, et particulièrement la Prusse, de l'écrasante influence russe. C'est là un service dont on nous tint à l'époque peu de reconnaissance, car cette situation à laquelle nous mettions fin n'avait eu d'autre origine que le désir de la vengeance et n'avait d'autre raison de se continuer que la haine persistante du nom français. Cette servitude était l'œuvre d'un des plus redoutables ennemis que la France ait eus parmi les populations germaniques, le baron de Stein. Le livre d'*Allemagne et Russie* s'ouvre par une longue et remarquable étude sur Stein. Il faut la lire; rien de plus instructif, rien qui fasse mieux connaître quelle redoutable divinité est la haine et quelle étendue de sacrifice elle exige de ses servans que l'histoire de cet homme énergique condamné à frapper mortellement tout ce qu'il aime pour satisfaire à sa passion dominante. Issu de naissance féodale, conservateur de race et d'opinion, il se fait démocrate et lance la révolution en Prusse pour combattre la révolution; patriote fervent, il conduit l'étranger dans son pays par haine de l'étranger. Saint-René Taillandier demandait à l'Allemagne jusques à quand la haine de la France la pousserait à être dupe de la Russie. La Russie comprendra-t-elle à son tour que toute son influence en Allemagne tenait à la crainte qu'inspirait la France, que, cette crainte dissipée, son action politique devient nulle sur l'Occident, et que par conséquent elle a été mal éclairée sur ses véritables intérêts lorsqu'elle nous a laissés succomber?

Pour les écrivains qui n'appartiennent pas à la classe des écrivains d'imagination, c'est quelquefois un grand souci que de savoir

jusqu'où va leur notoriété. C'est beaucoup que d'être parvenu à forcer l'attention, et par suite à conquérir l'estime d'une élite de lecteurs sérieux, mais on peut tenir pour assuré qu'un nom n'a de retentissement véritable que lorsqu'il a été répété par le public mondain. C'est toujours chose difficile pour un critique, un érudit, un chercheur de choses historiques, que d'atteindre à ce public: le mérite ne suffit pas pour cela, il y faut le choix des sujets, condition délicate que les circonstances ne laissent pas toujours à l'écrivain. Multipliez les études les plus graves, faites preuve de la sagacité critique la plus éminente, tout cela fera moins pour votre renommée que quelque touchante biographie où le monde entendra parler de personnages qui lui ont appartenu ou quelque vive esquisse qui lui ressuscitera des traits qu'il a connus. Une bonne partie de la grande réputation que Sainte-Beuve s'était acquise tenait à ce choix des sujets agréables qu'il entendait avec plus de ruse que personne. Il y avait déjà vingt ans que Saint-René Taillandier tenait la plume lorsqu'il eut un jour le bonheur de rencontrer, sans presque le chercher, ce sujet fait pour plaire au monde.

Vers 1860, un diplomate allemand, M. Alfred de Reumont, avait publié sur la veuve du prétendant Charles-Édouard, la célèbre comtesse d'Albany, un livre plein de détails inédits rassemblés pendant un long séjour en Italie. Si riche de faits nouveaux que fût le livre de M. de Reumont, il n'épuisait cependant pas la matière. Il y avait à la bibliothèque de Montpellier de nombreuses correspondances de personnages considérables du premier quart de ce siècle avec Mme d'Albany, legs précieux du dernier ami de la royale comtesse, le bourru baron Fabre. Le désir vint à Saint-René Taillandier, qui professait encore alors à Montpellier, de dépouiller ces documens, de compléter en la rectifiant par leur moyen l'œuvre du baron de Reumont et de faire sortir de cette combinaison un travail qui lui appartînt en propre. J'ai à peine besoin de rappeler à nos lecteurs le succès qu'ils firent à ce travail, grâce auquel l'amie de Victor Alfieri retrouva un instant auprès d'une génération nouvelle la faveur dont ses contemporains l'avaient entourée. Ce succès était de tout point mérité. C'est une belle étude, composée avec les meilleures qualités littéraires de son auteur et sans aucun des légers défauts qu'un goût méticuleux pouvait lui reprocher quelquefois. Les proportions en sont excellentes; l'étendue en est exactement celle que réclamait la matière pour éviter soit la sécheresse, soit la prolixité; le récit sans précipitation ni lenteur, conserve jusqu'au bout l'unité de son cours, que ne fait dévier aucune digression et ne retarde aucune discussion intempestive. Il n'y a pas non plus d'étude de Saint-René Taillandier qui découvre mieux

ses caractères distinctifs comme analyste et comme juge des sentimens humains. Une sévérité attristée règne d'un bout à l'autre du récit. Quelques lecteurs, il m'en souvient, se plaignirent alors de ce peu d'indulgence, et Sainte-Beuve, dans un article justement élogieux d'ailleurs, se fit l'écho empressé de ces plaintes. Le reproche était-il fondé? Ah! qu'il y en aurait long à dire sur ce sujet, si on pouvait parler exempt de toute crainte d'être mal compris, et qu'il est souvent malaisé de se prononcer entre le respect qui est toujours dû à la vieille morale et les exigences du sens esthétique! L'opinion du monde n'est jamais bien cruelle pour le péché qui a grand air et qui sait s'envelopper d'élégance, et il est certain que le sentiment littéraire, lorsqu'il se sépare de tout ce qui n'est pas lui et qu'il ne veut écouter que lui-même, est assez bien d'accord avec le monde; mais le sentiment littéraire n'était jamais isolé chez Saint-René Taillandier, qui, nous l'avons déjà dit, en dépit de l'étendue de sa curiosité, n'avait aucun dilettantisme véritable. Il jugeait des actions humaines en moraliste, c'est-à-dire d'après certaines règles universellement applicables, et non comme Sainte-Beuve, en psychologue, c'est-à-dire en vertu d'observations qui ne valent que pour un seul sujet. La psychologie est merveilleuse pour tout expliquer, mais, pratiquée trop exclusivement, elle présente le vice dangereux de tout amnistier précisément parce qu'elle explique tout. Comprendre, c'est absoudre, dit-elle avec assurance; mais Saint-René Taillandier se refusait à admettre la vérité d'un principe qui rend toute morale inutile : de là la sévérité dont il fit montre dans ce cas de la comtesse d'Albany.

Est-ce l'influence d'un temps plus démocratique que celui où nous vivions alors qui agit aujourd'hui sur nous? Nous ne savons; mais en relisant cette étude à tant d'années de distance de sa publication, il se trouve que cette sévérité, loin de nous déplaire, nous paraît à peine assez forte. Nous avons eu beau nous y reprendre à plusieurs fois, l'héroïne de cette histoire, — un bien grand nom que celui d'héroïne, et ici peu mérité, — ne parvient pas à nous inspirer une sympathie véritable. Le roman de la comtesse d'Albany ne plaît pas à l'imagination et ne touche pas le cœur; en revanche, il froisse désagréablement le sens moral. Ce n'est pas cependant que ce roman soit pour scandaliser la vertu; s'il nous fallait juger la conduite de la comtesse d'Albany selon les lois de la morale vulgaire, nous l'absoudrions absolument, tant toutes les circonstances qui font excuser d'ordinaire les coups de tête de la passion et les infractions au serment conjugal se trouvent ici réunies. Jamais femme mal mariée n'eut de plus légitimes motifs de séparation et de fuite. Ce fut un triste personnage que

Charles-Édouard dans la seconde partie de sa vie, — tout à fait par anticipation un personnage des *Rois en exil* d'Alphonse Daudet, — et il est certain qu'en sa compagnie la comtesse d'Albany n'avait le choix qu'entre le parti qu'elle a suivi ou celui de mourir victime d'un odieux devoir. Dans toute autre condition que la sienne, elle aurait donc eu raison d'agir comme elle a fait; mais ce qui aurait été excusable chez la première bourgeoise venue, ou même chez une simple grande dame, ne l'était pas chez celle que ceux qui l'approchaient saluaient du titre de reine d'Angleterre.

Ce n'est pas contre la morale qu'a péché la comtesse d'Albany, c'est contre la noblesse des sentimens. Quels que fussent les torts de Charles-Édouard, elle se devait de plaider en sa faveur dans le secret de sa conscience. Si son indignité ne pouvait être excusée, elle ne pouvait être que trop facilement expliquée par les longs malheurs de son existence. Que de désespoirs silencieux avaient été l'origine première de cette ivrognerie dont il salissait son nom royal! Que de ressentimens des vieilles trahisons politiques dont il avait été victime entraient dans ces habitudes de colère où il oubliait ses manières de gentilhomme! Que de mépris des anciennes bassesses dont il avait fait l'expérience entrait dans cette humeur maussade où il s'absorbait des journées entières! Que de souvenirs des vieux espionnages qui l'avaient poursuivi dans la défiante surveillance dont il lassait la princesse! On ne perd pas une partie comme celle qu'il avait jouée sans souffrir outre mesure, surtout quand il faut abandonner tout espoir de revanche; or si l'excès de souffrance est quelquefois pour l'âme une cause de salut, elle est bien plus souvent une cause de perversion, et c'était le cas de Charles-Édouard. Tout avili qu'il fût, le prétendant n'en était pas moins le dernier héritier des Stuarts, race justement malheureuse peut-être, mais qui en dépit de ses torts avait porté deux couronnes avec une incontestable fierté. Quoique vaincue, la cause de cette race existait encore; si elle était à jamais condamnée, ce n'était pas à ceux qui partageaient l'existence de son dernier représentant de le savoir et de l'avouer, et c'est là cependant ce que fit la comtesse d'Albany. Jadis, à Culloden, Charles-Édouard n'avait été que battu; la fuite de sa femme au couvent des dames blanches de Florence proclama publiquement sa déchéance devant toute l'Europe. A aucun moment, la comtesse d'Albany ne semble avoir compris les devoirs que sa situation lui faisait envers la cause jacobite, avoir eu conscience que, par derrière ce mari détesté, il y avait des cœurs qui croyaient encore en lui, qui espéraient contre toute espérance, et dont cette séparation allait détruire cruellement les dernières illusions. Ah! combien elle serait pour nous plus intéres-

sante si, noblement résignée à ce martyre que tout lui faisait une loi de subir en silence, elle eût attendu patiemment qu'une mort qui ne pouvait tarder, la délivrant de son esclavage, lui permît enfin cette royauté du bel esprit qui est la seule dont elle ait eu réellement souci. Il y a cependant une excuse à la conduite de la comtesse d'Albany, c'est qu'on ne découvre rien dans sa nature qui la prédisposât au rôle que nous venons d'esquisser. Elle ne s'élevait pas, cette nature, au-dessus des sentimens de la très ordinaire humanité; sans cela comment expliquer qu'elle eût donné au brillant et fougueux roman d'Alfieri une suite aussi terre à terre que le peintre Fabre? Je suis comme tout le monde, semble-t-elle dire par toute sa vie et je ne puis supporter que les fardeaux de tout le monde; tout autre serait trop lourd pour mes forces. Elle eut au moins en cela un mérite de sincérité et de simplicité véritable: elle n'essaya pas de s'en faire accroire et d'en faire accroire aux autres, ne feignit pas des tourmens de conscience qu'elle n'éprouvait pas et des souffrances qu'elle ne ressentait pas, et le monde, lui sachant gré de n'avoir voulu être qu'heureuse puisqu'il n'était pas en elle de s'élever au-dessus du bonheur, par la faveur constante dont il l'entoura pendant quarante ans, lui dit, comme le Sardanapale de Byron à sa sultane favorite : « Je ne t'en aime pas moins, peut-être même je t'en aime davantage pour avoir obéi à ta nature. »

Une anecdote fort curieuse et trop caractéristique des dernières années de l'homme illustre qui en est le sujet se rapporte à cette publication de *la Comtesse d'Albany*. La voici telle que nous la trouvons dans des notes rédigées par Saint-René Taillandier quelques mois avant sa mort.

Le succès de *la Comtesse d'Albany* fut sur un point plus grand que je n'aurais voulu. M. de Lamartine, deux ans après, publiant à son tour une *Vie* de Mme d'Albany dans son Cours de littérature, me fit l'honneur de m'emprunter plus de cent cinquante pages... je dis bien, plus de cent cinquante pages, et sans me citer. (Voir *Cours familier de littérature*, février 1864.) Je lui écrivis pour me plaindre, il me répondit par des protestations d'estime, de sympathie, d'admiration et, reconnaissant son tort, me pria de passer chez lui pour recevoir les excuses que la maladie ne lui permettait pas de me porter lui-même. Je m'empressai de me rendre à cette invitation. Il me dit alors pour toute excuse qu'il était fort malade, qu'il avait le bras droit paralysé, qu'il ne pouvait plus écrire, et que cependant son Cours de littérature ne devait pas être interrompu; il était donc obligé de faire des emprunts à ses confrères. C'était beaucoup d'honneur pour moi assurément, mais

c'était aussi un grand danger. Plus tard, si on remarque cet emprunt et qu'on oublie de consulter les dates, n'est-ce pas moi qui passerai pour plagiaire? L'illustre rêveur n'y avait pas songé. Averti par un mot, il me demanda si je voulais une lettre publique attestant qu'il avait considéré mon œuvre comme de bonne prise. Il eût tout arrangé avec sa plume d'or. J'avais trop le souci de sa gloire et de son honneur pour accepter cette offre, mais j'ai gardé précieusement la lettre dans laquelle il regrette de ne pouvoir me porter ses excuses.

La partie de ce livre tout à fait propre à Saint-René Taillandier était celle qui se rapportait à la royauté littéraire de la veuve de Charles-Édouard. Pour l'écrire, l'auteur, nous l'avons dit, avait mis à profit les papiers légués par le baron Fabre à la bibliothèque de Montpellier, papiers composés presque exclusivement de correspondances d'amis ou de visiteurs illustres, Sismondi, Bonstetten, Mme de Staël, Mme de Souza. De ces correspondances la plus considérable par le nombre et la plus riche par la matière était celle de Sismondi. Plus d'un détail intéressant d'histoire littéraire y était révélé, par exemple le projet de voyage aux États-Unis qui préoccupa Mme de Staël et qui était resté à peu près inconnu, mais l'intérêt en était surtout dans les aperçus lumineux sur les mœurs, les opinions et les contrastes sociaux de l'époque impériale qu'elle contenait en abondance. Saint-René Taillandier, dont le travail devait à cette correspondance une partie de son succès, jugea loyalement qu'elle méritait d'être connue autrement que par extraits, et un an après *la Comtesse d'Albany* (1863), il la publia intégralement en la faisant suivre d'un choix de lettres inédites de Bonstetten, de Mme de Staël et de Mme de Souza. Cette publication est le plus durable service rendu à la mémoire de Sismondi, car rien n'est mieux fait pour placer à son vrai rang cet homme qui fut éminent sous tous les rapports et l'un des plus sérieusement éclairés qu'il y ait eu dans ce siècle. Nous ne croyons pas qu'une seule des préventions dont il a été l'objet puisse rester debout après la lecture de sa correspondance avec Mme d'Albany. Quelques-uns lui reprochent la faiblesse de son style, sans trop réfléchir que lorsqu'on veut mener à fin des entreprises aussi colossales que l'*Histoire des Français* et celle des *Républiques italiennes*, il faut peut-être se contenter de n'écrire que d'une manière suffisante; à ceux-là la correspondance découvrira que s'il n'eut jamais qu'un style imparfait pour le public, il en eut un véritable pour l'amitié. D'autres l'ont accusé d'avoir l'âme froide; c'est qu'elle était trop ouverte à tous les vents de l'esprit, ces lettres nous le disent, pour être aisément sensible aux échauffemens des pas-

sions de partis. Sismondi enfin a été presque toujours présenté comme un disciple de la philosophie du dernier siècle et un adversaire à peine déguisé du christianisme; nous avons désormais le moyen de contrôler l'exactitude de cette accusation. En réalité, Sismondi n'est le disciple que de l'histoire et l'adversaire que du fanatisme. Le principe constant de toutes ses opinions est la tolérance, mais ce principe, ce n'est pas dans l'incrédulité du dernier siècle qu'il l'a puisé, il est pour lui le résultat de l'enseignement de l'histoire universelle, et la conséquence de sa foi en une morale invariable qui n'a d'égard ni pour les préjugés des multitudes, ni pour les convenances politiques des gouvernemens. Ce que Sismondi reproche au fanatisme est précisément ce que nous entendions, il y a un instant, le roi Frédéric-Guillaume IV reprocher à la révolution, l'indulgence pour tout ce que Dieu ordonne positivement de regarder comme crimes. Sur ce sujet, toujours d'actualité dans tous les temps et chez tous les peuples, il a des paroles d'or qu'on ne saurait trop méditer, celle-ci par exemple : « Le sentiment moral, qui est un frein suffisant pour les âmes honnêtes lorsqu'il s'appuie sur l'opinion publique, est sans force lorsqu'il doit lutter contre elle, car *le propre du fanatisme est de créer une opinion publique au sens contraire de la morale...* » De telles paroles suffiraient seules pour mériter à cette correspondance une place choisie dans la bibliothèque de tout vrai libéral de ce temps-ci sur le rayon sacré où ne figurent que les livres de pure lumière, étrangers aux fureurs de l'esprit du secte, aux égaremens de l'esprit de parti et aux complaisances envers les erreurs populaires.

Avec *la Comtesse d'Albany,* Saint-René Taillandier venait, sans trop le chercher et pour les seules nécessités de son sujet, de se créer un genre mixte, intermédiaire entre la recherche historique originale et la mise en œuvre critique de documens assemblés par d'autres que par lui. Ce genre une fois créé, il reconnut l'heureux parti qu'il en pouvait tirer et il renouvela plusieurs fois l'expérience qui lui avait si bien réussi. Les publications de documens inédits dont on a pris l'habitude de nos jours ont de grands avantages, mais aussi de grands inconvéniens : elles ont le mérite de ne pas chercher à influencer le jugement du lecteur, mais elles ont le tort, incomplètes et fragmentaires comme elles le sont presque toujours, de supposer chez ce même lecteur une connaissance assez minutieuse des sujets auxquels elles se rapportent pour lui permettre de rétablir dans leur ordre de génération véritable les faits qui relient les unes aux autres les pièces mises au jour. Saint-René Taillandier pensait ainsi; aussi lorsqu'il voulait faire connaître à nos lecteurs quelqu'une de ces publications, ne se bornait-il pas à présenter les faits nou-

veaux qu'elle révélait et ajoutait-il à la tâche ordinaire du critique celle de l'historien. Il reprenait le sujet pour son propre compte, remontait aux sources déjà connues, contrôlait les nouveaux témoignages par les anciens, comblait les intervalles souvent considérables qui séparaient les dates des divers documens, et de ce travail résultait une œuvre qui, bien qu'entreprise à l'occasion de matériaux assemblés par autrui, n'en était pas moins une œuvre personnelle par l'architecture, les dispositions et les ornemens. Une grande partie des travaux de la seconde moitié de sa carrière littéraire appartient à ce genre mixte, notamment son *Histoire de Maurice de Saxe* entreprise à l'occasion de documens inédits publiés par M. de Weber, le directeur des archives de Dresde, son *Histoire du roi George Podiebrad,* extraite avec art des recherches de l'historien de la Bohême, M. Palacky, et enfin cette belle étude des vicissitudes du gouvernement parlementaire en Europe entre 1815 et la mort du prince Albert, dont les papiers du baron de Stockmar ont été le prétexte et qui a été pour ainsi dire son chant du cygne.

Le maréchal de Saxe n'a guère eu de mésaventures que posthumes; il est vrai qu'elles sont considérables. Sa mémoire a été louée par Thomas avec la grandiloquence que l'on connaît, et sa dépouille mortelle, qui repose à Strasbourg, a été accablée par Pigalle d'un monument théâtral qui est à la véritable sculpture monumentale ce que la prose de l'abbé Raynal est au style qui convient à l'histoire. Une fois au moins cet homme illustre, si naturel et si sympathique, aura été loué comme il méritait de l'être, c'est-à-dire avec cordialité et simplicité. Le *Maurice de Saxe* de Saint-René Taillandier est un charmant monument élevé à la gloire du vainqueur de Fontenoy et de Raucoux. Les documens mis au jour par M. de Weber concernaient principalement la partie allemande de la vie de Maurice, surtout l'aventure de Courlande; à cette première existence mal assise par le défaut de la naissance et chimérique par impatience juvénile, Saint-René Taillandier a opposé l'existence de saine activité et de généreuse expansion que lui fit l'adoption de la France. Ce contraste ne fait pas regretter pour le héros l'échange de ce petit trône du Nord, où il aurait fatalement ensauvagé ses mœurs et perverti ses bons instincts au contact des Moscovites d'alors, contre la dignité plus modeste en apparence de maréchal de France qui lui permit de se purger du peu qu'il eut jamais de gourme germanique et où il n'eut occasion que de développer les meilleures qualités de sa nature. C'est une figure de Français sans alliage qui se dégage du récit de Saint-René Taillandier. Les Parisiens le couronnèrent à l'Opéra après la prise de Bruxelles, et ce fut à juste titre, car nul parmi les contempo-

rains ne représenta notre nation avec une ressemblance plus étroite que cet étranger issu d'une voluptueuse Suédoise et d'un Sardanapale allemand. Il est un Français de tous les temps par l'entrain militaire, la rapidité d'action, la gaîté courageuse, la dissipation imprudente, le fonds d'humanité persistant à travers toutes les fureurs et toutes les sévérités nécessaires du métier militaire, et il est un Français du XVIIIe siècle par la liberté de son esprit, l'incorrection de ses mœurs, son insouciance de toute croyance religieuse, sa détestable orthographe, — restée injustement proverbiale, car elle n'était guère plus mauvaise que celle de nombre de ses contemporains illustres, — et son style excellent dans son genre, tout de mouvement et d'allure, allant droit au but de la pensée sans plus de souci des barbarismes qu'un bon cheval des fossés et des fondrières. Français du XVIIIe siècle, il l'est d'une manière bien plus intime et plus singulière encore par une certaine préoccupation inquiète de l'avenir et un je ne sais quoi de démocratique qui marque toutes ses pensées. La figure humaine la plus simple est encore fort compliquée; celle de Maurice n'est pas pour démentir cette observation, que chacun a pu faire si souvent au cours de ses études. Considéré d'ensemble et dans sa vie d'action, ce personnage est la franchise même, mais approchez-vous, et dans ce *fondu* si parfait que vous présentait la perspective vous découvrirez, non sans étonnement, nombre de nuances en contraste avec le ton dominant du portrait. Il en est une cependant que nos yeux se refusent à reconnaître. Plusieurs fois Saint-René Taillandier a prononcé le mot d'aventurier à propos de Maurice; il nous est impossible d'accepter la justesse et la justice de cette qualification. En dépit de l'élection de Courlande et de ce rêve de royauté qui le poursuivit toute sa vie, Maurice n'eut jamais rien de cette âpreté de convoitises, de ces ambitions déréglées et de ces ressentimens à outrance qui font les véritables aventuriers, les Wallenstein et les pachas de Bonneval. Il faut élargir singulièrement la catégorie des aventuriers si Maurice doit y être rangé, car il est tel homme illustre à qui ce terme n'a jamais été appliqué et à qui il conviendrait cependant infiniment mieux qu'au fils d'Aurore de Kœnigsmarck, le prince Eugène par exemple. A ce substantif malsonnant substituons un adjectif de même famille; au lieu de dire *aventurier,* disons qu'il eut l'esprit, le caractère *aventureux*, et nous nous éloignerons beaucoup moins de la juste et précise nuance.

Maurice de Saxe marque le point tournant de notre moderne histoire militaire. Il appartient au passé, dont il est la suprême expression, et il annonce vaguement l'avenir; c'est un de ces grands jets de flamme qu'ont les feux qui vont s'éteindre, et c'est une

aube encore tremblotante et incertaine. Il fut véritablement le dernier chef d'armée selon l'esprit de l'ancien régime français, si véritablement qu'on est souvent tenté d'oublier l'époque où il a vécu et de voir en lui un contemporain plutôt qu'un successeur des généraux de l'âge précédent. Jamais tradition n'a été mieux reprise et mieux continuée ; ses batailles si vivement enlevées, ingénieusement hardies, correctes avec fougue, simples de plans et économes de moyens comme une bonne tragédie du bon temps, offrent dans des proportions quelque peu plus modestes tous les caractères en quelque sorte *classiques* des batailles de la seconde moitié du XVIIe siècle. Aussi donna-t-il aux Français de son temps comme l'illusion d'un prolongement du règne de Louis XIV. Les gentilshommes du grand siècle montaient à l'assaut des villes aux accords des violons; Maurice n'était pas pour laisser perdre la mémoire de cette belle humeur qui enlevait à la guerre son masque inhumain et au danger son aiguillon. Jamais batailles n'eurent un si riant air de fêtes que les siennes, et dans le fait c'étaient des fêtes véritables. On sait le rôle qu'y ont joué par leurs représentations dramatiques M. et Mme Favart. Maurice voulait faire participer ses soldats à ce courage qui était l'apanage des gentilshommes, et qu'à leur exemple ils allassent au combat l'âme en liesse et le cœur bondissant. Il avait pour eux une affection réelle, moins paternelle qu'amicale, quelque chose comme l'affection d'un bon camarade noble et puissant pour les jeunes paysans qui aident à ses jeux et partagent ses dangers. Il fut plus ménager de leur sang qu'on ne l'avait été avant lui, et tandis que le grand Condé avait pu dire dans un des combats de la Fronde en voyant ses rangs s'éclaircir : « Bah ! ce n'est qu'une nuit de Paris ! » lui refusait une douzaine de soldats pour une embuscade dont l'utilité ne lui paraissait pas démontrée, en disant : « Encore si ce n'étaient que douze lieutenants-généraux ! » Loin de considérer le soldat comme simple chair à canon et servile instrument de mort, il le voulait de la meilleure qualité possible et croyait qu'une armée n'était capable d'une discipline parfaite que lorsqu'elle était composée d'hommes qui sont citoyens par quelque point. Le recrutement lui déplaisait fort pour cette raison, et c'est lui qui a eu le premier l'idée de la conscription et du service limité et obligatoire. N'ayant pu être souverain en réalité, il se dédommageait de cette déconvenue en l'étant en imagination autant qu'il le pouvait, et dans les rêves hardis qui lui ont été inspirés par cette préoccupation d'une Salente destinée à n'exister jamais, il s'est montré plus d'une fois démocrate inconscient, avec une tendance très marquée à l'utopie qui lui venait très probablement du peu de préjugés que sa naissance illégitime et l'histoire de son mariage lui avaient laissé

sur les institutions sociales. Cette tendance à l'utopie et cette hardiesse de rêves n'ont point disparu avec lui; transmises par cette force du sang qui a de si singuliers effets, elles sont arrivées jusqu'à nos jours, où nous les avons vues revivre dans les inventions romanesques de son illustre petite-fille, George Sand. Le point répréhensible de Maurice de Saxe, ce sont ses mœurs, qui, bien que moins mauvaises peut-être que celles de beaucoup de ses contemporains, n'en sont pas moins regrettables, car elles lui ont fait commettre les seules mauvaises actions de sa vie. Entre autres mérites de son livre, il faut louer le tact parfait avec lequel Saint-René Taillandier a su relever ce côté répréhensible sans y mettre trop d'insistance; là où l'habitude du péché est si enracinée, n'est-ce pas en effet peine perdue que de moraliser?

Comme la morale n'a pas eu plus de part à la direction de la vie de Maurice de Saxe qu'elle n'en avait eu à sa naissance et qu'en dépit de cette lacune, il a su réussir dans la plupart de ses entreprises, il est assez difficile de tirer de cette existence une leçon d'édification à l'usage de la commune humanité; en revanche, elle suggère certaines réflexions qui ont bien leur intérêt. C'est un hasard qui nous a donné Maurice de Saxe, et cependant supposez-le absent de notre histoire du XVIIIe siècle, et il y aurait là un vide énorme que l'imagination s'évertue assez inutilement à combler. En vérité, je ne sache rien qui donne mieux raison que l'histoire de Maurice à la philosophie optimiste de son contemporain le docteur Pangloss. Voyez un peu comme tout s'enchaîne pour le mieux dans le meilleur des mondes, aurait pu dire celui-ci : si Philippe de Kœnigsmark n'avait pas été assassiné dans le guet-apens tendu par l'affreuse comtesse de Platen, Aurore de Kœnigsmark n'aurait pas eu occasion d'aller demander à toutes les cours d'Allemagne des nouvelles de la dépouille fraternelle disparue, et par suite elle n'aurait pas inspiré au roi Auguste ce vif intérêt dont le résultat fut la naissance de Maurice. Les batailles de Fontenoy, de Raucoux et de Lawfeld auraient été peut-être gagnées par d'autres sous d'autres noms; nous y consentons, tout en gardant quelques doutes à cet égard; mais à coup sûr une certaine demoiselle Verrières n'aurait jamais mis au monde une fille baptisée Aurore de Saxe, et George Sand n'aurait jamais vu le jour. Heureuse faute! disait saint Augustin en parlant du péché de nos premiers parens. — Heureux crime! dirons-nous de la tragédie du palais de l'électeur de Hanovre, puisque sans lui la France de l'ancien régime aurait été privée de son dernier grand militaire et la France contemporaine de son plus illustre romancier.

L'Allemagne, on le voit, occupe une place considérable dans les

travaux de Saint-René Taillandier. Quand elle n'en est pas le centre, elle en reste le point de départ, et même lorsqu'il s'occupe de la comtesse d'Albany et du maréchal de Saxe, il ne s'en éloigne qu'à demi. Quelque sujet qu'il traite, il y touche toujours par quelque endroit. Éprouve-t-il par exemple le désir de s'occuper de ces folies morales qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire littéraire de notre temps, c'est l'Allemagne qui fournira à son analyse les cas de maladie et les types de malades. Carl Immermann et la comtesse d'Ahlefeldt, Charlotte et Henri Stieglitz, Henri de Kleist, tels sont les héros d'un intéressant volume intitulé *Drames et Romans de la vie littéraire*, petit livre d'une lecture navrante et qui laisse cependant sans émotion, tant ces exaltations qu'il décrit sont celles d'âmes montées à froid, tant ces tragédies désespérées sentent le sophisme. Voulait-il, au contraire, montrer la nature humaine saine, noble, généreuse, la *Correspondance de Goethe et de Schiller*, qu'il traduisait et commentait, lui en fournissait le plus mâle et le plus magnifique exemple. C'est encore l'Allemagne qui est au point de départ de ses travaux sur les peuples slave et magyar, tant parce qu'elle a été pour lui l'initiatrice véritable dans cet ordre de recherches que par la préoccupation politique qu'elle lui donnait pour notre avenir. La question des nationalités, qui a joué un rôle si considérable sous le second empire, n'a pas eu d'observateur plus attentif, et, au moins pour ce qui regardait les peuples de l'orient de l'Europe, plus sympathique. Ce n'était pas la crainte de l'Allemagne seule qui était au fond de cette vigilance et de cette sympathie; il y avait un autre grand empire dont il redoutait pour la liberté de l'Europe l'esprit d'envahissement à l'égal de la menaçante unité allemande. Son livre *Allemagne et Russie*, composé à l'époque de la guerre de Crimée, contenait déjà, nous l'avons vu, plus d'une lumineuse indication à cet égard; ses études sur la Bohême, la Hongrie et la Serbie, écrites à la veille et au lendemain de Sadowa, continuent en l'agrandissant cette œuvre d'éclaireur politique. Contre l'avenir soit d'esclavage, soit d'insignifiance politique, que ferait inévitablement à l'Europe soit la rivalité, soit l'amitié de ces deux grands empires d'Allemagne et de Russie, — greniers à peuples réservés pour l'exportation conquérante encore plus qu'empires, — d'où pourrait venir le secours? Selon Saint-René Taillandier, il ne pouvait être que dans les populations associées de longue date à l'Allemagne et à la Russie sans s'être jamais confondues ni avec l'une ni avec l'autre. Plein de cette pensée, il interrogeait tour à tour chacune de ces populations pour reconnaître lesquelles contenaient les élémens véritables d'une nationalité, et sur lesquelles on pourrait fonder l'espoir d'une résistance sérieuse. Entre ces

deux empires il y en avait bien, à la vérité, un troisième qui leur servait de barrière à l'un et à l'autre, l'Autriche désormais engagée sans retour dans son rôle slave et magyar. Mais, sans le déclarer jamais expressément, Saint-René Taillandier estimait que cet empire était essentiellement transitoire, se dissoudrait forcément, et que d'ailleurs la liberté de l'Europe ne lui tiendrait pas plus à cœur dans l'avenir que dans le passé. C'est ici un des seuls points sur lesquels il nous faut marquer un dissentiment avec notre regretté collaborateur. A notre avis, Saint-René Taillandier n'a jamais été tout à fait équitable envers l'Autriche. Était-ce de sa part défiance d'un libéralisme discret qui avait l'expérience de l'histoire? était-ce préférence marquée pour ces organismes vivans qui s'appellent *patries* sur les agglomérations sans unité opérées par le jeu des mécanismes politiques? Cette dernière raison nous paraît la véritable. Il est certain que l'Autriche n'est pas une patrie, mais une combinaison de patries fort diverses, associées assez à contre-cœur par des affinités qui ne sont rien moins qu'électives ; il n'est pas moins certain, d'un autre côté, que sa force, son utilité, la raison de son existence, c'est qu'elle n'est pas une nation, mais un gouvernement. Tous ces peuples qu'elle tient sous sa domination sont sympathiques autant qu'on le voudra, — et ils le sont tous par quelque particularité, — on peut douter seulement qu'ils soient capables de s'élever à des considérations plus générales que celles de leurs querelles de races et des intérêts restreints de leurs nationalités respectives. S'il en est ainsi, quels services l'Autriche ne rend-elle pas à l'Europe en réunissant sous son pouvoir tant de peuples qui n'ont pas encore pu s'élever à un point de vue européen, et à la civilisation en les retenant d'obéir à ces instincts de races qui, laissés libres, les pousseraient à une séparation anarchique ou les jetteraient vers la Russie !

Des deux volumes qu'il a consacrés aux populations de l'Autriche et de l'ancienne Turquie, *Bohême et Hongrie* et *la Serbie*, le plus important à tous les points de vue est le dernier, à mon avis l'œuvre maîtresse de l'auteur. Dans *Bohême et Hongrie*, ce n'est que fragmentairement et par épisodes que nous pénétrons dans la vie nationale des Tchèques et des Magyars. Dans *la Serbie*, au contraire, le récit, tout d'une teneur et de la plus étroite unité de composition, embrasse dans son intégrité l'histoire de la résurrection de ce peuple qui occupe dans l'Europe orientale une place si originale. Un beau coloris qui n'est dû à aucun artifice de l'écrivain, mais qui naît du tempérament même du sujet et qui en est comme le teint naturel, est répandu sur toutes les pages de ce livre dont les diverses parties se relient avec une vivante souplesse. Tout cela

est bien articulé, pittoresque sans placage, éloquent sans rhétorique. Rien non plus de ces allures de *cicerone* par lesquelles trop souvent historiens et critiques exhibent leurs sujets et en vantent la nouveauté. Saint-René Taillandier a laissé ses Serbes se produire eux-mêmes dans toutes les grâces farouches de leur naturel véhément et doux et dans toute la naïveté primesautière de leurs inspirations sans école. La sympathie qu'il professe pour le peuple dont il s'est fait l'historien n'est ni exagérée ni capricieuse, car ce peuple la mérite à tous égards. Littérairement, il n'y en a pas en Europe de plus intéressant. Par lui nous pouvons pénétrer le mystère des poésies primitives et trancher toute controverse sur le mode de formation des récits épiques. C'est un témoin vivant qui, d'une conjecture systématique, a fait une réalité acquise, et d'un hardi paradoxe un lieu-commun désormais incontesté. Et la démonstration n'a pas été approximative, mais de la plus stricte rigueur, car l'œuvre populaire qui a servi à la faire est une véritable épopée avec toutes les conditions d'unité dans le sujet, de proportions dans le récit, de ton soutenu dans le style et d'individualité dans les héros que les deux chefs-d'œuvre qui portent le nom d'Homère nous ont donné l'habitude de demander à tout poème du genre épique. Historiquement les Serbes nous rendent un service analogue. Dans nos vieilles civilisations occidentales les phénomènes de la vie barbare ont disparu depuis longtemps; nous ne les connaissons que par les livres et nous ne pouvons nous en rendre compte qu'en tâtonnant et par un effort de l'imagination; un peuple seul nous permet de remplacer ces visions imparfaites d'un passé obscur ou aux trois quarts effacé par un spectacle actuel, sensible à nos yeux de chair : c'est le peuple serbe. Des mœurs natives sans altération, dans les caractères une sauvagerie poétique, favorisée plutôt que combattue par un christianisme populaire et indissolublement associé aux destinées de la patrie, une nature morale non dégagée encore de l'instinct, c'est-à-dire rêveusement passive ou soudainement explosive : voilà les Serbes de Kara George et de Milosch Obrénovitch, tels que nous les représentent les récits de Saint-René Taillandier. Rien ne fait mieux comprendre que cette moderne histoire ce qui s'est passé à l'aube première des sociétés, comment étaient possibles ces mélanges de grandeur d'âme et de férocité qui nous étonnent chez les barbares, et comment d'elle-même et sans culture la nature peut tirer de porchers et de paysans des dynasties véritables. Politiquement enfin l'importance des Serbes est considérable. Si l'on suppose en effet l'Autriche dissoute et la Turquie rejetée définitivement en Asie, il n'y a pas dans l'Europe orientale de population qui, par l'importance du nombre, la pureté de la race et

l'originalité du génie puisse mieux réaliser les espérances de ceux qui cherchent dans le développement de nationalités distinctes la véritable barrière contre la Russie. C'est à juste titre, on le voit, que Saint-René Taillandier a donné pour épigraphe à son livre cette parole de Tacite : « *Vetera extollimus, recentium incuriosi* : Nous exaltons les choses anciennes et nous restons sans curiosité pour les nouvelles; » car nous ne connaissons pas d'histoire qui donne une instruction aussi exceptionnelle, aussi rare, et ajoutons aussi utile à ceux même qui, selon le mot de Tacite, sont portés à rechercher les choses anciennes aux dépens des nouvelles.

Voilà des travaux d'ordres bien divers et en apparence bien éloignés; ils sont tous cependant reliés les uns aux autres par une pensée commune, cette recherche de l'accord nécessaire entre le christianisme et la raison philosophique, la tradition et la liberté que nous indiquions en commençant ces pages comme la pensée dominante de Saint-René Taillandier. Cette pensée est pour ainsi dire diffuse dans tous ses écrits, s'insinue même dans les sujets qui lui sont le plus étrangers, et n'est absolument absente d'aucun de ses travaux; toutefois quelques-uns lui sont plus particulièrement consacrés, entre autres un volume dont le titre : *Études d'histoire religieuse*, dit assez le contenu, et dans *Bohême et Hongrie* l'épisode du règne de George Podiebrad, que l'auteur a traité avec ampleur et nouveauté. Quel sens large, étendu, hospitalier, Saint-René Taillandier donnait à ce mot de religion, il suffit pour s'en rendre compte d'ouvrir le volume des *Études d'histoire religieuse* dont M. Ernest Renan, Edgard Quinet et Gervinus occupent les chapitres les plus en vue. Ces noms disent à coup sûr qu'il n'y a rien là pour l'orthodoxie pharisaïque et que la lettre du christianisme y tient moins de place que l'esprit. Certes on peut soupçonner qu'en entendant notre auteur parler non-seulement sans anathème, mais avec sympathie de talens que d'habitude on ne range pas parmi les défenseurs authentiques de la religion, plus d'un pieux lecteur a été tenté de demander avec le chœur d'*Athalie* d'où venaient à la foi tant d'enfans qu'en son sein elle n'avait pas portés; mais à ces étonnemens d'un zèle étroit Saint-René Taillandier avait une réponse toute prête, c'est que pour lui le christianisme était une grande école de liberté morale. C'était précisément parce qu'il croyait que l'âme humaine, appelée à la vie par le christianisme, ne pouvait conserver de vie qu'en lui qu'il se refusait à comprendre que ce qui avait été dans le passé un principe d'expansion pût devenir un instrument de contrainte. Aussi ne combattait-il pas moins les excès de l'intolérance que les excès de l'impiété, comme le prouve mainte de ses études, notamment un très beau travail

sur la tyrannie de l'église luthérienne en Suède et les persécutions dont elle affligeait les dissidens il y a quelque vingt-cinq ans. Pour la même raison il était porté d'une attraction invincible vers tout esprit en qui il reconnaissait le tourment religieux, même quand cet esprit n'appartenait bien distinctement à aucune communion chrétienne; tout ce qu'il lui demandait, c'était de présenter les signes incontestables de la sincérité et du sérieux. Saint-René Taillandier est, je crois, le seul écrivain de nos jours qui, sans sortir des croyances catholiques, ait su s'élever à ce christianisme compréhensif qui a rendu célèbre le nom de Channing. Comme l'illustre prédicateur unitaire, il se refusait à être séparé pour des dissidences de forme de la communion morale avec les âmes nobles et vertueuses qui appartenaient à d'autres églises que la sienne. C'est là le sentiment élevé qui explique la sympathie ouverte dont il a fait preuve pour les révoltés hussites du XVe siècle et leur dernier grand représentant, le roi George Podiebrad.

Le sujet était épineux pour un écrivain qui se réclamait du catholicisme. Saint-René Taillandier, l'abordant avec franchise, n'a pas hésité à réprouver la politique dont usa la cour de Rome pour avoir raison des hussites, politique conciliante un jour et le lendemain intransigeante, repoussant par ses légats les *compactats* concédés par le concile de Bâle, soufflant le feu de la division entre la Bohême et la Hongrie et démembrant ainsi la force de résistance de l'Europe orientale devant l'invasion ottomane. Dans tout ce récit des luttes de George Podiebrad contre Rome, il y a chez l'historien une véhémence d'accent et comme un frémissement continu d'irritation qui étonnent quand on se rappelle les croyances qu'il professait. Que cette cause ait eu sa grandeur, nous n'y contredisons pas; ce dont on peut douter, c'est qu'elle contînt en elle la vertu de rénovation religieuse que notre ami croyait y apercevoir. Autant l'œuvre de Luther, un siècle plus tard, sera originale et hardie, creusée et fondée dans le tuf même de la croyance chrétienne, autant l'entreprise de Jean Huss et de ses disciples, dirigée surtout comme elle l'était contre l'édifice extérieur de l'église, nous semble à la fois incertaine et téméraire. Les hussites, peut-on dire, demandaient trop ou trop peu, trop pour être autorisés à se dire encore catholiques comme ils prétendaient vouloir le rester, trop peu pour être autorisés à se séparer de l'unité chrétienne et à faire église à part. Question mal posée qu'un essai de réforme qui entraînait la Bohême à ne pouvoir ni rester unie à Rome, ni se séparer de Rome. Les hussites avaient le droit de se dire catholiques, avancent nombre d'écrivains dont fait partie Saint-René Taillandier, car ils ne niaient ni l'église universelle représentée par les conciles, ni l'autorité du pape comme président de l'unité chrétienne; ils niaient ses droits à

la suzeraineté sur l'église et à un pouvoir autre que spirituel; telle est au moins la pensée dominante qui se dégage des actes et des négociations de George Podiebrad. Saint-René Taillandier avoue sa prédilection pour les conceptions du roi George Podiebrad et il y voit comme le plan d'un catholicisme supérieur où chaque nation constituerait son église selon le penchant de son génie et le caractère de ses traditions, et où toutes ces églises nationales seraient reliées à un centre spirituel commun, catholicisme qui offrirait ainsi le spectacle de la variété la plus magnifique dans l'unité la moins despotique. Certes le rêve est beau et digne d'admiration, il nous semble néanmoins que l'amour de la liberté religieuse a fait pencher un peu trop les sympathies de Saint-René Taillandier du côté des églises nationales. Les églises nationales ont de grands avantages que nous sommes tout prêt à reconnaître, mais ces avantages très considérables pour l'indépendance politique et la sécurité extérieure le sont beaucoup moins pour la liberté intérieure et entraînent presque nécessairement la perte de la liberté religieuse. Voit-on que la tolérance et la charité spirituelle aient eu beaucoup à se louer de ces églises partout où elles ont été établies? Il y a eu une église nationale à Genève, il a fallu pour lui arracher la liberté religieuse l'avènement du radicalisme; il y a une église nationale en Angleterre, il a fallu lui arracher presque par violence les droits des dissidens. Il y a une église nationale en Suède, Saint-René Taillandier a raconté de quels excès d'intolérance elle était capable; quant à l'église luthérienne d'Allemagne, la petite ville de Neuwied, fondée au dernier siècle sur les bords du Rhin dans les états d'un principicule ami de la tolérance et peuplée des sectaires de toute dénomination que les persécutions orthodoxes chassaient de tous les pays allemands, témoigne encore aujourd'hui de ce qu'elle savait faire autrefois. Il est vrai qu'on peut répondre que toutes les églises que nous venons de citer ont été fondées par le protestantisme, c'est-à-dire séparées violemment de l'unité chrétienne et armées en conséquence contre les retours offensifs possibles de la puissance vaincue, tandis que le rêve des hussites et de Podiebrad supposant un centre commun, les effets des églises nationales dans un pareil système seraient tout à l'opposé des effets produits par les églises issues du protestantisme. Nous n'en disconvenons pas, et nous ne demandons pas mieux que de croire en la réalisation de ce catholicisme supérieur. S'il est en Europe de nobles âmes que tourmente l'héroïsme religieux, on peut leur proposer cette entreprise comme une tâche digne de leurs efforts. Le moment, semble-t-il, serait propice au possible; on ne peut espérer un centre catholique mieux ramené à sa mission spirituelle, ou désirer chez les peuples des dispositions plus favorables à la nouveauté.

Nous voici tout à l'heure au terme de notre tâche, et le lecteur n'aura pas manqué de remarquer le peu de place que la partie biographique occupe dans ces pages; c'est que Saint-René Taillandier n'a pas d'autre histoire que celle même de ses travaux. Quelques dates suffisent à raconter cette vie, dont Montpellier, où il a séjourné si longtemps, a eu le meilleur. Dans quelques pages touchantes consacrées au comte Teleki, il nous a décrit avec agrément la retraite studieuse et tranquille qu'il occupait dans cette ville et où plus d'un visiteur intéressant venait frapper. « Un jour ce fut le chantre des traditions celtiques, l'auteur de *Marie* et des *Bretons* qui vint y mourir dans mes bras; un autre jour c'était Maurice Hartmann, le poète aimable, le romancier touchant, l'éloquent orateur du parlement de Francfort à peine échappé aux vengeances de la réaction autrichienne. D'autres fois c'était le bon Joseph Roumanille avec cette fleur de poésie qu'il venait de retrouver dans les sentiers des Alpines, sous les ombrages de Saint-Rémy, non loin du village désormais consacré où grandissait en plein soleil le chantre de *Mireille* et de *Calendal.* » Ces visites étaient parfois des surprises; de ce nombre fut celle du comte Ladislas Teleki, destiné à une fin si tragique. Saint-René Taillandier devint son ami, traduisit avec lui celles des poésies de Petœfi Sandor qu'il voulait présenter aux lecteurs de la *Revue*, et le défendit ici même avec cette vivacité généreuse qui était dans sa nature, lorsque le comte arrêté à Dresde fut livré à la police autrichienne par M. de Beust, alors chef du cabinet saxon, en 1860. Plus nombreux que les visiteurs étaient les correspondans que lui valaient ses travaux, et Saint-René Taillandier, qui était justement fier de ces témoignages de considération, en avait soigneusement conservé les plus précieux. Tantôt c'était M. Gladstone qui le félicitait de son travail sur la guerre du Caucase, tantôt M. Cousin qui, avec l'accent qu'on lui connaissait, le remerciait de lui avoir révélé Dante, tantôt M. Guizot, qui, au sortir de la lecture de *Maurice de Saxe*, lui écrivait qu'il avait été instruit et charmé. Si, à ces bonnes fortunes que valait à l'écrivain son talent littéraire, vous ajoutez les sympathies d'un auditoire constamment fidèle, vous comprendrez que ce long séjour à Montpellier n'ait pas été un temps d'exil, et que Paris seul ait pu rompre le charme et l'habitude de cette ville où le retenaient tant de souvenirs. En 1863, la faculté des lettres de Paris l'appela à venir remplir à la Sorbonne la suppléance de M. Saint-Marc Girardin, et cinq ans après, en 1868, la retraite de M. Nisard et la mort de son successeur immédiat, M. Gandar, ayant laissé libre la chaire d'éloquence française, il en fut nommé, par M. Duruy, professeur titulaire. Peu mêlé aux luttes politiques et sans autres ambitions que celle

du lettré, il n'a jamais occupé, en dehors de l'enseignement, d'autres fonctions que celle de secrétaire général du ministère de l'instruction publique à laquelle lui donnaient doublement droit ses titres d'universitaire et d'écrivain. C'est dans ce poste où il fut nommé au commencement de 1870, et qu'il garda jusqu'en 1873, que le surprit la guerre d'Allemagne. Il en ressentit toutes les tristesses avec une amertume patriotique extrême dont les éloquentes préfaces de son livre sur la Serbie et de ses *Drames et Romans de la vie littéraire* contiennent l'expression vibrante. Il sortait à peine de ces fonctions lorsque le choix de l'Académie française l'appela à succéder au père Gratry, et le bonheur qui a constamment accompagné Saint-René Taillandier se montra dans le hasard qui lui donnait à remplacer un homme avec lequel il n'était pas sans ressemblance. Ce bonheur se fit voir encore d'une manière plus piquante peut-être dans la seule mésaventure que notre collaborateur ait connue dans le cours de sa double carrière. Nous voulons parler de ces regrettables scènes de tumulte qui, en 1877, le forcèrent à suspendre ses leçons. Or, à cette époque, Saint-René Taillandier avait déjà reçu les visites du mal qui devait l'emporter. Sans se croire atteint, il se plaignait de la fatigue extrême que lui causait l'effort nécessaire à l'orateur, mais par devoir cependant il fût resté sur la brèche; en le forçant à se renfermer dans ses seuls travaux d'écrivain, l'incident auquel nous faisons allusion le conserva encore deux ans à nos lecteurs.

Cette mésaventure lui était value par sa fidélité à ses opinions politiques. Ses leçons sur l'éloquence française pendant la révolution parurent à certains groupes de ses auditeurs d'un feuillantisme trop accentué. Il était un peu tard pour reconnaître la nature de son libéralisme, car les sentimens qu'il avait exprimés en cette occasion étaient ceux qu'il avait professés toute sa vie, ainsi qu'il s'attacha à l'expliquer dans une brochure justificative de l'esprit de son cours, *les Renégats de 89*, où se fait jour à chaque page le douloureux étonnement que cette brusque attaque lui fit éprouver. Cette justification était inutile à ses nombreux lecteurs, qui pouvaient depuis longtemps nommer sans crainte d'erreur le parti auquel il se rattachait. De même que, dans les questions philosophiques ou religieuses, il cherchait toujours le point d'accord entre le christianisme et la raison, dans les questions politiques, il cherchait le point d'accord entre l'ordre et la liberté, et dès sa jeunesse il s'était arrêté au système constitutionnel comme à celui qui répondait le mieux aux conditions nécessaires à cette alliance. Il est mort, pour ainsi dire, en confessant ses opinions, car ses *novissima verba* ont été ces beaux récits intitulés : *le Roi Léopold et la Reine Victoria*, écrits pour compléter et relier ensemble les

curieuses notes laissées par le baron Stockmar, de manière à présenter une histoire complète des vicissitudes du régime constitutionnel entre l'avènement de George IV et la mort du prince Albert. En dépit de quelques tourmentes, c'est la belle époque du gouvernement constitutionnel. Il atteint alors à son apogée dans son pays d'origine, l'Angleterre, où, après un siècle et demi de luttes qui ne furent pas toujours morales, il se montre enfin comme une belle lumière politique dégagée de toutes les souillures de corruptions parlementaires, de violences whigs et d'intolérance anglicane qu'il avait si longtemps traînées après lui. Sur le continent, c'est l'heure où il a le vent en poupe; toutes les classes éclairées ont foi en lui, tous les peuples se tournent vers lui comme vers l'étoile protectrice de l'humanité et en espèrent les services les plus divers: la Grèce le miracle de sa résurrection, la Belgique la garantie de son indépendance reconquise, la France le port de repos après tant de cruelles tempêtes. Les illusions généreuses de ces beaux jours si vite envolés revivent dans les récits de Saint-René Taillandier avec une vivacité d'autant plus touchante qu'il les partage encore. Les événemens ne l'avaient pas persuadé que le système constitutionnel fût un édifice désormais trop étroit et trop frêle pour contenir et abriter les masses de plus en plus épaisses que le mouvement ascendant de la démocratie fait entrer dans la vie publique. Sans y compter absolument, il aimait à espérer que, si les systèmes plus absolus ou plus larges venaient à manquer à leur tâche, les nations seraient ramenées au régime constitutionnel par une double nécessité, celle de garantir l'ordre social et celle de maintenir la liberté, qui est désormais un si impérieux besoin de l'âme humaine que l'anarchie même ne pourrait l'en guérir. Hélas! nous craignons que notre ami et ceux qui partagent ses espérances oublient que, dans la vie des peuples comme dans celle des individus, les saisons brillantes sont toujours courtes, et qu'une fois envolées, elles ne reviennent plus. Elle ne recommencera pas, cette saison, même pour l'Angleterre, exemple toujours montré par ceux qui gardent foi au régime constitutionnel, car si ce pays n'est pas disposé à renoncer de sitôt à ce régime, il s'est au moins si bien préparé à s'en passer, que le jour soit proche, soit lointain, où il serait amené pour une cause ou une autre à en sortir, il pourrait glisser dans la forme politique la plus voisine sans s'apercevoir d'aucun changement essentiel.

Il nous semble qu'on peut comprendre maintenant comment Saint-René Taillandier a été constamment heureux. « Je n'ai jamais eu de chagrin si profond, disait Montesquieu, qu'une heure de lecture ne l'ait dissipé. » Le secret du bonheur de notre ami, c'est

que sa vie appartînt sans partage à l'étude qui, de tous les instrumens de prospérité, est le moins incertain, et de tous les régimes d'hygiène spirituelle le plus efficace pour l'âme. En occupant les heures, l'étude dissimule la fuite du temps et par là trompe les impatiences qui font prendre tant de résolutions précipitées ou téméraires; en détournant des tentations malsaines qui naissent de l'oisiveté, elle fonde ou maintient la sécurité des familles, et par elle enfin tous les malheurs de la vie se réduisent à ceux qui sont inévitables ou qui sont le fait du hasard, agent redoutable à coup sûr, moins fertile toutefois en accidens que notre propre volonté. Et cependant il est un bien que l'étude ne donne pas toujours, je veux dire la paix entière de la conscience. Là aussi, dans ce domaine paisible, le malin esprit trouve moyen de s'insinuer; on le sait depuis le *Faust* de Goethe et la conversation de Méphistophélès avec l'étudiant. Que de fois l'homme d'étude est obligé de se faire à part lui des aveux qui lui coûtent, de se dire qu'il y a telle œuvre qu'il préférerait n'avoir pas faite, ou telle pensée qu'il a eu tort d'émettre, ou que sur telle question il a choisi l'opinion la plus dangereuse, ou que tel jour il a mis son intelligence au service de telle mesquine ambition, de tel petit ressentiment de son cœur, de tel préjugé intéressé de sa condition! Eh bien! cette paix entière de la conscience, couronnement du véritable bonheur, Saint-René Taillandier l'a connue encore. En relisant l'ensemble de ses travaux, je ne trouve pas une page qui lui ait été arrachée par un compromis de circonstance ou une de ces dispositions momentanées de l'âme auxquelles on peut regretter d'avoir cédé. C'est qu'il avait pour se prémunir contre de tels accidens le préservatif le plus infaillible, qui était en toutes choses de s'en tenir au parti le plus noble, même lorsque ce parti n'était en apparence ni le plus pratique, ni le plus direct. Il allait droit à toute œuvre qui parlait au cœur, à toute doctrine par laquelle l'intelligence se sentait grandir, à tout homme qui lui paraissait un honneur pour notre nature, persuadé que rien de mauvais ne peut sortir de tout ce qui est élevé, et qu'à supposer qu'on fût ainsi entraîné à se tromper, il y avait moins de dangers dans les erreurs généreuses que dans les vulgaires vérités. Telle est la leçon morale qu'il nous a donnée pendant près de quarante années, salutaire exemple bien digne d'être suivi, et qui, nous l'espérons, sera aussi durable que les regrets qu'il nous laisse.

ÉMILE MONTÉGUT.

LA

RÉFORME DES IMPÔTS

Dans les années qui suivirent la guerre de 1870-1871, la nécessité d'accroître les recettes du trésor détermina l'assemblée nationale à rehausser presque tous nos impôts indirects et à ajouter un grand nombre de centimes additionnels généraux à la contribution des patentes, dont quelques-unes des taxes furent en outre augmentées. Les trois autres contributions directes : les contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres, ont été l'objet, de la part du gouvernement ou par voie d'initiative parlementaire, de diverses propositions soit pour en augmenter le produit ou pour en améliorer l'assiette, soit pour les remplacer par d'autres taxes. L'assemblée nationale, saisie de ces propositions, les a repoussées ou ajournées; elle n'a apporté aucun changement aux lois qui régissent les contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres.

Les réformes proposées auraient-elles amélioré réellement cette partie de notre législation fiscale, comme leurs auteurs le supposaient? doit-on modifier par d'autres réformes les impôts dont nous venons de parler? doit-on les compléter par des taxes qui auraient pour effet de rendre l'ensemble des charges publiques plus proportionnel aux facultés de chacun? doit-on les remplacer par d'autres contributions jugées plus équitables ou plus favorables au développement de la richesse nationale?

Nous nous sommes déjà expliqués sur la proposition relative à la réforme de l'impôt foncier (1). Nous allons examiner brièvement les autres questions, qui ne manquent ni de gravité ni d'intérêt.

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre 1879.

I.

L'assemblée constituante de 1789 a créé, tout d'une pièce, notre système de contributions directes. Elle a taxé tous les revenus : elle a imposé les revenus fonciers par la loi du 1er décembre 1790, les revenus mobiliers par celle du 13 janvier 1791, et les revenus commerciaux et industriels par la loi du 2 mars 1791.

La contribution foncière a été répartie par égalité proportionnelle sur toutes les propriétés immobilières à raison de leur revenu net.

La contribution mobilière se composait de cinq élémens : la taxe du citoyen actif, celle des domestiques, celle des chevaux, celle des revenus mobiliers et celle d'habitation. La taxe du citoyen actif était fixée à trois journées de travail; la taxe des domestiques: pour un domestique, à 3 livres; pour le second, à 6 livres, et à 12 livres pour chacun des autres; pour les domestiques femmes, à 10 sous pour la première; à 3 livres pour la seconde, et à 6 livres pour chacune des autres. La contribution sur les chevaux était de 3 livres pour chaque cheval ou mulet de selle, de 12 livres pour chaque cheval ou mulet de carrosse. La contribution sur les revenus mobiliers était fixée à 1 sou pour livre de leur montant présumé d'après les loyers d'habitation, déduction faite du revenu foncier. La taxe d'habitation devait être du 300e de la totalité du revenu présumé d'après les loyers, sans déduction du revenu foncier. En cas d'insuffisance du produit des autres taxes pour atteindre le montant du contingent, la contribution d'habitation, commune à tous les revenus, devait être augmentée jusqu'à due concurrence.

L'impôt sur les revenus industriels et commerciaux, désigné sous le nom d'impôt des patentes, fut créé par la loi du 2 mars 1791, sur la base de la valeur locative de l'habitation, des boutiques, magasins ou ateliers, d'après un tarif dont la taxe la plus basse était de 2 sous pour livre, quelle que fût la profession exercée.

L'instruction du 13 janvier 1791 donne le commentaire officiel de cette organisation fiscale. « La contribution mobilière, dit-elle, doit atteindre tous les revenus qui ne peuvent l'être par la contribution foncière. Il est juste qu'ils contribuent à la dépense commune, puisqu'ils profitent de la protection publique. Elle sera formée de plusieurs taxes, dont l'une à raison des revenus mobiliers et les autres relatives à toute espèce de richesse et aux signes qui en annoncent. Le citoyen qui est réduit au salaire commun de la journée de travail et qui n'a pas d'autres revenus sera exempt de toute contribution; celui qui aura peu de facultés ne paiera guère que la cote de trois journées de travail.

L'homme riche sera atteint plus fortement par les taxes additionnelles, à raison de ses domestiques, de ses chevaux et par la progression graduelle de ses revenus. La contribution mobilière est assise, comme la contribution foncière, sur le principe salutaire de l'égalité : plus de privilèges, plus d'exemptions. Tous les habitans en état de payer sont également assujettis à la partie de la contribution qui doit être commune. Les salaires publics et privés, les revenus des fonds mobiliers sont soumis à un impôt proportionnellement à leur importance. L'assemblée n'a été arrêtée que par la difficulté de connaître les revenus d'industrie et de fonds mobiliers. Il est impossible de soustraire aux yeux de l'administration une propriété foncière, un champ ou une maison; mais les revenus d'industrie sont faciles à cacher. La différence de professions ne pourrait pas servir de moyen de les connaître : deux hommes du même état ont souvent des fortunes inégales, et souvent des professions de même nature sont plus ou moins productives, à raison des villes où on les exerce. Il était plus difficile encore de reconnaître les revenus des capitaux : le débiteur et le créancier, presque toujours intéressés au secret de leurs opérations, ne laissent aucun moyen de les découvrir. Il fallait enfin prévenir l'arbitraire tant de fois reproché aux anciennes contributions personnelles, source d'embarras pour les administrateurs honnêtes et instrument d'animosité et de passion entre les mains de tous les autres. L'assemblée nationale ne s'est pas dissimulé qu'il était impossible d'atteindre à une évaluation parfaite, mais convaincue qu'il y aurait trop d'inconvéniens à asseoir les contributions sans autre base que l'opinion des administrateurs, elle a adopté la présomption résultant des loyers d'habitation comme étant la base la moins fautive. »

L'impôt mobilier, ainsi constitué, a été successivement modifié par diverses lois subséquentes, notamment par celle du 3 nivose an VII. Il a été assis, aux termes de cette dernière loi, au marc le franc de la valeur du loyer d'habitation personnelle; après avoir, à l'origine, frappé exclusivement les revenus mobiliers, la contribution mobilière, par suite des transformations qu'elle a subies, est devenue une taxe générale sur tous les revenus.

L'impôt mobilier a été complété par la loi du 4 frimaire an VII, qui a établi la contribution des portes et fenêtres. Cette contribution frappe toutes les portes et fenêtres donnant sur les rues, cours ou jardins des bâtimens et usines, à l'exception des ouvertures des locaux affectés à l'agriculture, aux manufactures ou à des services publics ou non destinés à l'habitation. Elle est établie par voie de répartition entre les départemens, les arrondissemens, les communes et contribuables, conformément à un tarif qui varie à raison

de la population des villes et des communes, à raison du nombre des ouvertures de chaque maison, et en outre, pour les maisons ayant plus de cinq ouvertures, à raison de la nature des ouvertures et de l'étage auquel les ouvertures appartiennent.

Pour les maisons ayant plus de cinq portes et fenêtres, les droits sont proportionnels au nombre des ouvertures, tandis que pour celles qui en ont une, deux, trois, quatre ou cinq seulement, la taxe est graduée en ce sens qu'une maison ayant cinq fenêtres ne paie pas seulement cinq fois plus que celle qui n'en a qu'une, elle paie huit fois plus. Cela est juste du reste, car la valeur des maisons n'est pas proportionnelle au nombre de leurs ouvertures. Le tarif suit la même progression que celle de leur valeur présumée. Quoique établi sur un tarif gradué, l'impôt n'en est donc pas moins fondé sur le principe de la proportionnalité.

Ces taxes multiples sont généralement établies avec équité, surtout dans les campagnes, où la différence dans la valeur des maisons est moins grande que dans les villes; les taxes y sont d'ailleurs beaucoup plus faibles; de plus, un grand nombre de maisons dans les communes rurales ont moins de six ouvertures et jouissent, à ce titre, d'un tarif de faveur. Mais dans les grandes villes, notamment à Paris, où il y a une différence de valeur notable entre les maisons des divers quartiers, il ne serait pas juste d'imposer les ouvertures de toutes les propriétés uniformément au même droit. C'est pour ce motif que le décret du 17 mars 1852 a autorisé la commission municipale de Paris, conformément à un vœu émis par elle, à établir, pour la répartition de son contingent dans la contribution des portes et fenêtres, un tarif spécial combiné de manière à tenir compte à la fois de la valeur locative et du nombre des ouvertures. L'application de ce système a donné des résultats très satisfaisans : les maisons ayant un grand nombre d'ouvertures et un faible revenu ont été sensiblement dégrevées; les maisons situées dans des quartiers riches, donnant de gros revenus, se sont trouvées augmentées dans une mesure équitable.

Les villes de Lyon et de Bordeaux ont été autorisées également, par les lois du 28 juin 1854 et du 5 mai 1855, à établir des tarifs spéciaux pour la répartition de leur contingent dans l'impôt des portes et fenêtres.

L'impôt des portes et fenêtres étant un accessoire de la contribution mobilière a été mis à la charge de ceux qui occupent les locaux d'habitation desquels dépendent les ouvertures imposables; néanmoins, pour en faciliter la perception, les propriétaires, usufruitiers ou locataires principaux, sont tenus de le payer, sauf leur recours contre les locataires particuliers.

Le système fiscal de l'assemblée constituante a été complété par

l'assemblée nationale : la loi du 29 juin 1872 a imposé spécialement et directement les divers revenus mobiliers. Elle a établi une taxe annuelle de 3 pour 100 : 1° sur les intérêts, dividendes et tous autres produits des actions des sociétés ou entreprises quelconques, financières, industrielles, commerciales ou civiles ; 2° sur les arrérages et intérêts annuels des emprunts et obligations des départemens, communes et établissemens publics, ainsi que des sociétés, compagnies et entreprises de toute nature ; 3° sur les intérêts et bénéfices annuels des parts d'intérêts et commandites dans les sociétés et entreprises dont le capital n'est pas divisé en actions ; 4° sur les actions, obligations, titres d'emprunts des sociétés, corporations, villes, provinces étrangères, ainsi que de tout autre établissement étranger. Il n'y a plus que les arrérages des rentes françaises et des états étrangers, les intérêts des créances hypothécaires et chirographaires, les actions et obligations étrangères non cotées sur le marché public français, qui ne soient pas imposés directement.

La loi du 29 juin 1872 n'a pas imposé la rente française par respect pour l'engagement pris dans la loi du 9 vendémiaire an VI ; l'intérêt bien entendu du trésor est d'ailleurs d'accord avec cette disposition légale : pouvant être encore dans la nécessité de faire de nouveaux emprunts, l'état a un réel avantage à ne pas déprécier le capital de ses rentes.

C'est également pour favoriser les recettes de l'état que le gouvernement a demandé l'abrogation de la loi du 28 juin 1872, qui avait assujetti les intérêts des créances hypothécaires à un impôt de 2 pour 100 : en diminuant les placemens hypothécaires cet impôt aurait fait perdre, chaque année, au trésor, en droits de timbre et d'enregistrement, une somme supérieure au produit qu'il aurait pu donner.

On a fait fléchir le principe de l'impôt sur les revenus des valeurs mobilières, relativement à quelques autres revenus, par des raisons diverses : des considérations politiques ont fait exempter les rentes des états étrangers ; les actions et les obligations étrangères non cotées en France, et les créances chirographaires échappent à cet impôt, uniquement parce qu'elles ne peuvent être saisies par le fisc qu'au moyen d'une déclaration.

Voilà, résumé à grands traits, le tableau de notre législation sur les contributions directes.

II.

Quelles sont les réformes qui ont été proposées, devant l'assemblée nationale et devant la chambre des députés, à ce régime fiscal ?

On a proposé (1) de convertir l'impôt personnel en une taxe de quotité, établie uniformément sur tous les contribuables à raison d'un centime par jour; de créer, sous la dénomination de taxe d'habitation, proportionnellement à la valeur du loyer, une taxe annuelle, aussi de quotité, égale à la moitié de l'impôt mobilier actuel; de supprimer l'impôt mobilier existant et de le remplacer par un impôt direct, portant le même nom, sur tous les revenus mobiliers, non commerciaux, c'est-à-dire sur les revenus provenant : des créances hypothécaires et chirographaires; des emprunts ou des rentes payées par les départemens et les communes; — des rentes des états étrangers, payables ou négociables en France; — des actions et obligations émises en France ou à l'étranger par les compagnies anonymes financières, industrielles, commerciales, de transports et d'assurance; — des actions et des obligations des sociétés étrangères, lorsque les titres de ces sociétés, ont été émis ou sont négociables en France; — des rentes viagères, des traitemens ou pensions payées par l'état, les départemens ou les communes, lorsque ces traitemens ou pensions seraient de plus de 1,000 francs par année. Les auteurs du projet proposaient de fixer la quotité de cet impôt au vingtième du revenu, lorsque le revenu serait produit par un capital réalisé, et au trentième seulement lorsqu'il serait établi sur des traitemens ou des pensions viagères.

L'assemblée nationale ayant établi par la loi du 29 juin 1872 un impôt de 3 pour 100 sur le revenu des valeurs mobilières, la disposition principale de la proposition de MM. Houssard et Passy, qui avait en partie le même objet, avait perdu presque tout intérêt; l'assemblée n'eut pas à s'en occuper. La réduction de 50 pour 100 de la contribution mobilière n'était pas acceptable au fond, car elle portait sur un de nos impôts les mieux assis et dont le dégrèvement n'était point demandé par l'opinion publique; elle était surtout inadmissible dans l'état où se trouvaient à ce moment les finances publiques.

Les questions relatives à la séparation des contributions personnelle et mobilière et à la conversion de l'une et de l'autre en impôts de quotité, n'ont pas été résolues par l'assemblée nationale, mais elles méritent de fixer l'attention du législateur; nous les examinerons spécialement dans une autre partie de ce travail.

Un membre de l'assemblée nationale, M. Wolowski, a proposé, le 12 janvier 1872 (2), la création, à titre de taxe de guerre pour la libération du territoire français, mais cependant comme impôt

(1) Projet de MM. Houssard et Louis Passy, du 21 juin 1871. (*Annales de l'Assemblée nationale*, t. III, p. 553.)

(2) *Annales de l'assemblée nationale*, t. VI, p. 342.

permanent, d'un droit d'habitation de 15 pour 100 sur la valeur locative de la propriété bâtie. Cette proposition devait évidemment être repoussée. Une taxe de 15 pour 100 sur la valeur locative de toutes les propriétés bâties aurait donné, d'après les calculs de l'auteur de la proposition, une recette de 250 millions; l'impôt mobilier existant ne produit, déduction faite de l'impôt personnel, que 42 millions 500 mille francs; la taxe nouvelle aurait donc été six fois plus élevée.

En admettant, comme M. Wolowski, que le prix du loyer d'habitation soit généralement un des signes extérieurs les plus exacts de la fortune des contribuables, il est certain pourtant que la présomption qui en résulte n'est pas toujours d'accord avec la réalité. Il arrive, en effet, quelquefois que tel contribuable qui occupe un appartement opulent a moins de revenus que tel autre qui en habite un beaucoup plus modeste. — Le chiffre du loyer ne peut être la base d'un impôt sur le revenu présumé qu'à la condition que le taux de la taxe soit modéré; s'il était très élevé, les inégalités de la répartition deviendraient intolérables. Il est certain que si on avait sextuplé l'impôt mobilier actuel qui est accepté sans contestation, la nouvelle taxe aurait donné lieu, au contraire, aux plus vives protestations.

Une troisième proposition, du 15 janvier 1875 (1), demandait, comme celle de MM. Houssard et Passy, que la contribution personnelle fût séparée de la contribution mobilière et fût perçue comme impôt de quotité. Elle demandait en outre que, pour tous les contribuables dont les trois contributions mobilière, foncière et des portes et fenêtres réunies s'élèveraient à 25 francs, la contribution personnelle fût de 20 pour 100 du montant de ces trois cotes; qu'elle fût maintenue au taux actuel lorsque le montant des trois cotes serait inférieur à 25 francs; que les centimes additionnels généraux ou particuliers fussent applicables à cette contribution personnelle comme à la contribution mobilière. — Enfin elle invitait le gouvernement à présenter le plus tôt possible un projet de réforme de la contribution mobilière, à l'effet d'améliorer ou d'étendre son assiette et d'en faire une représentation plus exacte de la fortune mobilière des contribuables.

Cette proposition, dont la commission du budget avait demandé le rejet, n'a pas été discutée devant l'assemblée nationale. Elle a été reproduite par son auteur, le 13 juillet 1876, devant le sénat, où elle est encore à l'étude.

L'exposé des motifs a précisé le sens et la portée de ce projet : « Qu'il y ait, dit M. Eymard-Duvernay, une espèce de proportion-

(1) De M. Eymard-Duvernay. (*Annales de l'assemblée nationale*, t. XXXVI, p. 81.)

nalité dans les impôts directs, cela est vrai, sauf néanmoins que beaucoup de choses, comme les rentes, les créances hypothécaires échappent à tout impôt. Mais les impôts indirects, les impôts de consommation, les impôts qu'on peut appeler personnels au premier degré, et qui aujourd'hui sont la mamelle du fisc, puisqu'ils atteignent un chiffre qui va sans cesse en se développant, ne sont trop évidemment, comme on l'a dit avec raison, que des impôts progressifs à rebours, ou en d'autres termes, tombent d'autant plus lourdement sur les contribuables qu'ils sont moins riches. »

L'exposé des motifs ajoute que, dans le système de l'assemblée constituante de 1791, si l'impôt personnel était égal pour tous, l'impôt mobilier au contraire était progressif. Plus tard, lorsqu'on a fait de cette dernière contribution un impôt proportionnel, on a changé l'équilibre que le législateur de 1791 avait entendu établir. Pour revenir à la conception primitive, l'auteur de la proposition est d'avis qu'il y a lieu d'établir la contribution personnelle sur une base proportionnelle.

Les dispositions de la proposition de M. Eymard-Duvernay, relatives à la transformation de la taxe personnelle en impôt proportionnel, sont, à notre avis, inadmissibles. M. Eymard-Duvernay part de cette idée que la loi de 1791 avait fait de la contribution mobilière un impôt progressif. Les lois postérieures l'ayant convertie, selon lui, en taxe proportionnelle, il en conclut que, pour rétablir l'équilibre des charges établi en 1791, il faut créer aujourd'hui une surtaxe additionnelle de 20 pour 100 au principal des contributions foncière, mobilière et des portes et fenêtres.

Le point de départ de ce raisonnement est inexact. L'assemblée constituante a fondé tout son système fiscal sur la base de l'égalité proportionnelle. La taxe mobilière a été établie, dès l'origine, proportionnellement au revenu présumé des fonds mobiliers. L'auteur de la proposition a confondu les procédés d'évaluation du revenu mobilier, admis par la loi du 13 janvier 1791, avec le mode de répartition de l'impôt sur les revenus présumés. La loi du 13 janvier 1791 a décidé que le montant des revenus mobiliers serait déterminé d'après des signes présomptifs : les prix des loyers; et pour arriver à une évaluation plus exacte des revenus de cette nature, elle a suivi une progression graduelle; elle a admis dix-huit degrés, et à chacun de ces degrés elle a attribué une présomption de revenus suivant une proportion différente. Ainsi, le contribuable ayant un loyer d'habitation au-dessous de 100 livres était présumé avoir un revenu seulement du double, tandis que le revenu de celui qui avait un loyer de 2,000 livres était évalué au sextuple; celui qui payait 12,000 livres de loyer était présumé avoir un revenu douze fois et demie supérieur au loyer. Mais, sur

le montant de ces divers revenus déterminés à l'aide de présomptions différentes, la loi appliquait la taxe proportionnellement.

L'exposé des motifs de la proposition ajoute que le rehaussement de 20 pour 100 des contributions foncière, mobilière et des portes et fenêtres au préjudice des contribuables riches ou aisés n'est que la juste compensation de l'exagération des impôts de consommation qui grèvent principalement les populations ouvrières. Les taxes indirectes payées par les classes ouvrières pèsent-elles exclusivement sur elles, ainsi qu'on le dit? Par l'effet de l'incidence de l'impôt, ne viennent-elles pas, en réalité, augmenter le chiffre des salaires et ne sont-elles pas, en fin de compte, supportées définitivement par ceux qui paient le travail des ouvriers? Ces difficiles questions ne peuvent pas être traitées incidemment dans cette étude. A supposer d'ailleurs que les droits de consommation dussent être modifiés, en vue d'une meilleure répartition des charges publiques, ce ne serait pas par les moyens indiqués dans la proposition qu'on devrait réaliser la réforme : l'augmentation de 20 pour 100 des contributions foncière, mobilière et des portes et fenêtres, n'est en réalité rien autre chose que l'équivalent d'une création de centimes additionnels généraux au principal de ces trois contributions directes. C'est la reproduction, sous une autre forme et avec une notable exagération, de la demande faite antérieurement par le gouvernement pour équilibrer les recettes et les dépenses de 1875. Le ministre ne proposait que dix centimes additionnels; néanmoins sa demande a été rejetée par l'assemblée nationale. Les vingt centimes additionnels proposés par M. Eymard-Duvernay semblent donc avoir moins de chances encore d'être accueillis par les chambres. La forme nouvelle qu'il a donnée à la demande ne la rend pas plus acceptable, car sa proposition a, au contraire, des inconvéniens graves que ne présente pas la création directe des centimes additionnels; elle apporte, en effet, dans la répartition des impôts existans un trouble sérieux, dont l'auteur ne paraît pas s'être préoccupé : elle met à la charge du propriétaire de l'immeuble une partie de l'impôt des portes et fenêtres, que la loi du 7 messidor an VII fait supporter exclusivement par le locataire; elle change la nature de cette partie de l'impôt, qui est une taxe générale sur les revenus du locataire; elle la convertit en une contribution sur le revenu foncier. Le principal de la contribution des portes et fenêtres n'aurait pas le même caractère que l'accessoire qui y est ajouté! Ce serait véritablement une conception étrange. Ajoutons que l'exemption de la nouvelle surtaxe en faveur des trois cotes réunies qui ne dépasseraient pas 25 francs, ne serait pas seulement contraire à l'égalité qui est le principe fondamental de nos impôts directs, elle créerait en outre, dans notre législation fiscale, une contra-

diction singulière et inexplicable, en ce que certains contribuables seraient assujettis au principal des trois contributions et exemptés du rehaussement, tandis que les autres supporteraient, à la fois, le principal et l'accessoire ! La disposition qui affranchirait de la surtaxe les trois cotes réunies inférieures à 25 francs serait d'ailleurs inexécutable : il y a environ 16 millions de cotes foncières, mobilières et des portes et fenêtres en France. Pour en faire le triage, il faudrait d'abord réunir toutes les cotes payées par chaque contribuable sur toute l'étendue du territoire ; ce premier travail serait déjà considérable ; de plus, il existe certains noms très répandus en France qui sont portés par des milliers de contribuables, il y aurait nécessité de rechercher parmi tous ces contribuables ceux à qui les cotes doivent être attribuées. Ce classement serait matériellement impossible. La proposition est donc inapplicable.

Sans proposer aucune modification précise et déterminée, l'auteur du projet a demandé, en outre, que la contribution mobilière fût réformée dans le sens d'une proportionnalité plus exacte avec les ressources de chacun. Il a exprimé le vœu qu'une loi nouvelle, s'inspirant de l'esprit et des dispositions des législations de la Belgique et de la Hollande, donnât pour base à cette contribution les valeurs locatives et les facultés présumées des contribuables. Il serait certainement très désirable que l'impôt se rapprochât le plus possible du chiffre réel des revenus, mais il faut bien convenir que les indications fournies par la proposition ne peuvent pas nous conduire à la réalisation de ce progrès. L'auteur de la proposition ne demande pas l'abandon de la présomption résultant de l'importance des loyers d'habitation ; il ne conteste pas qu'il y ait là un des signes présomptifs les plus exacts, mais il voudrait qu'on y ajoutât une autre base : qu'on prît dans les législations belge et hollandaise le moyen d'atteindre également les facultés de chaque contribuable. La loi belge du 28 juin 1832 a établi la contribution personnelle et mobilière sur la valeur locative, les portes et fenêtres, les loyers, le mobilier, les domestiques et les chevaux. C'est à peu près le système de la loi française du 7 thermidor an III, système qui, après avoir été souvent modifié, a abouti à notre régime actuel. La législation fiscale française tient compte, pour l'établissement de nos taxes, de la valeur locative, des portes et fenêtres, du nombre des chevaux affectés à l'usage des personnes. La taxe sur la valeur du mobilier ne constituerait qu'une addition sans importance à celle qui frappe la valeur locative ; le rehaussement de celle-ci, si on la trouve insuffisante, produirait le même effet. La taxe sur les domestiques a été l'objet d'une proposition spéciale émanée de l'initiative parlementaire ; elle a été repoussée sans contestation par l'assemblée nationale. La législation hollan-

daise ne contient aucun autre texte qui puisse améliorer l'assiette de l'impôt dont nous nous occupons, car elle a été calquée à peu près exactement sur la loi belge. Nous croyons donc que les emprunts que nous pourrions faire à ces lois étrangères n'apporteraient à notre contribution personnelle et mobilière aucune amélioration notable.

La quatrième proposition du 10 avril 1876 (1) avait pour objet la suppression de l'impôt personnel et la réunion du contingent de cet impôt au contingent de la contribution mobilière.

« L'impôt mobilier, disait l'exposé des motifs, est établi conformément au principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt et à la règle constitutionnelle de la proportionnalité, applicable à tous les impôts; il n'en est pas de même de la taxe personnelle. Elle est due par chaque habitant français ou étranger de tout sexe jouissant de ses droits et non réputé indigent; elle est absolument égale pour tous les habitans du même département, riches ou pauvres, depuis le simple journalier dont l'indigence ne sera pas légalement constatée, jusqu'aux propriétaires, industriels et rentiers les plus opulens. Elle doit disparaître de nos lois fiscales ou plutôt se confondre avec l'impôt mobilier. »

Nous ne croyons pas que la suppression de l'impôt personnel puisse être acceptée. C'est une capitation, dit-on; on la condamne à ce titre, en souvenir de la capitation de l'ancien régime. L'ancienne capitation était en effet un mauvais impôt; elle était répartie, en partie, au marc la livre de la taille, dont elle était devenue un accessoire; et, pour l'autre partie, à raison des facultés présumées des contribuables. Elle était donc, à ce double point de vue, un impôt arbitraire, et justement odieuse. La contribution personnelle, au contraire, établie par la loi du 13 janvier 1791, est une taxe qui représente la valeur de trois journées de travail, dont le prix est déterminé par les conseils généraux, dans les limites assignées par la loi; elle ne peut donner lieu à aucune vexation, ni à aucune faveur; elle n'a aucun des vices de l'ancienne capitation. M. Thourel et ses collègues, signataires de la proposition, reprochent à la contribution personnelle de n'être pas proportionnelle aux facultés des contribuables. Ils oublient que cette taxe n'a aucun rapport avec la fortune de ces derniers; elle n'est pas établie sur les biens : c'est le tribut que tout citoyen non indigent doit à l'état, quelles que soient ses ressources et sa position, en échange de la protection qu'il en reçoit. Aucun impôt n'est plus légitime. On peut discuter sur le taux de cette contribution, mais le principe même en

(1) De MM. Thourel, Dethou, Lisbonne, Varambon, Boysset, Lockroy, Douville-Maillefeu, Chalamet, Buyat, Dreux et Devès. (*Annales du sénat et de la chambre des députés*, t. I, p. 314.)

est inattaquable. Elle est payée actuellement par chaque habitant français ou étranger, de tout sexe, jouissant de ses droits et non réputé indigent. Les veuves, les femmes séparées de leurs maris, les garçons et filles majeurs ou mineurs, ayant des moyens suffisans d'existence, soit par leur fortune personnelle, soit par la profession qu'ils exercent, y sont assujettis. C'est rationnel et juste. Cette contribution n'a rien d'ailleurs d'antidémocratique; créée par l'assemblée nationale de 1789, elle a été maintenue par la loi républicaine du 7 thermidor an III; elle existe dans plusieurs états de la Suisse et de l'Union américaine. Il n'y a aucun motif de la supprimer en France; nous estimons qu'elle doit être maintenue dans notre législation fiscale.

Enfin la commission du budget de l'exercice 1877, dans un projet de rapport sur la réforme des impôts, a proposé de supprimer l'impôt des portes et fenêtres et d'en réunir le montant au contingent de l'impôt foncier sur les propriétés bâties.

Cette suppression est demandée également par plusieurs économistes, notamment par M. Paul Leroy-Beaulieu. « Il y a quelques raisons de supposer, dit cet auteur, qu'une construction qui a beaucoup de fenêtres, ou beaucoup de portes, est plus importante, par conséquent plus productive pour le propriétaire, ou bien indique un plus gros revenu chez le locataire qu'une autre construction qui a infiniment moins de portes ou de fenêtres. Ces indices néanmoins ne sont qu'approximatifs ; dans bien des cas, ils sont trompeurs. D'abord, avec un plus grand nombre de fenêtres et de portes, une maison située dans le faubourg d'une ville peut avoir beaucoup moins de valeur qu'une maison qui est placée dans le quartier central ou élégant et qui présente moins de ces ouvertures. Ensuite, il y a non-seulement pour les commodités de l'existence, mais même pour la salubrité, un nombre presque irréductible de fenêtres et de portes nécessaires à un ménage même modeste. On peut dire, en outre, que plus une maison est divisée en appartemens de peu d'importance, plus le nombre des fenêtres et des portes doit y être relativement élevé. L'impôt sur les portes et fenêtres a d'autres inconvéniens : c'est que, dans la pratique, il peut pousser certaines personnes, d'une économie exagérée, à diminuer le nombre des ouvertures de leur habitation. La salubrité publique pâtit alors d'un impôt mal assis. Cette taxe a enfin un dernier malheur; elle blesse justement le sentiment public et a contre elle le préjugé ou plutôt la conscience populaire : ce n'est pas là un léger défaut. L'impôt sur les portes et fenêtres peut passer pour un impôt sur l'air et sur la lumière. Les passions politiques peuvent en faire le sujet de déclamations qui ne sont pas sans fondement. Aussi nous avouons ne pas comprendre comment on maintient dans un pays

comme la France une taxe aussi déraisonnable que l'impôt sur les portes et fenêtres. Il serait si aisé de l'ajouter à la partie de l'impôt foncier qui frappe les bâtimens et de n'avoir qu'une taxe unique sur les constructions d'après la valeur locative ou d'après la valeur vénale (1). »

Ces raisons ne peuvent pas nous convaincre et nous déterminer à donner notre approbation à cette réforme. Si on ajoutait les 40 millions que produit la contribution des portes et fenêtres aux 50 millions qui proviennent de l'impôt foncier sur les propriétés bâties, le contingent de cette catégorie de propriétés serait élevé de 80 pour 100; car, nous le répétons, la contribution des portes et fenêtres est supportée actuellement par les locataires. Une augmentation, d'un seul coup, de 80 pour 100, d'une partie de la contribution foncière est une mesure grave.

Cette réforme aurait l'inconvénient de transformer un impôt général sur l'ensemble des revenus en une contribution exclusivement foncière. Ce serait une innovation malheureuse, contraire aux tendances actuelles, d'ailleurs très sages, qui veulent favoriser, autant que possible, les taxes établies sur les bases les plus larges, sur l'ensemble des facultés des contribuables, de préférence à celles qui n'ont qu'une base restreinte. Il est évident qu'un impôt assis sur tous les revenus des contribuables est à la fois plus rationnel et plus facile à supporter que celui qui ne porte que sur une seule nature de revenus.

On pourrait, il est vrai, réunir l'impôt des portes et fenêtres à la contribution mobilière. Cette mesure serait évidemment préférable à celle que nous venons d'examiner; elle n'augmenterait pas les charges existantes des contribuables, car les deux impôts sont actuellement supportés par les mêmes personnes. La contribution porterait toujours sur tous les revenus; la manière de les atteindre seule serait différente. On croit que le loyer est un signe plus sûr de l'aisance des imposés que le nombre des fenêtres des appartemens qu'ils occupent; nous l'admettons également. Cependant nous estimons qu'il y a avantage à laisser subsister les deux impôts sous leur forme actuelle, et voici pourquoi : il est sage de diviser les impôts; ils paraissent moins lourds; si nous avons le malheur de ne pouvoir pas diminuer la réalité des charges, il est du moins d'une bonne politique d'en faire sentir le poids le moins possible; ajoutons que la réunion de l'impôt des portes et fenêtres à l'impôt mobilier enlèverait aux transactions une facilité qui favorise les affaires. Sous l'empire de la loi actuelle, dans certains cas, et à titre de concession, le propriétaire prend à sa charge l'impôt

(1) *Traité de la science des finances*, t. I, p. 344.

des portes et fenêtres, dont il n'est tenu, d'après la loi du 4 frimaire an VII, que de faire l'avance au trésor. Si cette taxe était confondue avec la contribution mobilière, ce moyen de conciliation qui facilite souvent les locations n'existerait plus. Quant à l'objection fondée sur ce que le nombre des fenêtres est un signe présomptif relativement défectueux, elle n'est fondée, dans la limite où on l'a produite, qu'eu égard à l'assiette actuelle de la taxe, mais si l'impôt des portes et fenêtres était amélioré, comme nous le proposerons tout à l'heure, l'objection elle-même, en fait, disparaîtrait en grande partie.

On dit que la contribution des portes et fenêtres, condamnée par la conscience populaire, est considérée par l'opinion publique comme une taxe sur l'air et la lumière; que ce motif seul devrait suffire pour la faire supprimer. Comment! il suffirait qu'un impôt fût travesti par l'ignorance ou par les passions politiques pour qu'on dût l'abolir! La contribution des portes et fenêtres n'est pas plus une taxe sur l'air et la lumière que l'impôt mobilier : ils sont établis, en réalité, l'un et l'autre, sur l'ensemble des revenus présumés des contribuables. On invoque également l'intérêt de la salubrité publique, en ce que l'impôt pourrait avoir pour résultat de diminuer le nombre des ouvertures des maisons habitées. Cette crainte est véritablement chimérique. L'expérience prouve qu'elle est sans fondement. Au lieu de diminuer, le nombre des ouvertures de chaque maison, même des maisons les plus modestes, s'accroît d'une manière notable : les renseignemens fournis par la statistique montrent, en effet, que le nombre des maisons à une et deux ouvertures diminue constamment, tandis que les maisons qui ont plus de trois ouvertures augmentent au contraire : ainsi, en 1837, il existait 346,401 maisons à une ouverture; en 1847, le nombre de ces maisons était réduit à 313,691; la diminution était de 9 pour 100. Il y avait, à la première époque, 1,846,398 maisons à six ouvertures et au-dessus; en 1847 le nombre en était porté à 2,220,759, c'est-à-dire à 20 pour 100 en plus. Si nous comparons deux époques postérieures, nous trouvons des résultats analogues : en 1870, on comptait 5,715,920 maisons ayant moins de six ouvertures; en 1876, le nombre en était réduit à 5,698,575. Le fait contraire s'est produit pour les maisons à six ouvertures et au-dessus : il y avait en France, en 1870, 2,789,415 maisons à six ouvertures et plus; en 1876, elles avaient atteint le chiffre de 2,931,607. Ces faits prouvent péremptoirement que l'impôt des portes et fenêtres ne pousse pas les contribuables à se priver d'air et de lumière.

Nous croyons pouvoir conclure sans témérité des observations qui précèdent que les propositions que nous venons d'examiner, propositions présentées par des membres de la droite et par des

membres de la gauche de l'assemblée nationale et de la chambre des députés, n'auraient pas réalisé un progrès sérieux, et que nous n'avons pas à en regretter le rejet.

III.

Nous ne disons pas cependant que les impôts personnel et mobilier et des portes et fenêtres ne puissent pas être utilement améliorés dans leur assiette et dans leur répartition. Nous pensons le contraire; mais nous croyons qu'ils doivent être réformés par d'autres moyens que ceux dont nous venons de parler.

MM. Houssard, Passy et Eymard-Duvernay avaient demandé, indépendamment des mesures que nous avons combattues, une modification des contributions personnelle et mobilière, que nous approuvons complètement. Ils avaient proposé, comme nous l'avons déjà vu, de séparer ces deux contributions l'une de l'autre et de les convertir en impôts de quotité. Nous estimons que cette partie de leurs propositions aurait dû être adoptée.

L'impôt mobilier, créé par l'assemblée nationale en 1791, en remplacement de divers impôts anciens supprimés par elle, avait été divisé entre les départemens au marc la livre des anciennes impositions. Dès cette époque, la répartition entre les diverses circonscriptions était loin d'être proportionnelle aux valeurs locatives; et, depuis lors, le développement des constructions, plus rapide dans certaines régions, plus lent dans d'autres, a augmenté encore les inégalités originelles des contingens. La part attribuée à chaque département avait été sous-répartie par la loi du 3 nivôse an VII sur la double base, non moins fautive, de la population et de l'impôt des patentes : un tiers à raison de la population, deux tiers au centime le franc des patentes.

Le gouvernement de la restauration chercha à corriger les vices des sous-répartitions. La loi du 23 juillet 1820 abrogea celle du 3 nivôse an VII et répartit l'impôt mobilier d'après les valeurs locatives d'habitation.

En exécution de cette loi, le comte Roy fit procéder au recensement du revenu de toutes les propriétés bâties. Ce travail, qui révéla de grandes inégalités, fut abandonné par l'administration des contributions directes. Il fut repris en 1829, par M. le comte de Chabrol, qui fit contrôler sur place et compléter d'après les changemens qui étaient survenus, les opérations antérieures, mais, en fait, aucune amélioration ne fut apportée dans la répartition de l'impôt.

Après la révolution de 1830, le gouvernement de juillet voulut

enfin réaliser la réforme, tant de fois promise, des contributions personnelle et mobilière et des portes et fenêtres.

Dès le mois de novembre 1830, M. Laffitte, ministre des finances, déposa un projet de loi destiné à améliorer l'assiette et la perception de ces trois contributions. Ce projet avait été savamment préparé par M. Thiers, alors sous-secrétaire d'état du ministère des finances. Il en a clairement expliqué la portée et l'économie : « Il y a des départemens, disait l'exposé des motifs, où la contribution personnelle suffit seule pour fournir le contingent imposé à la commune et où l'on ne perçoit pas la contribution mobilière. Il y en a d'autres où cette contribution personnelle dépasse même le contingent et où l'on n'appelle dès lors à la cotisation qu'un petit nombre d'individus. Enfin on réduit même la valeur des journées de travail dans certains départemens et on la fait descendre au-dessous du tarif fixé par la loi. »

L'exposé des motifs constatait également l'urgente nécessité de procéder à la constatation des valeurs locatives. « En 1823, disait-il, une appréciation de ces valeurs, faite avec soin, les porta à 300 millions pour toute la France. En 1829, les mêmes valeurs ont été évaluées à 384 millions sans que l'état ait profité de cette plus-value. » En ce qui concerne les portes et fenêtres, il déclarait qu'un quart au moins des ouvertures n'était pas porté au rôle et que, dans certaines localités, les ouvertures ne payaient qu'une partie de la taxe à laquelle elles étaient soumises par la loi. »

Le projet de loi du mois de novembre 1830 prescrivait un recensement général de tous les habitans qui devaient être assujettis à la cote personnelle, des valeurs locatives de toutes les maisons et usines existantes, et de toutes les ouvertures. Il proposait, comme le demandent encore aujourd'hui MM. Houssard, Passy et Eymard-Duvernay, de séparer la contribution personnelle de la contribution mobilière et de supprimer les contingens des départemens, des arrondissemens et des communes dans ces deux impôts et dans celui des portes et fenêtres.

La taxe personnelle, calculée sur le prix de trois journées de travail, était fixée d'après le chiffre de la population des villes et des communes, et variait de 2 fr. 10 à 4 fr. 50. La contribution mobilière devait être perçue directement sur le revenu présumé, à raison de 0 fr. 06 par franc de la valeur locative. La perception de l'impôt des portes et fenêtres était faite sur chaque ouverture imposable, conformément au tarif de la loi du 13 floréal an X.

Ce projet de loi apportait en outre au mode de perception de ces trois impôts directs une modification importante, en ce qu'il substituait à la répartition le mode de quotité. L'exposé des motifs

expliquait avec une grande impartialité les avantages et les inconvéniens de cette réforme.

La proposition du gouvernement rencontra à la chambre des députés une grande opposition. La substitution du mode de quotité au système de répartition, surtout, fut attaquée avec une extrême vivacité par un grand nombre d'orateurs, notamment par M. Berryer, et, il faut le dire, avec plus d'éloquence que de bonnes raisons. Malgré l'habile défense du commissaire du gouvernement, M. Thiers, qui fit à cette occasion, avec éclat, ses débuts dans la discussion des questions financières, le mode de quotité appliqué à la contribution mobilière dut être abandonné par la commission et par le gouvernement. Les autres dispositions du projet furent acceptées. La loi du 26 mars 1831 décida qu'à compter du 1er janvier 1831, l'impôt personnel serait séparé de la contribution mobilière et serait l'objet d'une taxe distincte établie sur tous les habitans français ou étrangers ayant par eux-mêmes des moyens d'existence; que la perception de la taxe des portes et fenêtres serait faite directement sur toutes les ouvertures imposables. La contribution mobilière resta impôt de répartition. Le contingent en fut porté, pour l'année 1831, au principal assigné en 1830 à l'impôt personnel et mobilier, c'est-à-dire à la somme de 27,160,911 francs, mais il devait être ramené, dans le budget de l'exercice 1831, au capital de 24 millions par un dégrèvement sur les départemens reconnus les plus chargés.

C'était un premier pas et une réforme déjà très importante dans le sens de la proportionnalité. Au lieu de continuer à marcher dans cette voie équitable, la loi du 21 avril 1832 fit plutôt un retour vers le passé. Revenant sur ce qui avait été admis l'année précédente, elle réunit l'impôt personnel à l'impôt mobilier et elle restitua à la contribution personnelle ainsi qu'à celle des portes et fenêtres leur ancien caractère d'impôt de répartition.

Si les réformes acceptées par la loi du 26 mars 1831 ont été abandonnées l'année suivante, est-ce parce qu'elles n'avaient pas réalisé les avantages sur lesquels on comptait, ou parce que l'expérience avait révélé des inconvéniens imprévus? Nullement. M. baron Louis, qui avait succédé à M. Laffitte au ministère des finances, n'avait point proposé, dans le projet de loi de budget de 1832, l'abrogation de ces réformes. Il constatait, au contraire, dans l'exposé des motifs, qu'elles s'exécutaient régulièrement et qu'elles donnaient les résultats qu'on en avait espérés.

« Les travaux préparatoires pour l'assiette des contributions personnelle et des portes et fenêtres, disait-il, transformées en impôts de quotité, sont achevés dans presque toute la France;

bientôt vont commencer les recouvremens. Les faits jusqu'à ce jour confirment les évaluations. » Le ministre des finances ne proposait aucun changement sur ce point. Mais la commission du budget se crut obligée de céder au courant de l'opinion publique qui repoussait les réformes de 1831. Chose triste à constater, elle les repoussait parce qu'elles assuraient une meilleure perception de l'impôt, c'est-à-dire parce que les contribuables paieraient davantage, paieraient tout ce qu'ils devaient au trésor. M. Humann, rapporteur, organe de la commission, était loin de partager les passions et les préjugés populaires.

« Vous connaissez, disait-il dans son rapport en parlant de l'impôt personnel, les clameurs qu'a excitées le mode de quotité: on s'est emparé du mot sans rien comprendre à la chose, pour animer et soulever les passions; et c'est ainsi que l'impôt de quotité a été proscrit, mais non point jugé. Certes, si la quotité avait coûté 10 ou 20 centimes par franc de moins que par le passé, on l'eût trouvée parfaite; mais il arrive presque toujours qu'on n'améliore la perception que pour recueillir plus d'argent et alors le public s'en prend à la forme, quelque raisonnable et bonne qu'elle soit. Il faut le reconnaître, l'abonnement et la répartition convenaient à une autre époque; le fisc s'en servait autrefois pour déverser sur les intermédiaires l'odieux des extorsions fiscales; ces temps de misères heureusement sont loin de nous. Aujourd'hui que le pays lui-même autorise l'impôt et la perception, n'est-ce pas au gouvernement qu'il appartient de rechercher la matière imposable et de constater les forces contributives? L'abonnement est bon pour l'impôt du sol; là seulement la fixité a des avantages. »

M. Humann s'exprime dans le même sens sur l'impôt des portes et fenêtres. « En 1831, ajoute-t-il, on prit le parti qu'indiquait la raison, celui de rendre à l'impôt des portes et fenêtres son caractère primitif et de renoncer à abonner une contribution dont la matière imposable est en évidence et si aisée à constater. L'innovation excita néanmoins un mécontentement général. Il faut en expliquer la véritable cause : le nouveau recensement, fait en exécution de la loi du 26 mars 1831, a constaté 38 millions d'ouvertures; en leur appliquant le tarif de la loi du 13 floréal an x, le total de l'impôt s'est trouvé plus que doublé. La différence a été plus forte pour les départemens, où une grande partie de la matière imposable avait échappé au recensement primitif; pour ceux aussi où les constructions nouvelles ont été nombreuses, il en est qui devaient payer trois fois plus que par le passé; il est des communes dont les cotes ont été sextuplées. La quotité en ce qui concerne les portes et fenêtres, n'a été si vivement attaquée que parce

qu'elle rectifiait des inégalités intolérables qui ménageaient les uns aux dépens des autres. Néanmoins les considérations qui nous ont paru déterminantes pour remettre en répartition la contribution personnelle nous portent à vous faire la même proposition pour celle des portes et fenêtres. »

La loi du 21 avril 1832 réunit, comme nous venons de le dire, la contribution personnelle à la contribution mobilière et décida qu'elles seraient établies désormais par voie de répartition entre les départemens, les arrondissemens, les communes et les contribuables: que la contribution des portes et fenêtres serait établie de la même manière. Ce dernier impôt avait été évalué, pour l'année 1832, d'après le nombre des ouvertures existantes et le taux des taxes, à 27 millions, mais le contingent en fut fixé à 22 millions avec une réduction de 5 millions; il fut réparti sur la base du recensement opéré en exécution de la loi du 26 mars 1831.

L'opinion de M. Humann, que nous avons citée textuellement, au sujet des motifs du retour aux anciens modes de perception des impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres nous dispense de tout commentaire sur les causes et la légitimité de l'abrogation de la loi du 26 mars 1831.

L'article 31, de la loi du 21 avril 1832 portait qu'il serait soumis aux chambres dans la session de 1834, et ensuite de cinq en cinq années, un nouveau projet de répartition entre les départemens, tant de la contribution personnelle et mobilière que de la contribution des portes et fenêtres.

Le gouvernement pensa que le but de cette prescription se trouvait atteint par la loi du 17 août 1835, qui fait varier annuellement les contingens des départemens et des communes en raison des constructions nouvelles et des démolitions; il s'était cru dispensé, en conséquence, de soumettre aux chambres le nouveau projet de répartition dont la loi du 21 avril 1832 avait prescrit la présentation. Mais la commission du budget de l'exercice 1839, à qui le gouvernement avait proposé l'abrogation de l'article 31 de la loi du 21 avril 1832, fut d'avis que la loi du 17 août 1835 n'avait point corrigé les inégalités de la répartition des impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres, et qu'il y avait lieu de maintenir l'injonction faite en 1831. La loi du 14 juillet 1838 prorogea jusqu'à la session de 1842 la présentation du projet de répartition et décida que ce travail serait renouvelé ensuite tous les dix ans. En exécution de cette disposition, M. Humann, ministre des finances, ordonna un recensement général; mais ce travail ayant été interrompu sur plusieurs points de la France par les violences des populations, l'administration ne fut pas en mesure de présenter le pro-

jet de loi dans le délai fixé. La loi du 11 juin 1842 ajourna de nouveau l'exécution de la mesure à la session de 1844.

Le projet de loi, si longtemps attendu, fut enfin soumis à la chambre des députés, le 12 janvier 1844, par M. Lacave-Laplagne, successeur de M. Humann. Le gouvernement laissa de côté les résultats des travaux antérieurs, qu'il ne crut pas devoir compléter. Au lieu de faire procéder à un recensement général, il lui parut préférable, dit l'exposé des motifs de la loi de finances de l'exercice 1845, « d'introduire dans la loi une disposition qui tendrait à faire disparaître peu à peu les disproportions qui peuvent exister de département à département. D'après cette disposition, le contingent personnel et mobilier de chaque département, diminué chaque année, tant de la contribution mobilière afférente aux maisons détruites que des taxes personnelles des individus occupant les maisons, serait augmenté seulement en raison de la valeur locative réelle de la partie des nouvelles constructions affectée à l'habitation personnelle. « Nous proposons, disait le ministre des finances, de ne fixer qu'au vingtième la proportion d'après laquelle seront calculées les augmentations. Par la combinaison que nous venons d'exposer, le nivellement des départemens s'opérerait à la longue et sans secousse, car les augmentations seraient calculées pour tous d'après le taux uniforme du vingtième, tandis que les diminutions seraient plus ou moins fortes pour chacun selon la position contributive actuelle. Le recensement des portes et fenêtres, ajouta-t-il, a été mieux fait en 1841 ; nous le prenons pour base de notre nouvelle répartition. L'augmentation ou la diminution de la population des villes sera également une cause d'augmentation ou de diminution du contingent du département. »

La loi du 4 août 1844 (article 2) décida effectivement qu'à partir du 1er janvier 1846, le contingent de chaque département dans la contribution personnelle et mobilière serait diminué du montant en principal des contributions personnelles et mobilières afférentes aux maisons détruites, de même qu'il serait augmenté proportionnellement à la valeur locative des maisons nouvellement construites, à mesure qu'elles seraient imposées à la contribution foncière, et que l'augmentation serait du vingtième de la valeur locative réelle des locaux consacrés à l'habitation personnelle.

Elle contient une autre disposition relative à la contribution des portes et fenêtres, qui porte qu'à l'avenir, lorsque, par suite du recensement officiel de la population, une commune passera dans une catégorie inférieure ou supérieure à celle dont elle faisait partie, le contingent du département dans la contribution des portes et fenêtres sera diminué ou augmenté de la différence résultant du changement du tarif.

La loi du 4 août 1844 aurait dû aller plus loin. L'assiette, la répartition et le mode de perception des trois impôts personnel, mobilier et des portes et fenêtres peuvent être l'objet d'autres améliorations pratiques.

La première réforme que nous signalons a été demandée dans plusieurs des propositions dont nous avons parlé : c'est la séparation du contingent de la contribution personnelle de celui de la contribution mobilière ; elle a été réalisée déjà, comme nous l'avons déjà vu, par la loi du 26 mars 1831 ; elle a été abandonnée ensuite, sans motifs valables, en 1832. Les inconvéniens de la réunion de ces contingens ont été indiqués clairement dans l'exposé des motifs du projet de loi du mois de novembre 1830 ; ils n'ont pas cessé de se produire depuis cette époque. Les conseils généraux, en modifiant à leur gré les charges des cotes personnelles ou celles des cotes mobilières, peuvent favoriser, selon leur tendance, les classes ouvrières ou les classes aisées : s'ils portent le prix de la journée de travail au minimum légal, c'est-à-dire à 0 fr. 50, la part afférente aux cotes personnelles est très faible ; s'ils le fixent au maximum, à 1 fr. 50, cette part est trois fois plus forte. La somme à répartir sur le chiffre des loyers est donc très élevée dans le premier cas et très réduite dans le second ; les conseils généraux abusent quelquefois de cette faculté légale. Le prix de la journée de travail est loin d'être toujours en rapport avec le taux réel des salaires de la région : dans certains départemens pauvres, où les salaires sont peu élevés, le prix de la journée de travail est fixé à un taux plus fort que dans d'autres départemens, beaucoup plus riches, dans lesquels le travail coûte plus cher. Dans quelques départemens la cote personnelle moyenne descend à 1 fr. 60 ou à 1 fr. 70 par tête ; elle s'élève, au contraire, à 3 fr. 60 et plus dans quelques autres, et souvent la progression existe dans un sens inverse à la richesse respective de chaque circonscription. Il est arrivé dans des départemens que les deux tiers et même les trois quarts du contingent total ont été mis arbitrairement à la charge des taxes personnelles. La séparation des deux contingens ferait cesser les abus de cette nature.

Chacun de ces deux impôts, considérés distinctement, nous paraît en outre susceptible d'améliorations utiles.

Le taux de la taxe personnelle, à notre avis, ne devrait pas être subordonné aux appréciations des conseils généraux. Il doit être fixé directement par la loi. Mais doit-il être uniforme pour toutes les communes ? Ne pourrait-on pas en déterminer le taux d'après le chiffre de la population ? La loi du 26 mars 1831 tenait compte, en effet, de la population ; les communes étaient divisées à cet égard

en six catégories[1] : celles qui ont une population agglomérée au-dessous de 1,500 âmes; celles de 1,500 à 5,000 âmes; celles de 5,000 à 10,000 âmes; celles de 10,000 à 20,000 âmes; celles de 20,000 à 50,000 âmes et celles de 50,000 âmes et au-dessus; les taxes variaient, suivant les catégories, de 2 fr. 10 à 4 fr. 50. Le tarif gradué, dans ce cas, est très rationnel; la cote personnelle est calculée d'après le prix de trois journées de travail; il est certain que les salaires sont plus chers dans les petites villes que dans les communes rurales, et plus chers encore dans les grandes villes que dans les petites; il est donc tout naturel que les taxes soient graduées à raison du chiffre des salaires. Le prix de la journée de travail pourrait être fixé à 1 franc dans les communes au-dessous de 1,500 âmes, et être élevé à 1 fr. 10, 1 fr. 20, 1 fr. 25, 1 fr. 30 et à 1 fr. 50 pour les autres catégories; ces taux seraient encore bien au-dessous de la réalité. Le montant des taxes serait aussi porté pour les diverses catégories à 3 francs, 3 fr. 30, 3 fr. 60, 3 fr. 75, 3 fr. 90 et 4 fr. 50. Ces taxes, comme tous les autres impôts directs, pourraient être acquittées par douzième; il est évident qu'elles seraient supportées facilement par tous les contribuables non indigens. Nous pensons que tous les Français portés sur la liste électorale devraient être imposés à la contribution personnelle. Tous les citoyens sont égaux au point de vue politique; tous devraient également payer un impôt corrélatif à l'exercice de leurs droits politiques. Ce ne serait pas un cens imposé à l'électorat, car tous les Français continueraient à être électeurs de droit, conformément aux dispositions de la loi électorale; ce serait la taxe du citoyen, suivant l'expression de la loi du 7 thermidor an III. En 1877, le nombre des contribuables soumis à la cote personnelle était de 7,936,553; le taux moyen de la taxe, de 2 fr. 05 et le produit de cet impôt, de 16,234,289 fr. 19. Avec les réformes que nous venons d'indiquer, le nombre des imposés, déduction faite des indigens, serait au moins de 8,500,000. La taxe moyenne s'élèverait à 3 fr. 40 environ ; par suite, l'impôt donnerait un rendement de 28,900,000 francs, c'est-à-dire un excédent sur le produit actuel de 12,665,111 francs.

La répartition de l'impôt mobilier pourrait être aussi heureusement modifiée.

Les contingens départementaux originels ont été constitués d'une manière défectueuse, comme nous l'avons exposé précédemment; la loi du 4 août 1844 ne les a pas rectifiés; elle n'a établi la proportionnalité que sur les revenus des constructions nouvelles. La faculté donnée aux conseils généraux de sous-répartir arbitrairement le contingent total de chaque département sur les cotes personnelles et sur les valeurs locatives a eu pour résultat d'augmenter

encore les inégalités. Dans certains départemens, l'impôt mobilier ne représente en principal que 1 1/2 ou 2 pour 100 des valeurs locatives; dans d'autres au contraire, il est de 6 à 7 pour 100, alors que le taux moyen est d'environ 4 pour 100 du montant des revenus des propriétés bâties. Un recensement général des valeurs locatives serait nécessaire pour asseoir cet impôt sur une base réellement proportionnelle. Il est évident que la loi du 4 août n'a pas atteint ce but; la contribution mobilière ne sera assise proportionnellement sur le produit des propriétés que lorsque toutes les maisons existantes en 1846 auront été démolies et remplacées par des constructions nouvelles, c'est-à-dire dans un délai qui ne sera certainement pas de moins d'un siècle. Le mode de quotité devra être le complément de ce travail; il maintiendra l'égalité de la répartition pour l'avenir; il aura en outre l'avantage de procurer au trésor le bénéfice de l'accroissement successif et continu des revenus des maisons. Nous avons vu que, de 1823 à 1829, les valeurs locatives ont augmenté de 28 pour 100; depuis cette époque, elles ont continué leur marche ascendante plus ou moins rapidement. Il est vrai que, depuis 1846, l'état a bénéficié de l'augmentation des revenus résultant des constructions nouvelles. La contribution mobilière de ce chef s'est accrue de 18 millions; mais il n'a pas profité de la plus-value des loyers des maisons bâties antérieurement à cette époque. Cette plus-value est certainement considérable. Si on applique au montant de toutes les valeurs locatives, constaté par le résultat du recensement général, la taxe du vingtième du revenu net admise par la loi de 1844, l'impôt mobilier donnera un accroissement de recette qui probablement ne sera pas inférieur à 10 millions.

On a reproché à l'impôt mobilier diverses imperfections : on a dit notamment qu'il taxe proportionnellement plus les nombreuses familles que les petites; qu'en effet, l'importance des loyers dans certains cas, au lieu d'être l'indication de l'importance des revenus des contribuables, n'est que la conséquence des besoins particuliers résultant de l'existence d'un plus grand nombre d'enfans; on pense qu'il serait juste dans ces circonstances de modérer le taux de la taxe mobilière. Quelques économistes ont proposé de modifier la loi française en ce sens. « Nous ne voyons pas pourquoi, dit M. Leroy-Beaulieu (1), on ne tiendrait pas compte, pour l'assiette de l'impôt, du nombre des membres des familles : un célibataire pourrait être astreint à une taxe un peu plus élevée relativement à son loyer que la taxe qui frapperait un ménage dans les mêmes

(1) *Traité de la science des finances,* t. I, p. 357.

conditions; on pourrait aussi réduire le taux de la taxe d'après le nombre des enfans mineurs. » C'est là, en effet, une question intéressante qui mérite d'être examinée; il ne paraît pas impossible de donner satisfaction, par une disposition spéciale, au vœu formulé par M. Leroy-Beaulieu. On pourra encore corriger d'autres imperfections. Même, avec des améliorations, cet impôt ne sera certainement pas sans défauts, car il n'y a pas de taxe qui n'ait les siens; on peut dire cependant qu'il est dans tous les cas un de nos impôts les plus recommandables.

L'impôt sur les portes et fenêtres doit être converti également en impôt de quotité. Il était perçu sous cette forme à l'origine. Après avoir été transformé en impôt de répartition par la loi du 13 floréal an x, il reprit en 1831 son caractère primitif; nous savons comment M. Humann jugea en 1832 l'abrogation de cette réforme. Il faut faire revivre sans hésiter les dispositions de la loi du 26 mars 1831. Il n'y a aucune raison sérieuse pour maintenir la répartition. C'est surtout une contribution de cette espèce qui doit être établie sous la forme de quotité. Elle a pour base un fait matériel qui peut être facilement constaté : le nombre des ouvertures est la seule base de l'impôt dans le système des lois du 4 frimaire an VII et du 21 avril 1832. Toute répartition entre les départemens, les arrondissemens et les communes est nécessairement arbitraire.

Nous pensons qu'une autre amélioration pourrait encore être faite à l'impôt des portes et fenêtres; il faudrait généraliser le principe du décret du 17 mars 1852, c'est-à-dire diviser la contribution des portes et fenêtres en deux taxes : une taxe pour chaque ouverture et une taxe proportionnelle au chiffre de la valeur locative. La première pourrait rester variable, comme elle l'est actuellement, à raison de la population des villes et des communes, du nombre des ouvertures de chaque maison jusqu'au chiffre de 5, et à raison de la nature des ouvertures et des étages, sauf à en diminuer le taux afin de ne pas dépasser, par l'application des deux taxes réunies, la recette qu'on entend obtenir de cet impôt. On pourrait cependant leur faire rendre sans exagération un excédent de produit d'environ 6 à 8 millions.

Nous estimons que les améliorations qui résulteraient des mesures que nous avons indiquées augmenteraient le rendement des trois contributions d'environ 28 à 30 millions.

IV.

Des financiers et des économistes voudraient qu'on fît à notre système de contributions directes des modifications plus considé-

rables; quelques-uns proposent d'ajouter aux contributions spéciales sur les revenus fonciers, mobiliers, industriels, commerciaux et professionnels un impôt général sur le revenu; d'autres, en plus petit nombre, demandent la suppression de tous les impôts directs et indirects, et leur remplacement par une taxe unique sur le capital.

Ces deux propositions ne doivent pas être mises sur la même ligne dans les préoccupations des hommes qui s'occupent des finances publiques. On peut discuter les avantages et les inconvéniens de l'une d'elles et avoir des doutes sur l'opportunité de son adoption; sur l'autre, au contraire, l'hésitation n'est pas possible.

Nous nous demanderons d'abord s'il convient d'ajouter à nos contributions directes existantes un impôt général sur le revenu.

L'impôt sur le revenu existe, dit-on, en Angleterre, en Prusse, en Autriche, en Italie. Il est, en principe, rigoureusement proportionnel aux facultés de chaque contribuable; il donne le moyen, par l'exonération des petits revenus, de compenser ce que les classes pauvres paient de trop en impôts indirects; il aurait l'avantage, chez nous spécialement, de corriger dans une certaine mesure les inégalités de nos autres taxes auxquelles il serait ajouté.

Nous reconnaissons que l'*income-tax* ne mérite pas tous les reproches qu'on lui a adressés dans les discussions dont elle a été l'objet devant l'assemblée nationale. Elle a, à divers points de vue, des avantages incontestables; nous ne sommes pas, en principe, personnellement hostile à cet impôt. Mais il ne doit pas être examiné seulement en théorie; quand on veut en faire l'application, il faut l'étudier surtout en tenant compte de la législation fiscale et de la situation sociale et économique du pays dans lequel on propose de l'établir.

Quoique l'*income-tax* ait eu beaucoup de peine à s'acclimater en Angleterre, il était tout naturel qu'elle y devînt une institution financière d'une grande importance; car avant son établissement, les contributions directes étaient presque nulles dans ce pays. Les revenus industriels, commerciaux et professionnels, de même que les revenus mobiliers, n'étaient pas imposés et les contributions sur les revenus fonciers étaient relativement très légères: le *land-tax*, impôt foncier sur la terre, s'élevait à 27 millions; l'impôt sur les maisons, à 3 millions. A l'exception de cette double taxe, il n'y avait aucun impôt spécial direct sur les revenus ni aucun impôt général sur l'ensemble des revenus.

Dans les autres pays où l'*income-tax* a été établie, elle ne frappe également que des revenus non imposés ou très ménagés.

Ainsi, en Italie, elle n'atteint pas les revenus fonciers, qui seuls sont soumis à un impôt spécial; elle ne porte que sur les revenus mobiliers et industriels, qui ne sont soumis à aucune autre taxe directe. En Prusse, il n'existait pas d'impôt mobilier ni aucune taxe générale; l'*income-tax* n'est donc superposée qu'aux impôts foncier et industriel. En Autriche, elle se compense généralement, jusqu'à due concurrence, avec les impôts déjà établis.

En France, l'*income-tax* peut-elle se combiner avec nos impôts existans? Nous avons déjà, nous, un impôt direct spécial sur chaque nature de revenus : sur les revenus fonciers; sur les revenus de toutes les valeurs mobilières; sur les revenus industriels, commerciaux et professionnels; plus la taxe personnelle. Nous avons, en outre, superposés à ces taxes spéciales, six impôts généraux sur l'ensemble de tous les revenus, à savoir : l'impôt sur les loyers; l'impôt des portes et fenêtres; l'impôt sur les chevaux; l'impôt sur les voitures; l'impôt sur les billards, et l'impôt sur les cercles.

L'impôt sur les valeurs locatives est inexactement désigné sous le nom d'impôt mobilier, car il frappe tous les revenus : les revenus fonciers, commerciaux, industriels et les revenus de toutes les valeurs mobilières, même les revenus qu'on n'a pas cru devoir soumettre à la taxe de 3 pour 100 établie par la loi du 27 juin 1872, tels que les arrérages des rentes, les valeurs industrielles étrangères non cotées, les intérêts des créances, les profits de l'industrie agricole, les pensions et les traitemens. Les impôts sur les portes et fenêtres, sur les chevaux, les voitures, les billards et les cercles ont le même caractères de généralité. Les quatre dernières taxes, comme celle qu'on a voulu établir sur les domestiques en livrée, sont improprement désignées sous le nom d'impôts somptuaires : il n'y a pas dans la législation française de taxes destinées à réprimer le luxe et la dépense; les impôts dont il s'agit n'ont pas été établis dans le but de diminuer le nombre des voitures de maîtres ou des chevaux affectés au service des personnes, ni le nombre des billards, ni la fréquentation des cercles; ils ont été créés uniquement pour atteindre l'aisance présumée de ceux qui font usage des choses sur lesquelles ces taxes sont assises. Les motifs qui ont déterminé l'établissement de ces impôts font désirer, au contraire, l'accroissement de la matière imposable, car en même temps qu'il indique le développement de la richesse publique, il augmente les ressources de l'état.

Nous le répétons, les six impôts que nous venons d'énumérer ont uniquement pour objet d'atteindre l'ensemble des revenus de chaque contribuable.

L'*income-tax* se compose, comme on sait, de cinq impôts dési-

gnés sous le nom de cédules. La cédule A comprend la taxe sur les revenus des maisons et des terres ; la cédule B, la taxe sur les bénéfices de l'exploitation de la terre ; la cédule C, la taxe sur les revenus des valeurs mobilières et des fonds publics ; la cédule D, la taxe sur les revenus industriels et commerciaux et, enfin la cédule E, la taxe sur les traitemens et les pensions. Ces cinq cédules embrassent l'ensemble des revenus de toute nature de chaque contribuable. Établie en France, l'*income-tax* ne ferait pas seulement double emploi avec l'impôt foncier, l'impôt sur les valeurs mobilières et celui des patentes; elle viendrait en outre s'ajouter aux six taxes générales sur tous les revenus qui sont, elles-mêmes, des impôts superposés aux impôts spéciaux directs sur chaque nature de revenus. Tel que l'a proposé l'honorable M. Wolowski devant l'assemblée nationale, l'impôt sur le revenu devait s'ajouter en effet à toutes nos contributions directes, même à celles qui ont un caractère général.

La superposition d'un impôt à un autre n'est pas, sans doute, une objection absolue. L'*income-tax* est superposée en Angleterre, à l'impôt foncier ; en Prusse, à l'impôt industriel et à l'impôt foncier. Nous ferons remarquer cependant que nulle part, le double emploi n'est aussi général qu'il l'aurait été en France si la proposition de M. Wolowski avait été adoptée. — En effet, ce qui caractérise spécialement notre régime fiscal et le distingue essentiellement de celui des autres pays, c'est que, chez nous, indépendamment des impôts directs spéciaux sur chaque nature de revenus, qui n'existent dans aucun autre état d'une manière aussi complète, nous avons, comme nous venons de l'exposer, des impôts généraux sur l'ensemble des revenus des contribuables, impôts superposés aux taxes spéciales. Nous admettons, si on le veut, que nos impôts directs spéciaux, l'impôt foncier, l'impôt sur les valeurs mobilières, l'impôt des patentes puissent coexister avec l'*income-tax;* mais ce qui nous paraît absolument inadmissible, c'est qu'on la superpose à d'autres impôts déjà superposés eux-mêmes. Est-il possible, en effet, qu'après avoir frappé une première fois les revenus des propriétés foncières, de l'industrie, du commerce, des professions libérales, et des valeurs mobilières, de taxes spéciales et directes; après les avoir imposés une seconde fois par la contribution sur les loyers ; une troisième fois, par celle des portes et fenêtres ; une quatrième fois par les diverses taxes sur les chevaux et les voitures, sur les billards et les cercles, on vienne encore les frapper une cinquième fois par l'*income-tax !*

Il faut choisir entre le système des taxes générales et le système anglais : on ne peut les appliquer l'un et l'autre ; on ne peut pas

consentir à ce qu'on grève en même temps les mêmes revenus de cinq contributions directes différentes, ce serait monstrueux!

Nous posons donc en fait que si, à la rigueur, les impôts sur les revenus fonciers, mobiliers et industriels et l'*income-tax* peuvent coexister, il est absolument impossible d'appliquer simultanément cette dernière taxe et les impôts sur les loyers et sur les portes et fenêtres.

Nos taxes générales, superposées aux impôts spéciaux directs, sont exactement l'équivalent de l'*income-tax*; elles sont assises exactement sur les mêmes revenus qui servent de bases à ce dernier impôt : cependant avec cette aggravation qu'elles frappent une seconde fois des revenus qui, en Angleterre, ne sont soumis qu'à un seul impôt direct. Elles en diffèrent au fond sur un point : l'*income-tax* n'atteint généralement que les revenus au-dessus d'un minimum déterminé, tandis que les taxes françaises grèvent tous les revenus sans exception. Mais, dans un pays où l'égalité est la base de la législation financière, on pensera, sans doute, que cette différence ne doit pas être une cause de préférence en faveur de l'impôt anglais. Nous ajoutons qu'en France, où la propriété, l'industrie ou le commerce sont extrêmement divisés, si on exemptait les petits revenus, les deux tiers des revenus fonciers et les trois cinquièmes des revenus industriels et commerciaux échapperaient à cet impôt, qui, par suite ne pourrait être productif qu'à la condition que le taux en fût très élevé. L'exonération des petits revenus a un autre danger. Dans un pays de suffrage universel, comme la France, il n'est pas sans péril d'établir des impôts dont la plus grande partie de la population serait affranchie, car la majorité pourrait écraser à son profit les classes aisées de charges dont elle ne supporterait pas sa part.

L'*income-tax* diffère davantage de nos taxes générales, par les moyens employés pour la fixation du chiffre des revenus, et par les formes de la perception; sous ce rapport, elle a théoriquement un avantage incontestable, car la constatation directe des revenus est évidemment, en principe du moins, un moyen plus exact que l'évaluation basée sur des signes présomptifs. Cependant, même à ce point de vue, il ne faut pas donner une trop grande supériorité à l'*income-tax*. D'une part, le chiffre des loyers, le confortable, le luxe de l'existence, sur lesquels nos taxes générales sont assises, sont justement considérés comme des signes extérieurs qui fournissent assez exactement l'indication de l'aisance ou de la richesse relative des familles et donnent à ces impôts une base équitable. D'un autre côté, les déclarations des contribuables, malgré le contrôle de l'administration, donnent lieu à des fraudes excessives

qui altèrent gravement, en fait, l'égalité de la répartition de l'*income-tax*. D'après les témoignages officiels des agens du fisc, en Angleterre, les dissimulations sont considérables. On en trouve la preuve authentique dans un rapport des commissaires du revenu intérieur qui ont constaté à l'occasion de la démolition d'un quartier de Londres, « que la déclaration des parties pour l'*income-tax* avait été, pour les maisons démolies, de 1,841,075 francs, et les revenus déclarés pour l'expropriation, dont l'exactitude a été établie, étaient de 4,284,200 francs, dépassant ainsi les déclarations pour l'*income-tax* de 2,443,000 francs. De toutes les enquêtes que nous avons faites, ajoutent les commissaires, il résulte que 40 pour 100 des contribuables ont fait des déclarations notablement inférieures à leur revenu réel. »

Le rapport ajoute que « cette observation ne s'applique qu'aux revenus commerciaux et industriels, car l'*income-tax* sur les terres, les maisons, les dividendes de fonds publics, les traitemens et les pensions, est perçu très exactement jusqu'au dernier *penny*. »

Des fraudes analogues étaient pratiquées aux États-Unis pendant que l'*income-tax* y a été établie. Les dissimulations se sont élevées, comme en Angleterre, jusqu'à 100, 200 et 300 pour 100.

En Italie, les fraudes ne sont pas moins considérables. Nous citerons, à l'appui de cette affirmation, l'exposé des motifs d'un projet de loi présenté à la chambre des députés italienne dans la séance du 10 mars 1877 : « La constatation des revenus, dit M. Depretis, ministre des finances, est-elle assez perfectionnée pour qu'on puisse croire qu'elle atteint exactement le revenu réel? L'accroissement de l'impôt suit-il de près les phases que traverse la richesse du pays? Personne n'oserait répondre affirmativement à ces questions. » Après avoir examiné les revenus déclarés dans les diverses professions, il en conclut qu'en Italie, d'après les déclarations des avocats, des notaires et des médecins les plus occupés, le produit annuel de ces professions serait en moyenne, pour les avocats de 756 livres, pour les notaires de 537 livres et pour les médecins de 398 livres, c'est-à-dire moins du dixième du produit réel. Le salaire des employés de l'état, qui ne peut pas être dissimulé, dépasse dans les déclarations le montant du revenu de tous les fermiers et de tous les individus qui se livrent à l'exercice des industries agricoles ou similaires. Le commerce de la soie, qui représente à l'importation et à l'exportation, sans compter la consommation intérieure, un mouvement d'affaires de 700 millions, ne produit, d'après le témoignage des intéressés, que 6 millions de bénéfices! « Si nous tenons compte, ajoute le ministre des finances, des injustices, des inégalités qui découlent nécessairement de l'infidélité des déclarations, si nous

fixons notre attention sur les ennuis résultant d'une procédure longue et minutieuse et sur toutes les difficultés d'application qui sont autant de causes d'erreurs, nous ne devons pas beaucoup nous étonner que cet impôt soit aujourd'hui un de ceux contre lesquels le pays réclame le plus vivement. »

Une grande partie des revenus échappent ainsi à l'application de l'impôt, tandis que les revenus qu'on ne peut pas dissimuler et ceux des contribuables qui ne veulent pas violer la loi sont soumis à la totalité de la taxe. Il en résulte une grande inégalité dans la répartition de l'*income-tax*. On pourrait peut-être dire, d'après les aveux officiels que nous avons cités, que l'*income-tax* crée les mêmes inégalités, sinon des inégalités plus grandes, que celles qui résultent de l'application de nos taxes générales. En admettant d'ailleurs que les dissimulations n'altèrent pas à ce point la proportionnalité de la répartition, l'infériorité relative de nos taxes générales, à ce point de vue, est encore largement compensée par la supériorité de notre mode de perception. Sans exagérer les difficultés et les inconvéniens que présente la recherche des revenus industriels, commerciaux et agricoles, on ne peut nier que ces difficultés existeraient à un très haut degré dans un pays comme le nôtre, où l'on compte 1,600,000 patentables, plusieurs millions de fermiers et d'agriculteurs cultivant eux-mêmes leurs terres. Toutes choses compensées, il y aurait, à notre avis, peu d'avantages et beaucoup de dangers à substituer le système anglais, inconnu de nos populations, au système français, qui est appliqué depuis près d'un siècle et auquel elles sont habituées.

Quelques personnes paraissent portées à donner la préférence à l'*income-tax*, parce qu'elle procurerait au trésor un produit plus considérable que nos taxes générales. Nous croyons que, sous ce rapport encore, elles se font illusion. Les taxes générales françaises, sous la forme ingénieuse où elles sont perçues, ont donné à l'état en 1877, en sus des contributions spéciales directes, 111,600,000 fr. et 74,574,000 francs aux départemens et aux communes, soit en totalité 186,175,237 francs (1).

Si ces taxes générales étaient améliorées dans le sens que nous avons indiqué précédemment, nous avons vu qu'elles donneraient

(1) Impôt personnel et mobilier	58,500,000 fr.
— portes et fenêtres	40,761,600
— sur les chevaux, voitures, billards et cercles . .	12,339,600
	111,601,200
Centimes additionnels départementaux et communaux.	74,574,237
Total.	186,175,437 fr.

un excédent de recettes en principal d'au moins 28 à 30 millions de francs. Par conséquent, le produit des taxes générales superposées aux trois contributions directes peut être évalué, avec les centimes additionnels départementaux et communaux, à 216,175,237 francs. C'est donc avec ce dernier chiffre, ou tout au moins avec celui de 186,174,237 francs qui est actuellement perçu, qu'il faut établir la comparaison du rendement possible de l'*income-tax* (1).

L'*income-tax*, venant s'ajouter aux contributions directes existantes, produirait-elle une somme supérieure aux 216 millions de francs qu'on peut obtenir avec nos taxes générales actuelles, taxes dont la suppression serait nécessaire, ou même aux 186,175,237 fr. touchés effectivement en 1877? M. Wolowski a répondu lui-même à cette question. Il a estimé le rendement de l'impôt général sur le revenu à 150 millions. Ce produit fût-il réalisable, ce qui est douteux, serait donc inférieur à ce que rapportent actuellement et surtout à ce que peuvent rapporter nos taxes générales. Il faut remarquer que, pour arriver à cette recette de 150 millions, M. Wolowski fixe le taux du nouvel impôt à 3 pour 100 des revenus, traitements et salaires. Croit-on sérieusement qu'il serait possible de frapper d'une nouvelle taxe de 3 pour 100 la propriété foncière qui supporte déjà en moyenne un impôt de 4 et demi à 5 pour 100 en principal, d'environ 9 à 10 pour 100 avec les centimes additionnels, et quelquefois, par suite de l'inégalité des répartitions, de 12 à 15 pour 100; et d'ajouter encore à ces deux taxes directes les 3 pour 100 sur les bénéfices des fermiers ou des cultivateurs exploitant eux-mêmes leurs propriétés, qui en définitive seraient supportés par la terre? Pourrait-on grever encore de 3 pour 100 les valeurs mobilières, qui sont déjà imposées de 3 pour 100 par la loi du 29 juin 1872 et qui supportent, en outre, les droits de timbre et de mutation représentant pour les titres au porteur une charge annuelle de 2 pour 100, et élever ainsi à 8 pour 100 les droits auxquels elles seraient assujetties? Pourrait-on augmenter de la même surtaxe l'impôt des patentes qu'on trouve déjà trop élevé? Personne n'oserait répondre affirmativement.

Si les contribuables avaient à opter entre un nouvel impôt direct de 3 pour 100 sur les revenus de toute nature, pour la perception

(1) Nous ne parlons pas des impôts spéciaux directs auxquels les taxes générales sont superposées, impôts qui s'élèvent à 324,900,000 francs :

Impôt foncier	172,400,000 fr.
— des patentes	117,000,000
— sur les valeurs mobilières	35,500,000
Total	324,900,000 fr.

duquel il serait nécessaire de donner aux agens du fisc le droit de s'immiscer dans les affaires de 1,600,000 patentables, de plusieurs millions de fermiers, cultivateurs, médecins et avocats, et d'autre part des taxes générales qui se perçoivent sans troubler leurs habitudes, ils n'hésiteraient pas. Le gouvernement lui-même préférerait évidemment le maintien de ces impôts qui produisent 186 millions, qui peuvent en rapporter 216 avec quelques améliorations faciles à réaliser, à l'impôt sur le revenu qui ne donnerait que 150 millions avec un tarif excessif, et dont le recouvrement aurait l'inconvénient de s'effectuer sous une forme nouvelle, gênante, vexatoire, et de créer à l'administration de grandes difficultés.

Les impôts personnel et mobilier et des portes et fenêtres sont attaqués particulièrement par les partisans de l'impôt unique sur le capital. L'un d'eux, M. Menier, a demandé, en 1876, devant la chambre des députés, la suppression non-seulement de ces deux impôts, mais encore de tous les impôts existans, directs et indirects, et leur remplacement par la taxe unique qu'il préconise. En 1872, on avait proposé à l'assemblée nationale un impôt sur le capital destiné au paiement de l'indemnité de guerre; plus tard on a voulu, par un impôt de même nature, créer un supplément de ressources pour équilibrer le budget de l'état; mais ces propositions laissaient subsister tout notre système fiscal. L'impôt proposé en dernier lieu devait, au contraire, à lui seul, procurer les ressources nécessaires pour couvrir toutes les dépenses publiques. M. Menier ne demandait pas cependant à remplacer d'un seul coup tous les impôts actuels, mais il voulait, en procédant graduellement, arriver finalement et le plus tôt possible à l'impôt unique sur le capital.

Nous devons comparer, en quelques mots, les effets de cet impôt et ceux de nos contributions existantes qu'il serait destiné à remplacer. Nous n'examinerons pas si, en principe, les impôts doivent être assis sur le capital ou sur le revenu, c'est-à-dire si on doit prendre pour base d'évaluation de la matière imposable le capital ou le revenu. L'étude de cette question théorique n'entre pas dans le cadre de notre travail; elle nous paraît d'ailleurs n'avoir qu'un intérêt secondaire, car, quel que soit le mode de procéder, il est évident que, dans tous les cas, les impôts permanens doivent toujours être payés sur les revenus : autrement on arriverait plus ou moins rapidement à l'absorption complète de la chose elle-même. Nous savons ce qui a été dit en faveur du mode de fixation de la valeur de la matière imposable par l'évaluation du capital. Cependant nous estimons que le revenu est une base meilleure, plus sûre, plus facile à saisir. Mais ce n'est pas le système d'évaluation

adopté par les promoteurs de l'impôt sur le capital que nous combattons principalement : ce que nous condamnons, c'est l'unité de la taxe.

L'impôt proposé par les partisans de la doctrine dont M. Menier est le plus laborieux défenseur n'est même pas établi sur tous les capitaux. Il ne frappe que les capitaux fixes : le sol, les mines, les constructions, les machines, les outillages, les navires, les animaux servant aux exploitations, les ustensiles de ménage, les meubles et les objets d'art. Les capitaux circulans : c'est-à-dire les marchandises destinées au commerce, les matières premières, la monnaie, les rentes, les créances, les actions, les obligations et les autres valeurs mobilières de toute nature, en seraient exemptées. Tous les impôts existans au profit de l'état, des départemens et des communes, y compris les octrois, seraient supprimés. Nous n'analyserons pas les raisons données soit à la commission du budget et à la chambre des députés, soit dans divers écrits, pour la justification de ce système, ni les réponses qui ont été faites ; nous nous bornerons à indiquer les résultats de l'application de cette conception fiscale.

Les impôts de toute nature qui seraient remplacés par la taxe unique proposée par M. Menier ont donné en 1877, en principal et centimes additionnels, un produit de 3,288,074,947 francs (1), les capitaux fixes auraient désormais à supporter exclusivement cette charge. Les navires, l'outillage industriel, les objets d'art et les meubles meublans représentent à peu près la dixième partie de la valeur totale des capitaux fixes compris dans la proposition. Le sol, les maisons et usines, l'outillage agricole et les immeubles par destination, les animaux servant à l'exploitation de la terre, représentent les neuf autres dixièmes. Il s'ensuit que la propriété foncière et ses accessoires seraient grevés des neuf dixièmes de la somme de 3,288,074,947 francs, soit de 2,959,267,453 francs ; actuellement les mêmes matières imposables paient directement 377,680,198 f. (2) c'est-à-dire la huitième partie de la charge qu'elles auraient à supporter si l'impôt unique sur les capitaux fixes était substitué

(1) Impôts directs et indirects perçus au profit de l'état en 1877, déduction faite des produits des domaines et des forêts . . . . 2,619,604,863 fr.

Impôts perçus au profit des départemens et des communes y compris les octrois et les prestations en nature. . . .	669,470,084
Total.	3,288,074,947 fr.

(2)

Impôt foncier, en principal.	171,747,974 fr.
— centimes additionnels	168,440,224
Une partie de la prestation en nature	37,500,000
Total	377,688,198 fr.

aux contributions existantes. La propriété qui est aujourd'hui assujettie à 100 francs d'impôt paierait 800 francs; celle qui est imposée à 1,000 francs le serait désormais à 8,000 !

L'auteur de la proposition prétend que le propriétaire des fonds recouvrerait sur le consommateur l'excédent d'impôt qu'il aurait à supporter, en vendant sa récolte plus cher; mais il oublie que le blé, le vin, la laine, le bétail seraient en concurrence sur les marchés français, comme sur les marchés étrangers, avec les produits de même nature venant des autres pays qui ne sont pas grevés de taxes aussi lourdes; que par suite les produits français seraient soumis au cours commun. Ils ne pourraient même pas être protégés sur les marchés français par des droits de douane, puisque tous les impôts indirects seraient abolis. C'est donc le propriétaire du sol français qui supporterait l'excédent de l'impôt. Si actuellement il paie de 9 à 10 pour 100 de son revenu, sans parler des cotes exceptionnellement surchargées, par suite des inégalités des répartitions, il serait désormais imposé à 70 ou à 80 pour 100 et jusqu'à 120 pour 100 de son revenu réel, si des inégalités dans le taux d'imposition subsistaient. Quand même le produit net serait un peu augmenté par l'effet de la diminution des salaires des ouvriers agricoles, ce qui est douteux, un impôt aussi considérable, même en tenant compte de la suppression des taxes générales, devrait encore être considéré comme l'équivalent de la confiscation de la propriété au profit du fisc.

La propriété immobilière serait en réalité improductive et sans valeur. Le capital disparaîtrait absorbé par la taxe, et la taxe elle-même dont le capital serait la base ne pourrait bientôt plus se percevoir. La propriété foncière serait ruinée. L'état se trouverait bientôt en présence de charges énormes, sans ressources pour y faire face ! Étant donnée la situation financière de la France, l'impôt unique sur le capital est une conception absolument chimérique. L'impôt unique sur les revenus serait un peu moins insuffisant, car sa base serait plus large : il frapperait outre les revenus fonciers, les profits du commerce, de l'industrie, de l'agriculture et des professions, les traitemens et les salaires; mais il n'en serait pas moins lui-même inacceptable, car les impôts directs seuls ne peuvent pas produire les ressources nécessaires pour faire face à des charges publiques qui s'élèvent à près de 3 milliards 300 millions !

L'impôt unique de M. Menier n'est que la résurrection, sous un autre nom et avec peu de modifications, de la vieille doctrine des physiocrates, déjà bien des fois condamnée, et dont l'influence a été si funeste aux finances françaises, à une autre époque. Elle n'a pourtant jamais été appliquée aussi complètement qu'on le propose

aujourd'hui. Malgré la faveur accordée à la fin du dernier siècle au système physiocratique, l'assemblée constituante avait ajouté, en effet, à l'impôt foncier, des taxes sur les revenus mobiliers, commerciaux et industriels et sur les salaires, ainsi que des droits de douane et d'enregistrement ; elle n'avait supprimé que les impôts de consommation, qu'on a dû d'ailleurs rétablir quelques années après, pour sortir de l'ère des déficits et des banqueroutes. Aujourd'hui, avec les charges énormes créées par la guerre de 1870, ajoutées à celles de nos budgets antérieurs, on propose sérieusement de supprimer tous les impôts directs et indirects, et de les remplacer par un seul impôt sur le capital fixe ! On voudrait aller plus loin que le législateur de 1791 et abolir même les taxes qu'il avait maintenues ou créées, taxes jugées nécessaires pour un budget de dépenses beaucoup moins lourd et qui ont cependant été encore très insuffisantes ! L'impôt unique sur le capital ne conduirait pas seulement à une banqueroute immédiate de la France, il serait de plus en soi, absolument injuste : les capitalistes, eussent-ils 500,000 fr. de revenus en valeurs mobilières, les banquiers, les industriels, les marchands en gros, ou en détail, les médecins, les avocats, feraient-ils 100,000, 200,000 francs, 1 million de bénéfices annuels dans l'exercice de leurs professions, ne supporteraient pas un centime des charges publiques !

Un système qui consacrerait de telles inégalités dans la répartition des dépenses de l'état, et qui aurait des conséquences si désastreuses, ne pouvait pas être l'objet d'un débat sérieux dans les commissions parlementaires ni devant les chambres. Aussi nous ne l'avons examiné et discuté que parce que nous voulions faire un exposé complet de tous les projets de réformes de l'ensemble de nos contributions directes.

MATHIEU-BODET.

LE SALON DE 1880

I.

LA PEINTURE D'HISTOIRE ET LE PORTRAIT.

Les arts tiennent une place importante dans la vie de notre époque, et le public ne se lasse point de s'intéresser à toutes leurs manifestations. C'est désormais une occupation presque suffisante pour les gens de loisir, quand ils ont quelque culture, de se tenir au courant de cette production incessante et d'en suivre le mouvement. Entre la représentation de la veille et le concert du lendemain, il y a toujours quelque exposition ouverte ou quelque vente annoncée pour défrayer les journées de notre société élégante et polie. Les occasions se multiplient; à aucune la sympathie ou la curiosité ne fait défaut. Jamais, croyons-nous, en aucun pays, à aucun moment de l'histoire, le nombre de ceux qui cultivent les arts ou qui les aiment n'a été aussi élevé que chez nous et de notre temps. En dépit des abstentions systématiques ou involontaires, le Salon reste, pour les arts du dessin, la représentation la plus complète de l'activité artistique. On peut citer quelques œuvres qui lui échappent; mais la plupart ont été faites pour lui, et beaucoup de celles qui ont déjà une destination doivent lui demander une consécration. C'est une fête, dit-on, mais la fête commence à ressembler fort à une cohue.

Plus d'une fois, en présence d'un tel débordement, on a cherché à contenir, à endiguer ce courant. On semble y avoir renoncé cette année, et le nombre des objets exposés, déjà fort respectable aux Salons précédens, a été singulièrement dépassé cette fois ; il atteint le chiffre de 7,289 ouvrages. On a beaucoup discuté à ce propos, et l'administration des Beaux-Arts, mise assez maladroitement en cause, a cru devoir, plus maladroitement encore et du haut de la

tribune, attribuer à un parti-pris d'hostilité cette excessive indulgence du jury. Nous ne croyons pas qu'il faille chercher dans de si ténébreux complots l'explication d'une tendance, en somme, toute naturelle, si regrettables qu'en puissent être les conséquences. Il eût été désirable en effet que la sévérité du jury augmentât en proportion même du nombre croissant des artistes et de leurs œuvres. Pratiquement il ne pouvait en être ainsi. La responsabilité d'un refus, ses conséquences possibles attestées par des faits douloureux, la complaisance envers des amis, les égards que commandent certaines situations, les sollicitations directes ou détournées et les concessions mutuelles qu'on se doit entre confrères, bien d'autres considérations encore nous paraissent avoir insensiblement amené l'extrême facilité dans les admissions. Entré dans cette voie, le jury ne pouvait plus guère revenir sur ses pas. Fallait-il qu'il s'exposât à des clameurs sans fin pour obvier à des inconvéniens assez minimes au début, mais dont la gravité à la longue devait s'accentuer? Et c'est ainsi que, peu à peu, on a glissé sur la pente, allant du médiocre au mauvais, sans espoir de s'arrêter même au détestable. Pour nous, au lieu d'accuser le jury, nous serions plutôt disposé à admirer son courage, et l'honneur d'une telle distinction nous a toujours semblé fort au-dessous des charges qu'elle impose. A-t-on assez pensé à cette obligation, pour des hommes dont le temps est précieux, de consacrer tant d'heures et tant de jours à l'interminable défilé d'œuvres le plus souvent insignifiantes et qu'il faut pourtant regarder, ne fût-ce qu'un moment? Tout cela, sans autre satisfaction que celle du devoir, pour ceux du moins qui y mettent leur conscience; et le plus souvent sans autre récompense que les récriminations et les inimitiés des mécontens, c'est-à-dire du plus grand nombre. Il est vrai, et là est le fâcheux, que cette indulgence du jury, c'est l'administration qui en porte la peine, et que, forcée de s'incliner devant des décisions qui ne lui appartiennent point, elle en doit accepter cependant tous les ennuis, tous les embarras. Intermédiaire entre le public, le jury et les artistes, l'administration est obligée de se préoccuper d'intérêts et de convenances souvent contradictoires, en tout cas très difficiles à concilier. Dans les attributions qui lui restent dévolues, elle a conservé la rédaction et, en une certaine mesure, l'application des règlemens. Or, si excellens qu'ils puissent être, ces règlemens laissent par quelque côté une place à l'arbitraire et n'enchaînent qu'autant qu'ils le veulent bien ceux qui les ont faits. Reste toujours la question, si délicate à traiter, des exceptions. Or, comme dans tous les pays du monde l'exception est un privilège fort recherché, entre la faiblesse extrême et la rigueur absolue, la balance est difficile à tenir.

Les amours-propres et les intérêts aidant, les susceptibilités se mettent de la partie; de là, et ceci n'est point nouveau, des tiraillemens et d'inévitables démêlés, mais qui, cette année, se sont envenimés et, après des récriminations assez aigres, ont abouti aux éclats que vous savez. Au milieu de ce feu croisé d'accusations, nous n'aurions aucun droit et nous avons encore moins le désir de nous ériger en juge et de prendre parti. Nous déplorons du moins, et très sincèrement, ce bruit fait autour d'une institution qu'il ne faudrait pas indéfiniment compromettre, et il nous est pénible de voir s'accréditer d'autant la mauvaise réputation faite aux artistes d'être aussi incapables d'initiative que de subordination et aussi impatiens d'autorité qu'impuissans à s'en passer.

Aujourd'hui les choses en sont venues à ce point que l'urgence d'une solution se fait absolument sentir. Il ne sera que temps, quand les esprits seront un peu calmés, d'étudier posément ce que commande la situation. Sans se désintéresser tout à fait, l'administration ferait sagement, croyons-nous, de ne point assumer sur elle toute la responsabilité des règlemens. Combien il lui serait plus expédient de se décharger du soin de leur préparation et d'en remettre la charge à une commission dont elle trouverait facilement à réunir les élémens! En acceptant comme acquises les mesures dont l'usage a fait reconnaître l'efficacité, celle-ci aurait déjà une base solide et sûre, et avec un peu de prudence et de suite il lui serait facile de s'éclairer sur les points restés douteux. De son côté, mise ainsi à couvert par un programme dont elle aurait, tout au moins, partagé la responsabilité et qui devrait être assez large et assez précis pour n'admettre aucune exception, l'administration se bornerait à le faire exécuter. Elle prendrait de cette manière une situation inattaquable vis-à-vis de l'opinion et s'épargnerait à elle-même les embarras dont elle se plaint si amèrement.

Pour cette année, quels que puissent être les mérites ou les défauts de la classification adoptée, le public en a saisi immédiatement les avantages, et il en a profité. Il a pris au mot une hiérarchie qui le dispensait de tout effort, et laissant aux plus intrépides le soin de prolonger leurs recherches, il n'est guère sorti du cercle qu'on lui avait indiqué. Le public était dans son droit, celui d'une défense légitime. Quant aux artistes, et surtout à ceux des nouveau-venus qui ont quelque talent, nous comprenons leurs très réels griefs, et l'ennui qu'il y a pour eux à se voir ainsi perdus dans la foule et compromis par l'entourage auquel on les soumet. Nous n'imaginons pas trop cependant, l'indulgence du jury étant admise, quelle autre combinaison aurait pu leur être offerte. Pour nous, dans l'étude que nous allons entreprendre, il nous était impossible d'adopter une classification qui nous eût à chaque

instant forcé de retourner sur nos pas, et le groupement par genres, — dont l'ordonnance matérielle, on l'a reconnu, serait impraticable, — était évidemment le seul que nous pussions suivre ici. Nous l'avons donc adopté, mais sans nous y astreindre cependant d'une manière absolue, les limites de certains genres restant forcément confuses et flottantes. C'est par un sentiment naturel de déférence pour nos lecteurs que nous avons dû restreindre nos choix. A la date où paraîtront ces lignes, le Salon n'est déjà plus une curiosité, et ce triage rapide que le temps se charge d'opérer dans nos admirations aura déjà commencé pour lui. Il nous a semblé qu'il serait peu séant de faire partager à d'autres le long travail de dépouillement auquel nous avons dû nous livrer et que la plus simple convenance nous invitait à leur en épargner la fatigue. Au Salon comme en voyage, et c'est là plus qu'une comparaison cette année, il faut se résoudre à ne pas tout voir sous peine de ne rien retenir, et à ne se faire l'esclave ni d'un guide ni du livret. Parfois même, loin de nous presser, nous nous sommes attardé, alors qu'il nous semblait qu'il y avait pour nous quelque profit, et nous n'avons jamais résisté à la satisfaction de goûter auprès des œuvres qui le méritent le recueillement auquel elles nous conviaient. Mais, de notre mieux du moins, nous nous sommes appliqué à découvrir ces œuvres, nous abstenant de toute idée préconçue dans notre recherche, nous défendant, en leur présence, des tentations les plus naturelles et les plus légitimes, nous efforçant de ne tenir compte que des œuvres elles-mêmes, et sensible avant tout à ces deux supériorités qui, dans la ruine de presque toutes les conventions jusqu'ici admises, et au milieu de l'anarchie esthétique où nous vivons, sont seules restées debout : la sincérité et le talent. De notre mieux aussi, et à nos risques, nous avons voulu, au lieu de nous dérober à la difficulté de notre tâche, donner les raisons de nos louanges et de nos critiques. Après cet examen précis des œuvres qui, en dehors de toute préoccupation de style ou d'école, nous ont semblé les plus remarquables, peut-être serons-nous plus à l'aise pour présenter brièvement les idées qu'elles nous auront suggérées sur la situation et les tendances de l'art contemporain; peut-être même, à raison du caractère en quelque sorte impersonnel de cet examen, ces simples conclusions ressortiront-elles d'elles-mêmes de notre analyse et paraîtront-elles alors plus naturelles et mieux motivées.

I.

Le *Job* de M. Bonnat est, à nos yeux, la peinture la plus forte et, dans son étrangeté légitime et voulue, l'œuvre la plus saisis-

sante du Salon. Accroupi sur la paille, à peine couvert d'un lambeau d'étoffe noire, le vieillard, les yeux levés vers le ciel, semble déjà étranger à ce monde et comme perdu dans la contemplation des choses d'en haut. Les rayons du soleil qui pénètrent dans la grotte du solitaire frappent en plein son corps amaigri et accusent toutes les déformations que l'âge et l'épuisement y ont amenées. La peau, luisante sur les articulations, retombe flasque sur le ventre et se fronce au travers du torse en plis profonds; les veines épaissies se croisent et tordent en saillies noueuses leur réseau; les jambes grêles et les cuisses amincies seraient incapables de soutenir ce pauvre corps. Dans le vif éclat de la lumière aussi bien que dans la claire transparence d'ombres qui ne dissimulent aucun détail, partout le travail d'usure et de décrépitude est écrit en traits impitoyables. Et cependant, malgré toutes ces laideurs, il y a dans le geste des bras et des mains un abandon si entier, une telle force de résignation brille sur ce visage à demi renversé, les yeux vitreux et troublés sont traversés par l'éclair d'une foi si ardente et noyés dans une si complète extase que cet élan d'amour et d'adoration triomphe de ces réalités misérables et les dépasse. Ruiné, assailli et rongé par la maladie, abandonné et raillé par les siens, ployant sous tant d'accablemens, ce délaissé est resté fidèle. Il est bien vraiment « rassasié de toutes sortes de misères, » mais alors que la douleur le presse, « que les membres de son corps sont réduits à rien, » il ne saurait renier son Dieu et il invoque « ce témoin de son innocence qui est dans le ciel. » Le Christ de M. Bonnat avait autrefois, s'il vous en souvient, soulevé quelques clameurs; en rendant justice au talent de l'œuvre, certains critiques lui auraient souhaité une expression plus noble et des formes plus choisies. Avec un talent plus fort, M. Bonnat accuse ici des réalités plus vulgaires encore, mais qui, cette fois du moins, lui étaient fournies par le sujet lui-même. Jamais contraste n'a été plus énergiquement rendu. Le modelé du corps est un prodige de relief; le dessin, serré de près, est suivi jusqu'au bout avec une cruelle et tranchante précision. Partout les tons vibrent et s'opposent franchement les uns aux autres par touches superposées, et le travail, partout vivant, mené avec une science sûre d'elle-même et un désir de bien faire qui ne connaît aucune défaillance, conserve toujours le même entrain, le même air d'aisance et d'abandon.

Le portrait de M. Grévy accompagne dignement cette œuvre magistrale et continue la série de ces portraits, vraiment historiques et définitifs, que nous aurons assez loués en les disant égaux à eux-mêmes. Peut-être faudrait-il aller plus loin et reconnaître que jamais ces convenances secrètes qui rattachent la pensée à ses moyens d'expression n'ont été mieux observées par M. Bonnat. La

force d'une âme qui se possède et la fierté modeste de l'honnête homme arrivé à la plus haute des situations, se lisent ici dans les traits, dans l'attitude du corps, dans la placidité de ce visage vu de face, dans la fermeté loyale du regard et jusque dans ces mains si bien peintes et qui complètent si bien l'expression de toute la personne. Quand on pense à la difficulté de l'œuvre, à la concurrence redoutable que lui faisaient ses devancières, aux limites étroites entre lesquelles le peintre avait à se mouvoir, aux tentations dont il devait se garder, il faut bien admirer un tel art de composition, cette mesure exquise, cette parfaite simplicité, cette sûreté de talent enfin, qui sont mises ici au service des facultés d'observation les plus rares. La réunion de tant de qualités, c'est la perfection et il nous a paru que c'était justice de placer en tête de cette étude le nom de M. Bonnat comme un de ceux qui honorent le plus notre école et qu'il convient le mieux de proposer en exemple à la jeunesse.

L'exposition de M. Henner ne tient pas grande place, et c'est à peine si vous pourriez trouver un titre aux deux tableaux qu'il a envoyés au Salon. Mais M. Henner est un charmeur; il faut aller à lui des premiers. Comme chez M. Bonnat, on sent dans ses recherches le peintre épris de son art, heureux de produire, jaloux de donner à ses œuvres toute la perfection qu'elles peuvent avoir. Mais là s'arrêtent les ressemblances. M. Bonnat, en effet, est très formel; il manifeste sa force par des structures nettement déterminées; il fait servir à l'expression toutes les particularités de la vie et quand, à force de précision et d'énergie, il a pris possession de son sujet, il vous l'impose et ne vous laisse rien à voir au delà ni rien à faire qu'à l'admirer. Vous croiriez, au contraire, que M. Henner vous invite à collaborer avec lui, tant il paraît flottant, souple, plein d'abandon et peu arrêté. Ne vous y trompez pas; ces contours perdus, ces figures enveloppées, ces carnations fondues, ces ombres ondoyantes d'où les formes semblent émerger et s'épanouir sous votre regard, tout cela cache un art infini, et, à y voir de plus près, une énergie singulière se dissimule sous ces effacemens et ces apparentes hésitations. Il faut bien de la décision, croyez-le, pour se résoudre à ces simplifications extrêmes et à ces utiles sacrifices. Quant aux sujets, les moindres sont bons à M. Henner; bien plus, à l'entendre, ce seraient les meilleurs. Il aime par-dessus tout ces créatures inutiles et charmantes qui habitent au fond des bois. Seul il connaît bien leurs mystérieuses retraites et leurs continuels loisirs. Il sait dans quel coin écarté on les rencontre et quelles heures privilégiées manifestent le mieux leur beauté. Cette année encore, il a surpris dans sa chaste attitude cette nymphe.

Qui rêve en regardant mourir sa forme blanche
Dans l'eau pâle où descend le mystère du soir.

Avec ces simples élémens : un coin de ciel, une fontaine, un bout de végétation, il a encadré la grâce et la blancheur de ce corps qui se penche, et entre le ciel bleu, les chairs nacrées et moites, et les buissons roussâtres, il a mis ces accords délicats des choses qui aiment à être ensemble, et composé ainsi une de ces mélodies simples et poétiques qui restent gravées dans toutes les mémoires. Et pourtant n'aurait-elle pas quelque droit d'être un peu jalouse, cette déesse? Voici, à deux pas de là, une mortelle, moins que cela, une enfant, peut-être quelque modèle que vous avez rencontré par les rues et que, sa séance terminée, le peintre a surpris endormi dans son atelier. Il l'a peinte ainsi assoupie, cette fillette, et, à voir sa paupière close, ses narines délicatement découpées, sa joue en fleur, cette chair transparente sous laquelle circule un sang jeune et généreux, ce souffle léger, tranquille et rythmé qui semble expirer par ses lèvres entr'ouvertes, vous diriez le fin tissu, le doux éclat et le parfum printanier d'une rose de buisson qui vient d'éclore. N'avions-nous pas raison de vous le dire, M. Henner est un charmeur, et ne comprenez-vous pas que cet homme qui pense le pinceau à la main, avec sa sensibilité de peintre toujours en éveil, n'a nul besoin de s'embarrasser en des abstractions où tant d'autres se consument? Permis à lui de prétendre qu'il n'y a pas de sujet pour l'artiste et qu'il ne lui en faut pas. Ces affirmations radicales, il peut les soutenir, et tant qu'il aura des argumens aussi décisifs à nous opposer, il triomphera facilement de nos protestations. Qu'il ne s'y fie pas trop cependant, ces blanches figures et ce rose visage témoigneraient au besoin contre lui. Ne sont-ce pas là, en effet, de vrais sujets, les meilleurs même, ceux qui de tout temps ont paru les plus dignes d'être proposés à l'art : la jeunesse dans sa fleur et la vie dans sa beauté?

M. Henner et M. Bonnat, encore dans leur pleine maturité, sont cependant déjà des vétérans de nos expositions, et ils n'y comptent plus leurs succès. C'est une satisfaction pour la critique d'avoir à nommer après eux, presque à côté d'eux, les nouveau-venus et de saluer avec des noms d'hier les espérances de l'avenir. M. Morot est un jeune homme, à peine revenu de Rome, et qu'un grand tableau, *les Femmes ambronnes*, avait l'an dernier déjà signalé à l'attention du public. Mais, à côté de morceaux excellens, quelques taches et quelques exagérations aussi déparaient cette composition un peu encombrée. M. Morot a fait cette année un pas décisif et révélé avec éclat dans son *Bon Samaritain* les dons

spéciaux qu'il a reçus. Tout en bas d'un sentier abrupt, à peine tracé entre des rochers grisâtres qui montent jusqu'au haut de la toile, un vieillard charitable soutient et entoure de ses bras un blessé qu'il a recueilli, pansé et placé sur son âne. Ainsi conçu, ce groupe des deux figures est bien disposé, mais c'est là le moindre mérite d'une œuvre dont l'exécution surtout est remarquable et très personnelle. Elle nous montre les meilleures qualités du dessin; la précision, la clarté, une élégance facile, sans manière, et qui tire son prix d'une justesse parfaite. Les mouvemens sont largement indiqués, les aplombs très fermes et les constructions irréprochables. Avec cette correction de l'ensemble, vous retrouvez dans le passage insensible des formes toutes ces inflexions délicates et fines qui rendent si attachante l'étude du corps humain. Quant à l'entente de l'harmonie et du clair-obscur, quant au charme de la couleur, ils sont pour le moins au niveau du dessin. Aucune de ces négligences, d'ailleurs, qui déparent tant d'œuvres de notre temps; la facture très habile est dans une mesure parfaite, animée et facile, ni mince, ni lâchée. M. Morot est exigeant pour lui-même. Il a un œil excellent, dont l'éducation est faite, et une main singulièrement adroite. Les seules réserves que nous aurions à faire dans notre éloge porteraient sur une imitation un peu trop stricte de la nature pour les types de ses deux personnages. Non que nous conseillions à M. Morot cette noblesse conventionnelle qui fort heureusement n'est plus de mise et qui s'en est allée avec les formes vaines de la rhétorique. Mais le goût que le jeune artiste montre dans son exécution, nous souhaiterions qu'il le montrât aussi dans le choix de ses types; il y avait ici surtout une sorte de convenance exigée par le sujet lui-même, et dont il n'a peut-être pas assez tenu compte. On ne saurait serrer de trop près la nature dans une étude; il n'en est pas ainsi pour le tableau. L'étude faite, il y a une façon de l'interpréter qui la complète, un travail de haute assimilation qui permet de l'utiliser en la subordonnant aux besoins seuls de la composition. Y arrive t-on, l'œuvre devient parfaite; c'est le grand art. M. Morot doit y viser, il peut y atteindre. Il est né peintre. Nous osons lui demander de faire un noble emploi de tous les dons qu'il a reçus et du talent qu'il a déjà acquis.

A M. Bastien-Lepage aussi il a été beaucoup donné, et de bonne heure il s'est vu le favori du public, qui l'a adopté et a pris parti pour lui. S'il avait eu, — on l'a dit du moins, — à subir à ses premiers débuts quelque mécompte, nous ne pensons pas qu'il y ait aujourd'hui lieu de l'en plaindre. Que serait-il advenu de son talent avec ce séjour en Italie qu'il avait rêvé? Quelles influences auraient exercées sur lui les traditions, les chefs-d'œuvre et la nature

même au milieu desquels il eût été appelé à vivre? Quoi qu'il en soit, M. Bastien-Lepage n'a point quitté la France, et c'est à son foyer même, dans les champs, dans les prés de Damvillers, qu'il a cherché ses inspirations. Comme pour le dédommager du succès qu'il n'avait point obtenu tout d'abord, des succès plus éclatans lui sont venus et, d'année en année, l'ont soutenu et encouragé dans les voies modestes où le poussait sa vocation. Son talent simple et vrai a toujours été en grandissant, et il s'est trouvé, par surcroît, de bien des points divers, des parrains pour prôner et étendre sa jeune renommée. A côté de ses filles des champs et de ses faneuses affolées de soleil, il nous a montré dans de fins portraits des princes et des poètes, des illustrations empruntées au monde du théâtre, de la finance ou de la politique, alliant ainsi, avec une sincérité égale, les extrêmes rusticités de la vie champêtre aux plus hautes élégances du grand courant parisien. Le dirons-nous, sa *Saison d'octobre* de l'an dernier avait un peu inquiété les amis de son talent, et il était difficile de s'intéresser beaucoup à cette paysanne de type vulgaire occupée à mettre assez gauchement des pommes de terre dans un sac. Nous savons gré à M. Bastien-Lepage de l'effort qu'il vient de faire pour agrandir et renouveler son horizon. Il y avait dans l'origine de la vocation de Jeanne d'Arc une poésie naturelle et intime qui devait tenter son talent. La *Jeanne d'Arc* de M. Bastien-Lepage est touchante, et par les critiques comme par les admirations qu'elle a provoquées vous pouvez comprendre qu'il s'est produit là un effort avec lequel il faut compter. Dans le modeste verger attenant à la chaumière de ses parens, la jeune fille se tient appuyée contre un arbre. Elle est simplement, presque pauvrement vêtue d'une jupe et d'un corsage gris, à peine ajustés. Blonde, menue, sa tête représente un type assez répandu dans nos campagnes lorraines. Mais les grands yeux d'un bleu pâle ont la fixité étrange, de l'extase, et leur vague regard brille d'un éclat singulier dont le doux visage semble illuminé. Un des bras de Jeanne pend à ses côtés, tandis qu'inconsciente elle tient machinalement de sa main étendue une branche du pommier auquel elle est adossée. Derrière elle, à travers les feuillages, se confondant presque avec la muraille, on entrevoit une apparition confuse, les *Voix :* saint Michel, couvert d'une armure dorée, qui présente à la jeune fille une épée nue, et les deux saintes, Marguerite et Catherine, l'une à genoux, cachant sa tête dans ses mains, comme une image de la patrie abîmée dans sa douleur; l'autre regardant Jeanne avec amour. Mais Jeanne ne veut point voir l'apparition; elle s'est détournée. Depuis longtemps elle a lutté contre la terrible vocation. Sa modestie, sa pudeur, la simplicité de ses habitudes, tout la retenait, et cinq ans elle a résisté,

se défiant d'elle-même et se consultant sous l'œil de Dieu. Cependant « la pitié qui est au royaume de France » est devenue extrême et sous l'obsession « des voix belles et douces » qui la pressent, Jeanne va céder. Il faut se rendre, quitter l'humble demeure, le petit clos égayé de fleurs rustiques, le bois chenu, cet horizon familier, cette vie ignorée, le cercle modeste de ses travaux et de ses affections, pour aller mener les chevauchées et courir les grandes aventures. L'heure décisive est arrivée, le moment est solennel... il faut se rendre, elle le sent. Tel est le tableau, et quand nous aurons dit la poésie de cette figure naïve transfigurée par l'essor de la vie intérieure qui l'anime tout entière, qui éclate sur ses traits et leur prête une beauté surnaturelle, nous en aurons en même temps loué l'exécution. Le plus bel éloge, en effet, que nous en puissions faire, c'est qu'on n'y pense même pas, tant elle est simple, peu apparente, effacée au profit de l'expression qu'elle laisse dominer. Pourquoi faut-il qu'à côté de cette admiration entière pour le personnage principal, qui est, à vrai dire, tout le tableau, nous ne puissions également approuver le paysage qui l'accompagne? Sans en critiquer la donnée, ni même aucune des dispositions essentielles, nous sommes bien forcé d'y relever les invraisemblances de la perspective, le manque de proportions trop évident entre les figures de la vision et la chaumière contre laquelle elles sont plaquées. Quant aux détails, si multipliés qu'ils soient, nous les accepterions encore s'ils étaient mieux réglés, moins soulignés, subordonnés en un mot à la simplicité d'aspect que réclame impérieusement une pareille composition. Au lieu de cette verdure acide, de cette tache blanche d'une des chaumières qui, sans raison appréciable, est la note la plus vive du tableau, au lieu de ce terrain peu assis, de ces accidens éparpillés et qui tirent à eux le regard, imaginez autour de la jeune fille un terrain ferme et, dans les végétations, un ton soutenu et tranquillisé pour accompagner ses carnations : combien cette figure emprunterait alors au paysage une expression plus complète et gagnerait, à être ainsi encadrée, une importance qui, sans même parler des convenances du tableau, nous paraît plus conforme à la réalité même des choses! Malgré tout, quand l'œil, un peu dérouté d'abord, s'est familiarisé avec cette indécision du parti, il sait où se porter, et de lui-même il va chercher pour s'y reposer cette petite figure de Jeanne la Lorraine, à laquelle ce jeune peintre, Lorrain comme elle, a su donner une grâce si chaste et si vaillante et une noblesse si ingénue.

Le complément d'intérêt et d'efficacité que le paysage pouvait prêter à son œuvre, M. Cormon ne l'a pas négligé, et on ne reprochera pas au milieu dans lequel il a placé son *Caïn* d'être insigni-

fiant ou banal. Ce ciel morne, ce soleil sans éclat, qui se révèle par ses ombres plus que par sa lumière, cette terre ingrate et nue, ces plateaux désolés que dominent au loin les profils sévères de montagnes plus âpres encore, toutes ces menaces, toutes ces duretés de la nature disent assez les dangers qu'ont déjà traversés le meurtrier et sa famille et les épreuves qui les attendent encore. Isolés de toutes parts et ramassés en un groupe compact au milieu de l'espace immense, ils fuient sous la malédiction de Jéhovah. Au centre, la femme de Caïn, les cheveux en désordre, grisonnante, les seins pendans, le visage hâve et abruti par la misère, est assise sur un brancard que portent les plus âgés de ses fils. Deux petits enfans nus dorment appuyés contre elle. Velus, hérissés, à peine couverts de peaux de bêtes, ses autres fils l'entourent. Ils sont chargés des animaux qu'ils ont abattus à l'aide de leurs armes primitives, des massues, des piques, des haches faites d'arêtes de poissons ou de cailloux grossièrement emmanchés. Des pièces de gibier encore intactes ou des quartiers de viande saignante sont amoncelés sur le brancard pour servir de nourriture aux vagabonds, et des chiens faméliques se pressent, inquiets, derrière eux. En tête, Caïn lui-même, un vieillard à la barbe inculte et aux longs cheveux blancs, s'avance hagard, effaré, incertain de sa route, obéissant à je ne sais quelle mystérieuse impulsion. Où aller? où échapper au souvenir de son crime, à la malédiction qui s'attache à ses pas, aux inclémences du ciel, aux menaces de la faim, aux responsabilités du chef de famille? Et sans trêve, sans espoir, la horde farouche poursuit sa route. Telle est, dans sa clarté impitoyable, la composition de M. Cormon. Tous les détails y sont significatifs, et l'harmonie morne de la couleur, harmonie faite de gris terreux et volontairement monotones, n'est relevée çà et là que par quelques taches sanglantes. A peine si, pour atténuer un peu l'horreur d'une pareille scène, vous parviendriez à découvrir parmi ces fauves quelque trace de sentimens humains. Peut-être est-ce par besoin de vous tromper vous-même que vous attribueriez à une attention pour la femme de Caïn le privilège dont elle est l'objet, et sans doute vous devriez plutôt y voir la satisfaction d'un instinct purement animal, quelque chose comme le désir d'assurer la perpétuité de la race en conservant la mère à ses petits. Tout au plus vous est-il permis de trouver l'indication des sentimens que vous réclamez dans le groupe du jeune homme qui emporte sa compagne et la tient dans ses bras, endormie, épuisée de fatigue et les pieds meurtris par la marche, groupe touchant d'ailleurs et qui repose un peu de tant de sauvageries accumulées.

Le darwinisme et la Bible se sont accordés ici pour vous accabler de leurs rigueurs. Comme par un raffinement suprême, la

réprobation de Jéhovah ajoute une cruauté de plus à cette lutte pour la vie et à la longue série des misères que la science nous permet aujourd'hui de lui attribuer. M. Cormon était dans son droit en renouvelant ainsi la donnée des livres saints et en épuisant l'horreur de son sujet. N'en a-t-il pas cependant un peu abusé? Sans sortir de la gamme éteinte où il a voulu se renfermer, ne pouvait-il pas donner aux carnations, non pas de l'éclat, mais un peu moins d'effacement? Peut-être aussi aurait-il dû atténuer quelques détails d'un goût douteux; certainement enfin le dessin des articulations de ses personnages gagnerait à être moins accentué. Dans le *Caïn*, entre autres, les emboîtemens des jambes et les attaches du cou et de l'épaule sont accusés avec une violence qui dépasse les possibilités de la structure humaine et dont les insertions des branches et des racines dans les vieux arbres présenteraient seules l'exemple. De telles exagérations, en sautant aux yeux les moins exercés, provoquent de trop faciles critiques. Le talent de M. Cormon est assez sérieux et assez original pour n'y point prêter. Au surplus, cette fougue ne nous scandalise pas outre mesure chez un jeune homme quand elle est soutenue par des telles qualités de composition, et c'est avec confiance qu'à côtés des noms de MM. Bastien-Lepage et Morot nous ajoutons celui de M. Cormon, heureux des révélations qu'il nous apporte et des espérances qu'il autorise.

En face du *Caïn*, les hasards du placement ont amené le grand carton de M. Puvis de Chavannes destiné à compléter la décoration du musée d'Amiens : les *Jeunes Picards s'exerçant à la lance*. Bien qu'il s'agisse encore ici des âges primitifs de l'humanité, le contraste entre les deux œuvres ne saurait être plus tranché. Il montre ce que la liberté de l'artiste, en se prenant à des sujets analogues, peut, suivant la nature de l'esprit et du talent, amener de diversité dans la façon de les concevoir et de les représenter. Nous marquerions volontiers le caractère de cette profonde différence entre les deux œuvres par l'appellation de *l'âge d'or*, sorti de l'imagination des poètes, en opposition avec cet *âge du silex*, qu'ont découvert les savans. De points de vue si contradictoires vous pouvez déjà déduire toutes les dissemblances. Ce n'est plus maintenant le combat pour la vie, avec ses implacables nécessités et la réprobation qui s'y attache; l'image est plus consolante. L'exercice auquel se livrent ces jeunes gens, outre qu'ils y trouvent leur passe-temps favori, est encore relevé à leurs yeux par le sentiment de la sécurité nationale dont ils ont charge. C'est un jeu et c'est un devoir : *Ludus pro patria*. Tout ce qui peut faire la douceur et la dignité de la vie les entoure et les soutient. Le joyeux entrain qu'ils mettent à exercer leur adresse est peint sur leurs traits, et déjà des jeunes filles tres-

sent des couronnes pour les plus habiles, pendant que les mères de famille retirent du four rustique les pains fumans qui vont être distribués entre tous. Ce pays d'ailleurs est bien cultivé, et l'horizon qui s'ouvre à l'infini sous les yeux de ces heureuses populations n'a pour elles que des perspectives rassurantes. Des cours d'eau traversent ces plaines et facilitent leurs relations. La pêche, la chasse, leur offrent une distraction en même temps qu'elles pourvoient à leur nourriture. Leur costume et leurs habitations sont simples, leurs industries élémentaires. Mais tout cela suffit à leurs besoins, et, dans leur existence modeste, il y a place pour toutes les affections comme pour les occupations les plus nobles. Chez elles, la vieillesse est respectée, et ceux que l'âge empêche de se mêler à la lutte jugent les coups et partagent les caresses des petits enfans. Tout ce monde est uni, actif, utile et bienfaisant à autrui. Quelle atmosphère heureuse et pure! Quel idéal de calme et de sérénité! Qu'il fait bon reposer son esprit et ses yeux sur ces douces images, oublier un instant avec elles les agitations de notre vie fiévreuse et troublée, l'amertume de nos doutes et de nos luttes, les misères qui nous entourent, celles même dont les mieux partagés ne sont pas exempts! Rassurez-vous d'ailleurs : vous pouvez vous abandonner à cette communicative éloquence et vous n'avez pas à vous défendre contre l'expansion qu'elle provoque en vous. Il n'y a rien là qui sente la rhétorique. Aucune trace de cette faconde banale, routinière, tout extérieure, qui n'a sur l'âme aucune prise puisqu'elle n'y peut éveiller aucun écho. Pas de raffinemens non plus, ni rien qui exige le commentaire: l'œuvre se suffit. C'est un peintre qui s'adresse à vous, avec les seules ressources de son art. Il les atténue volontairement et se contente des moyens les plus clairs et les plus naïfs. Si vous doutiez de leur efficacité, voyez ce qu'ils gagnent à être employés dans les grands espaces et comme le génie de l'artiste, en se déployant librement sur les vastes murailles du Panthéon, s'y dépouille des étrangetés qu'il montre lorsqu'on veut le réduire aux petites toiles et aux tableaux de chevalet! Là où les autres s'épuisent en vains efforts, ou en exagérations ridicules, il se meut à l'aise et dans la plénitude de ses forces. Alors avec cette sobriété extrême qui lui est personnelle, il a des trésors de grâce et des merveilles d'invention. Il possède le secret de rajeunir tout ce qu'il touche, et les sentimens les plus vieux, les allégories les plus élémentaires, lui sont les meilleures occasions de prouver son originalité. Il se met tout entier à ce qu'il fait; il épouse ses sujets. Il a une façon à lui de les comprendre et de les rendre. Les grandes lignes de ses compositions, la répartition des groupes, l'ordonnance de leur silhouette et les liens qui les rattachent entre eux dérivent des convenances mêmes de ces sujets.

Les mouvemens sont pris à leur origine et dans leur acception la plus franche, en correspondance parfaite avec le jet des figures et les intentions qu'elles manifestent, et si les simplifications de la forme semblent parfois un peu ingénues, du moins elles partent toujours d'un principe juste et sain. C'est ainsi que l'artiste arrive à exprimer clairement sa pensée, avec une noblesse familière qui vous ravit. S'il réveille à la fois en vous les impressions élevées de la nature et les meilleurs souvenirs de la poésie, c'est que vous goûtez devant ses œuvres la double séduction d'un talent resté simple, mis au service d'un esprit cultivé.

De tout temps, les données empruntées à l'antiquité profane ou sacrée ont offert aux arts les inspirations les plus riches et les plus variées. Elles ont l'avantage de présenter des types connus, qui parlent clairement aux yeux et autorisent par leur caractère et par les traditions qui s'y rattachent le recours à des modes d'expression supérieurs à ceux que fournit la seule réalité. Très arrêtées dans leurs lignes principales, ces données laissent cependant aux artistes qui se proposent de les traduire une latitude d'interprétation assez grande pour que, malgré les œuvres nombreuses qu'elles ont déjà suscitées, il soit permis d'y revenir toujours, avec l'espoir d'en imaginer des représentations nouvelles. Il est intéressant de suivre ces tentatives de rajeunissement pour des sujets aussi rebattus, de voir jusqu'à quel point elles sont légitimes et quels aspects jusque-là restés dans l'ombre ou quelles significations imprévues elles nous en révèlent. C'est par un retour direct à la nature que M. Cazin s'est proposé de renouveler les sujets que lui a fournis la Bible. L'essai est louable, et on ne saurait nier le talent qu'il y a mis. Mais sans tenir plus de compte qu'il ne faut des préoccupations de l'ethnographie, ni surtout des conventions académiques, il est difficile d'accepter les types que nous offre M. Cazin. A part la figure d'Ismaël se serrant contre sa mère, figure d'un sentiment touchant et d'une simplicité charmante, ces types répondent mal à notre attente. La Genèse nous semble par trop désorientée avec ces personnages si évidemment empruntés à notre temps et à notre pays et qui nous apparaissent au milieu de campagnes que la France réclame. A moins d'une forte dose de complaisance, ce jeune Tobie qui, à la façon de nos troupiers en congé, emporte au bout d'un bâton son menu bagage enfermé dans un mouchoir de cotonnade; ce petit étang au bord duquel il rencontre l'ange; cette maison au toit rose qui, là-haut sur la colline, semble quelque honnête établissement où nos deux voyageurs pourront se restaurer, tout cela nous paraît peu fait pour procurer l'illusion des textes sacrés. Est-ce candeur ou excessive recherche? Nous ne savons. Mais si les figures, chez M. Cazin, prêtent à la critique, le talent du paysagiste

est de premier ordre, et il y a dans les vastes espaces de *la Terre* une entente de la lumière et une impression de grandeur et de solitude tout à fait remarquables. La poésie de l'exécution, la largeur du parti, la simplification des formes et l'atténuation raisonnée des nuances dénotent de la part de l'artiste cette franche acceptation de l'infériorité des ressources matérielles de la peinture comparées à celles de la réalité et procèdent d'une entente élevée et très originale des principes mêmes de son art.

M. L.-P. Robert, lui aussi, est un paysagiste. Ses grands sapins qui montent drus et puissans vers le ciel et le velours des mousses dont il étend à leurs pieds le riche tapis rappellent, sous des aspects nouveaux, les qualités pittoresques que nous avaient révélées, il y a plusieurs années, ses *Zéphyrs du soir*. La seule beauté de la nature suffisait à cette forêt dont M. Robert a tenu à nous présenter les *Génies*. Il s'est donc efforcé de les figurer pour nous par des personnages symboliques dont les attitudes, la conformation et le degré même d'embonpoint ou de maigreur ont la prétention de nous offrir des analogies avec les différentes essences des arbres, leur port et leurs dimensions elles-mêmes. M. Robert aurait dû être averti de la puérilité d'une semblable poursuite par la nécessité où il s'est trouvé d'en attester la clarté au moyen d'inscriptions et de renvois placés au-dessous de son œuvre, en regard de chacune des essences qu'il a voulu caractériser. Les allégories doivent être assez évidentes pour se passer de pareilles explications. Il n'y faut point raffiner, et si M. Robert persiste à appuyer les paysages qu'il sait si bien peindre de commentaires qui, jusqu'à présent du moins, ne lui ont pas trop réussi, il fera sagement désormais d'y mettre plus d'à-propos et de simplicité.

C'est pour la première fois, croyons-nous, que le nom de M. Popelin paraît à nos Salons. Il convient de le retenir, et son *Sacrifice à Esculape* nous révèle déjà le talent d'un très fin coloriste. Le corps du jeune garçon qui se hausse jusqu'à l'autel du dieu, un coq à la main, est délicatement modelé et forme avec les blanches intonations de l'architecture et l'azur de la mer un délicieux contraste. Quelques fleurs semées çà et là, discrètement et avec goût, ajoutent à cet ensemble leur appoint de grâce et de fraîcheur. Il semble au contraire que le souffle desséchant de l'archéologie ait passé sur les *Saisons* de M. Alma Tadéma, que nous avons vu souvent mieux inspiré. Les carnations de ses personnages, jaunes et éteintes, se démêlent parfois difficilement des fonds de marbre dont l'artiste se plaît un peu trop à les accompagner. Leurs gestes et leurs poses gagneraient aussi à être un peu moins contournés, surtout chez cette femme de visage masculin qui se tord si bizarrement dans sa robe vineuse, sous prétexte de nous représenter l'*Automne*.

Il y a plus d'élégance et quelque charme dans la figure du *Printemps:* une jeune fille à robe blanche très heureusement ajustée, qui serre sur sa poitrine un de ces jolis cyclamens roses dont foisonnent en mars les gazons des villas romaines. Il faut de l'abandon, une imagination plus jeune et une main plus légère en ces sortes de sujets, et Mme Demont-Breton nous le fait bien voir avec sa *Petite Source* et surtout avec cette autre fillette, *Fleurs d'avril*, une tête blonde et joyeuse, un petit corps ferme et bondissant, vraie image du printemps qui rit sur ses lèvres roses, en même temps qu'il ranime autour d'elle toutes les verdures et fait fleurir tous les buissons.

Nous n'oserions dire qu'en peignant Phèdre consumée par son fatal amour, M. Cabanel nous ait donné une de ces images définitives sur lesquelles, de longtemps, il serait dangereux de revenir. Et cependant, par delà Racine, il a voulu remonter jusqu'à Euripide pour nous montrer, dans son déchaînement sans mesure, la violence de cette passion aussi funeste à celle qui y cède qu'à celui qui y résiste. Sans doute il y a dans la sombre expression du visage de Phèdre et dans la fixité de son regard quelque chose de l'inertie inconsciente d'un être butté contre une pensée unique et désormais incapable de se reprendre. Mais c'est la seule poésie que M. Cabanel ait empruntée à Euripide. A défaut des éloquences de la couleur, à défaut du pathétique que devait suggérer une pareille donnée, nous pouvions espérer, du moins, ce goût sévère, ce choix et cette pureté de formes qu'évoquent forcément aussi les souvenirs de l'art antique. M. Cabanel nous offre une peinture indécise et lâchée qui ne saurait faire illusion sur le manque de style de sa composition. « L'art de peindre est peut-être plus indiscret qu'aucun autre, » a dit excellemment Fromentin. L'absence de modelé dans le torse de Phèdre, les molles et peu séantes indications de sa poitrine, le dessin incorrect de la main qu'elle laisse pendre, trahissent trop clairement ici l'indifférence de l'artiste pour son œuvre, et quand, nous essayons de nous dédommager de ces négligences avec le portrait qu'a également exposé M. Cabanel, nous y trouvons malheureusement, avec une couleur encore plus effacée, des négligences au moins pareilles.

Ces défaillances, nous n'aurons pas à les relever chez M. Bouguereau. Sa facture constamment égale, consciencieuse, honnêtement suivie, facile cependant, ne promet jamais plus qu'elle ne peut tenir. Il faut bien rendre justice à de telles qualités, car elles ne sont point si communes, et pourtant, fût-ce au prix de quelques erreurs, on se prend à souhaiter des allures moins régulières et moins prévues, quelques-unes de ces charmantes hésitations qu'on remarque chez les plus grands, des contrastes ou des coups de

force qui animeraient un peu cette exécution. On s'en veut de rester aussi froid en présence d'une aussi scrupuleuse correction. M. Bouguereau est impeccable; il faut l'accepter comme il est. Pour une fois qu'il a voulu sortir de ses voies ordinaires, l'aventure ne lui pas réussi. Ce Christ qui se tord d'un mouvement si excessif et si inutile oublie un peu trop qu'il devrait à l'élégante distinction de son visage de nous épargner cette pose violente et mélodramatique. Les sujets moyens, les notes douces conviennent mieux au talent de M. Bouguereau; mais qu'il cherche à plaire ou à émouvoir, on ne doit pas compter avec lui sur des tentations trop vives ni sur des émotions trop poignantes. Ses nymphes ou ses néréides n'auront jamais rien à voir avec les déportemens et les ardeurs sauvages des amours mythologiques. Ce sont personnes bien élevées, modestes, quoi qu'elles en aient; et, quant à cette *Jeune fille se défendant contre l'Amour*, bien qu'elle y mette quelque mollesse, vous entendez assez que ce n'est là pour elle qu'un badinage décent dont sa famille n'a pas lieu d'être inquiète.

M. Gustave Moreau est un chercheur, et on ne saurait l'accuser d'indifférence pour son art. Nul ne se montre plus que lui inquiet, soucieux de donner à ce qu'il fait une signification neuve et personnelle. Mais son désir d'échapper à la vulgarité l'a conduit à d'étranges raffinemens. Certes, l'idée de mettre en regard d'*Hélène* toutes les victimes causées par sa beauté était une idée acceptable; à condition toutefois de lui trouver une expression picturale. C'était tout d'abord prendre l'engagement de nous présenter dans sa splendeur cette beauté « égale à celle des déesses, » objet d'une telle admiration que les vieillards troyens eux-mêmes en oubliaient presque les maux que leur ville endurait pour elle. L'Hélène de M. Moreau n'est que riche. Elle ne justifie guère l'hécatombe de guerriers, de princesses et de rois amoncelés à ses pieds, tous reluisant, comme elle, de l'or et des pierres précieuses qui ornent leurs boucliers, leurs casques, leurs coiffures, leurs bras et leurs jambes. La mer elle-même roule des flots d'émeraude, et dans un ciel d'opale les grenats et les turquoises lancent leurs feux combinés. Et pourtant, quelles que soient ces magnificences, la *Galatée* de M. Moreau nous étale de bien autres richesses. Ici les scintillations de la joaillerie s'augmentent de la collection complète des efflorescences marines : coquilles, algues, coraux, madrépores, tout cela minutieusement détaillé, chatoyant, ciselé. Pas une forme qui soit simple, pas un ton qui ne soit irisé. C'est un écrin dans un aquarium. On oublie en face de cette bijouterie que M. Moreau sait dessiner, ses croquis en font foi cependant. On se demande aussi comment il peindrait dans leur sainte nudité les êtres humains ou divins qu'il a voulu nous représenter. On lui serait reconnais-

sant si, faisant désormais pour eux le vœu de pauvreté, il les soulageait de ces importunes richesses et nous permettait ainsi de goûter, sans péril pour nos yeux, la poésie mystérieuse et subtile qui, malgré tout, persiste encore dans ses œuvres.

Entre la distinction et la recherche la limite est étroite. Nous n'oserions affirmer que M. Humbert ne l'a pas non plus dépassée. La *Salomé* impassible qui tient à deux mains le plat sur lequel est posée la tête de saint Jean-Baptiste ne manque certes point d'élégance, mais d'une élégance un peu précieuse et toute moderne. Cette mondaine, on doit pouvoir la rencontrer aux environs du bois ou des courses, et on se demande par quel caprice, dans cette tenue étrange et avec cette déplaisante coiffure, le peintre l'a placée sur un de ces trônes empruntés aux maîtres primitifs où il avait, il y a quelques années, fait asseoir la Vierge et l'Enfant Jésus. L'*Euterpe* de M. Thirion est au contraire une figure d'une distinction parfaite, et l'on ne songe pas ici à rechercher quel modèle a pu offrir à l'artiste ce charmant visage, ces traits fins, ce pur ovale qu'encadre avec tant de grâce une riche chevelure. Sans doute, M. Thirion a demandé à la nature ce point de départ de vie et de réalité que seule elle peut donner; mais, pour finir son œuvre, il y a mis, comme sa part de création, l'élégance des ajustemens, le nuage de ces voiles légers qui flottent autour de la jeune fille, la fière expression de son regard, surtout cet air de jeunesse éternelle qui en fait une déesse et qui, plus encore que le laurier d'or dont elle est couronnée, nous invite à voir en elle la noble inspiratrice de la poésie lyrique et de la musique.

C'est pour la dernière fois que le livret du Salon porte le nom de M. E. Blanchard. Alors que son talent autorisait les plus légitimes espérances, une mort prématurée est venue l'enlever à l'art et aux affections dont il était entouré. Il nous est doux de rappeler ici le nouveau témoignage de cordiale et délicate confraternité dont cette mort fut l'occasion, hommage aussi honorable pour celui qui en était l'objet que pour ceux qui s'y étaient si généreusement associés. Avec un de ces portraits élégans et fins qui avaient assuré à M. Blanchard une précoce renommée, nous retrouvons à l'Exposition la dernière et aussi la plus remarquable des œuvres qu'il ait laissées : sa *Françoise de Rimini*. Les corps des deux amans s'enlevant en pleine lumière forment un groupe charmant, et brillent d'un doux éclat au milieu des ténèbres qui les pressent de toutes parts et commencent déjà à les envahir. L'entente de l'effet, la grâce de l'arrangement, la merveilleuse souplesse de l'exécution et du modelé montrent les progrès qu'avait réalisés l'artiste. Il ne devait pas jouir de son succès. Atteint déjà par la maladie, il luttait courageusement et, malgré l'épuisement de ses forces, il

s'obstinait à l'œuvre qu'il voulait terminer. Ces nuées qui enveloppent la blanche vision, il les peignait d'une main défaillante que la mort allait bientôt glacer. L'œuvre est restée inachevée. Touchante par elle-même, elle emprunte à la destinée du jeune peintre une tristesse plus pénétrante et plus poétique encore.

II.

Le nombre depuis longtemps inquiétant des portraits va toujours croissant d'un Salon à l'autre. Il y en a beaucoup de bons, il y en a même d'excellens cette année. M. Carolus Duran reste un des maîtres incontestés du genre. Il est le peintre désigné de toutes les élégances, et grandes dames ou souverains s'inscrivent à l'envi chez lui. Comme coloriste, il a les dons les plus rares : l'éclat et la délicatesse, et, quant au dessinateur, on trouverait difficilement à reprendre à la correction de ses mises en place, à la sûreté de ses vives indications. Mieux que personne, il sait faire vibrer un ton, le montrer dans ses magnificences ou ses finesses, l'enrichir par les plus heureux voisinages. Son exécution anime et complète tant de ressources naturelles ou acquises, elle respire un entrain de si bon aloi, un tel plaisir de peindre, qu'elle communique aux ouvrages de M. Carolus Duran le souffle même de la vie, ce quelque chose de spontané, de libre, de naturel qu'il est si malaisé de conserver dans les créations de l'art. Même en y appliquant la pensée, on se rend difficilement compte des phases diverses par lesquelles son travail a passé, et la succession de ces opérations préparatoires, qui chez tant d'autres demeure apparente, semble ne pas exister pour lui. Vous diriez que son œuvre a été menée d'ensemble ou plutôt qu'elle est née ainsi tout d'un coup. Ces qualités, l'à-propos, la verve habituelle du peintre, vous les retrouverez dans le *Portrait de Mme G. P.* En pied et debout, la dame, — une tête fine et blonde, des yeux bleus, une bouche mignonne et vermeille, — est vêtue d'une robe de satin dont les revers, d'une nuance plus pâle, adoucissent le bleu très éclatant. Le rouge sombre de la tenture et le rouge très franc du tapis qui recouvre la table forment avec ces bleus un contraste hardi, mais justifié par un parfait accord. La pose est simple, naturelle, et toutes ces sonorités qui s'exaltent non-seulement s'harmonisent entre elles, mais laissent aux notes douces des carnations leur entière fraîcheur. Le parti est encore plus audacieux et l'éclat plus triomphant dans le *Portrait de M. Louis B.*, un garçonnet que M. Carolus Duran nous montre dans ce costume ambigu que les exigences suprêmes de la mode imposent aux bambins de cet âge, sans grand souci de la grâce de leur démarche ni de la liberté de leurs mouvemens. Avec

ses traits fins, ses longs cheveux bouclés, son joli minois, son grand chapeau à larges bords relevés et la robe étroite où il est emprisonné, il n'est pas inutile de recourir au livret pour être rassuré sur le sexe de cet enfant. Sa petite moue et son air malheureux semblent protester contre cet accoutrement de fillette; il rêve sans doute d'un vêtement plus viril. C'est là l'ambition de ces petits hommes, mais on ne les consulte guère, ces petits. Comme ils *font bien* ainsi, à la promenade avec leur gouvernante, ou bien immobiles sur le devant d'une calèche, vis-à-vis de leurs parens, on ne tiendra pas compte du déplaisir de l'enfant. Il faut qu'il se résigne à passer dans cette parure à la postérité. Accroché dans quelque intérieur somptueux, son portrait en fera un ornement de haut goût qui ne craindra le rapprochement d'aucun luxe, même du plus sévère, surtout du plus magnifique. Au Salon déjà, il est d'un voisinage bien dangereux à autrui, et il n'y avait guère que M. Carolus Duran pour soutenir ainsi, montée à ce diapason, la fanfare joyeuse de tant de rouges réunis. C'est une gageure qu'il a gagnée en se jouant. Il a beau dépenser ici à pleines mains l'exubérance de son talent, il semble qu'il n'y arrive point et qu'il se contienne encore. En vérité, la nature a été prodigue envers ce peintre. L'avouerons-nous cependant, en face de ces œuvres retentissantes, si nous songeons beaucoup à lui, nous oublions un peu ses modèles. C'est quand il se résigne à refréner le plus qu'il peut son ardeur qu'il nous paraît le plus fort, et lorsque, par un effacement volontaire et raisonné de son exécution, il arrive à reporter sur eux le meilleur de notre attention, alors, — comme dans ce beau portrait de Mme de N., qui lui a valu l'an dernier son succès le plus haut et le plus mérité, — il offre à notre admiration une de ces œuvres parfaites telles que les plus grands n'en produisent qu'à leurs bons jours, disons le mot : un chef-d'œuvre.

C'est une mondaine aussi que nous montre M. Jacquet, et il y a bien de la grâce et de l'élégance dans son *Portrait de Mme D.* Il y a plus encore, et avec l'éclat des chairs et le goût de l'ajustement, bien des traits délicatement observés et finement rendus donnent à cette physionomie toute parisienne un charme à la fois piquant et intime. Le sourire de la bouche, la douceur d'un regard où se lit autant d'esprit que de bonté, la franchise avouée de ces cheveux grisonnans auxquels la fraîcheur du teint et la jeunesse du visage et de la tournure donnent un si coquet démenti, tout cela forme un ensemble délicieux qui attire et retient. La spirituelle indication des mains gagnerait à être poussée un peu plus avant. Ces mains sveltes et mignonnes méritent qu'on les suive dans leur modelé et leurs fines inflexions; elles achèveraient de caractériser la per-

sonne en lui ajoutant une grâce de plus. Il faut que M. Jacquet rende parfaite une œuvre qui est aussi près de l'être.

Le nom de M. Jacquet amène naturellement celui de M. Cot; ils ont même clientèle élégante, et avec bien des différences qu'il serait facile de relever, ils ont aussi bien des qualités pareilles. Ce n'est pas cependant à M. Cot que nous demanderions jamais de mener plus loin l'exécution de son œuvre. Il est sur ce point d'une exigence que nous trouverions excessive si son habileté n'était, pour le moins, égale à sa conscience. Jamais ses scrupules ne vont jusqu'à fatiguer son travail, et pour être moins apparens, moins en dehors, ses mérites restent très solides. Le *Portrait de Mlle de L.* en fait preuve et surpasse peut-être les précédens ouvrages de l'artiste. Le difficile problème de montrer la richesse et la variété du coloris en se bornant aux modulations d'un seul ton, ce problème qui a déjà tenté bien des peintres et que nous voyions si cavalièrement résolu tout à l'heure, M. Cot se l'est posé à son tour et presque dans les mêmes termes que M. Carolus Duran. Est-il besoin de dire que c'est par d'autres moyens qu'il en a trouvé la solution? C'est à force de minutieuse justesse qu'il a su composer un ensemble harmonieux de tous ces rouges qui non-seulement s'opposent ici dans leurs nombreuses nuances, mais qui parfois ne diffèrent que par la diversité des tissus. L'importance laissée à la figure montre d'ailleurs que M. Cot n'a attribué à cette partie de sa tâche qu'un rôle secondaire. Cette importance reste entière, et il n'était pas possible de rendre avec plus de naturel et de correcte élégance le modelé précis de ce petit corps, la souplesse et la fermeté des chairs, la finesse des attaches, la grâce et la décision de ce jeune visage si bien coiffé de ses cheveux épars. L'attitude est encore d'un enfant, mais déjà l'expression est plus sérieuse, et ce chien familier qui se presse contre cette petite femme en essayant d'attirer son attention, devra bientôt se résigner à devenir plus respectueux vis-à-vis de l'ancienne compagne de ses jeux. Si nous préférons le portrait de Mlle de L. à *l'Orage,* qu'a également exposé M. Cot, le public sans aucun doute dédommagera l'artiste de nos préférences. A ce jeune garçon et à cette fillette qui fuient enlacés devant les approches de la tempête, il fera, suivant toute apparence, le même accueil qu'au *Printemps*, que la gravure, la peinture sur émail ou sur porcelaine, se sont employées et s'emploient encore à reproduire. Il serait difficile de citer un succès aussi populaire et aussi persistant. Peut-être y aurait-il quelque satiété pour le peintre lui-même à le voir se répéter et à retrouver aux expositions prochaines et aux vitres des marchands ces copies formelles ou ces réminiscences mal dégui-

sées de sa nouvelle œuvre qui, comme la précédente, risquera de subir en passant par tant de mains plus d'une fâcheuse déformation.

Bien qu'il ait, et au plus haut degré, le don de l'élégance et de la grâce, M. Baudry n'a peint, à notre connaissance, qu'un nombre très restreint de portraits de femmes. En revanche, beaucoup de ses portraits d'hommes sont restés justement célèbres. Celui de *M. Jules B.* remonte déjà, croyons-nous, à plusieurs années. Avec son costume sévère, qui se détache à peine d'un fond sombre, avec son teint olivâtre, sa barbe et sa chevelure noires, ses traits énergiques et décidés, vous jureriez avoir déjà rencontré ce fier visage dans quelque musée d'Italie. Placée aux offices de Florence ou à l'Académie des Beaux-Arts à Venise, l'œuvre y soutiendrait les plus glorieuses attributions. Le *Portrait de M. Guillaume,* qui est tout récent, montre une facture plus libre et, sauf la coloration peut-être un peu trop prononcée des chairs, l'aspect en est vivant et la ressemblance frappante. Le sculpteur est représenté dans son atelier, accoudé à sa table de travail. Il a interrompu sa tâche pour se reposer un moment. Mais l'activité intérieure de la pensée se lit sur son visage vivement éclairé, et les yeux rayonnent de cette joie sereine que donne une subite illumination de la vérité. Rien de théâtral d'ailleurs, vous le pensez bien; aucune pose. L'attitude est d'une simplicité parfaite et, autour de l'artiste, les accessoires, réduits au strict nécessaire, rappellent les aptitudes diverses du statuaire et de l'écrivain. Ainsi entendue, dans sa sobriété familière, l'œuvre présente l'intérêt de ces portraits composés dont ici même, avec l'autorité qui lui appartient, M. Guillaume regrettait la rareté et proposait de renouveler la tradition. Quant à l'exécution, elle est ce qu'on pouvait attendre d'un peintre aussi au courant des ressources de son art que l'est M. Baudry. La touche pleine d'aisance et de résolution porte juste, et avec une entente accomplie de la forme, les accens décisifs réservés pour la tête révèlent cette science de la figure humaine qui sait y démêler les traits significatifs, ceux sur lesquels il convient d'insister. Jusque dans l'abandon de la facture, il perce quelque chose du plaisir que pouvaient goûter à se trouver réunis deux artistes tels que ceux-là. Entre peintre et modèle on n'a pas souvent pareille aubaine. Mais, tout excellens qu'ils soient, ces deux portraits ne nous dédommagent pas cependant de l'œuvre importante qui nous avait été annoncée et que nous attendions de M. Baudry. Notre admiration a le droit d'être exigeante avec lui, car nous ne pouvons nous résigner aux déplorables conditions faites à sa décoration de l'Opéra. Il est dur de penser que ces belles peintures, ainsi placées, à une hauteur et avec un entourage qui n'au-

ront guère permis d'en jouir, sont condamnées à une détérioration dont les traces nous paraissent même déjà appréciables.

La sincérité entière, le charme discret, la mesure exquise et ce doux parfum de simplicité, de naturel et de poésie qu'il met dans ses œuvres ont fait à M. Dubois une place à part, non-seulement parmi les sculpteurs, où il est au premier rang, mais dans cette élite de nos portraitistes à laquelle, vous le savez, ni le nombre ni l'éclat du talent ne fait défaut. C'est un peintre singulièrement habile que ce statuaire. Pourtant on ne songe guère à son habileté, tant elle reste chez lui modeste, attentive à s'effacer au profit de ses modèles. C'est à les faire connaître qu'il s'applique tout entier, et il estime qu'en laissant de son mieux paraître leur personne, il aura donné de son talent la plus complète expression. Il a trouvé des secrets pour peindre sur un visage humain la bonté, l'élévation morale, cette distinction intime que donne la noblesse du cœur unie à la culture de l'esprit, et par des touches inimitables, il rend évidentes aux yeux de tous les bonnes habitudes de la pensée et la claire transparence des âmes qui n'ont rien à cacher. « Ce sont des demoiselles bien comme il faut, » disait à côté de nous, en face du plus important tableau de M. Dubois, un de ces visiteurs du dimanche dont les appréciations ne comptent guère. Dans la naïveté un peu vulgaire de sa forme, le propos nous a paru aussi bon à recueillir et à citer que l'éloge le plus flatteur. Il est en effet charmant ce groupe des deux sœurs qu'a peintes M. Dubois. Habillées qu'elles sont pareillement de gris, leur costume n'a rien de bien rare, ni dans la coupe, ni dans la couleur de l'étoffe! Mais avec quel tendre abandon elles sont appuyées l'une à l'autre. Quelle sûre et mutuelle affection! Quels bons regards! Les visages se ressemblent; ce sont bien là deux sœurs, et cependant quelle intime expression de la personnalité de chacune d'elles! L'aînée plus réservée, plus sérieuse; l'autre plus expansive, la bouche faite pour sourire et les yeux tout pleins d'une aimable malice. Notre homme avait décidément raison, et nous ne saurions mieux que lui louer M. Dubois.

C'est à ce même monde, distingué, mais modeste en ses allures et tenant peu au paraître, qu'appartient la jeune fille que nous montre M. Fantin-Latour. Elle est, elle aussi, simplement vêtue, et on ne songe guère non plus à son costume. Le regard va droit à ces yeux qui vous regardent franchement, sans hardiesse, sans embarras, à ce visage loyal que l'artiste a représenté de face. Les traits fins et réguliers marquent une calme possession de soi-même, et un duvet presque imperceptible qui s'indique vaguement au-dessus de la lèvre supérieure donne un petit air de décision à cette physionomie dont l'expression générale reste cependant douce et

bienveillante. Vous jureriez volontiers que la vie de cette jeune fille est active, bien employée et qu'elle partage les goûts intelligens du milieu auquel M. Fantin-Latour emprunte d'ordinaire ses modèles. Vous regrettez presque qu'il n'ait point mis à côté d'elle, comme il l'a fait souvent pour eux, la fleur favorite, le carton de dessin, la partition ou le livre préféré, car vous aimeriez à être renseigné sur ses goûts, à savoir qu'elle n'est étrangère à aucune culture. C'est ainsi que, pour avoir dépassé les aspects sommaires, répudié les procédés trop expéditifs, l'artiste a sollicité notre esprit et qu'il nous a intéressés à des existences inconnues, mais profondément humaines, faites par conséquent pour nous toucher. Et quant à ceux qui ne demandent aux arts que des distractions d'un moment, s'ils passent indifférens ou s'ils restent peu sensibles à l'expression de sentimens d'une si bourgeoise honnêteté, laissez-les passer, laissez-les dire, mais croyez qu'il n'est pas inutile que ces vertus, toutes bourgeoises qu'elles puissent être, soient ainsi représentées par des peintres de ce talent. Ces images qui dureront après eux montreront ce qu'étaient beaucoup de foyers honnêtes dans un temps qu'on a trop souvent calomnié.

Malgré la place que nous venons d'accorder aux portraits, — place assez justifiée par l'importance que ce genre a dans notre école et la richesse exceptionnelle qu'il présente au Salon de cette année, — nous ne pouvons clore cette trop incomplète revue sans citer du moins encore des noms et des œuvres qui mériteraient mieux qu'une courte et sèche énumération : le portrait de *M. le duc de B.* par Mlle Jacquemart, d'une expression si vivante et si spirituellement caractérisée ; ceux de *MM. Paul Bert* et *Henri Martin* par M. Yvon, qui n'a jamais peint aussi bien ; le fin portrait de *M. Andrieux* par M. Bastien-Lepage ; celui de *M. Lepère* par M. Feyen-Perrin, un des meilleurs ouvrages de l'artiste ; celui d'un général russe par M. Harlamof ; celui de *Mme de W.* par M. Sain, enfin celui du *général de Galliffet* par M. Becker, tout à fait remarquable par la finesse du dessin, le force du relief et la franchise de l'exécution. Malheureusement la pose de matamore que le peintre a donnée à son modèle empêche de rendre justice à ces qualités très réelles ; on dirait un spadassin s'apprêtant à dégaîner. La bravoure d'un général, à l'heure présente surtout, gagne à être moins démonstrative et l'honneur du commandement suppose une énergie plus calme et une volonté mieux contenue.

III.

Nous n'accepterons que comme une étude cette figure au-dessous de laquelle M. J.-P. Laurens a mis le nom d'*Honorius*, ce qui était son droit, précédé, — ce qui est plus grave, — de cette grosse

désignation : *le Bas-Empire*. Le titre devient ambitieux et la prétention excessive. Ce n'est pas que l'œuvre en elle-même soit indigne de M. Laurens; on y retrouve au contraire aussi puissantes que jamais les qualités qui ont fait sa réputation : l'originalité, la force d'un dessin nerveux et expressif et une certaine âpreté de couleur qui s'allie chez lui à des délicatesses charmantes. Tout cela est dans l'*Honorius*, et nous ne faisons même aucune difficulté de reconnaître le contraste saisissant que présente ce pauvre être, à peine sorti de l'enfance, d'aspect inintelligent et vulgaire, avec la grandeur du pouvoir dont il porte les attributs dans ses mains débiles: le glaive, symbole du commandement militaire, et le globe qui, avec la domination d'un vaste empire, marque la protection des intérêts les plus augustes. Le rapprochement est significatif. M. Laurens l'a exprimé avec le talent qui lui appartient, car M. Laurens est un peintre, et s'il n'avait déjà si souvent et si bien fait ses preuves, le petit portrait de *Mlle T.* que vous pouvez voir tout près de là, avec son profil si caractérisé et l'abondance rebelle de sa chevelure, suffirait dans sa facilité libre et forte à lui assurer ses lettres de maîtrise. Mais quant à ce personnage d'Honorius, tout au plus consentirions-nous à y voir le fragment d'un tableau qui nous paraît devoir tenter M. Laurens en lui fournissant l'occasion naturelle de ces restitutions archéologiques dans lesquelles il mêle aux résultats des recherches de la science des inventions très personnelles, d'un goût sévère, et dont la précision ajoute à la vraisemblance. L'artiste alors pourrait laisser à autrui, et en toute confiance, le soin de juger la portée d'une telle œuvre. Mais le public n'aime pas être devancé sur ce point, et cette appellation de *Bas-Empire* n'est qu'un fardeau de plus ajouté à ceux qui accablent déjà Honorius. Le procédé de généralisation qui consisterait à caractériser ainsi une époque et quelle époque! au moyen d'un seul personnage a paru ici un peu trop expéditif. M. Laurens a assez de talent pour rester modeste dans le choix de ses titres.

En nous promettant moins, M. Luminais a dépassé sa promesse, et nous ne pensions guère, en vérité, qu'il pût nous intéresser avec *les Énervés de Jumièges*. Les fils de Clovis II sont bien loin de nous, et leurs compétitions comme leurs malheurs semblent peu faits pour émouvoir notre génération. Nous nous croyions préparés d'ailleurs à toutes les révélations que M. Luminais pouvait avoir à nous communiquer sur leur compte. Ce n'est pas d'aujourd'hui, en effet, qu'il s'applique à retracer les vieux temps de notre histoire et que, remontant jusqu'aux origines de notre nation, il vit en commerce familier avec nos ancêtres. Mainte fois déjà il nous a représenté leurs ruses, la cruauté de leurs mœurs, leurs accoutremens bizarres avec les types un peu sauvages qu'il a accrédités

dans ses tableaux. Mais M. Luminais n'a jamais été mieux inspiré que par l'épisode, assez obscur cependant, qui lui a fourni l'occasion d'une composition très originale et d'une excellente peinture. Les deux frères, victimes de la féroce vengeance de leur père, sont étendus dans une barque grossière et voguent ainsi, à l'aventure, portés par le courant du fleuve. Des linges qui enveloppent leurs pieds cachent leurs blessures, et une draperie jetée sur leur corps les recouvre comme d'un linceul. La souffrance est peinte sur leurs traits. L'un d'eux, pâle, moribond, laisse pendre son bras hors de la barque avec une expression indicible de langueur et d'épuisement : sa fin paraît imminente, et il est résigné. Le visage de l'autre, morne, contracté par le désespoir, révèle les anxiétés qui l'agitent encore. Aucun secours à espérer; autour d'eux les rigueurs de la nature semblent conjurées : un ciel gris chargé de pluie, des côtes désolées, et dans cette solitude et ce silence, la Seine débordée dont le flot jaunâtre les presse de toutes parts. L'effet produit est saisissant, et le dessin comme la couleur secondent ici la clarté des intentions. Les détails archéologiques très ingénieux, comme ils sont toujours chez M. Luminais, s'effacent discrètement, et le paysage, plein de caractère et très habilement traité, reste subordonné à l'expression de ces souffrances et de cet effroi. C'est sur le côté pathétique de son sujet que l'artiste a insisté, et, à force de sincérité, la sympathie qu'il a témoignée à ces pauvres abandonnés a éveillé la nôtre.

L'expression des sentimens humains et les manifestations diverses que, suivant les temps et les lieux, elle comporte dans les occasions qui la mettent le mieux en relief, tel est en effet le principal but que doit se proposer la peinture historique. C'est par là qu'elle touche à la grande peinture, qu'elle en appelle les qualités, qu'elle en mérite le nom. Mais, pour atteindre ce but, il lui a fallu de nos jours se compléter par l'acquisition de connaissances auxquelles il lui était autrefois permis de rester étrangère. Le respect des types humains et des aspects de la nature qui crée pour elle une sorte de géographie pittoresque, elle a dû l'étendre à travers le temps, puisque les monumens, les arts, le costume et jusqu'aux moindres objets diffèrent chez chaque peuple suivant les divers âges de son passé. L'ignorance autrefois complète de ces informations autorisait, jusqu'à une époque voisine de la nôtre, des naïvetés que nous pouvons trouver charmantes chez les peintres primitifs, mais qui seraient inexcusables aujourd'hui, puisque par des voyages ou des documens positifs, nous avons toute facilité de nous renseigner. Ces élémens de vérité historique, toujours supérieurs comme richesse à l'idée que nous pouvions nous en faire, sont certes d'un grand prix. Ils offrent aussi un danger. Nécessaires pour mettre dans leur cadre

naturel les événemens d'une époque, ils ne doivent évidemment pas absorber notre attention et nous distraire de ces événemens eux-mêmes. Les peintres qui se laissent dominer par eux, au lieu de les soumettre aux impressions qu'ils veulent nous suggérer, amoindrissent d'autant leurs œuvres. Malheureusement la prodigieuse abondance et le rapide accroissement de ces informations acquises par la science étaient de nature à les tenter. Comme ces parvenus qui volontiers font étalage de leur luxe et demandent aux choses extérieures la distinction qui n'est point en eux-mêmes, un trop grand nombre d'artistes ont tenu à se parer de ces richesses d'emprunt qui leur procuraient à bon marché les illusions de l'érudition. Ils ne doivent accuser qu'eux-mêmes si nous sommes aujourd'hui un peu blasés sur cette défroque de tous les temps dont, sous prétexte d'archéologie, ils ont rassasié nos yeux. C'est ainsi que, pour notre histoire, aux troubadours de la restauration et aux truands en faveur vers 1830, nous avons vu, avec les courans de la mode, succéder les épisodes de la Saint-Barthélemy et les mignons de Henri III, et que par les mousquetaires et les abbés galans, nous avons insensiblement abouti à la période révolutionnaire. La statistique de nos expositions fournirait des chiffres instructifs sur ces entraînemens d'opinion dont la suite est assez fidèlement calquée sur la chronologie elle-même. Et quant au point de cette série où nous sommes, une courte visite au Salon suffirait à l'observateur le moins attentif pour le marquer avec exactitude. L'envahissement de la révolution, qui depuis quelques années s'annonçait toujours plus menaçant, est aujourd'hui consommé. A part quelques attardés qui s'obstinent ou qui exécutent honnêtement leurs commandes, à part quelques rares indépendans qui choisissent à leur gré leurs sujets et leurs héros, le plus grand nombre va demander les siens à l'époque la plus sanglante et aux personnages les moins intéressans de notre histoire. A quelle cause attribuer cette contagion qui paraît s'abattre sur la production artistique? Sommes-nous donc destinés à voir se glisser aussi dans le domaine des arts la politique, qui, sans grand profit pour aucune cause, s'est mêlée insensiblement à toutes? Nos artistes vont-ils, eux aussi, partir en campagne et nous assaillir de plaidoyers ou de protestations le plus souvent sans portée, presque toujours sans issue? Jusqu'à quel point enfin sont-ils bien inspirés, même à ne tenir compte que de leurs intérêts, en cédant à ce courant, alors que le public, lassé de ces répétitions d'une même pensée, renonce à chercher des différences dans des œuvres dont la monotonie inévitable n'est pas faite pour le passionner beaucoup? Nous laissons à d'autres le soin de répondre à ces questions; mais, à ce propos encore, il nous serait difficile de regretter la non-réalisation de ce classement par *grou-*

pes sympathiques dont, à tort ou à raison, on avait attribué l'idée à l'administration. Imaginez ce que serait la réunion dans une même salle de tous les Marat que, sur cette terre classique de la gaîté, une seule année a vus produire. Il est permis de trouver que, même sans cette préméditation, quelques-unes des salles de l'exposition sont assez richement pourvues à cet égard.

M. Moreau, de Tours, a su du moins, dans une époque si troublée, — et nous commencerons par le louer de son choix, — nous proposer un de ces purs exemples de patriotisme, de désintéressement et de modestie qui honorent tous les temps. Ce sont là des souvenirs sur lesquels il sera toujours opportun d'insister. M. Moreau l'a fait avec une entière convenance dans son *La Tour d'Auvergne mort au champ d'honneur*. La scène est simple et grave, et la mâle tristesse de cet hommage auquel s'associent les ennemis eux-mêmes, ce drapeau qui s'incline, ces fronts qui se découvrent devant le soldat héroïque frappé à son rang, dans le poste obscur qu'il n'a jamais voulu quitter, cette figure vénérable encadrée de longs cheveux blancs et qui garde jusque dans la mort la marque de l'énergie morale et de la distinction de l'esprit, tous ces détails significatifs trouvent dans la clarté de la composition, dans la franchise du dessin et l'expressive sobriété de la couleur, un puissant soutien. N'étaient les empâtemens un peu trop apparens et qui, indifféremment en tous sens, sabrent la toile de leur relief, la facture aussi serait irréprochable. Par la largeur de l'exécution aussi bien que par l'élévation du sentiment, M. Moreau a désormais conquis sa place au premier rang de nos peintres d'histoire.

La façon de concevoir un sujet et les dimensions mêmes d'un tableau impliquent dans le travail un certain mode d'appropriation dont les peintres ne paraissent pas toujours se préoccuper suffisamment. C'est un reproche qu'on n'adressera pas à M. Le Blant. Tout se tient dans ses œuvres, et son *Bataillon carré* est une des meilleures toiles du Salon. Cette masse compacte, immobile, régulièrement armée et uniformément vêtue, présentant sur ses quatre faces sa muraille de fer et de feu, forme un saisissant contraste avec les bandes désordonnées des chouans qui, des herbes où ils étaient rasés, des buissons et des roches qui les masquaient, s'ébranlent en tumulte, avec la bigarrure de leurs armes primitives et de leurs accoutremens rustiques. De part et d'autre, l'acharnement est pareil, mais l'issue de cette lutte ne saurait être douteuse et la supériorité de l'armement, aussi bien que la froideur méthodique de la résistance, auront raison des élans mal réglés de cette foule hétérogène. Un ciel gris et un paysage d'une simplicité expressive laissent à la scène toute son importance, et c'est une

véritable invention de peintre que cette fumée blanchâtre, la seule note vive du tableau, qui éclate et pétille d'une façon sinistre autour du carré. La variété des types, l'habile disposition des groupes, le mouvement, la vie, la signification des moindres personnages, tout a été réglé avec art et semble cependant plein d'imprévu. Avec une impartialité qu'on ne trouverait jamais en défaut, M. Le Blant ne souligne rien; il se défend même de conclure, et, dans cette lutte qui met aux prises les enfans d'une même nation, il n'a jamais montré de quel côté étaient ses préférences. Il se contente d'exposer nettement les faits, de les éclairer par les contrastes auxquels il se plaît, mais dont vous ne sauriez dire qu'il abuse, et pour mettre en lumière les dons de fine observation qu'il possède, il a une exécution très personnelle, aussi serrée que souple, aussi nerveuse que correcte. M. Le Blant ne doit s'en prendre qu'à lui-même si, après son *La Rochejaquelein*, et surtout après cette *Affaire de Fougères*, nous l'invitons à sortir un peu de la Bretagne et de ses chouans. Il nous paraît avoir épuisé, pour un temps du moins, des sujets dans lesquels il aurait tort de se cantonner davantage. Son talent n'est pas de ceux qu'il faille ainsi emprisonner.

Les peintres militaires nous font à peu près défaut cette année. Le vide est regrettable, et il convenait de le signaler. Pour quelques-uns, on l'assure du moins, cette retraite ne serait point le recueillement, et dans les campagnes qu'ils songeraient à poursuivre la spéculation serait plus intéressée que l'art lui-même. Ce sont là de méchans bruits auxquels nous ne voulons pas prêter l'oreille. Il nous en coûterait de renoncer à des œuvres qui faisaient honneur à nos expositions et ajoutaient à leur variété. Quoi qu'il en soit, nous nous consolerons de cette absence en allant goûter les impressions plus calmes auxquelles nous invitent les peintres de la vie rustique. L'an dernier, M. Lerolle avait demandé à la Bible le sujet d'un tableau qui fut, à bon droit, très remarqué. C'est de la nature seule qu'il s'est inspiré cette année, et la simplicité du titre : *Dans la campagne*, suffit à l'œuvre et répond à la simplicité même de la donnée. Vous n'en imagineriez pas en effet de plus modeste : une jeune fille qui conduit ses moutons en pâture dans un pays plat, coupé de cultures et qu'on aperçoit entre les espacemens de grands arbres aux troncs blanchâtres. C'est bien peu, en vérité, et pourquoi donc êtes-vous ainsi attiré et retenu? Pourquoi devant ce peu de couleur, ces lignes simples et cette exécution peu apparente, sentez-vous se raviver en vous tant de souvenirs endormis, tant d'impressions que vous croyiez oubliées? Vous ne savez, et vous restez sous le charme, sans songer à analyser votre plaisir. Peu à peu ce pays si humble vous révèle ses richesses. Dans son silence et son abandon, l'automne a mis ses poésies. Ce souffle

doux qui détache de la branche les feuilles déjà plus rares, ce soleil impuissant à percer les nuées, mais dont les clartés sont répandues dans l'espace, ces buées légères qui flottent au pied du coteau, cette caressante moiteur dont la jeune fille est comme enveloppée, et jusqu'à cette allure monotone et cadencée du petit troupeau qui chemine, tous ces traits épars s'ajoutent et achèvent bientôt de vous captiver, parce que, derrière cet art qui semble si ingénu, si candide, il y a une pensée sincère, active, émue, qui s'adresse à la vôtre et trouve en elle son écho.

Combien vont chercher au loin des impressions que, dans ses humbles coins, la bonne nature réserve à ses fidèles! S'il fallait mieux qu'une œuvre pour le prouver, M. Breton nous apporterait ici l'exemple d'une vie tout entière passée dans ce modeste pays de Courrières qui lui doit sa célébrité. Ce que vaut la pensée pour le travail de l'artiste et ce que vaut le recueillement pour la pensée, le nom seul de M. Breton suffit à vous le dire. Dans ces vastes plaines où d'autres ne trouveraient qu'ennui, dans ces types dont aucun touriste n'a vanté la grâce, il a découvert des trésors de poésie. S'il lui est arrivé quelquefois de quitter son village, bien vite il y est revenu, ayant à cœur de nous montrer par des inspirations toujours plus hautes l'affection qu'il lui gardait. Familier de ces campagnes, il ne s'est point blasé sur leur voisinage. Tout lui en paraît beau, et qu'il tienne en main la plume ou le pinceau, il veut nous faire partager son admiration. Après un commerce si long, si assidu, il sait quelle noblesse inconsciente les travaux des champs peuvent communiquer à ceux qui s'y livrent. Aussi n'a-t-il jamais vu dans cette loi du travail une condamnation qui entraîne forcément pour l'humanité la déchéance ou la laideur. Pour lui, c'est la question même de notre existence; si elle a ses difficultés, elle peut aussi apporter ses compensations et ses relèvemens. Sa conviction, M. Breton nous l'exprime par la dignité sans pose et la grâce sans mièvrerie de toutes ces filles des champs qu'il nous a montrées à l'œuvre, ou se reposant de leur tâche accomplie, puisant l'eau à la fontaine, ou bien rapportant sur leurs épaules la charge lentement amassée des épis qu'elles ont glanés. Leur teint est hâlé, leur visage sérieux; la vie n'est pas toujours facile et la pauvreté de leur costume le montre assez. Derrière elles, l'Artois déroule ses grandes plaines dont les chaumes de quelque village à demi caché dans sa ceinture de vergers rompent parfois la monotonie. Mais le plus souvent les champs s'étendent à perte de vue sous le ciel infini. Toutes les saisons, toutes les heures sont bonnes à l'artiste, mais il aime surtout ces instans fugitifs et charmans où, avec le jour qui décline, les sensations physiques devenues d'une ténuité extrême

semblent presque des impressions morales et provoquent en nous d'intimes résonnances.

Bien souvent, sans se répéter jamais, M. Breton a exprimé la douceur et le recueillement de ces momens privilégiés et, cette année encore, il a voulu nous peindre avec *le Soir* ce grand apaisement qui se fait dans la campagne alors que, dans ses voiles de vapeurs roses et bleuâtres, le soleil va disparaître à l'horizon. Sous cette lumière attendrie, tout se tranquillise; les tons se calment et les valeurs s'unifient. Les moindres gestes ont leur signification et les silhouettes leur grandeur. Entre les inflexions des formes et les dégradations de la couleur, ce ne sont que rapprochemens délicats et mutuelles caresses. Ces heureux accords de la nature et de l'art, nous les retrouvons dans *le Soir* aussi bien que dans le fin portrait qu'a également envoyé M. Breton; et nous ne saurions opposer de plus éloquentes protestations contre cette inertie intellectuelle dont on nous menace et qui tendrait à accepter passivement, dans la littérature comme dans les arts, les données de la réalité. M. Breton a toujours voulu voir au-delà. Comme les vrais poètes, il se met tout entier dans son œuvre, sa pensée y vit et l'anime. Son secret à lui, c'est d'aimer les choses; on n'a pas encore trouvé meilleur moyen de les faire aimer aux autres.

Des premiers, M. Breton a frayé la voie. Bien d'autres y ont marché depuis pour nous montrer à leur tour l'activité humaine aux prises avec la nature afin de s'approprier ses ressources. Entre toutes, la vie du marin devait séduire les peintres par la richesse des élémens pittoresques ou dramatiques qu'elle leur offre. M. Butin a beaucoup vécu avec les pêcheurs et il les connaît bien. On le voit à ses tableaux, et un de ses amis, M. Duez, — qui fait volontiers lui aussi, et toujours avec à-propos, intervenir la mer dans ses œuvres, — nous montre cette année même, dans le portrait du peintre, avec quel courage il poursuit, jusque pendant la saison froide, ses études au dehors. Dans ces relations prolongées avec les populations de nos côtes, M. Butin a appris à les aimer, et il se consacre à peindre dans sa vérité leurs rudes existences, à nous montrer ces femmes de pêcheurs énergiques et robustes, toujours prêtes à donner un coup de main à « l'homme » et à partager ses fatigues et ses dangers. M. Butin a sans doute été témoin de la scène qui lui a inspiré son *Ex-voto,* et il nous communique aujourd'hui l'émotion qu'il a ressentie en voyant cette famille de pêcheurs, les vieux parens en tête, qui va porter sa modeste offrande à l'église du village. Entre le danger de la veille et celui du lendemain ces braves gens ont voulu à la fois témoigner leur reconnaissance et demander une protection. On sent que ce n'est pas là une vaine démonstration et que cette religion, si elle n'est pas bien

subtile, tient au cœur de ces marins. Leurs traits sont sérieux et, dans leur gaucherie, leurs attitudes sont recueillies. Chacun s'est fait beau, et la mer qui étend sa grande ligne à l'horizon a pris elle-même, pour la circonstance, un petit air tranquille et endormi. Mais on connaît ses traîtrises, et cet homme qui serre contre lui son petit enfant aussi bien que cette femme qui se presse au bras de son mari pensent, en même temps, qu'il suffit d'un moment pour faire une veuve et des orphelins. Il y a d'ailleurs dans le cortège une paysanne en deuil, et autour de la vieille église bien des tombes aussi pour rappeler ces choses-là. Mais on s'entend à demi-mot, et comme il ne convient pas de s'amollir, tout cela ne peut être indiqué que discrètement. C'est ce qu'a compris M. Butin, et c'est ce qu'il a exprimé dans l'œuvre la plus forte et la plus délicate qu'il ait encore produite.

Si dure que soit la condition de ces marins, M. Roll nous rappelle qu'il en est de plus misérables. Venant de lui, l'image est imprévue. On n'a pas oublié en effet cette fête de couleur et de mouvement dans laquelle, avec l'entrain que vous savez, M. Roll menait au milieu des gazons fleuris et des pampres la ronde des nymphes autour du vieux Silène. Vous entendez encore ces rires, vous revoyez ces gestes folâtres, ces poses provocantes, ces corps roses tout frémissans de plaisir et de jeunesse. Est-ce bien du même peintre cette *Grève des mineurs,* où tout est morne, silencieux, sinistre? On resterait confondu de cette transformation si l'on ne se rappelait aussi *l'Inondation* qui, l'année d'avant, avait fait connaître M. Roll et dont, avec une puissance bien supérieure, la *Grève* ramène le souvenir. Avec la souplesse du peintre, il convient encore plus de constater les progrès qu'il a réalisés. Il faut une singulière force de talent pour mettre en un pareil sujet tout ce qu'il y a ici de sombre poésie et d'énergique réalité. Vous voudriez ne plus revoir cette scène de désolation, cette atmosphère épaisse, ces usines qui dressent dans le ciel gris leur laideur, ces visages hâves et sales, enfiévrés de misère, ces désespoirs, ces sourdes colères, ces haines et déjà ces gestes menaçans. Malgré vous, l'image vous poursuit, vous force à penser à elle en remettant sous vos yeux tant de traits expressifs que vous en avez emportés et que vous ne pouvez plus effacer de votre esprit : cette femme aux traits hagards, aux yeux fixes, qui tient son nourrisson dans ses bras et semble voir, éperdue, la faim qui s'abat à son foyer; ce vieil ouvrier sur le visage duquel toutes les misères ont laissé leurs plis; ces gamins insoucians qui cherchent une bonne place pour regarder l'affaire; cet horrible milieu enfin où toutes les détresses, tous les accablemens et toutes les passions mauvaises conseillères de l'homme sont fatalement réunies et grondent prêtes

à éclater. Tout cela est exprimé largement, simplement, d'un dessin un peu farouche, mais d'une couleur superbe dans la pauvreté voulue de ses harmonies. Il faut un tempérament singulièrement fin et puissant pour tirer de ces tons de suie, de houille et de boue des accens aussi délicats, aussi plaintifs, aussi forts; pour donner aux chairs cette pâleur, à la lumière cette vérité; pour trouver dans cette disette de colorations une gamme de valeurs et de modulations indéfiniment variées qui part du blanc aigu pour aller jusqu'au noir entier et profond. Que si vous vouliez, par le plus extrême contraste, apprécier chez M. Roll la valeur du coloriste, retournez-vous pour regarder, ne fût-ce qu'un moment, la grande bataille de M. Matejko, — un artiste de grande habileté cependant et qui a fait ses preuves, — et vous comprendrez, par un exemple trop significatif pour que nous insistions, ce que peuvent pour anéantir une œuvre les intempérances mal réglées des couleurs et le conflit de ces sonorités à outrance qui hurlent d'être ensemble et offensent votre sensibilité. L'unité harmonique, au contraire, est complète dans la *Grève;* c'est elle qui donne à cette image son principal mérite et sa cruauté. M. Roll d'ailleurs n'a pas appuyé et il a su résister à la tentation de vous présenter une thèse. Il a préféré faire un tableau et il y a mis assez de talent pour n'avoir pas besoin de vous presser et pour vous abandonner à vos réflexions sans vous imposer les siennes. Si importun qu'il soit, c'est là un document avec lequel il faut compter et qu'il n'était peut-être pas inutile de mettre sous nos yeux.

Il y a bien des contrastes dans une civilisation aussi complexe que la nôtre, et, rapproché de la *Grève*, le *Bal public* de M. J. Béraud nous les fait toucher du doigt. C'est un *document* aussi et très fidèle, dit-on. De fait, il porte en lui-même un caractère évident de vraisemblance, le talent du peintre assurant ici le crédit de son témoignage. Est-ce bien là un lieu de plaisir et s'y amuse-t-on? Nous voyons du moins comme on s'y tient, avec quel sans-gêne on s'y aborde, comme on s'y prend, comme on y danse. C'est un monde à part où nous fait pénétrer M. Béraud en ajoutant une page de plus à la consciencieuse enquête que, depuis quelque temps, il poursuit à tous les étages de la société parisienne. Cette page-là ne fera pas grand honneur à notre époque. Avec l'adresse spirituelle et l'habileté de son fin pinceau, M. Béraud est arrivé à caractériser en quelques traits tous ses petits personnages et à les mettre dans l'atmosphère qui leur est propre. On ne saurait dire que les types des habituées de ce bal public brillent par l'élégance, ni que ces cheveux embrouillés tombant sur des figures falotes ajoutent un grand piquant à leur beauté. Pour ce qui est de la distinction des manières, elle ne va pas jusqu'à la politesse, et quant à la

décence des attitudes, c'est avec une véritable inquiétude que nous cherchons, et toujours vainement, la police absente.

La naïveté qui faisait autrefois une grande partie du charme de nos peintres de genre, vous la trouveriez difficilement aujourd'hui parmi eux. Il semble qu'ils soient avant tout préoccupés de nous montrer leur esprit, de souligner leurs reparties; mais le trait de ces plaisanteries, un peu trop complaisamment renouvelées, s'émousse à la longue, et pour le naturel, ils en ont tout juste autant que ces choristes de théâtre qui manifestent par des chants prolongés leur intention de se retirer au plus vite. C'est plutôt parmi les étrangers que vous rencontreriez quelque trace de cette fraîcheur d'impression dont nous sommes en quête; chez M. Simon Durand, par exemple, qui montre une gaîté de bon aloi dans son *Bonhomme Noël*, ou bien chez ce bon grand-père que M. Anker a représenté si tendrement endormi avec son petit-fils. Non loin de là, M. Bischopp exprime avec délicatesse les sentimens de douleur et de commisération d'une mère et de son amie en face d'un berceau vide, et M. Edelfelt a mis une poésie plus touchante encore dans son *Convoi d'un enfant norvégien*. Cette clarté matinale qu'il fait reluire sur les eaux tranquilles d'un grand lac est en harmonie avec la tristesse douce et résignée de ces honnêtes parents, groupés dans une barque autour du petit cercueil. Dans les salles consacrées aux autres nations, nous recueillerions ainsi encore plus d'un trait émouvant ou naïf exprimé avec talent; mais peut être aurions-nous le droit de revendiquer pour nous quelques-uns de ces étrangers. Plusieurs, en effet, sont devenus de purs Parisiens et beaucoup d'entre eux, le livre nous l'apprend, ont profité des enseignemens directs de notre école. Nous pouvons, du moins, nous attribuer sans contestation M. Dagnan-Bouveret et son tableau, *un Accident*, qui le met d'emblée en tête de nos peintres de genre. La scène est bien simple cependant, mais dans les arts comme dans la vie vous devez vous être habitué à ne pas mesurer les résultats à l'humilité des points de départ. Le héros de l'aventure, celui qui est ici l'objet de l'attention et de l'intérêt de tous, c'est un enfant blessé qui tend courageusement sa main meurtrie à un jeune chirurgien qui le panse. Il a perdu beaucoup de sang, ce pauvre petit; mais il est brave, il veut tenir jusqu'au bout et, les lèvres serrées, il fait de son mieux pour ne pas défaillir. Autour de lui des parens, des amis, attentifs ou désolés, assistent à l'opération et en suivent avec anxiété toutes les phases. Telle est la donnée, fort élémentaire, nous vous l'avions dit. Elle a suffi cependant à M. Dagnan pour manifester cette communication de sentimens qui réunit parfois dans une même impulsion des âmes humaines. M. Dagnan, il est vrai, possède les qualités les plus

rares. Observation, dessin, couleur, effet, tout chez lui est excellent, et avec le charme des détails il a, au plus haut degré, l'entente du tableau. Il met un soin scrupuleux à n'attribuer à chacun de ses personnages que la part d'importance qui lui revient; il en règle le nombre, il les relie à l'action principale, concentre l'intérêt sur elle et fait ainsi converger vers un but unique des efforts multipliés et des mérites très divers. Les moyens sont complexes, l'unité est parfaite. Que de traits vous auriez à noter! que de détails expressifs, sans parler bien entendu de ce vase plein de sang et de ce linge qui y trempe, sur lesquels se sont évertuées la sensibilité et l'admiration du public! Mais, à ne considérer même que des figures accessoires, voyez, par exemple, ces deux ouvriers qui se tiennent à l'écart; avec quelle attention ils suivent le bandage de la plaie! quelle sympathie ils ont pour le petit patient, mais aussi quelle respectueuse curiosité et quelle déférence excitent en eux l'adresse et la science du jeune opérateur! Il ne faut cependant pas qu'on songe trop à eux, pas plus qu'à cette femme incapable de maîtriser sa douleur et qui, se voyant inutile, pleure de tous ses yeux, là-bas, dans un coin. Par le ton, comme par l'effet, ces personnages secondaires acceptent donc modestement le rôle subalterne qui leur est échu, et ils ne cherchent point à attirer sur eux l'attention. Mais tout mériterait d'être signalé dans cette œuvre dont la simplicité ravit les plus naïfs et dont l'habileté confond les plus adroits. M. Dagnan, au surplus, nous réserve encore d'autres étonnemens et quand, en face de ce tableau de dimensions réduites et de forte coloration, on voit cette grande et claire figure du *Saint Herbland*, la poésie de ce visage pensif et de ce regard absorbé, on a quelque peine à croire qu'un même peintre ait pu, avec des qualités d'observation et de sentiment si différentes, varier ainsi sa facture, la proportionner à un cadre plus vaste, et soutenir, sans aucune opposition, la limpidité de la couleur et sa transparence dans les plus subtiles inflexions du modelé, dans les plus précises indications de la forme. Des aptitudes si diverses, un talent aussi souple sont faits pour déconcerter la critique et pour forcer son admiration. Voilà un succès qui oblige. Nous souhaitons à M. Dagnan d'en supporter la dangereuse épreuve. Puisse-t-il ne céder à aucune de ces séductions qui rôdent autour de la jeunesse dès qu'elle est en vue! S'il sait défendre sa vie et si, avant tout, il cherche à se contenter, nous l'avons trouvé assez exigeant envers lui-même pour oser affirmer qu'il contentera aussi les juges les plus difficiles.

ÉMILE MICHEL.

UN COMÉDIEN

DEVENU CONSEILLER DE COUR

Quand Mlle Rachel parut pour la première fois à Berlin en 1850, on l'invita à venir jouer *Polyeucte* à Sans-Souci, et un conseiller de cour, attaché à sa personne en qualité de chaperon et de cicerone, fut chargé de diriger ses pas jusqu'à la galerie des Coquilles, où elle eut l'honneur d'être présentée à leurs royales majestés. Deux ans plus tard, à son second voyage, on la pria de venir réciter quelques scènes dans l'île des Paons, et le même conseiller de cour fut de nouveau commis au soin de lui faire les honneurs de Potsdam. Lorsqu'elle apprit de lui qu'on n'avait fait aucun préparatif pour la recevoir, qu'elle ne trouverait dans l'île des Paons ni théâtre, ni estrade, pas même une tente, qu'elle y réciterait Phèdre, Virginie, Adrienne Lecouvreur entre deux pelouses, les pieds sur le gravier, au bruit du vent et des fontaines, elle entra dans une violente colère, déclara qu'elle allait repartir sur-le-champ pour Berlin. — Comment! en plein air! s'écria-t-elle. Me prend-on pour une saltimbanque, et peut-on croire que je m'en vais compromettre la réputation de la première comédienne du Théâtre-Français en figurant bénévolement dans une comédie champêtre? — Le conseiller de cour dut la retenir par sa robe et recourir à tous les artifices de la diplomatie pour apaiser sa juste indignation. Il lui représenta que ce qu'elle prenait pour un affront était le plus grand honneur qui lui pût échoir, qu'on la traitait non en comédienne, mais en femme de distinction qu'on entendait recevoir en invitée, que, ne montant pas sur les planches, elle se trouverait de plain-pied avec l'auguste société qui l'attendait. — Non, lui dit-il, jamais artiste n'aura été honorée d'une telle marque de faveur. Que ne dira-t-on pas en France quand on saura que vous avez pris le thé avec le roi de Prusse, avec l'empereur de Russie, et que cédant à leurs prières, vous avez consenti à leur donner en passant,

au pied levé, un échantillon de votre merveilleux talent! — Croyez-vous? répondit Mlle Rachel, devenue pensive. — Cependant, comme elle résistait encore, l'habile diplomate, après avoir fait appel à sa vanité, fit vibrer les cordes de l'intérêt. Il lui jura ses grands dieux que l'empereur Nicolas ne manquerait pas de la solliciter de venir passer quelque temps à Saint-Pétersbourg. — Songez-y, s'écria-t-il, cette soirée peut vous rapporter au plus bas mot trois cent mille francs.

L'illustre tragédienne finit par se rendre. Quelques instans après, elle se trouvait en présence de toute la famille royale de Prusse, de l'empereur et de l'impératrice de Russie, du grand-duc de Mecklembourg-Schwerin, du prince Frédéric des Pays-Bas, de la cour dans tout son éclat. La nuit tombait. On alluma des bougies, le vent les éteignait; on alla chercher des cloches de verre. « Le sieur Raphaël, » qui devait donner la réplique à sa sœur, tenait une cloche dans sa main gauche, son livre dans sa main droite. Sur la pelouse, les généraux, les ambassadeurs, les ministres étaient rangés en demi-cercle. Malgré les cloches et malgré Raphaël, la tragédienne remporta un éclatant triomphe. Dès qu'elle eut fini, on l'aborda, on la complimenta, on la fêta, le roi fut charmant, l'empereur fut charmant, tout le monde fut charmant, et Mlle Rachel se retira le cœur épanoui, contente de tout le monde et d'elle-même.

A sa joie se mêlait un étonnement. Elle avait découvert que l'aimable conseiller de cour qui venait de lui faire les honneurs de Potsdam, et dont la poitrine était chamarrée de décorations, était « un ancien camarade, » un comédien en rupture de ban. Le sieur Raphaël surtout ne pouvait revenir de sa surprise; les décorations l'éblouissaient, le rendaient mélancolique et béant. — Hélas! s'écria-t-il, nous n'en sommes pas encore là en France! On nous y traite toujours en déclassés. — Il aurait été plus étonné encore s'il avait su que l'ancien camarade, devenu conseiller de cour, jouissait de la faveur toute particulière du roi son maître, lequel disait souvent : « Où est Schneider? Qu'on aille me chercher Schneider! Il me faut Schneider! » Il aurait ouvert de bien grands yeux si Schneider avait daigné lui apprendre qu'il accompagnait Frédéric-Guillaume IV dans tous ses voyages, qu'il avait part à bien des secrets, qu'il était mêlé à plus d'une affaire, que les solliciteurs s'adressaient souvent à lui dans leurs besoins, que son opinion comptait pour quelque chose, que non-seulement son souverain lui voulait beaucoup de bien, mais qu'il possédait la confiance de l'empereur Nicolas, qu'il était chargé de l'informer de tout ce qui se faisait et se disait à Berlin, que les correspondances qu'il envoyait à Saint-Pétersbourg étaient lues avidement par le maître absolu de quatre-vingt millions de sujets et passaient pour exercer quelque influence sur les événemens. Oui, l'ancien camarade était devenu quelque chose en Europe, une façon de personnage, presque une figure historique. L'histoire est bonne fille, elle ne

dédaigne personne. Et cependant, au travers de toutes ces grandeurs qui auraient fait tourner une tête moins solide que la sienne, il avait conservé l'esprit, les allures, les rubriques, les routines, les défauts et les vertus de sa première profession, dont la marque est indélébile comme la tonsure. Schneider l'avait bien prouvé le 12 juillet 1852, quand il réussit à amadouer Mlle Rachel. Quel autre diplomate aurait su trouver comme lui les argumens propres à la toucher? S'il est vrai que le potier hait le potier, il est également vrai que le potier seul s'entend à persuader le potier, parce que seul il sait lire à livre ouvert dans son âme.

Louis Schneider est mort il n'y a pas longtemps, et on vient de publier ses Mémoires; ils sont d'une lecture agréable, et surtout ils sont pleins de précieuses instructions à l'usage des comédiens qui ne savent pas se contenter de leur talent, grand ou petit, et qui aspirent à devenir des personnages dans l'état; c'est un traité pratique sur l'art de parvenir (1). Né en 1805 d'un père qui jouait supérieurement du cor de chasse et d'une mère qui avait acquis à Breslau et ailleurs une certaine réputation de cantatrice, Schneider était enfant de la balle. L'objet de son premier et secret amour fut une contrebasse; il aimait à s'endormir en lui passant ses bras autour du cou. Cet enthousiasme fut détrôné par celui que lui inspirèrent les Cosaques qu'il vit arriver en 1813 à Berlin; il lui parut qu'un hetman était plus intéressant qu'une contrebasse. Ses parens le ramenèrent à une vue plus saine des choses en le faisant monter sur les planches dès l'âge de neuf ans. Il eut quelque peine à prendre son métier au sérieux; deux formidables soufflets qu'il reçut, et dont le souvenir se logea profondément et à jamais dans sa mémoire à côté des Cosaques et de la contrebasse, le rendirent plus appliqué; c'est une méthode qui en vaut une autre. Il avait juste quinze ans quand, le 14 mai 1820, il eut le bonheur de paraître sur la grande scène de l'Opéra royal de Berlin. Il éprouva, nous dit-il, un mouvement de vif orgueil en lisant pour la première fois son nom écrit en toutes lettres sur l'affiche. Ce qui le flattait le plus, c'est qu'il se considérait comme appartenant désormais au service du roi; de tous les mots de la langue, servir était celui qui lui plaisait le plus; il s'était donné en se jurant de ne jamais se reprendre. Quoiqu'il eût une voix de ténor assez agréable, l'opéra n'était pas son fait; sa vraie vocation était pour le vaudeville et encore plus pour la simple farce. Il finit par se concilier les bonnes grâces du public berlinois; il jouissait de quelque renommée en Allemagne. Cependant, quels que fussent ses succès, il paraît avoir senti de bonne heure qu'au théâtre il ne se tirerait jamais

(1) *Aus meinem Leben*, von Louis Schneider, 3 vol. in-8°. Berlin, Mittler und Sohn; 1879 et 1880.

hors du pair, et de bonne heure aussi il avisa aux moyens de faire autrement son chemin.

Mazarin estimait que la première de toutes les qualités est d'avoir la main heureuse, que le bonheur est un genre de mérite qui peut remplacer les autres et que rien ne remplace. Schneider a été presque toujours heureux; mais le bonheur, quoi qu'on en dise, ne vient pas en dormant. Ce n'est pas assez d'attendre l'occasion, il faut la flairer et la guetter. Schneider ne ménageait ni ses pas ni ses peines; il se trouvait toujours à l'heure propice dans l'endroit où il pouvait rencontrer un homme utile, sur le chemin où passent les princes, et si le hasard l'aidait, il aidait aussi le hasard. Personne ne sut mieux que lui faire un usage utile de tous les petits moyens. On a dit que cent rats ne vaudront jamais un éléphant; il n'en est pas moins vrai que lorsqu'on ne possède pas un grand génie, les petits talens, soutenus par l'industrie et par l'intrigue, en peuvent tenir lieu. Dès sa plus tendre jeunesse, Schneider s'occupa d'avoir à son arc autant de cordes qu'il lui était possible. Il avait appris à écrire; il composait des nouvelles, des historiettes, des vaudevilles. Ce n'était, à vrai dire, que de la petite littérature; mais il avait le don de plaire, l'art de flatter sans qu'il y parût, l'esprit d'à-propos, et ses à-propos parvenaient toujours à leur adresse. En 1833, il voulut ménager à Frédéric-Guillaume III, pour le jour anniversaire de sa naissance, la surprise la plus douce au cœur d'un roi de Prusse. Il transcrivit sur une feuille de grand format les paroles d'un chant national, accompagnées d'un commentaire de sa façon et surmontées d'un portrait du roi. Il fit tirer cette feuille à 120,000 exemplaires, l'expédia à tous les régimens, et il sut si bien s'y prendre que, quand le jour fut venu, de Saarlouis à Tilsit, de Cosel à Stralsund, l'armée prussienne tout entière entonna au coup de midi le même cantique en l'honneur de son souverain. Le roi fut sensible à cette invention et voulut du bien à l'inventeur. Ce n'est pas tout d'être heureux, il faut s'ingénier et se tracasser.

Schneider ne s'exerçait pas seulement dans la petite littérature, il poussait sa pointe dans tous les sens. Il était passé maître en escamotage, en tours de passe-passe; il savait filer la carte, en tout bien tout honneur. Il se piquait de jouer de l'harmonica et de battre des timbales « avec virtuosité. » Il s'entendait aussi à menuiser, à tourner, à empailler les oiseaux; il collectionnait des gravures, de vieux instrumens de musique, des luths, des théorbes, des guitares. A la ville comme à la cour tout cela peut servir, même les vieilles guitares, et il le savait. Mais ce qui lui servit plus que tout le reste, ce furent les langues étrangères, qu'il possédait à fond et parlait couramment. Il apprit le français d'un harpiste à qui il donnait en retour des leçons d'allemand, l'italien d'une danseuse qui l'avait pris en gré, l'espagnol

de deux attachés d'ambassade auxquels il rendait de petits services, le portugais d'un prédicateur fraîchement revenu de Lisbonne; il apprit plus tard l'anglais et ne négligea aucune occasion de se perfectionner dans le russe, qu'il avait entendu parler dans son enfance. L'empereur Charles-Quint disait qu'apprendre une langue étrangère, c'est se donner une âme de plus. Schneider ne se souciait pas de se donner une âme de plus; la sienne lui suffisait pour ce qu'il voulait en faire. Mais il avait deviné par instinct tous les avantages que procure la polyglottie, le parti qu'on en peut tirer pour se débrouiller dans plus d'un cas embarrassant; il soupçonnait avec raison qu'on a plus de chances d'obtenir d'un protecteur certaines choses quand on les lui demande dans sa langue. Provisoirement il se servait de sa science pour mettre au théâtre cent et quelques pièces, qu'il traduisit successivement du français, de l'anglais, de l'espagnol. C'est ainsi qu'il pelotait en attendant partie.

Il ne suffit pas d'étudier les langues et d'acquérir beaucoup de petits talens; il faut avoir l'esprit d'entreprise joint à l'esprit d'opportunité, il faut un jour ou l'autre accoucher d'une idée heureuse, attacher son nom à quelque chose, inventer un grelot et le suspendre soi-même à son cou. Schneider avait fait en 1822 son volontariat d'un an. En 1830, il déploya tant de zèle dans les exercices de la landwehr qu'il fut nommé sous-officier. Il savait qu'en Prusse on arrive à tout par l'armée, qu'on n'arrive à rien sans elle. Un peu plus tard, il lui tomba dans les mains un numéro d'un journal militaire qui se publiait à Paris, ce fut pour lui un trait de lumière. Christophe Colomb avait découvert l'Amérique, Schneider venait de découvrir son grelot. Il imagina de fonder et de rédiger lui tout seul une revue hebdomadaire, intitulée *l'Ami du soldat* (*Soldatenfreund*), et destinée à donner toutes les nouvelles propres à intéresser l'armée, en les accompagnant de sages et édifiantes réflexions. Il composa un numéro d'essai, qu'il fit parvenir au roi Frédéric-Guillaume III, lequel daigna le corriger de sa propre main. Ce journal fut habilement lancé et fort bien accueilli; une fortune durable lui était assurée. Désormais Schneider fut connu de tous les officiers sous le nom de *l'ami du soldat*. Le roi aimait passionnément le théâtre et s'occupait beaucoup de son armée; il avait deux raisons de prendre Schneider en goût. Tous les lundis, pendant l'hiver, on donnait au palais des représentations où ne figuraient que les acteurs bien vus de la cour. Schneider était habituellement de la partie, et le roi venait le trouver quelquefois dans les coulisses pour parler au comédien de ce qui concernait son état. Quand il le rencontrait à quelques pas de là dans le salon bleu attenant à la salle de spectacles, il ne voulait plus avoir affaire qu'à *l'ami du soldat*, à qui il indiquait ce qu'il devait mettre ou ne pas mettre dans son journal.

Hélas! de tous les témoignages de bienveillance que lui prodiguait le roi, celui que Schneider convoitait le plus lui était obstinément refusé.

Toujours ingénieux, il s'était proposé en 1835 pour donner gratis des leçons de russe à l'école militaire. Le ministre de la guerre aurait voulu l'en récompenser en le décorant; le roi fit la sourde oreille. Peu auparavant Schneider lui avait fait hommage de petits récits qu'il avait composés sous le titre de *Schauspielernovellen* pour réhabiliter la profession du comédien, et qui sont assurément ce qu'il y a de mieux dans son bagage littéraire. Il avait représenté dans l'une de ses nouvelles Talma comblé d'honnêtetés et de caresses par Napoléon et profitant des bonnes dispositions où il voyait son terrible maître pour lui demander le ruban rouge, sur quoi l'empereur lui tournait le dos, en disant : *Nein! Adieu, Talma.* Schneider espérait bien qu'on ne le prendrait pas au mot. Quelques jours après, comme il arpentait le salon bleu, le roi, qui parlait, comme on sait, un langage bref, incohérent et haché, l'interpella en ces termes : — « M'avez envoyé votre dernier livre... Quelque chose là dedans m'a beaucoup plu, surtout Talma!... Connaissance très juste des situations... Ne va pas toujours comme on veut; me réjouis de ce que vous l'avez compris... Situation très bien peinte, très bien appréciée, surtout Talma!... Lirai aussi les autres. » Malgré sa déception, Schneider n'en demeura pas moins attaché à « l'inoubliable Frédéric-Guillaume III. » Il se vante même d'avoir obtenu de lui une dernière marque d'attention dont il aima toujours à se souvenir. C'était le 10 mai 1840, peu de temps avant la mort du roi, qui était déjà gravement malade. Schneider jouait à l'opéra, dans un intermède intitulé *les Hamadryades*, le rôle bouffon du dieu Borée. Il descendait brusquement de la frise à l'aide d'une machine qui, après l'avoir lancé au-delà de la rampe, le ramenait au milieu du théâtre. Ce soir-là, par suite d'un changement de décoration, il se présenta du côté où on ne l'attendait pas, et le roi, qui était seul dans sa loge avec la princesse de Liegnitz, sourit en le voyant paraître. « J'ai eu son dernier sourire, » nous dit Schneider, et il paraît croire que ce fut un sourire d'étonnement et d'admiration. Il se pourrait aussi qu'en ce moment le roi se fût souvenu d'un entretien qu'il avait eu avec lui dans le salon bleu et qu'il se fût dit : « Quelque chose là dedans me plaît beaucoup... Me réjouis de n'avoir pas donné l'aigle rouge à un homme volant. » Il est bon qu'il y ait des hommes volans, mais les préjugés ont aussi leur raison.

Schneider finit par avoir l'aigle rouge. En attendant, ce qui le consolait, c'est qu'un jour l'empereur Nicolas l'avait presque embrassé. On l'avait fait venir à Kalisch pour y donner des représentations avec quelques-uns des premiers sujets du théâtre de Berlin. Ce fut là qu'il eut la joie de contempler pour la première fois, par le trou du rideau, celui qu'il appelait « le plus bel homme qu'il fût possible de voir, l'idéal de la beauté humaine. » Il lui fut présenté pendant une répétition. — « Je suis charmé, Schneider, de faire votre connaissance, lui dit l'empereur. J'ai déjà entendu parler de vous. A ce qu'il paraît, vous êtes un demi-

soldat. — Majesté, répondit fièrement Schneider, tout Prussien est un soldat complet. » Il avait eu soin, comme on peut croire, d'apporter dans sa malle avec ses costumes la collection de *l'Ami du soldat;* il obtint qu'elle fût mise sous les yeux de sa majesté, qui peu de jours après lui en fit son compliment. — « L'empereur me frappa sur l'épaule avec une affabilité peu commune; puis, me saisissant par le bras, il m'attira vers lui, il eut presque l'air de m'embrasser. Je ne savais où j'en étais, j'avais sans doute l'attitude et le visage d'un bienheureux qui voit le ciel s'ouvrir. » Du coup l'empereur Nicolas s'abonna pour vingt-cinq ans à *l'Ami du soldat;* chaque année il acquittait le prix de son abonnement par l'envoi d'une bague. Schneider en reçut jusqu'à dix-huit, et il les méritait bien; *l'Ami du soldat* s'appliquait toujours à bien parler de M. le prieur, et il engageait l'armée prussienne à se considérer comme l'avant-garde de l'armée russe. En 1847, Schneider fut appelé à Saint-Pétersbourg; il eut l'honneur de jouer devant la cour et, le lendemain, l'empereur lui fit voir sa garde pour qu'il lui rendît témoignage dans son journal. — « Est-ce à votre cocher, monsieur, disait maître Jacques, ou à votre cuisinier que vous voulez parler? car je suis l'un et l'autre. — C'est à tous les deux, » répondait Harpagon. — Schneider s'acquittait à merveille de son double rôle de comédien et de touriste militaire; il les remplissait tous deux avec une égale aisance. Il avait toujours eu beaucoup de talent pour les travestis; c'était le genre où il excellait.

Toutefois il arrive un âge où les contradictions de la vie se font sentir. Schneider finit par se trouver embarrassé de ses deux moi, dont l'un gênait l'autre. Il était au bout de son talent, il découvrit que le bout de son talent n'était pas le bout de son ambition. Les embrassemens des empereurs ne lui suffisaient plus, il s'irritait de ne voir briller à sa boutonnière que la fleur des champs. On lui offrit la direction du théâtre de Hambourg; il refusa : — « Moi, le royaliste par excellence, s'écriait-il, m'en aller vivre dans une république! *l'ami du soldat* se confiner dans une ville de marchands! l'homme le plus affamé de belles connaissances se réduire au métier de directeur de théâtre! » — Il aspirait à faire peau neuve, il attendait l'occasion; la révolution de 1848 la lui fournit. Règle générale, la première chose à faire pour les gens médiocres qui veulent parvenir est de s'enrôler parmi les partisans des opinions exagérées; c'est encore de tous les grelots celui qui fait le plus de bruit, celui qui s'entend de plus loin. « Ce que les extrêmes ont de *consolatif*, a dit le cardinal de Retz, est qu'ils sont décisifs quand ils sont bons. » Schneider professait le légitimisme le plus immaculé et le plus intolérant; il avait les constitutions en horreur, il ne croyait qu'à l'épée et au droit divin, il gémissait sur les concessions libérales que s'était laissé arracher le successeur de Frédéric-Guil-

laume III. Louis Schneider était plus royaliste que le roi, et personne n'était de meilleure foi que lui; cet honnête homme n'a jamais affecté des opinions qu'il n'avait pas, mais il savait se servir de celles qu'il avait. Au mois de mai 1848, quand Berlin était en proie à la fièvre révolutionnaire, il trouva l'occasion de proclamer courageusement ses principes dans une réunion publique. Cela fit esclandre, son audace lui valut deux formidables charivaris et plus tard, à Hambourg, une tempête de sifflets, à laquelle il opposa un front d'airain. Quelques jours après il avait quitté définitivement le théâtre, et il se trouvait à pied; mais, à quelques mois de là, comme la vertu est quelquefois récompensée, il était devenu lecteur du roi Frédéric-Guillaume IV, ce qui prouve que le cardinal avait raison et que les extrêmes ont quelque chose de *consolatif*.

Frédéric-Guillaume IV ne tarda pas à prendre en grande amitié son lecteur. Il déclarait que ses plus chères délices, *seine grösste Wonne*, étaient d'entendre lire Schneider, et il est permis de croire que Schneider lisait fort bien. Tour à tour il lisait les vers des autres ou sa prose à lui, des historiettes, des récits humoristiques, des descriptions sentimentales qu'il composait pour la circonstance. La faveur dont il jouissait lui suscita des envieux et causait surtout un sensible déplaisir à Alexandre de Humboldt. C'était un terrible homme que Humboldt; il y avait en lui des dessous dangereux, son apparente bonhomie était fourrée d'impitoyable malice. Quand il faisait patte de velours, la griffe était là, prête à sortir; c'était le roi des égratigneurs. Ajoutons qu'il aimait à s'écouter, et qu'on l'écoutât, et qu'il n'y en eût que pour lui. Plus d'une fois Frédéric-Guillaume IV l'interrompit au milieu d'une histoire en lui disant : « Vous nous direz le reste un autre jour; Schneider a quelque chose à nous lire. » Il s'en vengeait en écrivant au poète Tieck : — « *Nos plus chères délices* (nous en avons tâté aujourd'hui encore) sont le pitoyable pathos et les facéties dramatico-historiques du patriotique et militaire comédien Schneider. Cet homme me fera mourir; votre solitude vous sauve. » Le jour même où il accommodait si bien Schneider en écrivant à Tieck, il avait accommodé Tieck de toutes pièces en causant affectueusement avec Schneider. L'auteur du *Cosmos* était coutumier du fait.

Les Mémoires de Schneider sont le journal d'un amour-propre heureux. Il y énumère avec une infatigable complaisance toutes les marques de distinction qui lui furent octroyées et il cherche à nous communiquer toute la joie qu'il en ressentit. Il nous apprend que, le 15 octobre 1850, il fut nommé conseiller de cour, que, le 5 juin 1856, l'impératrice douairière de Russie, qui se trouvait en visite à Berlin, daigna le charger de pousser sa chaise roulante et de mettre un coussin sous ses pieds, que le 9 décembre de l'année précédente, le roi l'avait

appelé par-devant témoins son très cher Schneider, *mein liebster Schneider*, et qu'un jour la reine l'appela : mon cher monsieur le conseiller de cour. Quelle ne fut pas son émotion quand il fut invité pour la première fois à souper avec la famille royale, quand il vit son couvert mis en face de leurs majestés ! Le major de Manteuffel lui affirma que, depuis qu'il y avait une cour de Prusse, jamais pareil honneur n'avait été conféré à une personne de condition bourgeoise. Nous avons oublié de dire que, dès le 18 janvier 1850, il avait reçu l'aigle rouge de quatrième classe, et c'est ainsi que tout vient à point à qui sait attendre ou, pour mieux dire, à qui sait s'y prendre. Bien d'autres décorations lui échurent en partage; il voyait sa brochette s'allonger d'année en année. L'empereur Nicolas l'avait gratifié de l'ordre de Saint-Stanislas. Schneider était devenu le correspondant de *l'Abeille russe*, à laquelle il rapportait les mille détails intimes qu'il était en possession de bien connaître. La plupart de ses correspondances n'étaient point publiées, on les envoyait à l'empereur, elles étaient dévorées par d'augustes yeux qui en faisaient leur pâture favorite. On sait que le tsar avait fortement désapprouvé la conduite de son royal beau-frère pendant la crise de 1848. Il ne pouvait lui pardonner d'avoir octroyé une constitution à la Prusse; il estimait qu'un souverain qui se respecte ne parlemente pas avec la révolution, qu'il n'est permis de causer avec elle qu'à coups de canon. Schneider entrait dans ses sentimens, et les doléances dont ses lettres étaient pleines réjouissaient le cœur du tsar, qui écrivait un jour au général de Rauch, attaché militaire de Prusse à la cour de Russie : « Il n'y a plus dans ce monde que trois bons Prussiens, moi, vous et Schneider. » L'ancien comédien eut le tort de savourer ce compliment, qui aurait dû lui sembler suspect; mais nous avons déjà dit que, quand on a joué dans sa jeunesse beaucoup de travestis, cela laisse un certain trouble dans le cerveau, un certain vague dans la conscience. Au surplus, s'il honorait le roi de Prusse comme son maître, l'empereur Nicolas fut toujours son dieu.

Il faut lui rendre justice. Cet excellent homme n'avait pas le bonheur faquin, insolent, provocant, le bonheur qui fait la roue, le bonheur des paons. Il se contentait de ce bonheur modeste, discret, aimable, qui inonde le cœur d'une joie secrète, qui n'insulte personne, qui ne se trahit au dehors que par le luisant du regard et les délicieuses moiteurs de la peau. Schneider avait des vertus. Il savait attendre, il était patient. Le 20 novembre 1852, il avait déjà fait au roi deux cents lectures, et il n'était pas encore question d'honoraires; on s'en tenait à lui rembourser ses frais de voiture quand il devait se rendre à Charlottenbourg. Sans doute il avait lu *Gil-Blas*, il se souvint de l'entretien des deux pies et de l'invention dont s'avisa le seigneur de Santillane pour insinuer au duc de Lerme que les eaux étaient fort basses. Il ima-

gina d'écrire sur le lecteur du grand Frédéric, Dantal, un savant mémoire, auquel il ajouta la liste très exacte de ses deux cents lectures; mais ce soir-là, quand il se présenta à Sans-Souci son portefeuille de maroquin sous le bras, le roi, qui peut-être se doutait de quelque chose, l'empêcha de déballer. Heureusement, quatorze mois plus tard, sa situation fut réglée; on lui assura un traitement annuel de cinq cents thalers et on l'indemnisa de l'arriéré. Non-seulement Schneider savait attendre, il était avisé, circonspect, s'avançait toujours bride en main et redoutait les accidens. Il assistait quelquefois aux chasses à courre en frac noir et en cravate blanche. Le roi l'engagea un jour à se procurer une casaque rouge; il s'y refusa modestement, allégua qu'il se rappelait ses origines et se défiait des mauvaises langues. Cette réponse lui fait honneur. Un homme qui sait renoncer au savoureux plaisir de porter une casaque rouge mérite toutes les prospérités.

Son étoile lui est demeurée fidèle jusqu'à sa mort. Il avait joui de la bienveillance de Frédéric-Guillaume III, il avait pénétré fort avant dans la faveur de Frédéric-Guillaume IV, il n'a point déchu sous le présent règne. A vrai dire, ses talens de lecteur furent de moins en moins goûtés, mais le roi Guillaume eut toujours de l'amitié pour lui et lui fit la gracieuseté de l'emmener avec lui dans ses campagnes de Bohême et de France. Ses entrevues presque quotidiennes avec son souverain lui permettaient de satisfaire toutes ses curiosités; mais on chercherait vainement dans son autobiographie des révélations curieuses touchant les grands événemens qu'il a vus de si près. Est-ce de sa part excès de discrétion, ou faut-il croire qu'il appartenait à cette race d'hommes à qui Vauban reprochait de regarder le monde par le trou d'une serrure? Le fait est que ses Mémoires trompent sur plus d'un point l'attente du lecteur; il n'y parle guère que de lui. Toutefois, dans son récit de la campagne de France (il la fit tout entière dans une patache ou plutôt dans un fiacre qu'il avait frété à Mayence, cap et queue) on trouve çà et là quelques observations judicieuses qui témoignent en faveur de son bon sens. Il raconte qu'il eut le chagrin de voir à Saint-Ingbert et à Saarbrück « de chastes vierges allemandes, *keusche deutsche Jungfrauen,* » jouer de la prunelle et coqueter sans vergogne avec des prisonniers français. « Je déclare, nous dit-il, que je n'ai jamais vu aucune Française se comporter de la sorte à l'égard d'un de nos soldats, et cet aveu me coûte. » En revanche, il rencontra près de Pont-à-Mousson l'un des gros bonnets d'un village voisin qui cherchait partout le roi de Prusse pour lui remettre une dénonciation contre le maire de sa commune, « lequel n'était, selon lui, qu'un maraud, un gredin, un cuistre de maire, un cochon de bonapartiste, convaincu d'avoir voté *oui* dans le dernier plébiscite. » Il insinue à ce propos que

pareille chose se verrait plus difficilement en Prusse. Il remarque aussi que l'armée allemande a dû une notable partie de ses succès à sa fortune autant qu'à sa bravoure et à sa discipline. « Qui oserait nier, s'écrie-t-il, que nous ayons eu un insolent bonheur? Les généraux ennemis étaient frappés d'une cécité qui n'a pas sa pareille dans l'histoire de la guerre, et la masse des fautes commises par les Français l'emporte de beaucoup sur le nombre de nos succès mérités et de nos combinaisons heureuses. » Les Allemands, nous dit-il encore, n'eurent que deux mécomptes, qu'à la vérité ils sentirent vivement. Le premier fut que généraux et soldats, tout le monde, après Sedan, se flattait d'en avoir fini et d'entrer dans Paris sans coup férir. « On se plaisait à penser que la nation française n'avait plus ni nerf ni ressort; personne ne voulait croire à l'héroïsme d'abnégation et d'endurance dont les Parisiens ont fait preuve pendant la moitié d'une année. » On ne s'affligea pas moins « de s'être laissé jouer par M. Thiers, lorsqu'il prétendit avoir besoin d'une semaine entière pour obtenir de l'assemblée de Bordeaux la ratification des préliminaires de paix. Ce fut sur cette assurance que le roi fonda son calcul. Il s'était promis que toutes les troupes employées au siège passeraient au moins vingt-quatre heures dans la capitale. 30,000 hommes devaient entrer le premier jour et être relevés le lendemain à midi par 30,000 autres. Comme à ce moment il y aurait 60,000 hommes réunis, le roi se proposait de passer chaque jour une revue aux Champs Élysées, jusqu'à ce que le dernier de ses soldats fût entré dans Paris. Toute cette combinaison fut déjouée par la ruse du futur président de la république, qui obtint sur l'heure ce qu'il déclarait ne pouvoir obtenir qu'en une semaine au moins. Le chagrin qu'on éprouva à cette fatale nouvelle, tout le monde le devine; les sentimens du roi et de sa brave armée furent mis à une cruelle épreuve. »

Une longue possession et l'habitude du bonheur engendrent le dégoût, la lassitude ou l'indifférence; le charme est rompu, les sensations s'émoussent, on se blase, on se refroidit. Il n'en fut pas ainsi pour Schneider. Il garda jusqu'au bout la fraîcheur de ses joies et de ses espérances, jusqu'au bout il s'étonna de sa fortune. Chaque matin il se frottait les yeux en se disant : Est-ce un rêve? est-ce arrivé? est-ce bien moi? Il ravivait ses jouissances par d'incessans retours sur le passé. Pendant la guerre de 1866, il fit une pointe sur Prague, et le nouveau gouverneur de la Bohême, le général Vogel de Falkenstein, lui fit la grâce de l'inviter à dîner au Hradschin : « A l'âge de huit ans, nous dit-il, humble rejeton d'une famille de comédiens, j'avais logé à Prague dans une misérable auberge de faubourg, et du sein de mon indigence j'avais contemplé avec stupeur le Hradschin et ses magnifiques palais. Maintenant je me trouvais assis dans les appartemens impériaux à côté d'un général victorieux, qui me traitait en hôte de conséquence et me

ne marchandait pas ses empressemens. Je ne me suis jamais défendu contre de telles impressions, mais au contraire je leur sais gré de me préserver d'une sotte outrecuidance. » En 1870, il savoura en vrai gourmet les gracieuses attentions qu'on avait pour lui, les amitiés que lui faisaient les princes, le plaisir de converser avec eux et de s'asseoir à leur table. A vrai dire, il éprouva à Varennes une mortification assez vive, en entendant un pensionnat de jeunes filles s'écrier tout d'une voix : « Qui est ce monsieur? serait-ce un aumônier ou un apothicaire? » S'approchant d'une jalousie, il leur cria : « Pardon, mesdames, ni apothicaire ni aumônier, mais bien le rédacteur des bulletins de batailles de sa majesté le roi de Prusse. » Il fut bien dédommagé de cette mésaventure lorsqu'après la signature de l'armistice, se promenant à Saint-Cloud, il eut l'agréable surprise d'être salué respectueusement par un groupe d'officiers prussiens, qui avaient pris ce petit homme corpulent pour M. Thiers; il n'eut garde de les détromper. En 1851, il avait été pris pour M. de Manteuffel, président du ministère prussien. Voilà deux bonnes fortunes auxquelles son amour-propre fut sensible.

Schneider a dressé dans ses Mémoires l'état le plus circonstancié des quatre cent quinze lectures qu'il eut l'honneur de faire à Frédéric-Guillaume IV, et dans ses narrations de voyages il apporte beaucoup de minutie à nous raconter l'heur ou le malheur de chacune de ses couchées. Il ne faut pas lui faire un crime de cette surabondance de détails oiseux; c'est un péché véniel. Ce qu'on a plus de peine à lui pardonner, ce sont des silences qui étonnent. A qui se vante d'avoir vécu sur l'Olympe, on demande volontiers des nouvelles de Jupiter. Il semble que Schneider n'ait pas vu Jupiter ou qu'il n'ait pas voulu le voir. Si nous ne possédions pas d'autre document que son livre sur l'histoire de ces vingt-cinq dernières années, il nous serait impossible de deviner qu'il y a eu de son vivant à Berlin un homme assez considérable qui s'appelait M. de Bismarck, et qui a exercé une certaine influence sur les destinées de la Prusse. A peine a-t-il une ou deux fois jeté négligemment ce nom à la fin d'une ligne; mais son silence n'est pas de l'oubli, c'est une vengeance. M. de Bismarck, en arrivant au pouvoir, s'avisa que l'ancien comédien se mêlait de dire son mot dans certaines affaires qui ne le regardaient point, et on assure qu'en plus d'une rencontre il le remit à sa place. D'ailleurs, en sa qualité de pur royaliste, de légitimiste immaculé, Schneider, qui se proclamait lui-même le dernier des particularistes prussiens, considérait l'illustre conseiller du roi Guillaume comme un dangereux révolutionnaire, comme un malfaiteur politique, comme le destructeur de la vieille bonne Prusse, dont il avait de ses mains creusé la fosse. Schneider lui en voulait d'avoir doté son pays du suffrage universel, il avait ses entreprises en horreur, il jugeait qu'un roi de Prusse déroge en devenant empereur

d'Allemagne. Ses ressentimens l'entraînaient si loin qu'à Versailles, en présence d'une nombreuse assistance, le chancelier dut lui reprocher l'inconvenance qu'il commettait en affectant de ne point le saluer. Schneider, dressant la crête, lui répondit : « Il me semble que de nous deux c'est moi qui suis l'aîné. » Cette réponse est en vérité le couronnement de sa vie; les historiens futurs la graveront sur l'airain; en fin de compte, c'est par là que Schneider appartient à l'histoire (1).

Quelque agréables qu'ils puissent être, le fond des Mémoires de Schneider paraît un peu mince quand on songe que l'auteur a vécu pendant de longues années au centre des plus grands événemens et qu'il était en situation de tout voir et de tout savoir. Il allègue par forme d'excuse qu'en ce qui concerne la guerre franco-allemande, il a évité à dessein de parler de beaucoup de choses qu'il savait, qu'il a consigné ses plus précieux souvenirs dans de courtes notices, qui ne verront le jour qu'après la mort des intéressés, « alors qu'on ne pourra plus le soupçonner de vouloir gagner de l'argent ou satisfaire sa vanité, » à quoi il ajoute en profond philosophe que la vanité nous quitte avec la vie. Ceci nous rappelle qu'un Polonais disait naguère à un romancier de notre connaissance : « Quel beau roman vous pourriez écrire si je vous racontais ma vie! » Qu'à cela ne tienne, répliqua le romancier mis en appétit, je suis tout oreilles. — Le Polonais se gratta le front; après avoir un peu rêvé : « Malheureusement, reprit-il, ce qu'il y a d'intéressant dans mon histoire, je ne peux pas le dire, et ce que je peux dire n'est pas intéressant. » Les Mémoires de Schneider nous révèlent tous les secrets d'une curieuse destinée de comédien parvenu; mais on ne peut s'empêcher de croire que ce qu'il a dit est moins intéressant que ce qu'il aurait pu dire. Hormis quelques anecdotes piquantes, hormis un léger crayon de la vie des cours et une peinture assez colorée des tempêtes qui agitaient le Berlin révolutionnaire de 1848, ces trois volumes de quatre cents pages ne nous font connaître que Louis Schneider. C'est bien quelque chose; peut-être n'est-ce pas assez.

G. VALBERT.

(1) Cette réponse est relatée dans l'ouvrage anonyme *Berlin und Petersburg* dont nous avons parlé tout récemment ici même, et que la version la plus accréditée attribue à M. Eckardt de Hambourg, auteur de trois volumes intéressans sur la société russe. On prétend que c'est M. de Bismarck qui lui a mis la plume à la main, dans le temps où, certain d'attirer l'Angleterre dans l'alliance austro-prussienne, le chancelier de l'empire ne se souciait plus de ménager la Russie. Malheureusement l'écrivain hambourgeois n'a pas été assez expéditif, et son pamphlet a paru au lendemain des élections anglaises, qui déconcertaient tous les calculs et tous les plans. M. de Bismarck, paraît-il, a été chagriné de ce contre-temps; mais il a dû lire avec plaisir dans ce livre un peu tardif les pages consacrées à la mémoire du russophile Schneider; ce pauvre homme y est traité avec une rigueur qui touche à l'injustice et qui respire la rancune.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai 1880.

Le plus grand mal en politique n'est pas qu'il y ait un jour ou l'autre, au courant de la vie d'une nation, des fautes de gouvernement, des erreurs de conduite, des troubles ou des inexpériences de parlement, même des incidens violens ou des conflits imprévus. Tous les gouvernemens commettent des fautes, les plus anciens parlemens ont leurs confusions et leurs orages, les sociétés les mieux organisées, les plus régulières ne sont pas à l'abri des agitations ou des divisions. Le mal le plus grand, c'est que fautes, erreurs, troubles ou incidens tiennent à une situation systématiquement pervertie, procèdent de la même cause, d'un égarement ou d'un fanatisme d'esprit, d'une idée fausse qui domine tout et entraîne à toutes les déviations. C'est là malheureusement qu'on en vient de plus en plus aujourd'hui, et si on ne le voit pas, si on ne se rend pas compte du chemin qu'on fait d'heure en heure, des périls qu'on suscite ou des impossibilités qu'on accumule, c'est qu'on a des yeux pour ne pas voir, une intelligence pour ne pas comprendre la différence entre ce qui fait les régimes réguliers, honorables, et ce qui fait les régimes sans fixité et sans avenir.

Certainement s'il y avait eu depuis quelque temps pour gouverner et représenter la république des hommes sensés, clairvoyans au lieu de politiques de parti et de secte, ils auraient vu qu'une fortune unique, presque inespérée, venait de leur échoir. Ils auraient compris que, pour la première fois, à la suite de désastres dont elle n'était pas responsable, la république avait cette chance singulière de pouvoir s'établir sans violence, sans effraction, sans triompher par l'émeute, sans s'imposer par la force révolutionnaire; ils auraient saisi aussitôt tout ce qu'il y avait d'avantages et de garanties dans cette inauguration laborieuse, patiente, s'accomplissant par le mouvement irrésistible des choses, par le vote régulier d'une assemblée souveraine, même un peu avec le con-

cours de beaucoup d'esprits désintéressés, de beaucoup d'hommes appartenant à des traditions différentes et acceptant sans mauvaise humeur la nécessité. Ils se seraient dit que dans ces conditions il n'y avait qu'une politique tout indiquée, c'était de maintenir à la république nouvelle le caractère de son origine, de la faire libérale, ouverte, vigilante sans doute, progressiste aussi dans la mesure nécessaire, mais en même temps équitable, protectrice pour tous les intérêts, pour toutes les croyances. C'était juste, c'était prévoyant, et c'était d'une politique habile de montrer que la république, se dégageant des mauvais souvenirs, entrant désormais dans la famille des gouvernemens réguliers, pouvait être la loi impartiale et la garantie de tout le monde. Ce qui n'était ni juste, ni prévoyant, ni habile, ce qui ne ressemblait plus à rien de sérieux, ou plutôt ce qui prenait un caractère trop significatif, c'était d'abuser d'une victoire due à des circonstances exceptionnelles pour recommencer l'éternelle histoire des exclusions, des représailles et des fanatismes de parti. Les deux politiques ont été en présence, il y avait à se décider. Le choix a paru être fait d'abord dans le sens de la modération; il est visiblement fait depuis quelque temps dans l'autre sens, dans le sens des inspirations de parti et de secte. C'est le trait caractéristique du moment. Et qu'on ne s'y trompe pas, la marche des choses a sa logique. Une fois qu'on est dans cette voie, la situation générale est tout, les incidens ont peu d'importance, ils ne sont par instans tout au plus que l'amusement de la scène. Que M. Lepère quitte le ministère de l'intérieur et soit remplacé par son sous-secrétaire d'état, M. Constans, qu'il y ait une interpellation plus ou moins intempestive sur la manifestation communaliste du 23 mai, qu'on discute sur l'enseignement, sur la magistrature, sur l'armée, sur le repos du dimanche ou sur les beaux-arts, peu importe. La question n'est pas dans tel ou tel détail, dans tel ou tel fait, pas plus que dans les succès ou les mésaventures de tel ou tel ministre. Le mal est dans cet esprit de parti et de secte qui domine tout, qui envahit tout, dont le gouvernement lui-même est le très humble subordonné, qui se manifeste particulièrement sous la forme des exclusions les plus puériles et sous cette autre forme de la guerre aux idées religieuses, aux écoles, aux congrégations, — même aux processions!

On a voulu se donner, à la place de la république libérale et régulière, qui après tout est dans la constitution, une république d'un autre genre, laïque, obligatoire et malheureusement assez coûteuse : on commence à l'avoir! Elle règne, ou plutôt ce qui tend à régner sous ce nom, c'est la plus exigeante, la plus vulgaire et la plus ombrageuse passion de parti. Il y a eu un temps où l'on ne croyait pouvoir mieux faire pour rassurer le pays que de lui promettre la république sans les républicains; c'était vraiment un peu exagéré. Aujourd'hui, par une revanche éclatante, ce qu'on nous promet, et même ce qu'on nous

donne un peu, c'est la république avec les républicains seuls, à l'exclusion de tous ceux qui n'ont pas une qualité suffisante d'orthodoxie, ou qui n'ont pas su se mettre en règle avec les puissans du jour. Il ne faut pas s'y méprendre, c'est la première condition. Si un fonctionnaire, même le plus modeste et le moins rétribué, fût-il maire ou juge de paix, est suspect de tiédeur ou n'a pas donné des gages, il risque fort d'être exclu. Si on veut maintenir dans une loi la plus simple garantie d'ordre, on ne doit pas négliger de dire que c'est particulièrement de l'ordre républicain qu'il s'agit. L'ordre, la paix, la justice, l'armée, l'administration, les finances, les représentations de théâtre, les gardes champêtres et la gendarmerie, tout doit être républicain.

Ainsi, par exemple, M. le sous-secrétaire d'état des beaux-arts, qui était interpellé l'autre jour à propos du Salon de peinture, M. le sous-secrétaire d'état ne se recommande pas précisément par la supériorité de ses aptitudes et, après les circulaires baroques par lesquelles il a inauguré son administration, il n'a d'autres titres que d'avoir soulevé contre lui les protestations des plus éminens artistes; mais il est républicain! il a découvert l'art républicain dans la peinture, dans la sculpture comme au théâtre, et si on se permet de se moquer de sa surintendance, c'est qu'on poursuit en lui le républicain. Si les artistes protestent contre ses procédés ou même s'ils prennent la liberté de participer à une œuvre de bienfaisance religieuse qui ne plaît pas à M. le surintendant, ils sont traités de Turc à Maure, ils sont signalés sans façon comme des ennemis de la république. M. le sous-secrétaire d'état a dit, sans y songer, naïvement le mot. On est ennemi de la république dès qu'on ne partage pas toutes les passions jalouses et exclusives qui tendraient à faire du gouvernement de la France le règne d'un parti plus âpre au pouvoir que capable. On est ennemi de la république dès qu'on juge qu'il y aurait autre chose à faire pour le bien du pays que de se livrer à la curée des emplois, de désorganiser l'administration, l'armée, la magistrature. On est ennemi de la république dès qu'on ne trouve pas comme M. le ministre des travaux publics que tous les visages rayonnent depuis quelque temps, dès qu'on se permet de sourire un peu tristement de l'enthousiasme naïf de M. le ministre du commerce disant l'autre jour à Auch que la « France se trouve, au bout de peu d'années, plus fière, plus vivante et plus forte que jamais. » Voilà qui est entendu : il y avait autrefois les satisfaits dynastiques; il y a maintenant les satisfaits républicains!

On est enfin et surtout ennemi de la république dès qu'on se permet de penser qu'il n'y a ni prévoyance, ni libéralisme, ni habileté à jeter un régime nouveau dans cette guerre de violences et de puérilités contre les choses religieuses, à combattre une intolérance par d'autres intolérances, une réaction par une autre réaction. Rien de plus simple sans doute, d'une manière générale, rien de plus avouable que de défendre

l'indépendance de la société civile, de contenir les influences irrégulières de cléricalisme, de maintenir les droits de contrôle et une certaine juridiction de l'état sur l'enseignement public. C'est une politique qui n'a rien de nouveau; elle a été pratiquée et suivie avec autant de fermeté que de mesure par d'autres gouvernemens, et s'il ne s'agissait que de s'inspirer de cette politique dans des conditions nouvelles, on aurait raison de dire qu'on ne fait que continuer une tradition nationale. On aurait le droit d'invoquer les souvenirs de 1833 et de 1845, sans parler de temps plus anciens qui commencent à être un peu vieux; mais on oublie deux choses. D'abord, il y a un demi-siècle, même en 1845, une certaine législation existait encore. L'enseignement n'avait pas cessé d'être un monopole d'état; les pouvoirs publics le défendaient, ils hésitaient, avant d'aller au-delà, avant de céder le terrain,— ils ne tentaient aucune réaction, ils ne revenaient pas en arrière. Maintenant tout a changé. Depuis trente ans, la liberté de l'enseignement est dans les lois, elle est entrée dans les mœurs, et ce qu'on propose sous toutes les formes au nom d'un régime qui s'appelle la république, c'est tout simplement d'accomplir la réaction la plus étrange, par l'abrogation d'une liberté consacrée depuis trente ans, pratiquée avec succès, devenue chère à une partie considérable de la société française! Autre différence plus grave. Lorsque les politiques d'autrefois qu'on invoque, qu'on prétend continuer, défendaient par leurs actes, par leurs discours, la société civile, les droits de l'état sur l'enseignement, ils n'avaient ni malveillance ni arrière-pensée ennemie; ils se gardaient d'inquiéter les croyances, de troubler les cultes traditionnels. Quand M. Guizot réalisait en 1833 sa grande réforme de l'instruction primaire, il introduisait l'enseignement religieux au premier rang dans les écoles. Tous ces hommes éminens, dans leur politique laïque, faisaient œuvre de libéraux supérieurs et éclairés. Aujourd'hui non-seulement on prétend revenir en arrière en menaçant une liberté de trente ans, mais cette œuvre on l'entreprend, on la poursuit avec une pensée de haine et de guerre qui se produit sous toutes les formes, qui en vérité va souvent jusqu'à la manie et au ridicule.

C'est poussé à un tel point de fixité et de puérilité que cela ressemble à une maladie, et qu'on nous passe le mot, à une sorte d'hystérie anticléricale. Que voulez-vous? Aujourd'hui ce mot de clérical répond à tout, explique tout, il est la raison de tout. Qu'il s'agisse de la révocation des fonctionnaires, fût-ce des officiers de l'armée territoriale, d'une nouvelle proposition parlementaire, d'une interpellation, de cette discussion inutile du sénat lui-même sur le repos du dimanche, sur une loi oubliée et inappliquée, soyez sûr que le cléricalisme est en jeu; c'est l'ennemi qu'il faut poursuivre sous tous les déguisemens! Les manifestans de la commune peuvent être incommodes et importuns; mais

ce sont des républicains égarés que M. le préfet de police suffit à corriger ou à maîtriser. Les vrais et dangereux adversaires, ce sont les cléricaux! C'est l'idée fixe. Et comme rien n'est plus contagieux que ces sortes de maladies d'esprit, il se trouve des maires de quelques villes, même de très humbles localités, qui veulent, eux aussi, avoir quelque exploit inscrit dans leurs états de service : ils interdisent les processions! Ce sont là des manifestations du cléricalisme contre la république. M. le garde des sceaux lui-même n'a pas dédaigné d'entrer en campagne contre ces modestes cérémonies du culte. Il a tenu à prévenir par une circulaire les magistrats des cours d'appel qu'ils ne devaient plus assister en corps aux processions; c'étaient là, il est vrai, des habitudes traditionnelles dans les villes de grande magistrature; mais, au dire de M. le garde des sceaux, il y avait attentat contre la liberté de conscience des magistrats qui n'aiment pas les processions. C'est fort bien de faire respecter la liberté de conscience des uns, à la condition cependant de respecter la liberté de conscience des autres, et en réalité on ne voit pas bien ce que ces grands mots viennent faire à propos de simples pratiques religieuses plusieurs fois séculaires, auxquelles les populations sont souvent attachées et qui n'ont jamais gêné personne. Franchement on finira par couvrir de ridicule ce mot de politique laïque dont on abuse, qui sert de passeport à toute sorte de fantaisies ou de représailles, et dans tout cela, il est assez difficile de savoir quel est le rôle du gouvernement. Non, en vérité, il n'est pas aisé de distinguer où le gouvernement veut s'arrêter avec cette politique étrange qui consiste à se prévaloir d'une certaine modération et à laisser tout faire, à se prêter à cette guerre aux choses religieuses plus redoutable encore peut-être pour la république que pour ceux contre lesquels elle est dirigée. Avec cette politique qui n'a même pas une volonté, on vit encore quelque temps sans doute ou l'on ne meurt pas; on esquive quelques difficultés du moment en livrant un clérical, un jésuite à d'imbéciles passions, — et on prépare d'inévitables périls.

Le grand changement de scène qui s'est produit en Angleterre, quoique simple et naturel, ne laisse pas d'être laborieux. Tout s'est passé, il est vrai, avec la régularité puissante qui préside aux affaires d'une nation douée de fortes mœurs politiques. Les élections ont prononcé, un cabinet s'est formé sous l'influence de cette décisive manifestation d'opinion; le parlement a été ouvert il y a quelques jours à peine par un message royal, expression sommaire de la politique nouvelle. L'évolution est complète. Ce n'est pas cependant sans effort et sans peine que s'accomplit cette prise de possession du pouvoir par le ministère nouveau au nom d'une nouvelle majorité, et il y a peut-être plusieurs raisons. La première cause d'embarras, c'est que les libéraux ne s'attendaient pas visiblement à une si éclatante victoire. Ils avaient

fait la campagne électorale sans compter sur le succès. Ils espéraient tout au plus diminuer la majorité de lord Beaconsfield, gagner quelques voix pour l'opposition. Ni leurs discours ni leurs programmes ne révélaient chez eux la pensée qu'ils pouvaient être à la veille de reprendre la direction du gouvernement. Ils ont été surpris, et cette surprise a été un de leurs embarras dans leurs premiers arrangemens au pouvoir. Une autre circonstance, c'est que la situation qu'ils ont reçue des mains du dernier ministère est réellement assez compliquée. Ils ont trouvé la politique anglaise engagée un peu de toutes parts, en Asie, en Orient, en Afrique, sans parler des affaires intérieures et financières où le cabinet tory n'a jamais brillé. Lord Hartington disait récemment qu'il avait été stupéfait de tout ce qu'il avait trouvé dans son département : il est vrai que c'est le département des Indes, et qu'aux Indes il y a les affaires de l'Afghanistan avec lesquelles on voudrait bien en finir, sans laisser pourtant en péril les intérêts de l'Angleterre. Reprendre ces questions multiples, épineuses, c'est l'œuvre du nouveau cabinet, qui se trouve avoir tout à la fois à réaliser les réformes libérales qu'on attend de lui, à modifier selon ses vues la direction de la diplomatie anglaise en Orient, et tout cela dans des conditions encore mal assurées, au milieu de certaines incohérences de début avec lesquelles M. Gladstone en est encore à se débattre.

Tout n'est pas sans doute également grave dans ces commencemens incertains et laborieux du ministère libéral. Il n'est pas moins vrai que le chef du cabinet lui-même, malgré son grand ascendant, n'est point sans rencontrer des difficultés qu'il s'est peut-être un peu créées ou qui tiennent à sa position de représentant d'une majorité assez bariolée. Non décidément la lettre que M. Gladstone a écrite à l'ambassadeur d'Autriche, au comte Karolyi, pour expliquer un langage qu'il n'aurait vraisemblablement pas tenu s'il s'était cru si près du pouvoir, cette lettre n'a pas eu de succès. Elle a été l'objet de commentaires de tout sorte, même d'interpellations amères dans le parlement ; elle a été représentée, avec quelque exagération, comme un acte de résipiscence vis-à-vis de l'Autriche, comme une démarche rachetant une légèreté personnelle aux dépens de l'orgueil anglais. Cette malheureuse lettre, elle reste un grief dont on se servira plus d'une fois contre le chef du cabinet. M. Gladstone s'est fait une autre affaire par la nomination d'un catholique, le marquis de Ripon, au gouvernement des Indes ; il a violemment froissé sans y songer des préjugés de secte qu'il a eu besoin de flatter, qui l'ont servi dans les élections, et si on ne l'accuse pas, lui aussi, d'être un « jésuite » comme lord Ripon, on lui reproche tout au moins de se mettre en contradiction avec lui-même. Lord Ripon a beau être du parti libéral, les intolérans n'y regardent pas de si près ! M. Gladstone a encore des embarras au sujet du gouverneur de la colonie du

Cap, sir Bartle Frere, administrateur habile que le cabinet paraît tenir à conserver dans son poste et dont on a réclamé avec âpreté le rappel. Ce ne sont là après tout que des questions de détail qui créent plus de petits ennuis que de difficultés sérieuses. Avec la majorité qui existe dans le parlement, elles n'ont de valeur que comme symptômes d'une situation. Lord Beaconsfield, qui n'a pas perdu sa verve en retombant du haut de sa gloire ministérielle dans l'opposition et qui est toujours prompt au sarcasme, disait tout récemment dans un *meeting* conservateur : « Le ministère libéral est à l'heure qu'il est une famille heureuse et unie. Le lion y repose près de l'agneau, et l'on dit que l'avenir doit être illuminé des feux d'artifice combinés des libéraux et des radicaux; mais comment ces élémens discordans pourront demeurer unis, c'est là un problème qui reste à résoudre... » L'habile railleur sait bien où il vise : c'est là en effet le problème à résoudre, et les vraies difficultés naîtront lorsqu'on abordera toutes ces questions qui touchent à la législation électorale, à la propriété, à l'église, qui ne sont point sans doute du radicalisme comme nous l'entendons, qui ne remuent pas moins en Angleterre de puissans et tenaces intérêts.

On n'en est pas encore là; on n'aura même pas cette année, dans une session qui sera abrégée le plan de finances de M. Gladstone, et la question la plus grave dont le cabinet de Londres se soit occupé jusqu'ici est cette question d'Orient toujours renaissante et toujours fuyante. Les affaires d'Orient ont eu la première place dans le discours de la reine, elles ont été l'objet des premiers soins de lord Granville à son entrée au *foreign office :* elles paraissent être le terrain choisi par le gouvernement libéral pour donner la mesure de sa politique.

Évidemment, et c'est ce qui résulte déjà des explications données dans le parlement, il n'y avait pour le ministère anglais qu'un seul point de départ possible : c'était l'exécution du traité de Berlin, de ce traité qui, après avoir passé par tant de phases différentes, reste encore un problème dans quelques-unes de ses parties les plus essentielles, dans tout ce qui touche à la réorganisation intérieure des provinces ottomanes comme aux frontières de la Grèce et du Montenegro. En réalité, le dernier ministère, qui avait d'abord si bruyamment triomphé de l'œuvre de Berlin, avait singulièrement négligé d'en surveiller les suites pratiques dans ces derniers temps; il semblait n'avoir d'attention que pour les combinaisons continentales par lesquelles il se flattait sinon de régler la situation de l'Orient, du moins de faire face à la Russie. Il y a eu depuis plus d'un an une série de négociations où lord Salisbury et lord Beaconsfield ont joué un rôle assez évasif. On a cru un instant, il n'y a que quelques semaines, toucher au but, c'est-à-dire à la formation d'une commission européenne qui aurait été chargée d'en finir avec cette délimitation entre la Turquie et la Grèce, lorsque les élec-

tions anglaises sont arrivées et ont encore une fois tout remis en doute. Le nouveau ministère a trouvé par le fait toutes ces questions engagées, suspendues, compliquées de difficultés croissantes, et autant qu'on en puisse juger, il paraît tenir à se distinguer de ses prédécesseurs sur deux points : il semble faire une plus grande place dans ses préoccupations à la réorganisation intérieure de la Turquie, à ce qu'il appelle « l'extension des statuts organiques aux provinces européennes de l'empire ottoman, » et en même temps il modifie assez sensiblement l'action de la diplomatie anglaise. Il ne se tourne plus presque exclusivement, comme le cabinet de lord Beaconsfield, vers Berlin et Vienne, il s'est adressé à l'Europe tout entière. « Le gouvernement de sa majesté, disait tout récemment lord Granville, est arrivé à cette conclusion qu'il n'y avait d'autre chance de succès qu'un accord réel des grandes puissances. Dans la pensée d'amener cet accord, il a adressé une circulaire aux autres puissances européennes pour proposer l'envoi à la Porte d'une note identique sur les différens points de litige... » Cette ouverture du nouveau gouvernement anglais a été accueillie partout et, d'après ce qui paraîtrait, une commission européenne se réunirait encore une fois, tandis qu'un envoyé britannique spécial, M. Goschen, arrive à Constantinople pour représenter la politique nouvelle, pour peser sur la Turquie. Maintenant à quel dénoûment conduira cette tentative succédant à tant d'autres tentatives et à tant d'autres démarches? Quelle peut être la sanction de cette « note identique » dont lord Granville attend de si merveilleux effets? Malheureusement les propositions bien intentionnées du ministère libéral anglais ne donnent pas à l'empire ottoman la puissance de se régénérer et à l'Europe les moyens d'en finir avec les affaires d'Orient sans raviver tous les conflits.

Lorsqu'il y a quelques semaines, au lendemain de ces élections qui changeaient si notablement les conditions de la politique anglaise, M. de Bismarck prononçait dans son parlement un discours où perçait la déception, on se demandait si c'était de la part du chancelier d'Allemagne un signe de découragement ou de lassitude. Que les élections d'Angleterre et le changement de ministère qui en a été la suite aient troublé bien des calculs à Berlin et à Vienne, que le ressentiment de ce mécompte imprévu ait été pour quelque chose dans l'amertume de langage du chancelier paraissant au parlement pour se plaindre de tout et de tout le monde, c'est possible, c'est même évident. M. de Bismarck n'est cependant pas homme à se laisser atteindre par le découragement et à s'avouer vaincu pour si peu. Il ne préparait pas son abdication et au moment où, comme un vieux lion, il grondait de son ton le plus morose contre tous ceux qui lui créaient des difficultés à propos de Hambourg, il avait d'autres préoccupations, il poursuivait un autre dessein : il songeait à la manière d'en finir plus ou moins avec le Culturkampf,

à ses négociations avec la curie romaine, au moyen de suspendre ou d'abroger en partie les lois de mai sans les désavouer, surtout sans paraître rendre les armes. On le savait à peu près sans avoir le secret du travail qui s'accomplissait; on pouvait tout au plus soupçonner un dénoûment imminent ou quelque prochaine péripétie lorsque le coup de théâtre a éclaté tout récemment, dès l'ouverture du Landtag prussien, par la présentation d'un projet consistant à faire du gouvernement l'arbitre facultatif et discrétionnaire de l'exécution des lois de mai.

Ce n'est pas visiblement d'aujourd'hui et par une seule raison que M. de Bismarck a cette idée de rétablir la paix religieuse si singulièrement troublée à la suite des étonnantes fortunes de l'Allemagne, de mettre fin aux conflits engagés par les lois de 1873 et 1874. Il a eu vraisemblablement cette pensée dès l'avènement du nouveau pape Léon XIII avec qui il a espéré arriver plus aisément à une conciliation. Les agitations socialistes et révolutionnaires qui se sont traduites un instant par des attentats réitérés contre l'empereur n'ont pas peu contribué sans doute à tourner son esprit vers d'autres ennemis et à le faire réfléchir sur le danger de pousser plus loin la campagne contre l'église. Les résistances croissantes qu'il a rencontrées parmi ses alliés, les libéraux-nationaux, pour ses mesures de répression comme pour ses lois économiques et financières, la nécessité de chercher d'autres appuis parmi les conservateurs, dans le centre catholique parlementaire, pour les combinaisons de sa politique, tout cela l'a conduit à une évolution plus décidée. Ce mouvement était déjà sensible dès la fin de l'année dernière et par l'entrée de M. de Puttkamer au ministère des cultes de Berlin et par l'espèce d'entente qui s'était établie un instant, à l'occasion des lois douanières, entre le chancelier et le parti du centre catholique. Tout se réunissait pour préparer le rétablissement de la paix religieuse par une modification ou un adoucissement quelconque des lois de mai. C'était du moins ce qu'on croyait; mais comment atteindre définitivement et pratiquement le but? M. de Bismarck, cela est bien clair, n'a jamais entendu se rétracter, faire amende honorable et pour tout dire, « aller à Canossa, » comme on l'a si souvent répété. Il a cru d'abord que le meilleur moyen serait une négociation avec la cour de Rome. Cette négociation paraissait jusqu'à un certain point facilitée par une lettre que le pape avait adressée à l'archevêque de Cologne, et par le fait elle a été engagée; elle s'est poursuivie pendant quelque temps à Vienne entre le prononce Mgr Jacobini et l'ambassadeur d'Allemagne, le prince de Reuss. Malheureusement ce n'était pas, à ce qu'il paraît, la meilleure voie. On n'a pas tardé à s'apercevoir que la conciliation était toujours difficile, même entre le pape le plus modéré et le chancelier le plus réactionnaire ou le plus dénué de préjugés. M. de Bismarck a commencé à croire qu'on voulait lui arracher plus qu'il ne

voulait donner, qu'on prétendait obtenir de lui des concessions sans réciprocité suffisante. Il s'est d'autant plus irrité que pendant ce temps il avait affaire dans le parlement au centre catholique, qui lui marchandait son appui, qui refusait de se livrer, tant que la négociation était en suspens. M. de Bismarck s'est emporté violemment contre le parti du centre, un peu contre la « curie romaine. » Il a éclaté en récriminations contre tout le monde, et il a procédé comme il procède toujours, de son autorité propre, en présentant à la chambre prussienne cette loi nouvelle qui est sa manière, à lui, de trancher les différends religieux.

Il ne faut pas s'y tromper, cette loi nouvelle, qui est maintenant devant le Landtag, M. de Bismarck pouvait seul la présenter. Il va jusqu'où il veut aller dans la voie de la conciliation, et pas au-delà. Il fait certainement des concessions aux catholiques, à l'église, au pape; mais il les fait à sa façon, en dictant ses conditions, sans se livrer, et ce qui caractérise justement cette œuvre étrange autant qu'imprévue, c'est un mélange assez compliqué, assez subtil, de concessions réelles ou apparentes et d'arbitraire gouvernemental. Ainsi il est évident que sur beaucoup de points les anciennes lois de mai se trouveraient notablement adoucies; elles seraient atténuées en tout ce qui touche les évêques destitués, l'éducation des jeunes prêtres et les examens d'état, les appels ecclésiastiques, les provisions des cures devenues vacantes, les communautés religieuses. Entendons-nous : dans toutes ces dispositions il en est quelques-unes qui disparaîtraient dès ce moment, les autres ne seraient que suspendues, et le gouvernement resterait seul juge de la mesure dans laquelle il pourrait les laisser tomber en désuétude ou les faire revivre et les appliquer. En d'autres termes, c'est l'autorité discrétionnaire du gouvernement constituée dans toute sa plénitude et sa force. M. de Bismarck ne s'en cache pas, il se peint tout entier dans sa loi; il entend être armé d'un moyen de négocier plus efficacement avec la cour de Rome, s'il le veut, et surtout pour le moment de faire sentir au clergé, au centre catholique, le poids de son pouvoir. Réussira-t-il jusqu'au bout? Obtiendra-t-il du Landtag ce mandat d'omnipotence, le droit de disposer des lois selon ses vues personnelles? Les progressistes semblent décidés à voter contre le projet. Une fraction des libéraux-nationaux fait tout au moins des réserves et demande des modifications. Le centre paraît plein de perplexités : il hésite à se prononcer absolument contre une loi qui contient d'évidentes concessions; il hésite aussi à se prononcer pour une œuvre qui n'offre réellement ni sûreté ni garantie. Le pape n'a point encore parlé : avec la modération de son esprit, il hésite peut-être lui aussi. Ce qui se passe en Allemagne est véritablement une fois de plus l'attestation de la prépotence d'un homme qui ne paraît certes pas disposé à abdiquer par lassitude ou découragement. Une chose cependant reste avérée, c'est que, par le seul fait de la présentation de sa loi, M. de Bismarck lui-même a reconnu

l'impuissance de ces guerres contre les croyances et la nécessité de la paix religieuse pour l'Allemagne.

Les élections d'Italie, décidées et accomplies en quelques jours, n'ont été qu'une crise rapide et ont eu à peine le temps d'émouvoir le pays. Elles avaient cependant une certaine importance dans la situation confuse des partis, et si le coup de théâtre des élections anglaises ne s'est pas reproduit au-delà des Alpes, le résultat ne laisse pas d'être significatif. Le ministère Cairoli-Depretis, il est vrai, sort victorieux de la lutte, il garde du moins en apparence et pour le moment une majorité assez marquée. Les dissidens de la gauche qui ont pour chef M. Crispi, M. Nicotera, M. Zanardelli, et qui ont contribué par leur vote contre le ministère à précipiter la dernière dissolution de la Chambre, ont peu gagné, s'ils n'ont pas perdu : ils reviennent à peu près au nombre de 50 au parlement. Les anciens libéraux modérés qui formaient jadis la droite et qui se sont ralliés sous le nom bien trouvé de parti constitutionnel, sont peut-être ceux qui ont le plus d'avantages au scrutin. C'est pour eux une demi-victoire qui s'explique tout naturellement sans doute. Les modérés avaient essuyé il y a quatre ans une défaite dépassant tellement toute mesure qu'un retour d'opinion était presque à prévoir, et le spectacle de confusion, d'impuissance que la gauche a offert depuis son arrivée au pouvoir a vraisemblablement fait le reste. Les libéraux modérés étaient moins de 100 dans la dernière chambre ; ils se retrouvent dans la chambre nouvelle au nombre de plus de 160, avec leurs chefs naturels, M. Sella, M. Minghetti, M. Visconti-Venosta, M. Spaventa, M. Bonghi, tous orateurs éminens ou hommes d'expérience, vraisemblablement destinés à jouer un rôle dans les prochains débats parlementaires et peut-être même au gouvernement. Les modérés ne sont encore qu'une minorité, mais ils sont une minorité assez importante par le nombre, par le talent pour exercer l'influence la plus sérieuse.

Oui, sans doute, malgré tout, le ministère Cairoli-Depretis garde la majorité, et même cette majorité pourrait devenir complètement prépondérante s'il y avait une réconciliation entre les dissidens de la gauche et le cabinet. Cette réconciliation a été déjà tentée, dit-on, elle le sera encore selon toute apparence. Les ressentimens personnels la rendent peu vraisemblable, et si elle ne se réalise pas, le ministère risque de se retrouver dans une situation assez précaire en face des minorités coalisées. La lutte semble déjà se dessiner ; elle s'accentuera à l'occasion de toutes ces questions de la mouture, de la réforme électorale, des dépenses militaires, qui vont renaître, qui reparaissent dans le discours par lequel le roi Humbert a ouvert ces jours derniers le parlement. Ce qui reste le plus clair dans cette situation nouvelle, c'est que les influences modérées ont retrouvé de la force en Italie.

CH. DE MAZADE.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.